BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

J
103
H43
1888

CANADA. PARLEMENT. SENAT.

Procès-verbaux.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 23 février 1888.

Jeudi, le vingt-troisième jour du mois de février, en la cinquante et unième année du règne de Notre Souveraine Dame Victoria, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, étant la deuxième session du sixième parlement du Canada, continué par prorogation jusqu'à ce jour.

Les membres présents dans la Salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, étaient :—

L'honorable *JOSIAH BURR PLUMB*, Président.

Les honorables messieurs.

Abbott,
Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Bellerose,
Bourcherville, de,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
Cochrane,
De Blois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Haythorne,
Howlan,
Lacoste,
McCallum,
McDonald, (C.-B.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (Victoria),
MacInness, (Burlington),
Macpherson, (Sir David L.),
Merner,
Miller,
Montgomery,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Páquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Robitaille,
Ross (Laurentides),
Ross (de la Durantaye),
Sanford,
Schultz,
Scott,
Smith,
Sutherland,
Thibaudeau,
Trudel,
Turner,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

L'honorable Prés dent a informé la Chambre, que le greffier avait reçu une communication du greffier de la couronne en chancellerie, et

Elle a été alors lue par le greffier.

Ordonné, qu'elle soit inscrite sur le journal, et elle est comme suit :

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 14 décembre, 1887.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le gouverneur général d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du neuvième jour de novembre dernier, John Macdonald, de la cité de Toronto, écuier, à la place de l'honorable M. McMaster, décédé.

R. POPE,
Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuier,
Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable John Macdonald a été introduit, entre l'honorable M. Scott et l'honorable M. Pelletier.

L'honorable M. Macdonald a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.

John J. McGee, député gouverneur.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien aimé John Macdonald, de notre cité de Toronto, écuier, de Notre province d'Ontario, dans notre Puissance du Canada,

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très Fidèle et Bien-Aimé Cousin, le Très-Honorable Sir HENRY CHARLES KEITH PETTY-FITZMAURICE, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Cain et Calnstone dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw, et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, Chevalier Grand-Croix de Notre

Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges ; gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, ce neuvième jour de novembre en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-sept, et de Notre Règne la cinquante-unième.

Par ordre,

R. POPE,
Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

L'honorable M. Macdonald s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Edouard Joseph Langevin, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable M. Macdonald, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une communication du secrétaire du gouverneur-général.

Elle a été alors lue par le greffier, et elle est comme suit :

OTTAWA, 21 février 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le gouverneur-général se rendra à la Salle du Sénat pour ouvrir la session du parlement, jeudi le 23 courant, à trois heures.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

HENRY STREATFIELD,
Secrétaire du gouverneur-général.

L'honorable
Président du Sénat.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très honorable Sir HENRY CHARLES KEITH PETTY-FITZMAURICE, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Shipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Caln et Calnstone, dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande Bretagne ; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, Chevalier Grand'Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc., étant assis dans le fauteuil sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "*que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la Salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue ;

Son Excellence le Gouverneur Général a ouvert la DEUXIÈME SESSION DU SIXIÈME PARLEMENT de la PUISSANCE DU CANADA, par le discours suivant :—

Honorables messieurs du Sénat :
Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est pour moi une grande satisfaction de vous rencontrer encore une fois, au commencement de la session parlementaire, et de vous féliciter sur la prospérité générale du pays.

Bien que, dans certains districts, la terre n'ait pas suffisamment rémunéré les travaux du cultivateur, néanmoins, dans leur ensemble, les récoltes de l'année dernière ont produit beaucoup; elles ont même été d'une abondance remarquable dans le Manitoba et les Territoires.

J'ai le plaisir de vous informer que les négociations entre le gouvernement de Sa Majesté et celui des Etats-Unis pour le règlement de la "question des pêcheries" ont abouti à un traité que vous jugerez, j'ose l'espérer, honorable et satisfaisant pour les deux nations.

Le traité, avec les pièces de la correspondance qui s'y rattachent, vous sera soumis et vous serez invités à lui donner effet par une loi.

Le développement du réseau de nos chemins de fer non seulement nous fait une nécessité d'assurer plus de protection à la vie des personnes et à la propriété, mais il a rendu plus fréquentes les questions où les intérêts des compagnies rivales se trouvent en conflit et où l'autorité doit prononcer. Il paraît donc nécessaire de pourvoir à ces choses, et il vous sera présenté un projet de loi à l'effet de refondre et d'amender l'Acte des chemins de fer.

L'expérience ayant démontré le besoin de modifier l'Acte concernant l'élection des membres de la Chambre des Communes, afin d'en rendre le fonctionnement plus efficace et plus aisé, vous serez appelés à étudier un bill amendant ce statut.

L'acte concernant les élections contestées peut aussi demander votre attention afin d'écarter certains doutes qui devraient disparaître dans l'interprétation de la loi.

Mon gouvernement a profité de la vacance pour mettre à l'étude les nombreuses propositions qui ont été faites à l'effet d'amender dans ses détails l'acte du cens électoral et il vous soumettra un projet qui simplifie cette loi et en diminue beaucoup les frais de fonctionnement.

Vu la croissance rapide des Territoires du Nord-Ouest, il est devenu expédient d'améliorer le système de gouvernement et de législation de cette partie de la confédération, et un bill à cet effet vous sera soumis.

Il vous sera aussi présenté un projet de loi appliquant au Manitoba et aux Territoires du Nord-Ouest une partie plus considérable des lois anglaises modernes, dans les matières qui sont du ressort du parlement du Canada, mais qui n'ont pas encore été l'objet de législation dans ce parlement.

Entre autres sujets il vous sera présenté des projets de loi relatifs à la magistrature, à l'acte du service civil, à la vérification des comptes publics.

Messieurs de la Chambre des Communes:

Les comptes de l'année écoulée vous seront soumis ainsi que les prévisions budgétaires pour l'année prochaine. Elles ont été préparées avec économie sans perdre de vue les besoins du service public.

Honorables Messieurs du Sénat :
Messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous recommande l'étude de ces importantes matières et de toutes autres d'un intérêt public qui pourraient vous être soumises, certain d'avance que vous vous y consacrerez avec zèle et assiduité.

Il a plu à Son Excellence de se retirer et les Communes se sont retirées.

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte relatif aux chemins de fer.

Le bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport à la Chambre du discours de Son Excellence prononcé du Trône, et le dit discours a été alors lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que cette Chambre prenne en considération le discours de Son Excellence le gouverneur général, lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable Smith, il a été Ordonné, que tous les membres présents pendant cette session composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du parlement, et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le greffier soit autorisé à recevoir de l'honorable George Alexander qui a été absent de son siège au Sénat par maladie durant la dernière session du parlement, le renouvellement de la déclaration de qualification foncière qu'il est tenu de faire en conformité de la résolution permanente du Sénat en date du neuf avril 1880.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 24 février 1888.

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Avis de motions.

ORDRE DU JOUR.

Pour vendredi, 24 février 1888.

1888.

1 | 23 février.—Prise en considération du discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur Général à l'ouverture de la deuxième session du sixième Parlement.—(Honorable M. Abbott).

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Jeudi, 23 *février* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 24 février 1888.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOSIAH BURR PLUM*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Boucherville, de,
Boyd,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
Cochrane,
De Blois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
McCallum,
McDonald (C.-B.)
M'Innes, (New Westminster)
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (Midland),
Macdonald (Vict'ria),
MacInnes (Burlington),
Macpherson (Sir David L.),
Merner,
Miller,
Montgomery,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Páquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Robitaille,
Ross (Laurentides),
Ross (de la Durantaye,
Ryan,
Sanford,
Schultz,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Turner,
Vidal,
Wark.

PRIÈRE :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. MacInnes,—De David Jackson et autres.

Par l'honorable M. Ryan,—De la compagnie d'assurance maritime des Marchands du Canada.

Par l'honorable M. Ross,—De la Banque Nationale.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le rapport des bibliothécaires du parlement de l'année 1886.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

A L'HONORABLE ORATEUR DU SÉNAT :

Les bibliothécaires conjoints ont l'honneur de faire le rapport suivant pour l'année 1887-88 :—

Depuis la dernière session, ils se sont efforcés de compléter la Collection des Documents du Congrès, en remontant de 1854 à 1827. Ils se flattent de pouvoir, pendant l'année prochaine, remplir le vide qui existe encore jusqu'à 1820, date à laquelle commence la série.

Deux nouveaux compartiments de la bibliothèque ont été mis à la disposition des députés, pour leur permettre de travailler, et les livres de référence qui peuvent leur être utiles, se trouvent à proximité.

Les sections américaines et canadiennes se sont enrichies, pendant l'année, de plusieurs ouvrages remarquables ; entre autres nous pouvons attirer l'attention sur les Voyages de Champlain, édition de 1613 ; une brochure très rare de Cotton Mather sur l'Amérique préhistorique ; dix volumes des Relations des Jésuites, *édition princeps*, etc.

Nous avons réussi à nous procurer les journaux canadiens suivants, tous très rares (quelques collections même sont uniques), et ayant tous rapport aux troubles de 1837-38 : *Le North American*, publié à Swanton, Vermont, 1839-41 ; la *Mackenzie's Gazette*, publiée à New York et à Rochester, de 1838 à 1840 ; *Le Patriote Canadien*, fondé à Burlington par M. Duvernay, 1839-40, après la suppression de *La Minerve ; L'Aurore des Canadas*, 1838-39 ; *La Quotidienne*, 1839 ; *La Canadienne*, 1840, tous publiés à Montréal.

Nous avons aussi acheté à Londres, une magnifique collection des cartes géographiques ayant rapport à l'Amérique et publiées dans la seconde moitié du 18e siècle.

La bibliothèque s'est aussi enrichie d'un nombre assez considérable des débats officiels pour l'usage des députés, en partie par achat et en partie par l'intermédiaire de l'officier préposé à la distribution des documents parlementaires. L'ordre du comité des Débats, par lequel il a été recommandé, l'an dernier, d'augmenter le nombre des copies du rapport officiel des débats du Parlement, a été fidèlement suivi par celui qui est chargé de la distribution des impressions de la Chambre des Communes. La bibliothèque est maintenant amplement pourvue de débats officiels depuis 1875.

On trouvera à la bibliothèque tous les documents ayant rapport à la question des pêcheries et on verra, en référant à l'Index supplémentaire, qu'une liste spéciale des documents ayant rapport à cette grande question internationale a été préparée avec soin. Nous espérons que l'utilité d'une telle liste sera apprécié.

Les bibliothécaires se sont efforcés de réunir toutes les brochures publiées dernièrement sur nos relations commerciales avec les Etats-Unis et l'Angleterre ; ils y ont ajouté une liste des documents relatifs à la réciprocité.

La section des lois a été complétée et renferme maintenant les dernières éditions des ouvrages de droit.

Les travaux préparatoires à la publication du catalogue américain ont été commencés, vu qu'il a été entendu que des mesures allaient être prises pour la publication prochaine.

La distribution du catalogue annuel des additions à la bibliothèque sera retardée de quelques jours afin de nous permettre d'y inclure les dernières publications. Les membres le recevront sous peu.

On trouvera, ci-joint, une liste des dons faits à la bibliothèque ainsi qu'une liste des livres déposés, depuis la dernière session.

Le tout respectueusement soumis.

A. D. DeCELLES. *B G.*
MARTIN J. GRIFFIN, *B.P.*

(*Pour la liste des ouvrages déposés, etc., voir documents de la session No*)

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier avait reçu une communication du greffier de la couronne en chancellerie, et

Elle a été alors lue par le greffier.

Ordonné, qu'elle soit inscrite sur le journal, et elle est comme suit:

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 23 février 1888.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le gouverneur-général d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du vingt troisième jour de février courant, Richard Hardisty, d'Edmonton, dans les Territoires du Nord-Ouest, écuier.

SAML. E. St O. CHAPLEAU,
Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuier,
Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Richard Hardisty a été introduit, entre l'honorable M. Abbott et l'honorable M. Smith.

L'honorable M. Hardisty a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal et il est comme suit:

CANADA.

John J. McGee, député gouverneur.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien aimé Richard Hardisty, écuier, d'Edmonton, dans les territoires du Nord-Ouest,

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et

difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

En Foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. Témoin, John Joseph McGee, écuier, député de Notre Très Fidèle et Bien Aimé Cousin, le Très Honorable Sir Henry Charles Keith Petty-Fitzmaurice, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Cain et Calnstone, dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw, et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, Chevalier Grand Croix de Notre Ordre Très Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges; gouverneur-général du Canada et vice-amiral d'icelui, etc A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, ce vingt troisième jour de février, en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-huit, et de Notre Règne la cinquante-unième.

Par ordre,

Saml E. St O. Chapleau,
Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

L'honorable M. Hardisty s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Edouard Joseph Langevin, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable M. Richard Hardisty, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Ate de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du discours de Son Excellence prononcé du trône à l'ouverture du parlement,

L'honorable M. Ross, secondé par l'honorable M. Sanford, a proposé que l'adresse suivante soit présenté à Son Excellence le gouverneur général afin d'offrir les remerciements affectueux de cette Chambre à Son Excellence pour le gracieux discours qu'elle a daigné faire aux deux Chambres du parlement:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général afin d'offrir les remerciements respectueux de cette Chambre à Son Excellence pour le gracieux discours qu'Elle a daigné faire aux deux Chambres du Parlement.

A Son Excellence le Très Honorable Sir Henry Charles Keith Petty-Fitzmaurice' Marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, Comte de Wycombe, de Chipping-Wycombe, dans le comté de Bucks, Vicomte Calne et Calnstone dans le comté de Wilts, et Lord Wycombe, Baron de Chipping-Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne; Comte de Kerry et Comte de Shelburne, Vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, Baron de Kerry, Lixnaw et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande; Chevalier Grand-Croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George; Gouverneur Général du Canada.

Plaise a Votre Excellence,

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session, et particulièrement de nous avoir dit qu'elle éprouvait une grande satisfaction à nous rencontrer encore une fois

au commencement de la session parlementaire et à nous féliciter sur la prospérité générale du pays.

Nous nous réjouissons d'apprendre que, si dans certains districts, la terre n'a pas suffisamment rémunéré les travaux du cultivateur, néanmoins, dans leur ensemble, les récoltes de l'année dernière ont produit beaucoup, et qu'elles ont même été d'une abondance remarquable dans le Manitoba et les Territoires.

Nous recevons avec le plus grand plaisir l'information que Votre Excellence veut bien nous donner, que les négociations entre le gouvernement de Sa Majesté et celui des Etats-Unis pour le règlement de la "question des pêcheries," ont abouti à un traité qui justifiera sans doute l'espérance exprimée par Votre Excellence qu'il sera jugé honorable et satisfaisant pour les deux nations.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir annoncé que le traité, avec les pièces et la correspondance qui s'y rattachent, nous sera soumis, et nous assurons respectueusement Votre Excellence que toute mesure tendant à lui donner effet, recevra notre considération la plus attentive et la plus empressée.

Nous apprécions pleinement toute l'importance de la déclaration que Votre Excellence nous a faite en disant que le développement du réseau de nos chemins de fer non seulement nous fait une nécessité d'assurer plus de protection à la vie des personnes et à la propriété, mais a rendu plus fréquentes les questions où les intérêts des compagnies rivales se trouvent en conflit et où l'autorité doit prononcer; qu'il paraît, par conséquent, nécessaire de pourvoir à ces choses, et qu'il nous sera présenté un projet de loi à l'effet de refondre et d'amender l'Acte des chemins de fer.

Nous apprenons avec plaisir que, l'expérience ayant démontré le besoin de modifier l'Acte concernant l'élection des membres de la Chambre des Communes, afin d'en rendre le fonctionnement plus efficace et plus aisé, nous serons appelés à étudier un bill amendant ce statut.

Nous avons entendu avec intérêt Votre Excellence nous annoncer que l'Acte concernant les élections contestées peut aussi demander notre attention, afin d'écarter certains doutes qui devraient disparaître dans l'interprétation de cette loi.

Nous sommes heureux aussi d'apprendre que le gouvernement de Votre Excellence a profité de la vacance pour mettre à l'étude les nombreuses propositions qui ont été faites à l'effet d'amender dans ses détails l'Acte du cens électoral, et qu'il nous soumettra un projet qui simplifie cette loi et en diminue beaucoup les frais de fonctionnement.

Nous sommes très aises de recevoir l'information que, vu la croissance rapide des Territoires du Nord-Ouest, il est devenu expédient d'améliorer le système de gouvernement et de législation de cette partie de la Confédération, et qu'un bill à cet effet nous sera soumis.

Nous apprenons avec un vif sentiment d'intérêt qu'il nous sera aussi présenté un projet de loi appliquant au Manitoba et aux Territoires du Nord-Ouest une partie plus considérable des lois anglaises modernes, dans les matières qui sont du ressort du Parlement du Canada, mais qui n'ont pas encore été l'objet de législation dans ce Parlement.

Nous remercions Votre Excellence d'avoir bien voulu nous dire qu'entre autres mesures, il nous sera présenté des projets de loi relatifs à la magistrature, à l'acte du service civil et à la vérification des comptes publics.

Votre Excellence nous ayant gracieusement recommandé l'étude de ces importantes matières, et de toutes autres d'un intérêt public qui pourraient nous être soumises, Votre Excellence peut être certaine d'avance que nous nous y consacrerons avec zèle et assiduité.

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que la suite du débat soit remise à demain.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un rapport du greffier relatif à la qualification de propriété des sénateurs.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 24 février 1888.

Je certifie par le présent que conformément à la résolution passée par le Sénat le 23e jour de février courant, l'honorable monsieur George Alexander a fait et souscrit devant moi, le vingt-troisième jour de février courant, sa nouvelle déclaration de qualification de propriété sur la page 33 du régistre tenu en mon bureau.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre le rapport du secrétaire d'Etat du Canada pour l'année expirée le 31 décembre 1887.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit:

(*Voir documents de la Session No.*)

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures et demie de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 27 février 1888.

Pétitions à présenter. — **Pétitions à lire.**

Rapports de comités à présenter. — **Avis de motions.**

MOTIONS.

Pour lundi, 27 février 1888.

Par l'honorable M. Gowan :

1888.

1 24 février—Qu'un comité spécial soit nommé pour rédiger de nouvelles règles et formes de procédure en matière de divorce, et pour régler la procédure sur les demandes en divorce au Sénat, et que ce comité se compose des honorables messieurs Abbott, Miller, Scott, Dickey, Pelletier, Power, McDonald, C.-B, Vidal, Haythorne et du proposant.

Pour mardi, 28 février 1888.

Par l'honorable M. Bellerose :

2 24 février—Qu'il attirera l'attention des honorables membres du Sénat sur le livre bleu, intitulé : " Rapport supplémentaire sur les Pénitenciers pour l'année expirée le 30 juin 1886 " en rapport avec les troubles du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul et les différentes affirmations et accusations faites contre lui dans ce livre, plusieurs desquelles sont des infractions des privilèges du parlement.

ORDRE DU JOUR.

Lundi, 27 février 1888.

1888.

3 | 24 février—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Ross (de la Durantaye) qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général en réponse au discours de Son Excellence à l'ouverture de la deuxième session du sixième parlement.—(Honorable M. Kaulbach).

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Vendredi, 24 février 1888.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:
IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.
1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 27 février 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *JOSIAH BURR PLUMB*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Boucherville, de,
Boyd,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
Cochrane,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leooard,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C.Breton),
McInnes (C.B.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (C.B.)
McInnes (Burlington),
Macpherson (Sir David Lewis),
Merner,
Miller,
Montgomery,
O'Donohue,
Ogilvie,
Pâquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Robitaille,
Ross(de la Durantaye)
Ryan,
Sanford,
Schultz,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Turner,
Vidal,
Wark.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. McKindsey,—De Mary Matilda White, du village de Port Dover.

Par l'honorable M. McKindsey,—De Mary Matilda White, du village de Port Dover.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre le rapport du département de l'Intérieur, pour l'année 1887.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(*Voir documents de la session No.* .)

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre le rapport, les états et les statistiques du revenu de l'Intérieur du Canada pour l'année expirée le 30 juin 1887.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit :

(*Voir documents de la session No.* .)

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre le rapport du ministre de la justice relatif aux pénitenciers du Canada pour l'année expirée le 30 juin 1887.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(*Voir documents de la session No.* .)

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre un état du nombre moyen d'hommes employés dans le corps de police fédéral pendant chaque mois de l'année 1887, et de leur paye et frais de voyage.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(*Voir documents de la session No.* .)

L'honorable Président a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 27 février, 1888.

Dans l'affaire de Mary Matilda White demandant un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu de la pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres en conformité de la quatre-vingt-troisième règle de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Ross :

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le gouverneur général afin d'offrir les remerciements respectueux de cette Chambre à Son Excellence pour le gracieux discours qu'Elle a daigné faire aux deux Chambres du Parlement :

A Son Excellence le Très-Honorable HENRY CHARLES KEITH PETTY-FITZMAURICE, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Caln et Calstone, dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne ; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw, et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, Chevalier Grand'Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges ; Gouverneur-Général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :—

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session, et particulièrement de nous

avoir dit qu'elle éprouvait une grande satisfaction à nous rencontrer encore une fois au commencement de la session parlementaire, et à nous féliciter sur la prospérité générale du pays.

Nous nous réjouissons d'apprendre que, si dans certains districts la terre n'a pas suffisamment rémunéré les travaux du cultivateur, néanmoins, dans leur ensemble, les récoltes de l'année dernière ont produit beaucoup, et qu'elles ont même été d'une abondance remarquable dans le Manitoba et les territoires.

Nous recevons avec le plus grand plaisir l'information que Votre Excellence veut bien nous donner, que les négociations entre le gouvernement de Sa Majesté et celui des Etats Unis pour le règlement de la "question des pêcheries" ont abouti à un traité qui justifiera sans doute l'espérance exprimée par Votre Excellence qu'il sera jugé honorable et satisfaisant pour les deux nations.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir annoncé que le traité, avec les pièces et la correspondance qui s'y rattachent, nous sera soumis, et nous assurons respectueusement Votre Excellence que toute mesure tendant à lui donner effet, recevra notre considération la plus attentive et la plus empressée.

Nous apprécions pleinement toute l'importance de la déclaration que Votre Excellence nous a faite en disant que le développement du réseau de nos chemins de fer non seulement nous fait une nécessité d'assurer plus de protection à la vie des personnes et à la propriété, mais a rendu plus fréquentes les questions où les intérêts des compagnies rivales se trouvent en conflit et où l'autorité doit prononcer ; qu'il paraît, par conséquent nécessaire de pourvoir à ces choses, et qu'il nous sera présenté un projet de loi à l'effet de refondre et d'amender l'Acte des chemins de fer.

Nous apprenons avec plaisir que, l'expérience ayant démontré le besoin de modifier l'Acte concernant l'élection des membres de la Chambre des Communes, afin d'en rendre le fonctionnement plus efficace et plus aisé, nous serons appelés à étudier un bill amendant ce statut.

Nous avons entendu avec intérêt Votre Excellence nous annoncer que l'Acte concernant les élections contestées peut aussi demander notre attention, afin d'écarter certains doutes qui devraient disparaître dans l'interprétation de cette loi.

Nous sommes heureux aussi d'apprendre que le gouvernement de Votre Excellence a profité de la vacance pour mettre à l'étude les nombreuses propositions qui ont été faites à l'effet d'amender dans ses détails l'Acte du cens électoral, et qu'il nous soumettra un projet qui simplifie cette loi et en diminue beaucoup les frais de fonctionnement.

Nous sommes très aises de recevoir l'information que, vu la croissance rapide des Territoires du Nord-Ouest, il est devenu expédient d'améliorer le système de gouvernement et de législation de cette partie de la Confédération, et qu'un bill à cet effet nous sera soumis.

Nous apprenons avec un vif sentiment d'intérêt qu'il nous sera aussi présenté un projet de loi appliquant au Manitoba et aux Territoires du Nord-Ouest une partie plus considérable des lois anglaises modernes, dans les matières qui sont du ressort du Parlement du Canada, mais qui n'ont pas encore été l'objet de législation dans ce Parlement.

Nous remercions Votre Excellence d'avoir bien voulu nous dire qu'entre autres mesures, il nous sera présenté des projets de loi relatifs à la magistrature, à l'acte du service civil et à la vérification des comptes publics.

Votre Excellence nous ayant gracieusement recommandé l'étude de ces importantes matières, et de toutes autres d'un intérêt public qui pourraient nous être soumises, Votre Excellence peut être certaine d'avance que nous nous y consacrerons avec zèle et assiduité.

Après débat.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membre du Conseil privé.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 28 février 1888.

Pétitions à présenter. — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

MOTIONS.

Pour mardi, 28 février 1888.

1888. Par l'honorable M. Gowan :

1 | 24 février—Qu'un comité spécial soit nommé pour rédiger de nouvelles règles et formes de procédure en matière de divorce, et pour régler la procédure sur les demandes en divorce au Sénat, et que ce comité se compose des honorables messieurs Abbott, Miller, Scott, Dickey, Pelletier, Power, McDonald, C.-B, Vidal, Haythorne et du proposant.

Par l'honorable M. Bellerose :

2 | 24 février—Qu'il attirera l'attention des honorables membres du Sénat sur le livre bleu, intitulé : " Rapport supplémentaire sur les Pénitenciers pour l'année expirée le 30 juin 1886 " en rapport avec les troubles du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul et les différentes affirmations et accusations faites contre lui dans ce livre, plusieurs desquelles sont des infractions des privilèges du parlement.

Pour mercredi, 29 février 1888.

1888. Par l'honorable M. Haythorne :

3 27 février—Qu'il appellera l'attention de la Chambre sur l'irrégularité avec laquelle se fait la distribution des malles dans l'Ile du Prince-Edouard depuis le commencement de la saison d'hiver.

Par l'honorable M Abbott :

4 27 février—Que les comités sessionnels soient respectivement composés ainsi qu'il suit :

COMITÉ DE LA BIBLIOTHEQUE.

SÉNAT :

SON HONNEUR LE PRÉSIDENT.

Les honorables messieurs

ALLAN,	HAYTHORNE,	POWER,
ALMON,	LACOSTE,	RYAN,
BAILLARGEON,	MACPHERSON (*sir David*)	SCOTT,
BELLEROSE,	MILLER,	SULLIVAN,
BOTSFORD,	ODELL,	TRUDEL,
BOUCHERVILLE, DE,	POIRIER,	WARK,
GOWAN,		

COMITÉ DES IMPRESSIONS.

SÉNAT :

Les honorables messieurs

CASGRAIN,	KAULBACH,	PELLETIER,
DEVER,	McCLELAN,	READ,
GIRARD,	McKINDSEY,	TURNER,
GOWAN,	McMILLAN,	VIDAL,
GUÉVREMONT,	MACPHARLANE,	WARK.
HAYTHORNE,	OGILVIE,	

BANQUES ET COMMERCE.

Les honorables messieurs

ABBOTT,	FERRIER,	ROSS (*Laurentides*),
ALLAN,	LACOSTE,	RYAN,
ARCHIBALD.	LEWIN,	SANFORD,
BELLEROSE,	McCALLUM,	SMITH.
BOTSFORD,	MacINNES (*Burlington*),	SULLIVAN,
BOYD,	MACDONALD (*Midland*),	THIBAUDEAU,
CARVELL,	MACPHERSON (*sir David*)	TRUDEL,
CHAFFERS,	ODELL,	TURNER,
CLEMOW,	PAQUET,	WARK,
COCHRANE,	ROBITAILLE,	

CHEMINS DE FER, TÉLÉGRAPHES ET HAVRES.

Les honorables messieurs

ABBOTT,
ALEXANRER,
ALLAN,
BELLEROSE,
BOUCHERVILLE, De,
CARVELL,
COCHRANE,
DICKEY,
FERGUSON,
FERRIER,
HARDISTY,
KAULBACH,
LEONARD,
McCALLUM,
McCLELAN,
McDONALD (*Cap Breton*),
McKAY,
McKINDSEY,
MACDONALD (*C.-Britan.*),
MacINNES (*Burlington*),
MONTGOMERY,
MILLER,
O'DONOHOE,
OGILVIE,
POWER,
ROBITAILLE,
RYAN,
SANFORD,
SCHULTZ,
SCOTT,
SMITH,
STEVENS,
SUTHERLAND,
TURNER,
VIDAL.

COMPTABILITÉ.

Les honorables messieurs

ABBOTT,
ALEXANDER,
ARCHIBALD,
ARMAND,
BOTSFORD,
CHAFFERS,
DeBLOIS,
DICKEY,
FERRIER,
FLINT,
FORTIN,
GIRARD,
GRANT,
HOWLAN,
LEONARD,
McCLELAN,
McDONALD (*Cap-Breton*),
McINNES (*C.-Britannique*),
McKAY,
McKINDSEY,
McMILLAN,
MACDONALD (*Midland*),
MACFARLANE,
MACPHERSON (*sir David*),
MILLER,
ODELL,
O'DONOHOE,
PAQUET,
PELLETIER,
POWER,
READ,
ROBITAILLE,
RYAN,
SCOTT,
SCHULTZ,
SMITH,
STEVENS,
VIDAL.

ORDRES PERMANENTS ET BILLS PRIVÉS.

Les honorables messieurs

ALMON,
ARCHIBALD,
ARMAND,
BELLEROSE,
BOLDUC,
BOTSFORD,
CARVELL,
DeBLOIS,
DEVER,
FERRIER,
FLINT,
GIRARD,
GUÉVREMONT,
HARDISTY,
HAYTHORNE,
HOWLAN,
LACOSTE,
McINNES (*C. Britannique*),
McKAY,
McMILLAN,
MACDONALD (*C. Brit.*,)
MACFARLANE,
MERNER,
MILLER,
OGILVIE,
PAQUET,
PELLETIER,
POIRIER,
POWER,
READ,
REESOR,
ROSS (*de la Durantaye*),
SCHULTZ,
SCOTT,
STEVENS,
SULLIVAN,

GLASIER, MONTGOMERY, SUTHERLAND,
GOWAN, O'DONOHOE, TRUDEL.
GRANT,

COMPTE-RENDU DES DÉBATS.

Les honorables messieurs

BOLDUC, HOWLAN, SCHULTZ,
BOUCHERVILLE, De, McCALLUM, SCOTT,
CASGRAIN, MACFARLANE, THIBAUDEAU,
FORTIN, MERNER, TRUDEL,
HAYTHORNE, ROSS (*de la Durantaye*), VIDAL.

Pour jeudi, 1er mars 1888.

Par l'honorable M. Macdonald, C.-B. :

5 7 février—Qu'il demandera si une réponse a été reçue à la question soumise en décembre 1886 par le gouvernement impérial et le gouvernement du Canada au gouvernement des Etats-Unis, savoir : " Les navires britanniques faisant la pêche dans les hautes mers au-delà des eaux territoriales de l'Alaska seraient-ils exposés à être saisis ? Le gouvernement de Sa Majesté exprimait en même temps la satisfaction qu'il éprouverait si quelque assurance pouvait être donnée que, en attendant le règlement de la question, aucune saisie de navires britanniques ne serait opérée dans la mer de Behring.

Par l'honorable M. Macdonald, C.-B. :

6 27 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute correspondance qui a été échangée subséquemment au mois de mai 1887 entre le gouvernement impérial et le gouvernement du Canada et le gouvernement des Etats-Unis sur les droits internationaux dans la mer de Behring, et sur la saisie de navires britanniques dans cette mer par des bâtiments armés des Etats-Unis.

Pour vendredi, 2 mars 1888.

Question par l'honorable M. Schultz :

7 27 février—Le gouvernement se propose-t-il d'établir dès le printemps la ferme expérimentale pour le Manitoba ?

N° 3.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Lundi, 27 février 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 28 février 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *JOSIAH BURR PLUMB*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Boucherville, de,
Boyd,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
Cochrane,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Hardisty,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leoard,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C. Breton),
McInnes (C.B.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (C.B.)
Merner,
Miller,
Montgomery,
O'Donohue,
Ogilvie,
Páquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Robitaille,
Ross (de la Durantaye)
Ryan,
Sanford,
Schultz,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Turner,
Vidal,
Wark.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Robitaille,—Du révérend P. E. Saindon et autres, de Mont Louis,—de Le Boutillier frères et autres, des comtés de Bonaventure et de Gaspé.

Par l'honorable M. Scott,—De la compagnie d'amélioration du haut de l'Ottawa.

Par l'honorable M. Power,—De John Doull et autres.

Par l'honorable M. Ogilvie,—D'Eleonora Elizabeth Tudor ou Hart, de la cité de Montréal, province de Québec.

Par l'honorable M. Dickey,—De Robert G. Hervey et autres.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De David Jackson, jr., et autres ; demandant à être incorporés sous le nom de Chemin de fer Central d'Ontario.

De la compagnie d'assurance Maritime des Marchands du Canada ; demandant un acte autorisant la liquidation de la dite compagnie, etc.

De la Banque Nationale ; demandant qu'il soit passé un acte pour réduire son capital-actions.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 27 février, 1888.

Dans l'affaire de Eleonora Elizabeth Tudor, demandant un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu de la pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres en conformité de la quatre-vingt-troisième règle de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Qu'un comité spécial soit nommé pour rédiger de nouvelles règles et formes de procédure en matière de divorce, et pour régler la procédure sur les demandes en divorce au Sénat, et que ce comité se compose des honorables messieurs Abbott, Miller, Scott, Dickey, Pelletier, Power, McDonald, C.-B, Vidal, Haythorne et du proposant.

Après débat.

L'honorable M. Vital, secondé par l'honorable Howlan, a proposé :

Que la suite du débat sur la dite motion soit remise à jeudi prochain.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre le rapport du maître général des Postes pour l'année expirée le 30 juin 1887.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(Voir documents de la session No.)

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 29 février 1888.

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour mercredi, 29 février 1888.

1888. Par l'honorable M. Bellerose :

1 24 février—Qu'il attirera l'attention des honorables membres du Sénat sur le livre bleu, intitulé : " Rapport supplémentaire sur les Pénitenciers pour l'année expirée le 30 juin 1886 " en rapport avec les troubles du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul et les différentes affirmations et accusations faites contre lui dans ce livre, et qu'il demandera quelles mesures le gouvernement se propose de prendre au sujet de ces affirmations et accusations.

Par l'honorable M. Haythorne :

2 27 février—Qu'il appellera l'attention de la Chambre sur l'irrégularité avec laquelle se fait la distribution des malles dans l'Ile du Prince-Edouard depuis le commencement de la saison d'hiver et qu'il demandera si le gouvernement va prendre les moyens d'obvier efficacement à cette irrégularité.

Par l'honorable M. Abbott:

3 27 février—Que les comités sessionnels soient respectivement composés ainsi qu'il suit:

COMITÉ DE LA BIBLIOTHEQUE.

SÉNAT:

SON HONNEUR LE PRÉSIDENT.

Les honorables messieurs

ALLAN,
ALMON,
BAILLARGEON,
BELLEROSE,
BOTSFORD,
BOUCHERVILLE, DE,
GOWAN,
HAYTHORNE,
LACOSTE,
MACPHERSON (*sir David*)
MILLER,
ODELL,
POIRIER,
POWER,
RYAN,
SCOTT,
SULLIVAN,
TRUDEL,
WARK,

COMITÉ DES IMPRESSIONS.

SÉNAT:

Les honorables messieurs

CASGRAIN,
DEVER,
GIRARD,
GOWAN,
GUÉVREMONT,
HAYTHORNE,
KAULBACH,
McCLELAN,
McKINDSEY,
McMILLAN,
MACPHARLANE,
OGILVIE,
PELLETIER,
READ,
TURNER,
VIDAL,
WARK.

BANQUES ET COMMERCE.

Les honorables messieurs

ABBOTT,
ALLAN,
ARCHIBALD,
BELLEROSE,
BOTSFORD,
BOYD,
CARVELL,
CHAFFERS,
CLEMOW,
COCHRANE,
FERRIER,
LACOSTE,
LEWIN,
McCALLUM,
MacINNES (*Burlington*),
MACDONALD (*Midland*),
MACPHERSON (*sir David*)
ODELL,
PAQUET,
ROBITAILLE,
ROSS (*Laurentides*),
RYAN,
SANFORD,
SMITH,
SULLIVAN,
THIBAUDEAU,
TRUDEL,
TURNER,
WARK.

CHEMINS DE FER, TÉLÉGRAPHES ET HAVRES.

Les honorables messieurs

ABBOTT,
ALEXANRER,
ALLAN,
LEONARD,
McCALLUM,
McCLELAN,
POWER,
ROBITAILLE,
RYAN,

BELLEROSE,
BOUCHERVILLE, De,
CARVELL,
COCHRANE,
DICKEY,
FERGUSON,
FERRIER,
HARDISTY,
KAULBACH,
McDONALD(*Cap Breton*),
McKAY,
McKINDSEY,
MACDONALD(*C.-Britan.*),
MacINNES (*Burlington*),
MONTGOMERY,
MILLER,
O'DONOHOE,
OGILVIE,
SANFORD,
SCHULTZ,
SCOTT,
SMITH,
STEVENS,
SUTHERLAND,
TURNER,
VIDAL.

COMPTABILITÉ.

Les honorables messieurs

ABBOTT,
ALEXANDER,
ARCHIBALD,
ARMAND,
BOTSFORD,
CHAFFERS,
DeBLOIS,
DICKEY,
FERRIER,
FLINT,
FORTIN,
GIRARD,
GRANT,
HOWLAN,
LEONARD,
McCLELAN,
McDONALD (*Cap-Breton*),
McINNES (*C.-Britannique*),
McKAY,
McKINDSEY,
McMILLAN,
MACDONALD (*Midland*),
MACFARLANE,
MACPHERSON(*sir David*)
MILLER,
ODELL,
O'DONOHOE,
PAQUET,
PELLETIER,
POWER,
READ,
ROBITAILLE,
RYAN,
SCOTT,
SCHULTZ,
SMITH,
STEVENS,
VIDAL.

ORDRES PERMANENTS ET BILLS PRIVÉS.

Les honorables messieurs

ALMON,
ARCHIBALD,
ARMAND,
BELLEROSE,
BOLDUC,
BOTSFORD,
CARVELL,
DeBLOIS,
DEVER,
FERRIER,
FLINT,
GIRARD,
GLASIER,
GOWAN,
GRANT,
GUÉVREMONT,
HARDISTY,
HAYTHORNE,
HOWLAN,
LACOSTE,
McINNES (*C. Britannique*),
McKAY,
McMILLAN,
MACDONALD (*C. Brit.*,)
MACFARLANE,
MERNER,
MILLER,
MONTGOMERY,
O'DONOHOE,
OGILVIE,
PAQUET,
PELLETIER,
POIRIER,
POWER,
READ,
REESOR,
ROSS (*de la Durantaye*),
SCHULTZ,
SCOTT,
STEVENS,
SULLIVAN,
SUTHERLAND,
TRUDEL.

COMPTE-RENDU DES DÉBATS.

Les honorables messieurs

BOLDUC,	HOWLAN,	SCHULTZ,
BOUCHERVILLE, De,	McCALLUM,	SCOTT,
CASGRAIN,	MACFARLANE,	THIBAUDEAU,
FORTIN,	MERNER,	TRUDEL,
HAYTHORNE,	ROSS (*de la Durantaye*),	VIDAL.

Pour jeudi, 1er mars 1888.

1888. . Par l'honorable M. Macdonald, C.-B. :

4 27 février—Qu'il demandera si une réponse a été reçue à la question soumise en décembre 1886 par le gouvernement impérial et le gouvernement du Canada au gouvernement des Etats-Unis, savoir : " Les navires britanniques faisant la pêche dans les hautes mers au-delà des eaux territoriales de l'Alaska seraient-ils exposés à être saisis ? Le gouvernement de Sa Majesté exprimait en même temps la satisfaction qu'il éprouverait si quelque assurance pouvait être donnée que, en attendant le règlement de la question, aucune saisie de navires britanniques ne serait opérée dans la mer de Behring.

Par l'honorable M. Macdonald, C.-B. :

5 27 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute correspondance qui a été échangée subséquemment au mois de mai 1887 entre le gouvernement impérial et le gouvernement du Canada et le gouvernement des Etats-Unis sur les droits internationaux dans la mer de Behring, et sur la saisie de navires britanniques dans cette mer par des bâtiments armés des Etats-Unis.

Par l'honorable M. Bellerose :

6 28 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie des lettres signées Jos. H. Bellerose, adressées au ministre de la justice en date des 27 et 28 novembre 1887, en rapport avec l'incendie de la propriété de M. Louis Guimond de Saint-Vincent-de Paul ; aussi, copie des témoignages pris dans cette affaire et du raport que l'inspecteur des pénitenciers a présenté après s'être enquis des faits mentionnés dans les dites lettres.

Pour vendredi, 2 mars 1888.

Question par l'honorable M. Schultz :

7 27 février—Le gouvernement se propose-t-il d'établir dès le printemps la ferme expérimentale pour le Manitoba ?

ORDRE DU JOUR.

Pour mercredi, 29 février 1888.

1888.

1 28 février—Lecture de la pétition n° 4 de Mary Matilda White, du village de Port Dover, province d'Ontario, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec David Crystal White et pour ordonner qu'il lui transporte certains immeubles situés dans le dit village.

2 28 février—Lecture de la pétition n° 5 de Mary Matilda White, du village de Port Dover, province d'Ontario, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec David Crystal White.

N° 4.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Mardi, 28 *février* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 29 février 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *JOSIAH BURR PLUMB*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Boucherville, de,
Boyd,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
Cochrane,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Hardisty,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Lacoste,
Leonard,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C.Breton),
McInnes (C.B.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (C.B.)
Merner,
Miller,
Montgomery,
Odell,
O'Donohue,
Ogilvie,
Páquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Ross (de la Durantaye)
Ryan,
Sanford,
Schultz,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Turner,
Vidal,
Wark.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. McCallum,—De la Compagnie de colonisation des cultivateurs de York (limitée).

Par l'honorable M. Clemow,—De la Compagnie du chemin de fer Central du Grand Nord-Ouest,—de la Compagnie du chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et de l'Ouest,—et de Henry Franklin Bronson, de la cité d'Ottawa.

Par l'honorable M. Scriver,—De la Compagnie d'assurance contre les accidents de l'Amérique du Nord,—des directeurs provisoires de la Compagnie de jonction de chemin de fer du Grand Occidental et du lac Ontario,—et de la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.

Par l'honorable M. Girard,—De la Compagnie du chemin de fer de Manitoba et du Nord-Ouest du Canada.

Par l'honorable M. Power,—Du conseil municipal de la ville de Kincardine.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre un rapport de la commission royale relatif aux chemins de fer, avec appendices.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la session No.*).

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre un rapport de la Commission Royale relative au louage des pouvoirs d'eau au canal Lachine.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(*Voir documents de la session No*)

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 17 juin 1887, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de toutes les plaintes qui ont pu être portées par les autorités du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, depuis le 24 avril 1886, contre Adolphe Lefaivre, ci-devant employé au pénitencier, ainsi que tous les rapports que l'inspecteur a pu faire depuis la même date contre le dit Lefaivre, avec les décisions que l'honorable ministre de la justice a pu donner sur ces rapports et ces plaintes.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:

(*Voir documents de la session No*)

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a informé la Chambre qu'il avait reçu un message de Son Excellence le gouverneur-général sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à cette Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier comme suit :

LANSDWONE.

Le gouverneur général transmet au Sénat une copie d'une dépêche, en date du 19 juillet 1887, du Très honorable sir Henry Holland, Secrétaire d'Etat pour les Colonies, exprimant les remerciements de Sa Majesté pour l'adresse conjointe du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, offrant leurs sincères félicitations à l'occasion du cinquantième anniversaire du règne de Sa Majesté.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 28 février 1888.

Copie.
Canada—No 327.

Sir H. Holland au Gouverneur Général.

DOWNING STREET, 19 juillet 1887.

MILORD,—J'ai l'honneur d'accuser réception de la dépêche de Votre Seigneurie No 225 du 15 du mois dernier renfermant une adresse à la reine du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada offrant leurs sincères félicitations à Sa Majesté à l'occasion du cinquantième anniversaire de son règne.

Cette adresse a été remise à la reine, et Sa Majesté m'a ordonné de vous demander de présenter au Sénat et à la Chambre des Communes du Canada ses remerciements pour leur adresse et pour l'expression loyale et cordiale de félicitations et de bon vouloir qu'elle contient.

J'ai, etc.
(Signé) H. I. HOLLAND

Au gouverneur général,
Le très honorable marquis de Lansdowne, G.C.M.G.
Etc., etc., etc.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Bellerose a attiré l'attention des honorables membres du Sénat sur le livre bleu intitulé : " Rapport supplémentaire sur les Pénitenciers pour l'année expirée le 30 juin 1886," en rapport avec les troubles du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul et les différentes affirmations et accusations faites contre lui dans ce livre, et a demandé quelles mesures le gouvernement se propose de prendre au sujet de ces affirmations et accusations.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Résolu, que les honorables messieurs Allan, Almon, Baillargeon, Bellerose, Botsford, Boucherville, de, Gowan, Haythorne, Lacoste, Macpherson, sir David, Miller, Odell, Poirier, Power, Ryan, Scott, Sullivan, Trudel et Wark, composent un comité pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du parlement en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés et pour agir au nom de cette Chambre comme membres du comité mixte de la bibliothèque pour les deux Chambres.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes, par l'un des maîtres en chancellerie.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Résolu, que les honorables messieurs Casgrain, Dever, Girard, Gowan, Guévremont, Haythorne, Kaulbach, McClelan, McKindsey, McMillan, Macfarlane, Ogilvie, Pelletier, Read, Turner, Vidal et Wark, composent un comité pour surveiller les impressions de la Chambre durant la présente session et pour agir au nom de cette Chambre avec le comité de la Chambre des Communes comme comité mixte des deux Chambres du parlement.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Abbott, Allan, Archibald, Bellerose, Botsford, Boyd, Carvell, Chaffers, Clemow, Cochrane, Ferrier, Lacoste, Lewin, McCallum, McMillan, MacInnes (Burlington), Macdonald (Midland), Macpherson, sir David, Odell, Pâquet, Robitaille, Ross (Laurentides), Ryan, Sanford, Smith, Sullivan, Thibaudeau, Trudel, Turner et Wark, composent un comité des banques et du commerce pendant la présente session auquel seront renvoyés tous les bills sur ces sujets.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que les honorables messieurs Abbott, Alexander, Allan, Bellerose, Boucherville, de, Carvell, Cochrane, Dickey, Ferguson, Ferrier, Hardisty, Kaulbach, Leonard, McCallum, McClelan, McDonald (Cap-Breton), McKay, McKindsey, Macdonald (Victoria), MacInnes (Burlington), Miller, Montgomery, O'Donohoe, Ogilvie, Power, Robitaille, Ryan, Sanford, Schultz, Scott, Smith, Stevens, Sutherland, Turner et Vidal, composent un comité des chemins de fer, télégraphes et havres pendant la présente session auquel seront renvoyés tous les bills sur ces sujets.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que les honorables messieurs Abbott, Alexander, Archibald, Armand, Botsford, Chaffers, DeBlois, Dickey, Ferrier, Flint, Fortin, Girard, Grant, Howlan, Leonard, McClelan, McDonald (Cap-Breton), McInnes (C.-B.), McKay, McKindsey, McMillan, Macdonald (Midland), Macfaclane, Macpherson, sir David, Miller, Odell, O'Donohoe, Pâquet, Pelletier, Power, Read, Robitaille, Ryan, Scott, Schultz, Smith, Stevens et Vidal, composent un comité pour examiner les comptes contingents pendant la présente session.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que les honorables messieurs Almon, Archibald, Armand, Bellerose, Bolduc, Botsford, Carvell, DeBlois, Dever, Ferrier, Flint, Girard, Glasier, Gowan, Grant, Guévremont, Haythorne, Howlan, Lacoste, McInnes (C.-B.), McKay, McMillan, Macdonald (C.-B.), Macfarlane, Merner, Miller, Montgomery, O'Donohoe, Ogilvie, Pâquet, Pelletier, Poirier, Power, Read, Reesor, Ross (de la Durantaye), Schultz, Scott, Stevens, Sullivan, Sutherland et Trudel, composent un comité des ordres permanents et des bills privés, avec pouvoir de faire l'examen et de s'enquérir de toutes telles matières et choses qui seront renvoyées au dit comité, de faire rapport de temps à autre de ses observations sur icelles et d'envoyer quérir pièces et documents.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que les honorables messieurs Bolduc, Casgrain, de Boucherville, Fortin, Haythorne, Howlan, McCallum, Macfarlane, Merner, Power, Ross (de la Durantaye), Schultz, Scott, Thibaudeau, Trudel et Vidal, composent un comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat et de faire rapport de temps à autre de son opinion à cette Chambre.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 1er Mars 1888.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour jeudi, 1er mars 1888.

1888. Par l'honorable M. Macdonald, C.-B. :

1 27 février—Qu'il demandera si une réponse a été reçue à la question soumise en décembre 1886 par le gouvernement impérial et le gouvernement du Canada au gouvernement des Etats-Unis, savoir : " Les navires britanniques faisant la pêche dans les hautes mers au-delà des eaux territoriales de l'Alaska seraient-ils exposés à être saisis ? Le gouvernement de Sa Majesté exprimait en même temps la satisfaction qu'il éprouverait si quelque assurance pouvait être donnée que, en attendant le règlement de la question, aucune saisie de navires britanniques ne serait opérée dans la mer de Behring.

Par l'honorable M. Macdonald, C.-B. :

2 27 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute correspondance qui a été échangée subséquemment au mois de mai 1887 entre le gouvernement impérial et le gouvernement du Canada et le gouvernement des Etats-Unis sur les droits internationaux dans la mer de Behring, et sur la saisie de navires britanniques dans cette mer par des bâtiments armés des Etats-Unis.

Par l'honorable M. Bellerose :

3 28 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie des lettres signées Jos. H. Bellerose, adressées au ministre de la justice en date des 27 et 28 novembre 1887, en rapport avec l'incendie de la propriété de M. Louis Guimond de Saint-Vincent-de-Paul ; aussi, copie des témoignages pris dans cette affaire et du raport que l'inspecteur des pénitenciers a présenté après s'être enquis des faits mentionnés dans les dites lettres.

Par l'honorable M. Haythorne :

4 27 février—Qu'il appellera l'attention de la Chambre sur l'irrégularité avec laquelle se fait la distribution des malles dans l'Ile du Prince-Edouard depuis le commencement de la saison d'hiver et qu'il demandera si le gouvernement va prendre les moyens d'obvier efficacement à cette irrégularité.

Pour vendredi, 2 mars 1888.

Question par l'honorable M. Schultz :

5 27 février—Le gouvernement se propose-t-il d'établir dès le printemps la ferme expérimentale pour le Manitoba ?

Par l'honorable M. Ogilvie :

6 29 février—Que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle soit ajournée à mardi le 20 mars à huit heures et demi du soir.

ORDRE DU JOUR.

Pour jeudi, 1er mars 1888.

1888.

1 28 février—Lecture de la pétition n° 4 de Mary Matilda White, du village de Port Dover, province d'Ontario, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec David Crystal White et pour ordonner qu'il lui transporte certains immeubles situés dans le dit village.—Honorable M. McKindsey).

2 28 février—Lecture de la pétition n° 5 de Mary Matilda White, du village de Port-Dover, province d'Ontario, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec David Crystal White.—(Honorable M. McKindsey).

3 29 février—Lecture de la pétition de Eléonora Elizabeth Tudor or Hart, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec Frederick Levey Hart.—(Honorable M. Ogilvie).

4 29 février—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Gowan :—Qu'un comité spécial soit nommé pour rédiger de nouvelles règles et formes de procédure en matière de divorce, et pour régler la procédure sur les demandes en divorce au Sénat, et que ce comité se compose des honorables messieurs Abbott, Miller, Scott, Dickey, Pelletier, Power, McDonald, C.-B., Vidal, Haythorne et du proposant.—(Honorable M. Vidal).

5 29 février—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Bellerose :—Qu'il attirera l'attention des honorables membres du Sénat sur le livre bleu, intitulé : " Rapport supplémentaire sur les Pénitenciers pour l'année expirée le 30 juin 1886 " en rapport avec les troubles du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul et les différentes affirmations et accusations faites contre lui dans ce livre, et qu'il demandera quelles mesures le gouvernement se propose de prendre au sujet de ces affirmations et accusations.—(Honorable M. Bellerose).

N° 5.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Mercredi, 29 *février* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 1er mars 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *JOSIAH BURR PLUMB*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Boucherville, de,
Boyd,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
Cochrane,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Hardisty,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C. Breton),
McInnes (C.B.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (C.B.)
Merner,
Miller,
Montgomery,
Odell,
O'Donohue,
Ogilvie,
Páquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Robitaille,
Ross (de la Durantaye)
Ryan,
Sanford,
Schultz,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Turner,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Clemow,—De Hiram Robinson et autres, et de la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo.

Par l'honorable M. McCallum,—De Charles Cameron et autres.

Par l'honorable M. Hardisty,—Du révérend Alexander Campbell et autres.

Par l'honorable M. Macdonald (Midland),—D'Andrew Maxwell Irving, de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Abbott,—Du conseil municipal de la cité de London.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend P. E. Saindon et autres ; demandant la construction d'un quai à Mont Louis.

De LeBoutillier frères et autres, des comtés de Bonaventure et de Gaspé ; demandant qu'il soit adopté des mesures pour empêcher les industries en connexion avec les pêcheries de s'en aller en ruine.

De la compagnie d'amélioration du haut de l'Ottawa ; demandant qu'il soit passé un acte lui permettant d'étendre ses opérations aux sources des rapides des Quinzes et à d'autres fins.

De John Doull et autres ; demandant qu'il soit passé un acte les incorporant sous le nom de compagnie d'assurance de l'Est.

De Robert G. Hervey et autres ; demandant à être incorporés sous le nom de Compagnie du chemin de fer d'Annapolis et de l'Atlantique.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son premier rapport, demandant que son quorum soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. McKinsey, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ n° 8,
JEUDI, 1er mars 1888.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De David Jackson et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Chemin de fer Central d'Ontario " ;

De la Banque Nationale, demandant un acte qui réduise son capital-social.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 1er mars 1888.

Dans l'affaire de Andrew Maxwell Irving, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la quatre-vingt-troisième règle de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie des lettres signées Jos. H. Bellerose, adressées au ministre de la justice en date des 27 et 28 novembre 1887, en rapport avec l'incendie de la propriété de M. Louis Guimond de Saint-Vincent-de-Paul ; aussi, copie des témoignages pris dans cette affaire et du rapport que l'inspecteur des pénitenciers a présenté après s'être enquis des faits mentionnés dans les dites lettres.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
MERCREDI, 29 février 1888.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat informant leurs Honneurs que la Chambre a nommé Sir Ad. Caron et MM. Amyot, Chouinard, Cockburn, Colby, Davies, Davin, Desjardins, Edgar, Kirkpatrick, O'Brien, Scriver, Thérien, Weldon (Albert), Weldon (St-Jean), et Wright, pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme membres d'un comité mixte de la bibliothèque.

Ordonné,—Que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté.

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
MERCREDI, 29 février 1888.

Résolu,—Qu'un message soit adressé au Sénat priant leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre pour former un comité mixte des impressions du parlement et que les membres du comité des impressions, savoir: MM. Bowell, Foster, Amyot, Bergin, Bourassa, Charlton, Davin, Desjardins, Grandbois, Innes, McMullen, Putnam, Somerville, Taylor, Tisdale, Trow et Vanasse agissent de la part de cette Chambre comme membres du dit comité mixte.

Ordonné,—Que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

L'ordre du jour ayant été lu pour la lecture de la pétition de Mary Matilda White, du village de Port Dover, province d'Ontario, demandant qu'il soit passé un Acte pour dissoudre son mariage avec David Crystal White,

L'honorable M. McKindsey a présenté certains papiers : l'avis d'un bill de divorce et le rapport de la signification de l'avis.

L'avis et le rapport de la signification de l'avis ont été alors lu par le greffier comme suit :

Dans la demande de Mary Matilda White au parlement du Canada en obtention d'un bill de divorce d'avec son mari David Crystal White.

Ontario,
Comté de Norfolk
Savoir :

Je, Nelson L. Langs, du village de Port Dover, dans le comté de Norfolk, province d'Ontario, constable, déclare solennellement :

1. Que je connais David Crystal White, mari de la dite Mary Matilda White, du village de Port Dover, nommé dans l'avis de la demande en divorce ci-annexé, coté " A."

2. Que le vingt-deuxième jour d'août dernier (1887), à la demande de la dite Mary Matilda White, j'ai personnellement signifié au dit David Crystal White une copie conforme de dit avis coté A, en la lui remettant à lui-même à la résidence de sa sœur dans le township de Woodhouse, dans le dit comté de Norfolk.

3. Que la dite copie de l'avis ainsi signifié était une copie conforme de l'avis ci-annexé coté A, et aussi de l'avis de la demande en divorce en cette affaire, tel qu'il a paru et a été publié dans le numéro de la *Gazette du Canada*, du vingt-sept août dernier (1887)

Et je fais cette déclaration solennelle croyant en conscience qu'elle est vraie, en vertu de l'acte concernant les serments extra-judiciaires.

NELSON S. LANGS.

Déclaration reçue par moi au village de Port Dover, comté de Norfolk, province d'Ontario ce 9e jour de janvier A. D., 1888.

JOHN MCLEAN,
Juge de paix pour le comté de Norfolk.

La pièce ci-dessus coté A est celle mentionnée en la déclaration précédente de Nelson L. Langs, reçue par moi ce neuvième jour de janvier 1888.

JOHN MCLEAN,
Juge de paix pour le comté de Norfolk.

" A. "

A CEUX QU'IL APPARTIENT.

Sachez qu'à la prochaine session du parlement du Canada, je, Mary Matilda White, du village de Port Dover, province d'Ontario, demanderai un bill de divorce d'avec mon mari David Crystal White, du même lieu, instituteur, pour cause d'incapacité de consommer le mariage.

MARY MATILDA WHITE.

PORT DOVER, 15 août 1887.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

L'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Gowan, a proposé :

Que la pétition de Mary Matilda White, du village de Port Dover, province d'Ontario, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec David Crystal White, soit maintenant lue et reçue.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

La pétition de Mary Matilda White a été alors lue et reçue.

L'ordre du jour ayant été lu pour la lecture de la pétition d'Eleonora Elizabeth Tudor ou Hart, de la cité de Montréal, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Frederick Levey Hart,

L'honorable M. Ogilvie a présenté à la Chambre certains papiers : l'avis du bill de divorce et le rapport de la signification de l'avis.

L'avis et le rapport de la signification de l'avis ont été alors lus par le greffier comme suit :

Province de Québec,
District de Montréal,
Savoir :

Dans l'affaire de Eleonora Elizabeth Tudor, pétitionnaire en divorce contre son mari Frederick Levey Hart.

Je, Samuel Christopher Marson, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, huissier de la Cour Supérieure pour le Bas-Canada, déclare solennellement :

Que le quatorzième jour de janvier mil huit cent quatre vingt sept, sur les trois heures de l'après-midi, j'ai en personne signifié à Frederick Levey Hart, de la cité et du district de Montréal, bourgeois, dénommé dans l'avis ci annexé de demande en divorce et mari d'Eleonora Elizabeth Tudor, qui demande le divorce, une copie écrite conforme de l'avis ci annexé de demande en divorce, en la remettant en main propre au dit Frédérick Levey Hart, au lieu d'affaires de MM. Théodore Hart et fils, No , rue Saint Nicolas, Montréal.

Avant de remettre au dit Frederick Levey Hart la dite copie de l'avis, je lui ai dit que c'était l'avis d'une demande que sa femme avait l'intention de faire au Parlement du Canada à l'effet d'obtenir un bill de divorce d'avec lui, et que je lui signifiais la dite copie de l'avis à la requête de sa femme.

Je lui ai dit aussi que le dit avis, ce que j'affirme présentement être le cas, avait été inséré dans les journaux paraissant en la cité de Montréal, sous les titres de *Montreal Gazette*, l'*Etendard* ainsi que dans la *Gazette du Canada* publiée à Ottawa, comté de Carleton.

Sur quoi le dit Frederick Levey Hart m'a répondu qu'il n'avait aucune réponse à faire à cet avis.

Je connais le dit Frederick Levey Hart depuis environ trois ans.

Et je fais cette solennelle déclaration, qu'en conscience je crois vraie en vertu de l'acte passé, l'an trente-septième du règne de Sa Majesté sous le titre : " Acte pour la suppression des serments volontaires et extra-judiciaires. "

SAML. C. MARSON.

Déclaration que j'ai reçue en la dite cité de Montréal, province de Québec, ce quatorzième jour de février mil huit cent quatre-vingt-sept.

JOHN ELDEN ISAACSON,
Juge de paix.

AVIS.

Avis est par le présent donné que Eleonora Elizabeth Tudor, de la cité de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session, pour obtenir un bill de divorce contre son mari Frederick Levey Hart, de la dite cité de Montréal, bourgeois, pour cause de sévices et d'adultère.

Montréal, ce 4e jour de janvier 1887.

MORRIS ET HOLT,
Procureurs de la pétitionnaire.

AVIS.

Avis est par le présent donné que Eleonora Elizabeth Tudor, de la cité de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session,

pour obtenir un bill de divorce contre son mari Frederick Levey Hart, de la dite cité de Montréal, bourgeois, pour cause de sévices et d'adultère.

Montréal, ce 4e jour de janvier 1887.

MORRIS ET HOLT,
Procureurs de la pétitionnaire.

NOUVELLE DÉCLARATION DE SIGNIFICATION DANS L'AFFAIRE D'ELEONORA ELIZABETH TUDOR PÉTITIONNAIRE EN DIVORCE CONTRE SON MARI FREDERICK LEVY HART.

Je, Samuel Christopher Marson, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, huissier de la Cour Supérieure, déclare solennellement :

Que le douzième jour de janvier mil huit cent quatre-vingt huit, sur les deux heures de l'après-midi, j'ai en personne signifié à Frederick Levey Hart, le même qui est mentionné et désigné dans la déclaration solennelle par moi faite à Montréal le quatorze février mil huit cent quatre-vingt sept, et que je sais être la personne dénommée en l'avis annexé à ma dite déclaration solennelle ainsi qu'en l'avis ci-joint, et le mari de la dite Eleonora Elizabeth Tudor, une copie écrite conforme de l'avis ci-annexé de demande en divorce, en remettant en main propre et laissant la dite copie au dit Frederick Levey Hart, à sa pension, en la dite cité de Mont réal.

Avant de lui faire la signification de cette copie de l'avis, je lui ai dit que c'était l'avis d'une demande que sa femme avait l'intention de présenter au Parlement du Canada à l'effet d'obtenir un bill de divorce d'avec lui, et que je lui signifiais le dit avis à la requête de sa femme.

Je lui ai dit aussi que le dit avis, ce que j'affirme présentement être le cas, avait été inséré dans les journaux paraissant en la cité de Montréal sous les titres de *Montreal Gazette* et *L'Etendard* ainsi que dans la *Gazette du Canada* publiée à Ottawa, comté de Carleton.

Sur quoi le dit Frederick Levey Hart a répondu : " C'est bien," ajoutant que déjà quelqu'un lui avait parlé de ces insertions.

Et je fais cette déclaration solennelle qu'en conscience je crois vraie, en vertu de l'acte passé l'an trente septième du règne de Sa Majesté sous le titre : " Acte pour la suppression des serments volontaires et extra-judiciaires."

SAM. C. MARSON.

Déclaration reçue par moi à Montréal ce 12e jour de janvier 1888.

JOHN ELDER ISAACSON,
Juge de paix.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que la pétition d'Eleonora Elizabeth Tudor ou Hart, de la cité de Montréal, demandant qu'il soit passé un Acte pour dissoudre son mariage avec Frederick Levy Hart soit maintenant lue et reçue.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur la dite motion et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

La pétition d'Eleonora Elizabeth Tudor ou Hart a été lue et reçue.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Gowan,—Qu'un comité spécial soit nommé pour rédiger de nouvelles règles et formes de procédure en matière de divorce, et pour régler la procédure sur les demandes en divorce au Sénat, et que ce comité se compose des honorables messieurs Abbott, Odell, Kaulbach, Scott, Dickey, Ogilvie, Pelletier, Power, McDonald, C.-B., Vidal, Haythorne et du proposant, et que le dit comité reçoive permission d'employer un sténographe.

Après débat.

La question de concours a été mise sur la dite motion et elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Bellerose d'attirer l'attention des honorables membres du Sénat sur le livre intitulé : "Rapport supplémentaire sur les Pénitenciers pour l'année expirée le 30 juin 1886," en rapport avec les troubles du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul et les différentes affirmations et accusations faites contre lui dans ce livre, et de demander quelles mesures le gouvernement se propose de prendre au sujet de ces affirmations et accusations.

Après débat.

Six heures ayant sonné, Son Honneur a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demi.

7.30 p.m.

La Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Bellerose : — Qu'il attirera l'attention des honorables membres du Sénat sur le livre bleu, intitulé : " Rapport supplémentaire sur les Pénitenciers pour l'année expirée le 30 juin 1886 " en rapport avec les troubles du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul et les différentes affirmations et accusations faites contre lui dans ce livre, et qu'il demandera quelles mesures le gouvernement se propose de prendre au sujet de ces affirmations et accusations.

Après débat.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Howland, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 2 mars 1888.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour vendredi, 2 mars 1888.

1888.

Question par l'honorable M. Schultz :

1 | 27 février—Le gouvernement se propose-t-il d'établir dès le printemps la ferme expérimentale pour le Manitoba ?

Par l'honorable M. Ogilvie :

2 | 29 février—Que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle soit ajournée à mardi le 20 mars à huit heures et demi du soir.

Par l'honorable M. Odell :

3 | 1er mars—Qu'il appellera l'attention de la Chambre et de l'honorable leader du gouvernement sur la conduite de certaines personnes attachées à la direction des trains du chemin de fer Intercolonial, par ordre desquelles les voyageurs partis d'Halifax le lundi 27 du courant ont été expulsés d'une manière arbitraire, sommaire et inutile, à la Rivière-du-Loup, le 28 du courant, du char Pullman ou char dortoir qu'ils occupaient, sans qu'on eût pris aucune mesure convenable pour l'accommodation de ces voyageurs jusqu'à Montréal—aucun accident n'étant arrivé au train, ni à la voiture dans laquelle les dits voyageurs avaient pris des sièges, et aucune obstruction ne se trouvant sur la voie.

Pour mardi, 6 mars 1888.

1888. Par l'honorable M. O'Donohoe :

4 | 1er mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant : 1° la somme qu'a coûtée au Canada l'entretien du bureau du gouverneur général depuis la confédération jusqu'à la fin du terme de Son Excellence le marquis de Lansdowne, en traitements, frais de résidence, frais de voyage et toutes autres dépenses accessoires ; 2° la dite somme devant être divisée et répartie de manière à indiquer le montant en traitements frais de résidence, frais de voyage et autres dépenses accessoires payé annuellement pour chacun des gouverneurs généraux qui se sont succédé pendant la période indiquée.

Pour jeudi, 8 mars 1888.

Par l'honorable M. Macdonald, C.-B. :

5 | 27 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute correspondance qui a été échangée subséquemment au mois de mai 1887 entre le gouvernement impérial et le gouvernement du Canada et le gouvernement des Etats-Unis sur les droits internationaux dans la mer de Behring, et sur la saisie de navires britanniques dans cette mer par des bâtiments armés des Etats-Unis.

ORDRE DU JOUR.

Pour vendredi, 2 mars 1888.

N 6.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Jeudi, 1er Mars 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:
IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.
1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 2 mars 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *JOSIAH BURR PLUMB*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	*Cochrane,*	*Lacoste,*	*Pelletier,*
Alexander,	*DeBlois,*	*Leonard,*	*Poirier,*
Allan,	*Dever,*	*McCallum,*	*Power,*
Almon,	*Dickey,*	*McClelan,*	*Read,*
Archibald,	*Ferguson,*	*McDonald (C. Breton),*	*Robitaille,*
Armand,	*Ferrier,*	*McInnes (C.B.),*	*Ross (de la Durantaye)*
Baillargeon,	*Flint,*	*McKay,*	*Schultz,*
Bellerose,	*Girard,*	*McMillan,*	*Scott,*
Bolduc,	*Glasier,*	*Macdonald (C.B.)*	*Smith,*
Botsford,	*Gowan,*	*Merner,*	*Stevens,*
Boucherville, de,	*Grant,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Boyd,	*Guévremont,*	*Montgomery,*	*Trudel,*
Caroll,	*Hardisty,*	*Odell,*	*Turner,*
Casgrain,	*Haythorne,*	*O'Donohue,*	*Vidal,*
Chaffers,	*Howlan,*	*Ogilvie,*	*Wark.*
Clemow,	*Kaulbach,*	*Páquet,*	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Read,—De J. P. Whitney et autres, d'Ottawa.

Par l'honorable M. Flint,—De l'honorable Bella Flint et autres,—de James McCready et autres, du village de Plainfield,—de Robert Gordon et autres, du village de Truro,—de William Jeffs et autres, du village de Queensborough.

Par l'honorable M. Allan,—Du bureau de commerce de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Casgrain,—De William K. Muir et autres,—d'Andrew Onderdonk et autres.

Par l'honorable M. Turner,—De la compagnie du chemin de fer de la Baie James.

Par l'honorable M. Power,—D'Alexander Ramsay et autres, de la cité de Montréal.

Par l'honorable M. Gowan,—De la corporation de la ville de Collingwood, province d'Ontario.

Par l'honorable M. McCallum,—De la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada et de la compagnie de chemin de fer d'Erié et de Niagara,—de la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, et de la compagnie du chemin de fer, de pont et de tunnel de la rivière St. Clair.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la Compagnie de Colonisation des Fermiers d'York (à responsabilité limitée) ; demandant qu'il soit passé un acte pour réduire son capital social et pour l'autoriser à recevoir les actions de ce capital réduit en paiement de terres.

De la Compagnie du chemin de fer Central du Grand Nord-Ouest ; demandant la passation d'un acte pour confirmer sa charte.

De la Compagnie du chemin de fer de Port Arthur, de Duluth et de l'Ouest, compagnie incorporée par la législature de la province d'Ontario ; demandant qu'il soit passé un acte pour déclarer son chemin de fer d'utilité générale, et que le parlement du Canada la constitue en corporation avec tous les pouvoirs qui lui ont été accordés par la législature d'Ontario.

De Henry Franklin Bronson et autres, de la cité d'Ottawa et autres lieux ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie des bois de sciage Bronson et Weston."

De la Compagnie d'assurance de l'Amérique du Nord contre les accidents ; demandant qu'il soit passé un acte pour réduire son capital-social.

Des directeurs provisoires du chemin de fer de Jonction du Grand Occidental à la rive du lac Ontario ; demandant un acte pour prolonger le délai dans lequel ils doivent commencer et achever leurs travaux, et pour d'autres objets.

De la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada ; demandant qu'il soit passé un acte pour constituer sur une nouvelle base son capital-actions et pour d'autres objets s'y rapportant, et pour l'autoriser à construire un embranchement de Glencoe à Sarnia.

Du conseil municipal de la ville de Kincardine ; demandant qu'il soit passé un acte pour l'autoriser à percevoir et imposer des taux et péages dans le havre de la dite corporation.

De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest; demandant qu'il soit passé un acte pour amender ses actes d'incorporation.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, a présenté son premier rapport, recommandant que son quorum soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Miller, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. de Boucherville, du comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat et de faire rapport de temps à autre, a présenté son premier rapport, recommandant que son quorum soit réduit à cinq membres.

Sur motion de l'honorable M. de Boucherville, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, a présenté son premier rapport, recommandant que son quorum soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Gowan, du comité spécial chargé de rédiger de nouvelles règles et formes de procéder en matière de divorce et pour régler la procédure sur les demandes en divorce au Sénat, a présenté son premier rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et il est comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 2,
VENDREDI 2 mars 1888.

Le comité spécial nommé pour rédiger de nouvelles règles et formes de procéder en matière de divorce et pour régler la procédure sur les demandes en divorce au Sénat, a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit:
Votre comité recommande que son quorum soit réduit à cinq membres.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Odell, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Read, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son premier rapport, recommandant la réduction de son quorum à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Read, du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport durant la présente session, a présenté son premier rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 2,
Vendredi, 2 mars 1888.

Le comité spécial nommé pour examiner les comptes du Sénat et en faire rapport pendant la présente session a l'honneur de présenter son premier rapport :

Votre comité recommande :—

1. Que son quorum soit réduit à neuf membres.

2. Que John Grey soit nommé page au salaire ordinaire d'une piastre et cinquante centins par jour ($1.50), et qu'il soit employé au bureau du greffier en attendant qu'une vacance se produise parmi les pages de service dans la salle du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Odell, Pâquet, Almon, Macdonald (Victoria), McKindsey, Robitaille et le proposant, composent un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans la direction du restaurant du Sénat.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Bellerose, a proposé :

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée à mardi, le 13 mars à huit heures et demie du soir.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Odell a attiré l'attention de la Chambre et de l'honorable leader du gouvernement sur la conduite de certaines personnes attachées à la direction des trains du chemin de fer Intercolonial, par ordre desquelles les voyageurs partis d'Halifax le lundi 27 du courant ont été expulsés d'une manière arbitraire, sommaire et inutile, à la Rivière-du-Loup, le 28 du courant, du char Pullman ou char dortoir qu'ils occupaient, sans qu'on eût pris aucune mesure convenable pour l'accommodation de ces voyageurs jusqu'à Montréal—aucun accident n'étant arrivé au train, ni à la voiture dans laquelle les dits voyageurs avaient pris des sièges, et aucune obstruction ne se trouvant sur la voie.

Débat.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été
Ordonné, que le délai fixé pour la présentation de pétitions en obtention de bills privés qui expire le cinq courant soit prolongé à samedi le vingt-quatre courant.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été
Ordonné, que le délai fixé pour la présentation de bills privés, qui expire jeudi le huit courant, soit prolongé à mercredi le vingt-huit courant.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a propose

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue drns l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré la Chambre continuée à mardi, le treizième jour de mars courant, à huit heures et demie du soir.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 13 mars 1888.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour mardi, 13 mars 1888.

1888. Par l'honorable M. O'Donohoe :

1 | 1er mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant : 1° la somme qu'a coûtée au Canada l'entretien du bureau du gouverneur général depuis la confédération jusqu'à la fin du terme de Son Excellence le marquis de Lansdowne, en traitements, frais de résidence, frais de voyage et toutes autres dépenses accessoires ; 2° la dite somme devant être divisée et répartie de manière à indiquer le montant en traitements, frais de résidence, frais de voyage et autres dépenses accessoires payé annuellement pour chacun des gouverneurs généraux qui se sont succédé pendant la période indiquée.

Par l'honorable M. Macdonald, C.-B. :

2 | 27 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute correspondance qui a été échangée subséquemment au mois de mai 1887 entre le gouvernement impérial et le gouvernement du Canada et le gouvernement des Etats-Unis sur les droits internationaux dans la mer de Behring, et sur la saisie de navires britanniques dans cette mer par des bâtiments armés des Etats-Unis.

ORDRE DU JOUR.

Pour mardi, 13 mars 1888.

1 | 2 mars—Lecture de la pétition d'Andrew Maxwell Irving, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec Marie Louise Skelton.—(Honorable M. Macdonald, Midland).

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Vendredi, 2 *Mars* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

58

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 13 mars 1888.

A huit heures et demie du soir, les membres présents dans la salle du Sénat étaient:—

Les honorables messieurs

Alexander,	*Cochrane,*	*Howlan,*	*Odell,*
Almon,	*DeBlois,*	*Lewin,*	*Ogilvie,*
Archibald,	*Dever,*	*McClelan,*	*Poirier,*
Armand,	*Dickey,*	*McDonald (C. Breton),*	*Power,*
Baillargeon,	*Ferrier,*	*McKay,*	*Read,*
Bolduc,	*Girard,*	*McMillan,*	*Ross (Laurentides),*
Botsford,	*Glasier,*	*Macdonald (C.B.),*	*Schultz,*
Boucherville, de,	*Gowan,*	*Macfarlane,*	*Stevens,*
Caroll,	*Grant,*	*MacInnes (Burlingt'n),*	*Sutherland,*
Chaffers,	*Haythorne,*	*Montgomery,*	*Wark.*
Clemow,			

PRIÈRES :

Le greffier a informé la Chambre que l'honorable Josiah Burr Plumb, Président du Sénat, est décédé.

Alors l'honorable M. Ryan, du consentement unanime de la Chambre, a pris place au fauteuil.

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Power, a proposé ;

Que du consentement des membres présents et par respect pour la mémoire du défunt Président, l'honorable Josiah Burr Plumb, cette Chambre s'ajourne à lundi l dix-neuvième jour du courant à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été unanime ment résolue dans l'affirmative, et

L'honorable M. Ryan a déclaré la Chambre ajournée à lundi le dix-neuvième jour du courant à trois heures de l'après-midi.

N° 8.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Mardi, 13 *Mars* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 19 mars 1888.

Les membres présents étaient:—

Les honorables messieurs

Abbott,	*DeBlois,*	*McClelan,*	*Poirier,*
Alexander,	*Dever,*	*McDonald (C.Breton),*	*Power,*
Allan,	*Dickey,*	*McInnes (B.C.),*	*Read,*
Almon,	*Ferguson,*	*McKay,*	*Reesor,*
Archibald,	*Ferrier,*	*McKindsey,*	*Robitaille,*
Armand,	*Flint,*	*McMillan,*	*Ross (de la Durantaye)*
Baillargeon,	*Girard,*	*Macdonald (Midland),*	*Ryan,*
Bellerose,	*Glasier,*	*Macdonald (C.B.),*	*Schultz,*
Bolduc,	*Grant,*	*Macfarlane,*	*Scott,*
Botsford,	*Guévremont,*	*Miller,*	*Smith,*
Boucherville, de,	*Hardisty,*	*Montgomery,*	*Sutherland,*
Boyd,	*Haythorne,*	*Odell,*	*Trudel,*
Casgrain,	*Howlan,*	*O'Donohoe,*	*Turner,*
Chaffers,	*Kaulbach,*	*Ogilvie,*	*Vidal,*
Clemow,	*Lewin,*	*Pâquet,*	*Wark.*
Cockrane,	*McCallum,*	*Pelletier,*	

PRIÈRES.

E. J. Langevin, greffier du Sénat, a informé la Chambre qu'une commission sous le grand sceau a été émise nommant l'honorable George William Allan Président du Sénat.

La dite commission a été alors lue par le greffier comme suit :

CANADA.

Lansdowne.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A l'honorable George William Allan, un sénateur du Canada,

SALUT :—

J. S. D. THOMPSON, Procureur-général, Canada. } SACHEZ que, reposant pleine confiance en votre loyauté, intégrité et habileté, Nous vous avons constitué et nommé et par ces présentes Nous vous constituons et nommons Président du Sénat de Notre Puissance du Canada, aux lieu et place de l'honorable Josiah Burr Plumb, décédé. Vous aurez et exercerez la dite charge de Président du Sénat, durant Notre bon plaisir, avec ensemble tous et chacun les droits, profits, privilèges et avantages y appartenant et en dépendant, en la manière la plus ample et entière.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin, le Très-Honorable Sir HENRY CHARLES KEITH PETTY-FITZMAURICE, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Cain et Calnstone dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne ; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw, Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges ; gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, ce dix-septième jour de mars, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-huit, et de Notre Règne, le cinquante-unième.

Par ordre,

J. A. CHAPLEAU,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable Président a alors pris place au fauteuil, au pied du trône, accompagné des honorables messieurs Abbott et Smith, précédé du Gentilhomme Huissier de la Verge Noire.

La masse (qui auparavant était sous la table) a été alors mise sur la table, et il a été

Ordonné, qu'elle soit portée devant Son Honneur.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria),—De la Compagnie du chemin de fer de Shuswap et O'Kanagan.

Par l'honorable M. Read,—De la Compagnie du chemin de fer Central d'Ontario, et de la Compagnie du chemin de fer de Kincardine et de Teeswater.

Par l'honorable M. Macdonald (Midland),—De James McAlister, de l'Assemblée trimestrielle de l'église méthodiste de Palmerston.

Par l'honorable M. Flint,—De William Jeffs et autres, du village de Queensborough,—de Patrick Murphy et autres, du village de Stoco,—de Robert Gordon et autres, du village de Truro,—de W. E. Gillespie et autres, du village de Roslin,—de James W. Macly et autres, du village de Plainfield,—de Samuel Fisher et autres, du village de Chapman, et de l'honorable Billa Flint et autres, de la Puissance du Canada.

Par l'honorable M. Casgrain,—De J. H. Beattie, maire, et autres, de la ville de Windsor.

Par l'honorable M. Turner,—De Hugh McLennan et autres,—de Charles Black et autres, de Hamilton, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Poirier,—De J. L. Harris et autres, de la Compagnie d'amélioration du havre de Moncton.

Par l'honorable M. Power,—De Patrick Monaghan, grand patriarche, et de R. Alden Temple, grand secrétaire de la grande division des fils de la tempérance de la Nouvelle-Ecosse,—de la grande division des fils de la tempérance de la province de Québec,—de la grande division des fils de la tempérance de la province du Nouveau-Brunswick,—de Peter McGregor, président, et de F. W. Cluse, secrétaire de la branche de la Nouvelle-Ecosse de l'Alliance de la Puissance, et de la Compagnie de téléphone de la Nouvelle-Ecosse (limitée).

Par l'honorable M. McCallum,—Du maire et autres, de la ville de Strathroy,—de la Compagnie du chemin de fer de Norfolk-Sud et de la Compagnie de chemin de fer de la Baie Georgienne et du lac Erié.

Par l'honorable M. Cochrane,—De la Compagnie du chemin de fer de la branche d'Hereford.

Par l'honorable M. Clemow,—De Philip McRae et autres,—de sir Alexander T. Galt et autres, et de William Henry Middleton, de la cité d'Ottawa, comté de Carleton, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Trudel,—De James Wattie et autres.

Par l'honorable M. Schultz,—De A. J. McKay et autres.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De Hiram Robinson et autres ; demandant à être constitués en compagnie pour construire et exploiter un chemin de fer d'Arnprior au village de Quyon, et de là au village du Désert, avec pouvoir de construire un pont ou d'établir un passage d'eau sur la rivière Ottawa.

De la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt et Nanaïmo ; demandant un acte qui l'autorise à établir un service de traverse à vapeur pour le détroit de Fuca.

De Charles Cameron et autres, de la ville de Collingwood ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Chemin de fer de Collingwood et de la Baie de Quinté."

Du révérend Alexander Campbell et autres ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de l' " Académie Nisbet de Prince-Albert."

De la Corporation de la cité de London ; demandant la passation d'un acte qui " confirme certaines conventions passées par la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer et la Compagnie du chemin de fer du Sud pour l'exploitation de certaines parties des chemins de fer de London et Port-Stanley et de London et du Sud-Est.

De J. P. Whitney et autres ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie de chemin de fer et de Pont d'Ottawa, Morrisburgh et New-York."

De l'honorable Billa Flint et autres ; demandant un acte pour les autoriser à construire et exploiter un chemin de fer qui, partant de la cité de Belleville, ira se relier au chemin de fer canadien du Pacifique et aboutir à quelque point dans la province de Québec.

De James McCready et autres, de Plainfield ; de Robert Gordon et autres, de Tweed, et de William Jeffs et autres, de Queensborough ; demandant que le bill pour autoriser une compagnie à construire et exploiter un chemin de fer qui, partant de la cité de Belleville, ira se relier au chemin de fer du Pacifique et aboutir à quelque point dans la province de Québec, ne soit pas adopté.

De la chambre de commerce de la cité de Toronto ; demandant un acte qui amende ses actes constitutifs par l'abrogation de certaines dispositions des dits actes et l'adoption d'autres dispositions au lieu et place des premières et pour d'autres objets.

De Wm. K. Muir et autres ; demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de " Compagnis du Pont de la rivière Détroit."

D'Andrew Onderdonk et autres ; demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de " Compagnie du Tunnel du Canada et du Michigan."

De la Compagnie du chemin de fer du Nipissingue et de la Baie James ; demandant qu'il soit passé un acte qui prolonge les délais dans lesquels elle doit commencer et achever ses travaux projetés.

D'Alexander Ramsay et autres, de la cité de Montréal ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie d'assurance Dominion sur le verre à glaces."

De la corporation de la ville de Collingwood ; demandant que l'option accordée aux cités sous le " Scott Act " soit étendue aux villes de quatre mille habitants et plus.

De la Compagnie du chemin de fer du Sud et de la Compagnie du chemin de fer Erié et Niagara ; demandant qu'il soit passé un acte pour prolonger les délais dans lesquels elles doivent commencer et achever certaines parties de leurs travaux.

De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada et de la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Clair ; demandant qu'il soit passé un acte pour prolonger les délais dans lesquels la dite compagnie de pont et tunnel doit commencer et achever ses travaux.

L'honorable M. Haythorne, du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
VENDREDI, 16 mars 1888.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son troisième rapport :—

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la Compagnie d'assurance maritime des Marchands du Canada, demandant un acte qui autorise la mise en liquidation de la dite compagnie ;

De la Compagnie d'améliorations du haut de l'Ottawa, demandant qu'il soit passé un acte pour lui permettre d'étendre ses opérations jusqu'à la tête du rapide des Quinze et pour d'autres objets ;

De John Doull et autres, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de " Compagnie d'assurance de l'Est " ;

De la Compagnie de colonisation des Fermiers d'York (à responsabilité limitée), demandant qu'il soit passé un acte pour réduire son capital social et pour l'autoriser à recevoir les actions de ce capital réduit en paiement de terres ;

De la Compagnie du chemin de fer Central du Nord-Ouest, demandant la passation d'un acte pour confirmer sa charte ;

De Henry Franklin Bronson et autres, de la cité d'Ottawa et autres lieux, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie de bois de sciage de Bronson et Weston " ;

Des directeurs provisoires du chemin de fer de jonction du Grand Occidental à la rive du lac Ontario, demandant un acte pour prolonger le délai dans lequel ils doivent commencer et achever leurs travaux, et pour d'autres objets.

Le tout respectueusement soumis.

R. P. HAYTHORNE,
Faisant fonction de président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Haythorne, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMCRE DE COMITÉ N° 8,
Vendredi, 16 mars 1888.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quatrième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de Mary Mathilda White, du village de Port Dover, province d'Ontario, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec David Crystal White, et a constaté que la soixante douzième règle a été observée relativement à cette pétition.

Votre comité a aussi examiné la pétition d'Eleonora Elizabeth Tudor ou Hart, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec Frederick Levey Hart et a constaté que la soixante douzième règle de cette Chambre n'a pas été observée relativement à cette pétition.

Le tout respectueusement soumis.

R. P. HAYTHORNE,
Faisant fonction de président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que le quatrième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés soit renvoyé au dit comité pour être considéré de nouveau, en ce qui regarde la pétition d'Eleonora Elizabeth Tudor ou Hart.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Abbott,	Ferguson,	McCallum,	Ogilvie,
Alexander,	Ferrier,	McKindsey,	Read,
Allan (Président),	Flint,	McMillan,	Reesor,
Almon,	Glasier,	Macdonald (Midlnd),	Schultz,
Botsford,	Grant,	Macdonald (B.C.),	Smith,
Boyd,	Hardisty,	Montgomery,	Suthurland,
Casgrain,	Howlan,	Odell,	Vidal,
Clemow,	Kaulbach,	O'Donohoe,	Wark.—34.
Cochrane,	Lewin,		

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Armand,	DeBlois,	McClelan,	Pâquet,
Baillargeon,	Dever,	McDonald (C.B.),	Pelletier,
Bellerose,	Dickey,	McInnes (B.C.),	Poirier,
Bolduc,	Girard,	McKay,	Power,
Boucherville, de,	Guévremont,	Macfarlane,	Trudel.—23.
Chaffers,	Haythorne,	Miller,	

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été Ordonné, en conséquence.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des affaires de la compagnie de prêt et de placement Britannique Canadienne, en date du 31 décembre 1887.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(*Voir documents de la session No*)

L'honorable Président a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 19 mars 1888.

Dans l'affaire de William Henry Middleton, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire la somme de deux cents piastres en conformité avec la règle 83e de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre un état des statuts du Canada, vendus ou distribués officiellement pendant les deux dernières années, en vertu de la 14e section du chapitre 2 des Statuts Revisés du Canada, "Acte concernant la publication des Statuts."

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(*Voir documents de la session No*)

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a informé la Chambre qu'il avait reçu un message de Son Excellence le gouverneur général sous son seing manuel que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à cette Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier comme suit :

LANSDOWNE.

Le Gouverneur Général transmet au Sénat une copie du traité des pêcheries entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, relativement aux pêcheries du Canada et de Terreneuve, signé à Washington le 15ième jour de février, 1888 ; et les protocoles des diverses conférences, en même temps que le protocole des plénipotentiaires anglais offrant de conclure un arrangement temporaire pour une période n'excédant pas deux années dans le but d'en arriver à un *modus vivendi* en attendant la ratification du traité et le protocole des plénipotentiaires américains, exprimant leur satisfaction au sujet du *modus vivendi* communiqué par les plénipotentiaires anglais.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 5 mars, 1888.

L'honorable M. McCallum a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie de colonisation des cultivateurs de York."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la lecture de la pétition d'Andrew Maxwell Irving, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant un acte pour dissoudre son mariage avec Marie Louise Skelton,

L'honorable M. Macdonald (Midland) a présenté certains papiers : l'avis du bill de divorce et la déclaration de la signification de l'avis.

L'avis et la déclaration de la signification de l'avis ont été lus par le greffier comme suit :

Canada,
Comté de Welland,
savoir :

Dans l'affaire de Andrew Maxwell Irving, pétitionnaire en divorse contre sa femme Marie Louise Irving.

Je, Henry Loneland, de la cité de Buffalo, comté d'Erié, Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, étudiant en droit, déclare solennellement que j'ai plus de vingt et un ans ; que le quatorzième jour d'octobre mil huit cent quatre-vingt-sept j'ai signifié à Marie Louise Irving, épouse de Andrew Maxwell Irving, pétitionnaire en cette affaire, une copie conforme de l'avis ci-annexé de demande en divorce, coté A, en remettant et laissant la dite copie en main propre à la dite Marie Louise Irving, au numéro 95 Mahawk street, dans la dite cité de Buffalo, comté d'Erié, New-York.

2. Que lors de la dite signification, j'ai demandé à la dite Marie Louise Irving si elle était la femme du dit Andrew Maxwell Irving, le pétionnaire en divorce, et si elle était la personne mentionnée dans l'avis ci-annexé coté A ; elle m'a répondu que oui.

3. Que j'ai personnellement comparé la copie ainsi signifiée du dit avis avec l'original ci-année coté A et que la copie ainsi signifiée était conforme au dit original coté A.

4. Que j'ai examiné l'avis de demande en divorce publié dans la *Gazette du Canada*, au nom du dit Andrew Maxwell Irving ainsi que l'avis ci-annexé coté A (dont j'ai signifié une copie conforme comme susdit) et que ce dernier avis est une copie conforme du premier.

Et je fais cette déclaration solennelle, qu'en conscience je crois vraie, en vertu de l'acte relatif aux serments extrajudiciaires.

Déclaration reçue par moi, au village de Fort Erié, comté de Welland, ce 25e jour de février, A.D. 1888.

HENRY B. LOVELAND.

J. FREDK. SAXON,
Notaire public pour la province d'Ontario et
Commissaire autorisé à recevoir des affidavits
devant servir dans la Haute Cour de Justice
pour le comté de Welland.

A

Avis est par le présent donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session de la part de Andrew Maxwell Irving, de la cité de Toronto, dans le comté d'York, commis, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec sa femme Marie Louise Irving, ci-devant de la dite cité de Toronto, et maintenant de la cité de Buffalo, dans l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, pour cause d'adultère.

FOSTER, CLARKE ET BOWES,
Procureur de la pétitionnaire.

TORONTO, 11 octobre 1887.

Dans l'affaire de Andrew Maxwell Irving, pétitionnaire en divorce contre sa femme Marie Louise Irving.

La pièce ci-dessus cotée A, est celle mentionnée dans la déclaration de Henry B. Loveland reçue par moi au village de Fort Erié, dans le comté de Welland, ce 25e jour de février A. D. 1888.

J. FREDK. SAXON,
Notaire public et commissaire autorisé à recevoir des affidavits, etc,
pour le comté de Welland.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

L'honorable M. Macdonald a proposé, secondé par l'honorable M. Dever :

Que la pétition d'Andrew Maxwell Irving, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son marriage avec Marie Louise Skelton, soit maintenant lue et reçue.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

La pétition d'Andrew Maxwell Irving a été alors lue et reçue.

L'honorable M. Macdonald a présenté à la Chambre l'ampliation des procédures jusqu'à jugement final dans la Haute Cour de Justice de la province d'Ontario, dans la division du Banc de la Reine, dans la cause de Irving *vs.* Smith.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 20 mars 1888.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions

MOTIONS.

Pour mercredi, 21 mars 1888.

1888. Question par l'honorable M. Howlan :

1 | 19 mars—Qu'il demandera au gouvernement quelles mesures ont été prises pour étendre le commerce du Canada aux Indes Occidentales et en Guinée.

Pour jeudi, 22 mars 1888.

Par l'honorable M. Macdonald, C.-B. :

2 | 27 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute correspondance qui a été échangée subséquemment au mois de mai 1887 entre le gouvernement impérial et le gouvernement du Canada et le gouvernement des Etats-Unis sur les droits internationaux dans la mer de Behring, et sur la saisie de navires britanniques dans cette mer par des bâtiments armés des Etats-Unis.

1888. Par l'honorable M. McCallum:

3 19 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant en détail les dépenses d'entretien et de réparation et les dépenses d'exploitation du canal Welland, pendant les années 1869, 1870, 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1882, 1883, 1884, 1885, 1886, 1887, avec les noms des employés, le montant payé à chaque employé sous forme de salaire ou de gages, le nombre de jours que chacun a été employé par mois; le montant des allocations (s'il y en a eu) pour loyers, louage de voitures ou frais de voyage accordées aux surintendants, à ses adjoints, aux contremaîtres et surveillants; indiquant aussi la nature des fonctions de chaque employé et le lieu où il a été employé: dans le cas des surintendants adjoints, la section du canal dont ils ont été chargés; dans le cas des contre-maîtres ou surveillants, la section où ils ont été employés; pour les éclusiers, le nombre d'écluses; pour les gardiens de pont, le nom du pont; pour les charpentiers, les maçons et les manœuvres, la section ou portion du canal où ils ont travaillé, en mentionnant séparément la dépense et les noms des employés de l'ancien canal et du nouveau canal, autant qu'il sera possible;

Aussi copie des feuilles de service, feuilles de salaires et pièces à l'appui relatives au paiement des employés pour chaque mois pendant les années susmentionnées;

Aussi copie des soumissions reçues par le gouvernement pour la construction de l'édifice de la douane et de la poste à Port-Colborne;

Aussi copie des plans et devis de cet édifice ainsi qu'un état détaillé des matériaux employés à la construction, avec mention des frais de construction, pendant l'année 1887;

Aussi copie de toute correspondance entre le ministre des chemins de fer et canaux ou quelque fonctionnaire de son département et le surintendant du canal Welland, contenant des instructions pour la construction de la douane et de la poste à Port-Colborne;

Aussi copie de la correspondance, des plans et devis et des instructions du ministre des chemins de fer et canaux ou de tout fonctionnaire du département au surintendant du canal Welland pour la construction d'un quai ou dock à l'ouest de l'écluse à Port-Colborne;

Aussi un état détaillé des matériaux et du coût de ce quai ou dock, avec indication de l'objet et de l'usage de cet ouvrage;

Aussi un état détaillé du coût de la pompe d'épuisement achetée pour le canal Welland, avec mention de la date de l'achat, du nombre de jours qu'elle a été en manœuvre, par année, et des dates de son service à l'usage du canal; et dans le cas de service privé, avec mention des dates du service et du montant reçu par le gouvernement pour son usage;

Aussi un état détaillé indiquant le coût du scaphandre acheté pour le canal Welland; le nombre de jours pendant lesquels on s'est servi de cet appareil et à quelles époques chaque année.

Aussi un état du montant reçu par le gouvernement pour l'usage de cet appareil pour des particuliers.

Pour lundi, 26 mars 1888.

1888. Par l'honorable M. Schultz:

4 | 19 mars—Le gouvernement va-t-il établir au printemps la ferme expérimentale pour le Manitoba ?

Par l'honorable M. Howlan :

5 | 19 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des plans et rapports de la dernière exploration relative au tunnel projeté entre le cap Traverse, Ile du Prince-Edouard, et le cap Tourmentine, Nouveau-Brunswick.

ORDRE DU JOUR.

Pour mardi, 20 mars 1888.

N° 9.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Lundi, 19 *Mars* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 20 mars 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,
Boucherville, de,
Boyd,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
Cockrane,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Hardisty,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C.Breton),
McInnes (B.C.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (Midland),
Macdonald (C.B.),
Macfarlane,
Merner,
Miller,
Montgomery,
Odell,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Pâquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Reesor,
Robitaille,
Ross (Laurentides),
Ross (de la Durantaye)
Ryan,
Sanford,
Schultz,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Turner,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé, a présenté à la Chambre un état contenant les noms et salaires de toutes personnes nommées ou promues dans le service civil pendant l'année 1888, et désignant la charge à laquelle chacune a été nommée ou promue (sec. 58, paragraphe 2, Acte du Service Civil.)

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit:

(*Voir documents de la session No*)

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Macdonald (Midland),—De la Banque Fédérale du Canada, et de Charles Hambly et autres, du township de King, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Hardisty,—De la Compagnie du chemin de fer de la Montagne à Bois et de la Qu'Appelle.

Par l'honorable M. McKindsey,—De Mary Matilda White, du village de Port Dover.

Par l'honorable M. Lewin,—De H. L. Troop et autres, de la cité de St-Jean, province du Nouveau-Brunswick, et d'Alexander Leechman et autres.

Par l'honorable M. McCallum,—De H. R. Brock et autres,—de la Compagnie du chemin de fer de Brantford, Waterloo et du lac Erié,—de la Corporation de la cité de Brantford, et de la Compagnie du chemin de fer de Ste-Catherine et Central, de Niagara.

Par l'honorable M. Scott,—De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique,—de L. Raymond Baker et autres, et de la Compagnie du chemin de fer d'Ontario et de Québec.

Par l'honorable M. O'Donohoe,—De la Compagnie du chemin de fer de Montréal, Shefford et Chambly.

L'honorable M. McKindsey a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour faire droit à Mary Matilda White."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McInnes (New Westminster), a proposé:

Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi, le quatrième jour d'avril prochain, et qu'avis de cette lecture soit affiché aux portes de la Chambre; que les sénateurs soient notifiés d'être présents, et que la dite Mathilda White soit entendue par son conseil, à la dite seconde lecture, sur la vérité des allégations du dit bill, et que copie du dit bill soit signifiée à David Crystal White et qu'avis lui soit donné de la dite seconde lecture, ou qu'il soit produit des preuves suffisantes de l'impossibilité de lui donner cet avis, et qu'il lui soit permis en même temps d'être entendu par son conseil pour faire valoir les raisons qu'il peut alléguer contre le dit bill.

Que la dite Mary Mathilda White comparaisse devant cette Chambre le quatrième jour d'avril prochain pour être interrogée à la seconde lecture du dit bill, si la Chambre le juge à propos, à fin de constater s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte de sa part pour obtenir une séparation, ou quelque collusion directe ou indirecte entre elle et lui ou une ou plusieurs autres personnes au sujet du dit bill de divorce; et si, au temps de ce dont elle se plaint, il vivait en vertu d'un contrat ou autrement, avec le consentement de sa dite femme séparé et dispensé par elle en tant qu'elle le pouvait faire, des devoirs conjugaux.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des affaires de l'hôpital général et de marine de Collingwood, en date du 31 décembre 1887, en conformité avec l'acte 50-51 Victoria, chap. 126.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit:

(*Voir documents de la session No* .)

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre,—Copie de la déclaration faite par les plénipotentiaires anglais à la commission des pêcheries à Washington, au sujet de la réciprocité commerciale entre le Canada et les Etats-Unis, et de la réponse faite qar les plénipotentiaires américains. Aussi, deux communications relatives à la question des pêcheries l'une portant la mention " personnelle et non-officielle," par l'honorable T. B. Bayard, Secrétaire d'Etat, Washington, E.-U., en date du 31 mai, 1887, et adressée à sir Charles Tupper;—et l'autre, la réponse de sir Charles à l'honorable M. Bayard, portant aussi la mention de " personnelle et non-officielle," en date du 6 juin, 1887.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session No.*)

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé, a présenté à la Chambre une copie des règles générales qui ont été adoptées conformément aux dispositions contenues dans la 55e section de l'acte 50-51 Victoria, chap. 16, intitulé: " Acte à l'effet de modifier l'acte des cours Suprême et de l'Echiquier et d'établir de meilleures dispositions pour l'instruction des réclamations contre la couronne," et de la 13e section de l' " Acte d'expropriation."

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session No* .)

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte concernant la convention internationale pour la protection des câbles télégraphiques sous marins."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 21 mars 1888.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions

MOTIONS.

Pour mercredi, 21 mars 1888.

1888. Question par l'honorable M. Howlan :

1 | 19 mars—Qu'il demandera au gouvernement quelles mesures ont été prises pour étendre le commerce du Canada aux Indes Occidentales et en Guinée.

Pour jeudi, 22 mars 1888.

Par l'honorable M. Macdonald, C.-B. :

2 | 27 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute correspondance qui a été échangée subséquemment au mois de mai 1887 entre le gouvernement impérial et le gouvernement du Canada et le gouvernement des Etats-Unis sur les droits internationaux dans la mer de Behring, et sur la saisie de navires britanniques dans cette mer par des bâtiments armés des Etats-Unis.

1888. Par l'honorable M. McCallum:

3 | 19 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant en détail les dépenses d'entretien et de réparation et les dépenses d'exploitation du canal Welland, pendant les années 1869, 1870, 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1882, 1883, 1884, 1885, 1886, 1887, avec les noms des employés, le montant payé à chaque employé sous forme de salaire ou de gages, le nombre de jours que chacun a été employé par mois; le montant des allocations (s'il y en a eu) pour loyers, louage de voitures ou frais de voyage accordées au surintendant, à ses adjoints, aux contremaîtres et surveillants; indiquant aussi la nature du service des employés et comment et où chacun a été employé; dans le cas des surintendants adjoints, la section du canal dont ils ont été chargés; dans le cas des contre-maîtres ou surveillants, la section où ils ont été employés; pour les éclusiers, le nombre d'écluses; pour les gardiens de pont, le nom du pont; pour les charpentiers, les maçons et les manœuvres, la section ou portion du canal où ils ont travaillé, en mentionnant séparément la dépense et les noms des employés de l'ancien canal et du nouveau canal, autant qu'il sera possible;

Aussi copie des feuilles de travail, feuilles de salaires et pièces à l'appui relatives au paiement des employés pour chaque mois pendant les années susmentionnées;

Aussi copie des soumissions reçues par le gouvernement pour la construction de l'édifice de la douane et de la poste à Port-Colborne;

Aussi copie des plans et devis de cet édifice ainsi qu'un état détaillé des matériaux employés à sa construction, avec mention des frais de construction, pendant l'année 1887;

Aussi copie de toute correspondance entre le ministre des chemins de fer et canaux ou quelque fonctionnaire de son département et le surintendant du canal Welland, contenant des instructions pour la construction de la douane et de la poste à Port-Colborne;

Aussi copie de la correspondance, des plans et devis et des instructions du ministre des chemins de fer et canaux ou de tout fonctionnaire du département au surintendant du canal Welland pour la construction d'un quai ou dock à l'ouest de l'écluse à Port-Colborne;

Aussi un état détaillé des matériaux et du coût de ce quai ou dock, avec indication de l'objet et de l'usage de cet ouvrage;

Aussi un état détaillé du coût de la pompe de sauvetage achetée pour le canal Welland, avec mention de la date de l'achat, du nombre de jours qu'elle a été en manœuvre, par année, et des dates de son service à l'usage du canal; et dans le cas de service privé, avec mention des dates du service et du montant reçu pour son usage par le gouvernement;

Aussi un état détaillé indiquant le coût du scaphandre acheté pour le canal Welland; le nombre de jours pendant lesquels on s'est servi de cet appareil et à quelles époques chaque année.

Aussi un état détaillé du montant reçu par le gouvernement pour l'usage de cet appareil pour des particuliers.

Pour jeudi, 22 mars 1888.

1888. Par l'honorable M. Flint :

4 20 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé de toutes sommes d'argent payées à M. A. F. Wood, de Madoc, pour ses services et ses dépenses comme évaluateur ou à tout autre titre, sur le canal de la vallée de la Trent, depuis la date de sa nomination jusqu'au 1er janvier 1888 ; aussi un état détaillé de toutes sommes à lui payées pour ses services et ses dépenses sur le canal Murray du 1er décembre 1883 au 1er janvier 1888 ; afin de compléter l'état des sommes à lui payées, qui a été demandé à la session dernière.

Pour vendredi, 23 mars 1888.

Par l'honorable M. Botsford :

5 20 mars—Qu'il demandera au gouvernement s'il a été fait quelque progrès dans la construction de la jetée du cap Tourmentine et quand on se propose d'achever cet ouvrage ?

Par l'honorable M. Schultz :

6 20 mars—Qu'il appellera l'attention des honorables membres du Sénat sur la valeur de toute cette portion du Canada qui est située au nord du faîte des terres de la Saskatchewan, à l'est des Montagnes Rocheuses et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie ; sur l'étendue de ses rivières navigables, de ses lacs et de sa côte maritime ; sur ses terres arables et ses pâturages naturels ; sur ses pêcheries, ses forêts et ses mines—afin de provoquer une enquête soit sénatoriale ou autre dans le but de constater les possibilités commerciales et agricoles de cette vaste région.

Pour lundi, 26 mars 1888.

Par l'honorable M. Schultz :

7 19 mars—Le gouvernement va-t-il établir au printemps la ferme expérimentale pour le Manitoba ?

Par l'honorable M. Howlan :

8 19 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des plans et rapports de la dernière exploration relative au tunnel projeté entre le cap Traverse, Ile du Prince-Edouard, et le cap Tourmentine, Nouveau-Brunswick.

ORDRE DU JOUR.

Pour mercredi, 21 mars 1888.

1888.

1 | 20 mars—Lecture de la pétition de William Henry Middleton, de la cité d'Ottawa, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec Mary Fraude Middleton, ci-devant Mary Fraude Wise.—(Honorable M. Clemow).

2 | 20 mars—2e lecture (Bill A) Cie de colonisation des fermiers.—(Honorable M. McCallum).

N° 10.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Mardi, 20 *Mars* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.
1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 21 mars 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,
Boucherville, de,
Boyd,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
Cockrane,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Hardisty,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Lacoste,
Leonard,
Lewin,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C. Breton),
McInnes (B.C.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (Midland),
Macdonald (C.B.),
Macfarlane,
Merner,
Montgomery,
Odell,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Páquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Reesor,
Robitaille,
Ross (Laurentides),
Ross (de la Durantaye)
Ryan,
Sanford,
Schultz,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Turner,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Ogilvie, – De sir A. T. Galt et autres.

Par l'honorable M Almon,—De Stephen Selden, d'Halifax.

Par l'honorable M. Girard,—Du gouvernement exécutif de la province de Manitoba.

Par l'honorable M. Schultz,—De James C. Quinn, G.W. P., et de George P. Bliss, G. Saville et autres.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De la Compagnie du chemin de fer de Shuswap et Okanagan ; demandant un acte pour prolonger les délais dans lesquels elle doit commencer et achever son chemin, et pour augmenter sa faculté d'émission de bons en l'autorisant à élever son chiffre d'émission de vingt mille à vingt-cinq mille piastres par mille.

De la Compagnie du chemin de fer de l'Ontario Central ; demandant un acte qui amende son acte d'incorporation.

De la Compagnie du chemin de fer de Kincardine et Teeswater ; demandant la passation d'un acte pour réduire son capital social, prolonger les délais dans lesquels elle doit commencer et achever son chemin, et lui donner pouvoir de continuer sa ligne jusqu'à la ville d'Owen Sound.

De James McAlister, président du bureau trimestriel de l'Eglise Méthodiste, Palmerston ; demandant l'adoption d'un acte pour prohiber tout trafic par chemins de fer et par bateaux à vapeur le dimanche.

De W. E. Gillespie et autres, du village de Roslin,—de Samuel Fisher et autres, du village de Chapman,—de Patrick Murphy et autres, du village de Stoco ; demandant la passation d'un acte pour incorporer la Compagnie du chemin de fer de Belleville et Nipissingue.

De B. S. Mussen et autres, de la cité de Belleville ; demandant la passation de l'acte pour incorporer la Compagnie du chemin de fer de Belleville et Nipissingue.

De J. H. Beatie, maire, et autres, de la ville de Windsor, et de la Corporation municipale de la ville de Strathroy ; demandant que l'option accordée aux cités sous le " Scott Act " soit étendue aux villes de quatre mille habitants et plus.

De Hugh McLelan et autres ; demandant qu'il soit passé un acte pour permettre aux navires américains de porter secours aux navires naufragés ou désemparés dans les eaux canadiennes.

De Charles Black et autres, de la cité de Hamilton ; demandant l'adoption du bill ayant pour objet d'établir de nouvelles dispositions pour prévenir la cruauté envers les animaux.

De Patrick Monaghan, grand patriarche, et de Alder Temple, grand secrétaire de la division des fils de la tempérance de la Nouvelle-Ecosse,—de la grande division des fils de la tempérance de la province de Québec,—de la grande division des fils de la tempérance de la province du Nouveau-Brunswick, et de Peter A. McGregor, président, et F. McCluse, secrétaire, branche de la Nouvelle-Ecosse de l'Alliance Dominion ; demandant la passation d'un acte pour soumettre la question de la prohibition totale du trafic des boissons enivrantes au verdict de l'électorat.

De la Compagnie de téléphone de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée), compagnie incorporée par la législature de la province de la Nouvelle-Ecosse; demandant à être constituée en corporation par le parlement fédéral.

De la Compagnie du chemin de fer de Norfolk-Sud; demandant un acte qui l'autorise à s'unir et se fusionner avec la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, du lac Erié et de la Baie Georgienne.

De la Compagnie du chemin de fer du Grand Tronc, de la Baie Georgienne et du lac Erié; demandant un acte qui l'autorise à se fusionner avec la compagnie du chemin de fer de Norfolk-Sud, ou à acquérir ce chemin.

De la Compagnie du chemin de fer d'embranchement de Hereford; demandant la passation d'un acte qui amende son acte constitutif.

De W. R. Bell et autres; demandant la passation d un acte pour les incorporer sous le nom de "Compagnie du chemin de fer d'Ontario,' de Manitoba et de l'Ouest."

De l'honorable sir A. T. Galt et autres; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du pont international de Grenville."

De James Wattie et autres; demandant à être constitués en compagnie pour construire et exploiter un chemin de fer de Valleyfield à un point sur la frontière de l'Etat de New-York.

De A. J. McKay et autres; demandant à être constitués en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer de la Zône Chinook et de la rivière la Paix.

L'honorable M. de Boucherville, président temporaire du comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat et de faire rapport de temps en temps, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
MERCREDI, 21 mars 1888.

Le comité spécial chargé de rechercher les meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de ses vues à cette Chambre, a l'honneur de présenter son deuxième rapport:

Votre comité recommande que la proposition faite par messieurs Holland frères, les sténographes du Sénat, dans leur lettre du 21 mars courant, au président du comité, de déduire sur le prix de leur contrat la somme de cinq cents piastres qui leur est allouée pour l'insertion d'un sommaire des débats dans les journaux "Ottawa Citizen" et "Ottawa Free Press," soit acceptée, et qu'ils soient déchargés de l'obligation de publier ce sommaire, comme l'exige la septième clause du contrat conclu avec eux le 21 avril 1885.

Votre comité recommande aussi que l'on installe plus commodément les sténographes de la presse générale.

Le tout respectueusement soumis.

C. B. DE BOUCHERVILLE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. de Boucherville, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, vendredi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la lecture de la pétition de William Henry Middleton, de la cité d'Ottawa ; demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Mary Froude Middleton, autrefois Mary Froude Wise, de la cité d'Ottawa,

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Grant, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse demandant une copie des lettres signées Jos. H. Bellerose, adressées au ministre de la Justice, en date des 27 et 28 novembre 1887, en rapport avec l'incendie de la propriété de M. Louis Guimond, de Saint-Vincent-de-Paul ; aussi, copie des témoignages pris dans cette affaire et du rapport que l'inspecteur des pénitenciers a présenté après s'être enquis des faits mentionnés dans les dites lettres.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session No* .)

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant la compagnie de colonisation des cultivateurs,"

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 22 mars 1888.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions

MOTIONS.

Pour jeudi, 22 mars 1888.

1888. Par l'honorable M. Macdonald, C.-B. :

1 | 27 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute correspondance qui a été échangée subséquemment au mois de mai 1887 entre le gouvernement impérial et le gouvernement du Canada et le gouvernement des Etats-Unis sur les droits internationaux dans la mer de Behring, et sur la saisie de navires britanniques dans cette mer par des bâtiments armés des Etats-Unis.

1888. Par l'honorable M. McCallum:

2 19 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant en détail les dépenses d'entretien et de réparation et les dépenses d'exploitation du canal Welland, pendant les années 1869, 1870, 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1882, 1883, 1884, 1885, 1886, 1887, avec les noms des employés, le montant payé à chaque employé sous forme de salaire ou de gages, le nombre de jours que chacun a été employé par mois; le montant des allocations (s'il y en a eu) pour loyers, louage de voitures ou frais de voyage accordées au surintendant, à ses adjoints, aux contremaîtres et surveillants; indiquant aussi la nature du service des employés et comment et où chacun a été employé; dans le cas des surintendants adjoints, la section du canal dont ils ont été chargés; dans le cas des contre-maîtres ou surveillants, la section où ils ont été employés; pour les éclusiers, le nombre d'écluses; pour les gardiens de pont, le nom du pont; pour les charpentiers, les maçons et les manœuvres, la section ou portion du canal où ils ont travaillé, en mentionnant séparément la dépense et les noms des employés de l'ancien canal et du nouveau canal, autant qu'il sera possible;

Aussi copie des feuilles de travail, feuilles de salaires et pièces à l'appui relatives au paiement des employés pour chaque mois pendant les années susmentionnées;

Aussi copie des soumissions reçues par le gouvernement pour la construction de l'édifice de la douane et de la poste à Port-Colborne;

Aussi copie des plans et devis de cet édifice ainsi qu'un état détaillé des matériaux employés à sa construction, avec mention des frais de construction, pendant l'année 1887;

Aussi copie de toute correspondance entre le ministre des chemins de fer et canaux ou quelque fonctionnaire de son département et le surintendant du canal Welland, contenant des instructions pour la construction de la douane et de la poste à Port-Colborne;

Aussi copie de la correspondance, des plans et devis et des instructions du ministre des chemins de fer et canaux ou de tout fonctionnaire du département au surintendant du canal Welland pour la construction d'un quai ou dock à l'ouest de l'écluse à Port-Colborne;

Aussi un état détaillé des matériaux et du coût de ce quai ou dock, avec indication de l'objet et de l'usage de cet ouvrage;

Aussi un état détaillé du coût de la pompe de sauvetage achetée pour le canal Welland, avec mention de la date de l'achat, du nombre de jours qu'elle a été en manœuvre, par année, et des dates de son service à l'usage du canal; et dans le cas de service privé, avec mention des dates du service et du montant reçu pour son usage par le gouvernement;

Aussi un état détaillé indiquant le coût du scaphandre acheté pour le canal Welland; le nombre de jours pendant lesquels on s'est servi de cet appareil et à quelles époques chaque année.

Aussi un état détaillé du montant reçu par le gouvernement pour l'usage de cet appareil pour des particuliers.

1888. Par l'honorable M. Flint :

3 | 20 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé de toutes sommes d'argent payées à M. A. F. Wood, de Madoc, pour ses services et ses dépenses comme évaluateur ou à tout autre titre, sur le canal de la vallée de la Trent, depuis la date de sa nomination jusqu'au 1er janvier 1888 ; aussi un état détaillé de toutes sommes à lui payées pour ses services et ses dépenses sur le canal Murray du 1er décembre 1883 au 1er janvier 1888 ; afin de compléter l'état des sommes à lui payées, qui a été demandé à la session dernière.

Par l'honorable M. Abbott :

4 | 21 mars—Que les honorables messieurs Lacoste et Ross (de la Durantaye) soient ajoutés au comité des chemins de fer, télégraphes et havres ; et que les honorables messieurs Vidal et Ross (de la Durantaye) soient ajoutés au comité des banques et du commerce.

Pour vendredi, 23 mars 1888.

Par l'honorable M. Botsford :

5 | 20 mars—Qu'il demandera au gouvernement s'il a été fait quelque progrès dans la construction de la jetée du cap Tourmentine et quand on se propose d'achever cet ouvrage ?

Par l'honorable M. Schultz :

6 | 20 mars—Qu'il appellera l'attention des honorables membres du Sénat sur la valeur de toute cette portion du Canada qui est située au nord du faîte des terres de la Saskatchewan, à l'est des Montagnes Rocheuses et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie ; sur l'étendue de ses rivières navigables, de ses lacs et de sa côte maritime ; sur ses terres arables et ses pâturages naturels ; sur ses pêcheries, ses forêts et ses mines—afin de provoquer une enquête soit sénatoriale ou autre dans le but de constater les possibilités commerciales et agricoles de cette vaste région.

Par l'honorable M. Power :

7 | 21 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des annonces publiées depuis le premier jour d'avril dernier par le maître général des postes demandant des soumissions pour le transport des malles entre la Grande-Bretagne et le Canada, et aussi copie des soumissions reçues en réponse à ces annonces.

Par l'honorable M. Howlan :

8 | 21 mars—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur la situation de nos relations commerciales avec les Indes Occidentales et la Guinée, en vue de demander au gouvernement quelles mesures il entend prendre pour développer ces relations.

Pour lundi, 26 mars 1888.

Par l'honorable M. Schultz :

9 | 19 mars—Le gouvernement va-t-il établir au printemps la ferme expérimentale pour le Manitoba ?

Par l'honorable M. Howlan :

10 | 19 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des plans et rapports de la dernière exploration relative au tunnel projeté entre le cap Traverse, Ile du Prince-Edouard, et le cap Tourmentine, Nouveau-Brunswick.

Pour mardi, 27 mars 1888.

Par l'honorable M. O'Donohoe :

11 | 21 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant la somme qu'a coûtée au Canada l'entretien du bureau du gouverneur général depuis la confédération jusqu'au 1er janvier 1888, en traitements, frais de résidence, frais de voyages et toutes autres dépenses accessoires,—le dit état devant faire voir le montant payé pour chacun des gouverneurs.

ORDRE DU JOUR.

Pour jeudi, 22 mars 1888.

1888.

1 | 21 mars—2e lecture (Bill A) Cie de colonisation des cultivateurs d'York—(Honorable M. McCallum).

92

N° 11.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Mercredi, 21 *Mars* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 22 mars 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,
Boucherville, de,
Boyd,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
Cockrane,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Hardisty,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Lacoste,
Leonard,
Lewin,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C. Breton),
McInnes (B.C.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (Midland),
Macdonald (C.B.),
Macfarlane,
Merner,
Miller,
Odell,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Páquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Ross (Laurentides),
Ross (de la Durantaye)
Ryan,
Sanford,
Schultz,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Turner,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Clemow,—De J. R. Booth et autres.

Par l'honorable M. Boyde,—De la Société pour la protection des animaux du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Read,—De John Haggart et autres, de Gananoque.

Par l'honorable M. Lacoste,—De V. Anderson et autres, et des directeurs provisoires de la compagnie hydraulique et manufacturière de St-Jean d'Iberville.

Par l'honorable M. McCallum,- De G. H. Hervey et autres.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De la Banque Fédérale du Canada ; demandant un acte pour l'autoriser à entrer en liquidation.

De Charles Hambly et autres, du township de King, province d'Ontario ; demandant qu'il soit passé un acte pour prohiber tout trafic par chemins de fer et par bateaux à vapeur le dimanche.

De la Compagnie du chemin de fer de la Montagne de Bois et Qu'Appelle ; demandant la passation d'un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit achever la première section de son chemin.

De Mary Matilda White, du village de Port Dover ; demandant que le bill soumis au parlement pour annuler son mariage avec David Crystal White, oblige celui-ci à lui transférer certains immeubles situés dans le dit village, pour son entretien et support.

De H. L. Troop et autres, de la cité de Saint-Jean, province du Nouveau-Brunswick ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie d'Assurance, ' la Clef de Voute,' contre l'incendie."

D'Alexander Leeshman et autres ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer de Jonction de Chatham."

De W. R. Brock et autres ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie de chemin de fer et de bateaux à vapeur de Buffalo, Chippawa et Chute de Niagara."

De la Compagnie du chemin de fer de Brantford, Waterloo et Lac Erié et de la corporation municipale de la cité de Brantford ; demandant qu'il soit passé un acte pour ratifier le règlement No. 402 de la dite corporation municipale.

De la Compagnie du chemin de fer Central de Ste-Catherine et Niagara ; demandant qu'il soit passé un acte pour lever certains doutes sur les pouvoirs que possède la dite compagnie et pour prolonger le délai dans lequel elle doit achever ses travaux.

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ; demandant la passation d'un acte qui l'autorise à émettre des obligations ou debentures-actions jusqu'à concurrence de $50,000 par mille sur son embranchement projeté de Sudbury-Claremont, et sur tous autres embranchements qu'elle établira en vertu de sa charte.

De L. Raymond Baker et autres ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest."

De la Compagnie du chemin de fer d'Ontario et Québec ; demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit construire l'embranchement de la rivière Don, la ligne en face de l'Esplanade, dans la cité de Toronto, et la ligne à la rivière Détroit, et qui déclare certaines terres concédées à Sa Majesté la Reine respectivement libérées de toutes charges créées par la Compagnie du chemin de fer Toronto, Grey et Bruce.

De la Compagnie du chemin de fer de Stanstead, Shefford et Chambly ; demandant la passation d'un acte qui amende les divers actes relatifs à la dite compagnie en l'autorisant à réorganiser son système d'obligations et à conclure quelque arrangement de bail, vente ou fusion avec toute autre compagnie de chemin de fer en Canada.

De la Compagnie d'amélioration du Havre de Moncton ; demandant un acte qui amende son acte d'incorporation.

L'honorable M. Read, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ, 22 mars 1888.

Le comité mixte des deux Chambres sur les impressions du Parlement a l'honneur de présenter comme son second rapport—le rapport de son sous-comité nommé pour vérifier les comptes d'impression, ainsi que le rapport du greffier du comité sur le service des impressions de l'année dernière et l'état de compte annuel des impressions du Parlement pour l'exercice clos le 30 juin 1887, lesquels sont tous ci-annexés. Le comité les a adoptés et les soumet maintenant à la considération des deux Chambres.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ, *Président.*

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ.

CHAMBBE DE COMITÉ, 6 mars, 1888.

Le sous-comité du comité mixte des deux Chambres sur les impressions du Parlement, auquel ont été renvoyés les comptes relatifs au service des impressions pour l'année dernière, afin de les vérifier, a l'honneur de faire rapport :

Votre sous-comité a soigneusement examiné l'état de comptes annuel des impressions du Parlement pour l'exercice 1886-87 ; et après avoir vérifié les dépenses, article par article, au moyen des comptes acquittés et des pièces de comptabilité produites, il a trouvé le tout exact et l'a certifié tel.

Le tout respectueusement soumis,

ROBERT READ,

Président, sous-comité.

RAPPORT DU GREFFIER DU COMITÉ.

SALLE DE COMITÉ, 2 mars 1888.

Au président et aux membres du comité mixte des impressions du parlement :

MESSIEURS,—J'ai l'honneur de soumettre l'état de compte annuel des recettes et des dépenses du service des impressions du parlement pour l'exercice expiré le 30 juin 1887. Cet état a été certifié par l'auditeur-général.

Les dépenses pour cet exercice s'élèvent à $60,122.32 ce qui représente à peu près la moyenne des dix dernières années.

Le contrat de M. J. R. Barber, de Georgetown, pour la fourniture du papier d'impression, ayant pris fin le 31 décembre dernier, depuis cette date le papier a été fourni par l'entremise du département des impressions publiques.

L'extension des contrats pour les impressions et la reliure jusqu'au 31 décembre 1888, a été signée et les cautionnements nécessaires ont été déposés à la banque à mon crédit.

Je dois mentionner qu'un local additionnel a été mis à ma disposition pour y emmagasiner le papier d'imprimerie, etc. ; des armoires pour mon usage ont aussi été placées à proximité du bureau de distribution, ce qui facilite de beaucoup le travail du département.

Le montant ordinaire de $80,000 a été inséré au budget pour le service des impressions du parlement pendant l'exercice 1888-89.

Le tout respectueusement soumis.

HENRY HARTNEY,

Greffier du comité mixte des impressions du parlement.

DT. COMPTE des impressions du parlement, bilan annuel, du 1er juillet, 1886, au 30 juin, 1887. AV

—	Recettes.	Montant.	Pièces justificatives Nº	Dépenses.	Montant.
1886-7		$ cts.	1886-87		$ cts.
	Lettres de crédit—Compte de crédit	80,000 00	1	Impressions :—20 p. c. retenus sur le dernier compte	7,939 40
	REMBOURSEMENTS :—			do Compte jusqu'au 31 décembre, 1886, total	10,699 52
	Compte des rapports des départements. $16,760 57			do Compte jusqu'au 30 juin, 1887, $32,904 23	
	Compte de l'impression des bills privés. 878 54			do Moins 20 p. c. de retenue 6,580 84	26,323 39
			2	Reliure	4,781 25
		17,639 11	3	Papier d'imprimerie	19,332 09
			4	Lithographie	2,766 00
			5	Assurance	107 50
			6	Salaires... { Montant soldé $5,409 75 / Remise, fonds de retraite 90 25	5,500 00
			7	Frais de port	96 38
			8	Divers	147 25
			9	Annonces	68 65
				Dépense totale	77,761 43
			10	Balance en banque déposée au crédit du receveur-général	2,238 57
				Non retiré, y compris le coût de l'imp des bills privés.	17,639 11
		97,639 11			97,639 11

Exact,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur.

18 janvier 18 8.

96

MEMO.—A balance de papier en magasin :

685 1/26 rames de grand raisin, à $4 35	$2,982 36
525 rames de papier tellière, à 1.60½	842 62
	$3,824 98

Dépenses comme ci-dessus		$77,761 43
REMBOURSEMENTS :—		
Comptes des rapports des départements	$16,760 57	
Compte d'impression des bills privés	878 54	
		17,639 11
Coût total des impressions du Parlement		$60,122 32

HENRY HARTNEY,
Greffier des impressions du Parlement.

Examiné et trouvé conforme.

ROBERT READ,
ALPH. DESJARDINS,
JAMES TROW,
A. VIDAL.

SALLE DE COMITÉ,
30 juin 1887.

Alors, sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. Macdonald, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute correspondance qui a été échangée subséquemment au mois de mai 1887 entre le gouvernement impérial et le gouvernement du Canada et le gouvernement des Etats-Unis sur les droits internationaux dans la mer de Behring, et sur la saisie de navires britanniques dans cette mer par des bâtiments armés des Etats-Unis.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Flint, secondé par l'honorable M. Guévremont, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé de toutes sommes d'argent payées à M. A. F. Wood, de Madoc, pour ses services et ses dépenses comme évaluateur ou à tout autre titre, sur le canal de la vallée de la Trent, depuis la date de sa nomination jusqu'au 1er janvier 1888 ; aussi un état détaillé de toutes sommes à lui payées pour ses services et ses dépenses sur le canal Murray du 1er décembre 1883 au 1er janvier 1888 ; afin de compléter l'état des sommes à lui payées, qui a été demandé à la session dernière.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que les noms des honorables messieurs Lacoste et Ross (de la Durantaye) soient ajoutés au comité des chemins de fer, télégraphes et havres pour la présente session.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que les noms des honorables messieurs Vidal et Ross (de la Durantaye), soient ajoutés au comité des banques et du commerce pour la présente session.

L'honorable M. Abbott s'est levé de son siége et a informé la Chambre du décès de l'honorable J. B. Rolland, sénateur, représentant le district électoral de Mille-Iles, province de Québec.

L'honorable M. Abbott a informé la Chambre qu'il avait reçu un message de Son Excellence le gouverneur-général que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à cette Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier comme suit :

LANSDOWNE.

Honorables messieurs du Sénat :

Je vous remercie sincèrement de votre adresse et de l'assurance de votre concours. Je vous recommande maintenant l'étude des matières qui vous seront soumises.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 21 mars 1888.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie de colonisation des cultivateurs de York," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 23 mars 1888.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions

MOTIONS.

Pour vendredi, 23 mars 1888.

1888. Par l'honorable M. Botsford :

1 | 20 mars—Qu'il demandera au gouvernement s'il a été fait quelque progrès dans la construction de la jetée du cap Tourmentine et quand on se propose d'achever cet ouvrage ?

Par l'honorable M. Schultz :

2 | 20 mars—Qu'il appellera l'attention des honorables membres du Sénat sur la valeur de toute cette portion du Canada qui est située au nord du faîte des terres de la Saskatchewan, à l'est des Montagnes Rocheuses et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie; sur l'étendue de ses rivières navigables, de ses lacs et de sa côte maritime; sur ses terres arables et ses pâturages naturels ; sur ses pêcheries, ses forêts et ses mines—afin de provoquer une enquête soit sénatoriale ou autre dans le but de constater les possibilités commerciales et agricoles de cette vaste région.

1888. Par l'honorable M. Power:

3 21 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des annonces publiées depuis le premier jour d'avril dernier par le maître général des postes demandant des soumissions pour le transport des malles entre la Grande-Bretagne et le Canada, et aussi copie des soumissions reçues en réponse à ces annonces.

Par l'honorable M. Howlan:

4 21 mars—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur la situation de nos relations commerciales avec les Indes Occidentales et la Guinée, en vue de demander au gouvernement quelles mesures il entend prendre pour développer ces relations.

Par l'honorable M. McCallum:

5 19 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant en détail les dépenses d'entretien et de réparation et les dépenses d'exploitation du canal Welland, pendant les années 1869, 1870, 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1882, 1883, 1884, 1885, 1886, 1887, avec les noms des employés, le montant payé à chaque employé sous forme de salaire ou de gages, le nombre de jours que chacun a été employé par mois; le montant des allocations (s'il y en a eu) pour loyers, louage de voitures ou frais de voyage accordées au surintendant, à ses adjoints, aux contremaîtres et surveillants; indiquant aussi la nature du service des employés et comment et où chacun a été employé; dans le cas des surintendants adjoints, la section du canal dont ils ont été chargés; dans le cas des contre-maîtres ou surveillants, la section où ils ont été employés; pour les éclusiers, le nombre d'écluses; pour les gardiens de pont, le nom du pont; pour les charpentiers, les maçons et les manœuvres, la section ou portion du canal où ils ont travaillé, en mentionnant séparément la dépense et les noms des employés de l'ancien canal et du nouveau canal, autant qu'il sera possible;

Aussi copie des feuilles de travail, feuilles de salaires et pièces à l'appui relatives au paiement des employés pour chaque mois pendant les années susmentionnées;

Aussi copie des soumissions reçues par le gouvernement pour la construction de l'édifice de la douane et de la poste à Port-Colborne;

Aussi copie des plans et devis de cet édifice ainsi qu'un état détaillé des matériaux employés à sa construction, avec mention des frais de construction, pendant l'année 1887;

Aussi copie de toute correspondance entre le ministre des chemins de fer et canaux ou quelque fonctionnaire de son département et le surintendant du canal Welland, contenant des instructions pour la construction de la douane et de la poste à Port-Colborne;

Aussi copie de la correspondance, des plans et devis et des instructions du ministre des chemins de fer et canaux ou de tout fonctionnaire du département au surintendant du canal Welland

1888. pour la construction d'un quai ou dock à l'ouest de l'écluse à Port-Colborne ;

Aussi un état détaillé des matériaux et du coût de ce quai ou dock, avec indication de l'objet et de l'usage de cet ouvrage ;

Aussi un état détaillé du coût de la pompe de sauvetage achetée pour le canal Welland, avec mention de la date de l'achat, du nombre de jours qu'elle a été en manœuvre, par année, et des dates de son service à l'usage du canal ; et dans le cas de service privé, avec mention des dates du service et du montant reçu pour son usage par le gouvernement ;

Aussi un état détaillé indiquant le coût du scaphandre acheté pour le canal Welland ; le nombre de jours pendant lesquels on s'est servi de cet appareil et à quelles époques chaque année.

Aussi un état détaillé du montant reçu par le gouvernement pour l'usage de cet appareil pour des particuliers.

Pour lundi, 26 mars 1888.

Par l'honorable M. Schultz :

6 19 mars — Le gouvernement va-t-il établir au printemps la ferme expérimentale pour le Manitoba ?

Par l'honorable M. Howlan :

7 19 mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des plans et rapports de la dernière exploration relative au tunnel projeté entre le cap Traverse, Ile du Prince-Edouard, et le cap Tourmentine, Nouveau-Brunswick.

Pour mardi, 27 mars 1888.

Par l'honorable M. O'Donohoe :

8 21 mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant la somme qu'a coûtée au Canada l'entretien du bureau du gouverneur général depuis la confédération jusqu'au 1er janvier 1888, en traitements, frais de résidence, frais de voyages et toutes autres dépenses accessoires,—le dit état devant faire voir le montant payé pour chacun des gouverneurs.

ORDRE DU JOUR.

Pour vendredi, 23 mars 1888.

1888.

1 | 20 mars—2e lecture (Bill C) Convention internationale pour la protection des câbles sousmarins.—(Honorable M. Abbott).

2 | 21 mars—Prise en considération du 2e rapport du comité des débats et délibérations.—(Honorable M. DeBoucherville).

3 | 22 mars—Prise en considération du 2e rapport du comité mixte des impressions.—(Honorable M. Read).

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Jeudi, 22 *Mars* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 23 mars 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,
Boucherville, de,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
Cockrane,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Hardisty,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C.Breton),
McInnes (B.C.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (Midland),
Macdonald (C.B.),
Macfarlane,
Merner,
Odell,
Ogilvie,
Páquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Ross (Laurentides),
Ross (de la Durantaye)
Ryan,
Sanford,
Schultz,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Turner,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été lues et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Ogilvie,—De la corporation municipale de la ville de Lindsay.

Par l'honorable M. McInnes (New Westminster),—De la Compagnie du chemin de fer Central du Nord-Ouest.

Par l'honorable M. Read,—De la Compagnie du chemin de fer des Milles-Iles.

Par l'honorable M. McDonald,—De W. P. Brock, président, et autres, de la " Toronto Human Society."

Par l'honorable M. Howlan,—De R. J. Burns et autres.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De l'honorable sir A. T. Galt et autres ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer et des charbonnages d'Alberta."

Du gouvernement exécutif de la province du Manitoba ; demandant un acte qui l'autorise à construire un pont tournant pour un chemin de fer et pour le public sur la rivière Assiniboine dans l'enceinte de la cité de Winnipeg, et un autre pont semblable à ou près la ville du Portage-la-Prairie, sur une ligne à établir entre la cité de Winnipeg et la ville du Portage-la-Prairie.

De James C. Quinn, G. W. Pand, George P Bliss, grand secrétaire, division des fils de la tempérance du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest ; demandant la passation d'un acte pour soumettre la question de la prohibition totale du trafic des boissons enivrantes au verdict de l'électorat.

L'honorable M. Read, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du parlement, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

(*Voir Journal.*)

Alors, sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. Read, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Vendredi, 23 mars 1888.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son cinquième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De Robert G. Hervey et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer d'Annapolis et de l'Atlantique " ;

De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest, demandant qu'il soit passé un acte pour amender ses actes d'incorporation ;

De Hiram Robinson et autres, demandant à être constitués en compagnie pour construire et exploiter un chemin de fer d'Arnprior au village de Quyon, et de là au village du Désert, avec pouvoir de construire un pont ou d'établir un passage d'eau sur la rivière Ottawa;

De la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt et Nanaïmo, demandant un acte qui l'autorise à établir un service de bac à vapeur pour le détroit de Fuca;

De Charles Cameron et autres, de la ville de Collingwood, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Chemin de fer de Collingwood et de la Baie de Quinté";

De la Corporation de la cité de London, demandant la passation d'un acte qui confirme certaines conventions passées par la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer et la Compagnie du chemin de fer du Sud, pour l'exploitation de certaines parties des chemins de fer de London et Port Stanley et de London et du Sud-Est;

De J. P. Whitney et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie de chemin de fer et de pont d'Ottawa, Morrisburgh et New-York";

De l'honorable Billa Flint et autres, demandant un acte pour les autoriser à construire et exploiter un chemin de fer qui, partant de la cité de Belleville, ira se relier au chemin de fer Canadien du Pacifique et aboutir à quelque point dans la province de Québec;

De la Chambre de Commerce de la cité de Toronto, demandant un acte pour amender ses actes constitutifs par l'abrogation de certaines dispositions des dits actes et l'adoption d'autres dispositions au lieu et place des premières et pour d'autres objets;

D'Andrew Onderdonk et autres, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du Tunnel du Canada et du Michigan";

De la Compagnie du chemin de fer du Nipissingue et de la Baie James, demandant qu'il soit passé un acte qui prolonge les délais dans lesquels elle doit commencer et achever ses travaux projetés;

De la Compagnie du chemin de fer du Sud, et de la Compagnie du chemin de fer Erié et Niagara, demandant qu'il soit passé un acte pour prolonger les délais dans lesquels elles doivent commencer et achever certaines parties de leurs travaux;

De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada et de la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Ste-Clair, demandant qu'il soit passé un acte pour prolonger les délais dans lesquels la dite compagnie de pont et tunnel doit commencer et achever ses travaux;

De la Compagnie du chemin de fer de Norfolk-Sud, demandant un acte qui l'autorise à s'unir et se fusionner avec la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, de la Baie Georgienne et du lac Erié;

De la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, de la Baie Georgienne et du lac Erié, demandant un acte qui l'autorise à se fusionner avec la Compagnie du chemin de fer de Norfolk-Sud ou à acquérir ce chemin;

De la Compagnie du chemin de fer d'embranchement de Hereford, demandant la passation d'un acte qui amende son acte constitutif;

De James Wittie et autres, demandant à être constitués en compagnie pour construire et exploiter un chemin de fer de Valleyfield à un point sur la frontière de l'Etat de New-York;

De A. J. McKay et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer de la Zône Chinook et de la rivière la Paix;

De la Compagnie du chemin de fer de Brantford, Waterloo et lac Erié et de la corporation municipale de la cité de Brantford, demandant qu'il soit passé un acte pour ratifier le règlement No 402 de la dite corporation municipale;

De L. Raymond Baker et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest";

De la Compagnie du chemin de fer d'Ontario et Québec, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit construire l'embranchement de la rivière Don, la ligne en face de l'Esplanade dans la cité de Toronto et la ligne à diriger sur la

rivière Détroit, et qui déclare certaines terres cencédées à Sa Majesté la Reine respectivement libérées de toutes charges créées par la Compagnie du chemin de fer Toronto, Grey et Bruce ;

De W. R Bell et autres, demandant la passation d'un acte peur les incerporer sous le nom de " Compagnie du chemin de fer d'Ontario, de Manitoba et de l'Ouest."

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,
Président temporaire.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Read, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
Vendredi, 23 mars 1888.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son sixième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes :

De la Banque Fédérale du Canada, demandant un acte pour l'autoriser à entrer en liquidation ;

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant la passation d'un acte qui l'autorise à émettre des obligations ou débentures actions jusqu'à concurrence de $30,000 par mille sur son embranchement projeté de Sudbury-Claremont, et sur tous autres embranchements qu'elle établira en vertu de sa charte.

De la Compagnie du chemin de fer de Port Arthur, de Duluth et de l'Ouest, compagnie incorporée par la législature de la province d'Ontario, demandant qu'il soit passé un acte pour déclarer son chemin de fer d'utilité générale, et que le parlement du Canada la constitue en corporation avec tous les pouvoirs qui lui ont été accordés par la législature d'Ontario.

De la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, demandant qu'il soit passé un acte pour lui permettre de remanier son capital-actions et pour d'autres objets s'y rapportant, et pour l'autoriser à construire un embranchement de Glencoe à Sarnia ; et il a trouvé que les avis dans ces cas n'ont pas eu la durée voulue ; votre comité recommande néanmoins de suspendre à l'égard de ces pétitions la règle cinquante et une, vu que les comités auxquels les bills seront renvoyés pourront veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,
Président temporaire.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, tel que recommandé dans le sixième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald, secondé par l'honorable M. Read, il a été

Ordonné, que la cinquante neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de la Banque Fédérale du Canada, tel que recommandé dans le sixième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Macdonald (Midland), a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte amendant les différents actes concernant le Bureau de Commerce de Toronto."

Le dit bill a été lu la premiète fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Sanford, il a été

Ordonné, que la cinquante neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Port Arthur, Duluth et de l'Ouest, tel que recommandé dans le sixième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que la cinquante neuvième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'il s'agit de la pétition de la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada, tel que recommandé dans le sixième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Flint a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Belleville au lac Nipissingne."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Lewin, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des annonces publiées depuis le premier jour d'avril dernier par le maître général des postes demandant des soumissions pour le transport des malles entre la Grande-Bretagne et le Canada, et aussi copie des soumissions reçues en réponse à ces annonces.

Après débat.

La dite motion a été retirée, avec le consentement de la Chambre.

L'honorable M. Howland a appellé l'attention du Sénat sur la situation de nos relations commerciales avec les Indes Occidentales et la Guinée, et a demandé au gouvernement quelles mesures il entend prendre pour développer ces relations.

Débat.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre le rapport annuel, vol. 2, 1886, de l'exploration géologique et d'histoire naturelle du Canada.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit:

(*Voir documents de la session No*)

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 26 mars 1888.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions

MOTIONS.

Pour lundi, 26 mars 1888.

1888. Par l'honorable M. Schultz:

1 | 19 mars—Le gouvernement va-t-il établir au printemps la ferme expérimentale pour le Manitoba ?

Par l'honorable M. Howlan :

2 | 19 mars —Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des plans et rapports de la dernière exploration relative au tunnel projeté entre le cap Traverse, Ile du Prince-Edouard, et le cap Tourmentine, Nouveau-Brunswick.

1888. Par l'honorable M. Schultz:

3 20 mars—Qu'il appellera l'attention des honorables membres du Sénat sur la valeur de toute cette portion du Canada qui est située au nord du faîte des terres de la Saskatchewan, à l'est des Montagnes Rocheuses et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie; sur l'étendue de ses rivières navigables, de ses lacs et de sa côte maritime; sur ses terres arables et ses pâturages naturels; sur ses pêcheries, ses forêts et ses mines—afin de provoquer une enquête soit sénatoriale ou autre dans le but de constater les possibilités commerciales et agricoles de cette vaste région.

Par l'honorable M. McCallum:

4 19 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant en détail les dépenses d'entretien et de réparation et les dépenses d'exploitation du canal Welland, pendant les années 1869, 1870, 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1882, 1883, 1884, 1885, 1886, 1887, avec les noms des employés, le montant payé à chaque employé sous forme de salaire ou de gages, le nombre de jours que chacun a été employé par mois; le montant des allocations (s'il y en a eu) pour loyers, louage de voitures ou frais de voyage accordées au surintendant, à ses adjoints, aux contremaîtres et surveillants; indiquant aussi la nature du service des employés et comment et où chacun a été employé; dans le cas des surintendants adjoints, la section du canal dont ils ont été chargés; dans le cas des contre-maîtres ou surveillants, la section où ils ont été employés; pour les éclusiers, le nombre d'écluses; pour les gardiens de pont, le nom du pont; pour les charpentiers, les maçons et les manœuvres, la section ou portion du canal où ils ont travaillé, en mentionnant séparément la dépense et les noms des employés de l'ancien canal et du nouveau canal, autant qu'il sera possible;

Aussi copie des feuilles de travail, feuilles de salaires et pièces à l'appui relatives au paiement des employés pour chaque mois pendant les années susmentionnées;

Aussi copie des soumissions reçues par le gouvernement pour la construction de l'édifice de la douane et de la poste à Port-Colborne;

Aussi copie des plans et devis de cet édifice ainsi qu'un état détaillé des matériaux employés à sa construction, avec mention des frais de construction, pendant l'année 1887;

Aussi copie de toute correspondance entre le ministre des chemins de fer et canaux ou quelque fonctionnaire de son département et le surintendant du canal Welland, contenant des instructions pour la construction de la douane et de la poste à Port-Colborne;

Aussi copie de la correspondance, des plans et devis et des instructions du ministre des chemins de fer et canaux ou de tout fonctionnaire du département au surintendant du canal Welland pour la construction d'un quai ou dock à l'ouest de l'écluse à Port-Colborne;

Aussi un état détaillé des matériaux et du coût de ce quai ou dock, avec indication de l'objet et de l'usage de cet ouvrage;

1888. Aussi un état détaillé du coût de la pompe de sauvetage achetée pour le canal Welland, avec mention de la date de l'achat, du nombre de jours qu'elle a été en manœuvre, par année, et des dates de son service à l'usage du canal ; et dans le cas de service privé, avec mention des dates du service et du montant reçu pour son usage par le gouvernement ;

Aussi un état détaillé indiquant le coût du scaphandre acheté pour le canal Welland ; le nombre de jours pendant lesquels on s'est servi de cet appareil et à quelles époques chaque année.

Aussi un état détaillé du montant reçu par le gouvernement pour l'usage de cet appareil pour des particuliers.

Pour mardi, 27 mars 1888.

Par l'honorable M. O'Donohoe :

5 21 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant la somme qu'a coûtée au Canada l'entretien du bureau du gouverneur général depuis la confédération jusqu'au 1er janvier 1888, en traitements, frais de résidence, frais de voyages et toutes autres dépenses accessoires,—le dit état devant faire voir le montant payé pour chacun des gouverneurs.

Par l'honorable M. Pelletier :

6 23 mars—Qu'il demandera au gouvernement si la France a invité le Canada à prendre part à l'exposition universelle qui se tiendra à Paris en 1889. Si l'invitation a été faite au gouvernement, l'a-t-il accepté ? S'il ne l'a pas acceptée, se propose-t-il d'aider les exposants canadiens en défrayant leurs dépenses ou une partie de leurs dépenses ?

ORDRE DU JOUR.

Pour lundi, 26 mars 1888.

1888.

1 | 20 mars—2e lecture (Bill C) Convention internationale pour la protection des câbles sousmarins.—(Honorable M. Abbott).

2 | 21 mars—Prise en considération du 2e rapport du comité des débats et délibérations.—(Honorable M. DeBoucherville).

3 | 22 mars—Prise en considération du 2e rapport du comité mixte des impressions.—(Honorable M. Read).

4 | 21 mars—Lecture de la pétition de William Henry Middleton, de la cité d'Ottawa, demandant un acte pour dissoudre son mariage avec Mary Froude Middleton, ci-devant Mary Froude Wise.—(Honorable M. Clemow).

5 | 23 mars—Prise en considération du 3e rapport du comité mixte des impressions.—(Honorable M. Read).

N° 13.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Vendredi, 23 *Mars* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 26 mars 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,	*Dickey,*	*McDonald (C.Breton),*	*Poirier,*
Alexander,	*Ferrier,*	*McInnes (B.C.),*	*Power,*
Almon,	*Flint,*	*McKay,*	*Read,*
Archibald,	*Girard,*	*McKindsey,*	*Reesor,*
Armand,	*Glasier,*	*McMillan,*	*Robitaille,*
Baillargeon,	*Gowan,*	*Macdonald (Midland),*	*Ross (de la Durantaye),*
Bellerose,	*Grant,*	*Macdonald (C.B.),*	*Ryan,*
Bolduc,	*Guévremont,*	*Macfarlane,*	*Sanford,*
Botsford,	*Hardisty,*	*Merner,*	*Scott,*
Boucherville, de,	*Haythorne,*	*Montgomery,*	*Smith,*
Casgrain,	*Howlan,*	*Odell,*	*Stevens.*
Chaffers,	*Kaulbach,*	*O'Donohoe,*	*Sutherland,*
Clemow,	*Leonard,*	*Ogilvie,*	*Turner,*
Cochrane,	*Lewin,*	*Páquet,*	*Vidal,*
DeBlois,	*McCallum,*	*Pelletier*	*Wark.*
Dever,	*McClelan,*		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Leonard,—Du révérend A. H. Munro, pasteur de l'église baptiste de Centre Street, St-Thomas, province d'Ontario, et de J. P. Bailey, R S., de l'église de Grace, St Thomas.

Par l'honorable M. Ryan,—Du bureau de commerce de Montréal.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De J. R. Booth et autres, de la cité d'Ottawa et autres lieux ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à Parry-Sound."

De la société protectrice des animaux du Nouveau-Brunswick ; demandant la passation du bill portant de nouvelles dispositions pour empêcher la cruauté envers les animaux.

De John Haggart et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de Gananoque, Perth et Baie de James ; demandant un acte à l'effet de modifier son acte constitutif en changeant son nom, déterminant son tracé, et l'autorisant à se fusionner avec le chemin de fer des Mille-Iles, et à d'autres fins.

De V. Hudon et autres ; demandant à être constitués en compagnie dans le but d'établir et exploiter un chemin de fer reliant les différentes parties de l'île de Montréal avec la cité de Montréal.

Des directeurs provisoires de la Compagnie hydraulique et manufacturière de St Jean et Iberville ; demandant un acte qui l'autorise à creuser la rivière Richelieu sur certains points, et qui lui accorde d'autres pouvoirs.

De R. G. Hervey et autres ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer de New-York, St-Laurent et Ottawa.

L'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Casgrain, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant en détail les dépenses d'entretien et de réparation et les dépenses d'exploitation du canal Welland, pendant les années 1870, 1877, 1885, 1886, 1887, au 1er janvier 1888, avec les noms des employés, le montant payé à chaque employé sous forme de salaire ou de gages, le nombre de jours que chacun a été employé par mois ; le montant des allocations (s'il y en a eu) pour loyers, louage de voitures ou frais de voyage accordées au surintendant, à ses adjoints, aux contre-maîtres et surveillants ; indiquant aussi la nature du service des employés et comment et où chacun a été employé; dans le cas des surintendants adjoints, la section du canal dont ils ont été chargés ; dans le cas des contre-maîtres ou surveillants, la section où ils ont été employés ; pour les éclusiers, le nombre d'écluses ; pour les gardiens de pont, le nom du pont ; pour les charpentiers, les maçons et les manœuvres, la section ou portion du canal où ils ont travaillé, en mentionnant séparément la dépense et les noms des employés de l'ancien canal et du nouveau canal, autant qu'il sera possible ;

Aussi copie des feuilles de travail, feuilles de salaires et pièces à l'appui relatives au paiement des employés pour chaque mois pendant les années susmentionnées ;

Aussi copie des soumissions reçues par le gouvernement pour la construction de l'édifice de la douane et de la poste à Port-Colborne ;

Aussi copie des plans et devis de cet édifice ainsi qu'un état détaillé des matériaux employés à sa construction, avec mention des frais de construction, pendant l'année 1887;

Aussi copie de toute correspondance entre le ministre des chemins de fer et canaux ou quelque fonctionnaire de son département et le surintendant du canal Welland, contenant des instructions pour la construction de la douane et de la poste à Port Colborne;

Aussi copie de la correspondance, des plans et devis et des instructions du ministre des chemins de fer et canaux ou de tout fonctionnaire du département au surintendant du canal Welland pour la construction d'un quai ou dock à l'ouest de l'écluse à Port-Colborne;

Aussi un état détaillé des matériaux et du coût de ce quai ou dock, avec indication de l'objet et de l'usage de cet ouvrage;

Aussi un état détaillé du coût de la pompe de sauvetage achetée pour le canal Welland, avec mention de la date de l'achat, du nombre de jours qu'elle a été en manœuvre, par année, et des dates de son service à l'usage du canal; et dans le cas de service privé, avec mention des dates du service et du montant reçu pour son usage par le gouvernement;

Aussi un état détaillé indiquant le coût du scaphandre acheté pour le canal Welland; le nombre de jours pendant lesquels on s'est servi de cet appareil et à quelles époques chaque année.

Aussi un état détaillé du montant reçu par le gouvernement pour l'usage de cet appareil pour des particuliers.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte concernant la convention internationale pour la protection des cables télégraphiques sous marins,"

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du deuxième rapport du comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat et de faire rapport de temps en temps de leur opinion à cette Chambre,

Sur motion de l'honorable M. de Boucherville, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du second rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement,

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour ayant été lu pour la lecture de la pétition de William Henry Middleton, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Mary Froude Wise,

L'honorable M. Clemow a présenté certains papiers: l'avis pour un bill de divorce et le rapport de la signification de l'avis.

L'avis et le rapport de la signification de l'avis ont été alors lus par le greffier, comme suit:

Ontario,
Comté d'Essex,
Savoir :

Dans l'affaire de William Henry Middleton, demandant au parlement du Canada un bill de divorce d'avec sa femme Mary Froude Middleton.

Je, James McDonnell, de la cité de Détroit, dans le comté de Wayne, dans l'Etat du Michigan, un des Etats-Unis d'Amérique, agent de la police secrète, déclare solennellement :

1. Que je connais Mary Froude Middleton dénommée en l'avis ci-joint coté A.
2. Que le trente et unième jour d'octobre dernier, j'ai signifié personnellement à la dite Mary Froude Middleton, un avis par écrit dont une copie conforme, cotée A, est annexée à la présente déclaration, en lui remettant et laissant le dit avis en la cité de Détroit dans le dit Etat de Michigan.

Et je fais cette solennelle déclaration qu'en conscience je crois vraie, en vertu de l'Acte concernant les serments extrajudiciaires.

JAMES MCDONNELL.

Déclaration faite devant moi, en la ville de Windsor, comté d'Essex, province d'Ontario, ce 24e jour de mars 1888.

FRANCIS CLEARY,
Commissaire aux affidavits, etc.,
pour le comté d'Essex.

A.

A MARY FROUDE MIDDLETON.

Avis est par le présent donné que William Henry Middleton, de la cité d'Ottawa, comté de Carleton, province d'Ontario, rentier, demandera au parlement du Canada, à sa prochaine session, un bill de divorce d'avec sa femme Mary Froude Middleton, pour cause d'adultère et de désertion du domicile conjugal.

GORMULLY ET SINCLAIR,
Procureurs du dit William Henry Middleton.

OTTAWA, 28e jour d'octobre 1887.

Dans l'affaire de William Henry Middleton, pétitionnaire en divorce contre sa femme Mary Froude Middleton.

La pièce ci-dessus cotée A est celle mentionnée dans la déclaration ci-jointe de James McDonnell, reçue par moi le 24e jour de mars 1888.

FRANCIS CLEARY,
Commissaire aux affidavits, etc., pour le comté d'Essex.

B.

Dans l'affaire de William Henry Middleton, pétitionnaire en divorce contre sa femme Mary Froude Middleton.

La pièce cotée B est celle mentionnée dans l'affidavit ci-joint de James George Ternent.

Assermenté par moi, ce 26e jour de mars 1888.

G. M. GREENE,
Commissaire aux affidavits, etc., pour le comté de Carleton.

Ontario,
Comté d'Essex,
Savoir :

Je, Samuel Smith Macdonell, greffier de paix du comté d'Essex, certifie par les présentes que je connais bien Francis Cleary, de la ville de Windsor, dans le dit comté d'Essex, qui a reçu la déclaration ci-jointe de James McDonnell ce vingt-quatrième jour de mars A.D. 1888, et que je sais que le dit Francis Cleary est commissaire dûment nommé pour recevoir les affidavits et déclarations dans le comté d'Essex, ayant vu la commission qui le nomme à cette qualité.

En foi de quoi j'ai apposé aux présentes ma signature comme greffier de paix avec le sceau de la cour des Sessions de Paix du comté d'Essex.

S. S. MACDONELL,
(L S) *Greffier de paix du comté d'Essex.*

Canada,
Province d'Ontario,
Comté de Carleton,
Savoir :

Dans l'affaire de William Henry Middleton, demandant au parlement du Canada un bill de divorce d'avec sa femme Mary Froude Middleton.

Je, James Georges Ternent, de la cité d'Ottawa, comté de Carleton, province d'Ontario, jure et dis :

1. J'ai comparé moi-même l'écrit ci-joint coté B avec l'avis de demande en divorce donné par William Henry Middleton et j'ai constaté que le dit écrit coté B est une copie conforme du dit avis de demande en divorce qui a paru dans le numéro de la *Gazette du Canada*, publié le vingt-neuvième jour d'octobre dernier, et dans tous les numéros suivants jusqu'aujourd'hui.

J'ai collé au bas de la présente déclaration un des avis imprimés qui ont paru dans la dite *Gazette*, d'où je l'ai extrait.

2. L'écrit ci-joint coté B est la pièce A mentionnée en la déclaration faite par James McDonnell, le vingt-quatrième jour de mars mil huit cent quatre-vingt-huit, également ci-jointe.

JAMES G. TERNENT.

Déclaration faite devant moi en la cité d'Ottawa, comté de Carleton, ce 26e jour de mars 1888.

G. M. GREENE,
Commissaire aux affidavits, etc.,
pour le comté de Carleton.

B.

Avis est par le présent donné que William Henry Middleton, de la cité d'Ottawa, comté de Carleton, province d'Ontario, rentier, demandera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, un bill de divorce d'avec sa femme Mary Froude Middleton, pour cause d'adultère et de désertion du domicile conjugal.

Ottawa, ce 28e jour d'octobre 1887.

GORMULLY ET SINCLAIR,
Procureurs du dit William Henry Middleton.

Ontario,
Comté de Carleton
Savoir :

Je, John Peter Featherston, de la cité d'Ottawa, greffier de la cour de comté du comté de Carleton, certifie par le présent :

Que je connais bien George Monk Greene, de la cité d'Ottawa, dans le dit comté de Carleton, qui a reçu la déclaration ci-jointe de James George Ternent, le vingt-quatrième jour de mars mil huit cent quatre-vingt-huit et que je sais que le dit George Monk Greene est un commissaire dûment nommé pour recevoir les affidavits et déclarations dans le comté de Carleton, ayant vu la commission qui le nomme à cette qualité.

En foi de quoi j'ai apposé aux présentes ma signature comme greffier de la cour de comté du comté de Carleton et le sceau de la dite cour ce 26e jour de mars 1888.

JOHN P. FEATHERSTON,
Greffier de la cour de comté du comté de Carleton.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Sanford, a proposé :

Que la pétition de William Henry Middleton, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Mary Froude Wise, soit maintenant lue et reçue.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

La pétition de William Henry Middleton a été alors lue et reçue.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du troisième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement,

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et de l'Ouest."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 27 mars 1888.

Pétitions à présenter

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Avis de motions

MOTIONS.

Pour mardi, 27 mars 1888.

1888. Par l'honorable M. O'Donohoe :

1 | 21 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant la somme qu'a coûtée au Canada l'entretien du bureau du gouverneur général depuis la confédération jusqu'au 1er janvier 1888, en traitements, frais de résidence, frais de voyages et toutes autres dépenses accessoires,—le dit état devant faire voir le montant payé pour chacun des gouverneurs.

Par l'honorable M. Pelletier :

2 | 23 mars—Qu'il demandera au gouvernement si la France a invité le Canada à prendre part à l'exposition universelle qui se tiendra à Paris en 1889. Si l'invitation a été faite au gouvernement, l'a-t-il accepté ? S'il ne l'a pas acceptée, se propose-t-il d'aider les exposants canadiens en défrayant leurs dépenses ou une partie de leurs dépenses ?

1888. Par l'honorable M. Dickey :

3 | 26 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie des délibérations de la conférence coloniale tenue à Londres en 1887, pour ce qui concerne les communications postales et télégraphiques impériales par la voie du Canada, et aussi toute correspondance échangée entre les autoritées impériales et le gouvernement ou quelqu'un de ses départements sur ce sujet depuis la conférence.

Par l'honorable M. Clemow :

4 | 26 mars—Que la règle 61 qui exige un avis de vingt-quatre heures avant l'examen par un comité de cette Chambre, d'un bill ayant pris naissance aux Communes, soit suspendue relativement au bill intitulé : " Acte relatif à la compagnie du chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et l'Ouest."

Par l'honorable M. Abbott :

5 | 26 mars—Que lorsque la Chambre s'ajournera demain mercredi le 28 du courant elle soit ajournée à mercredi le quatrième jour d'avril prochain à huit heures et demie du soir.

Par l'honorable M. Schultz :

6 | 19 mars—Le gouvernement va-t-il établir au printemps la ferme expérimentale pour le Manitoba ?

Par l'honorable M. Howlan :

7 | 19 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des plans et rapports de la dernière exploration relative au tunnel projeté entre le cap Traverse, Ile du Prince-Edouard, et le cap Tourmentine, Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Schultz :

8 | 20 mars—Qu'il appellera l'attention des honorables membres du Sénat sur la valeur de toute cette portion du Canada qui est située au nord du faîte des terres de la Saskatchewan, à l'est des Montagnes Rocheuses et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie; sur l'étendue de ses rivières navigables, de ses lacs et de sa côte maritime; sur ses terres arables et ses pâturages naturels; sur ses pêcheries, ses forêts et ses mines—afin de provoquer une enquête soit sénatoriale ou autre dans le but de constater les possibilités commerciales et agricoles de cette vaste région.

Pour mercredi, 28 mars 1888.

1888. Par l'honorable M. Botsford:

9 | 26 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie du rapport des ingénieurs qui ont été chargés en 884 et 1885 d'explorer la côte du détroit de Northumberland au cap Tourmentine et dans le voisinage de ce cap, avec copie du plan et des sondages qui accompagnent le dit rapport.

Pour jeudi, 29 mars 1888.

Par l'honorable M. O'Donohoe:

10 | 26 mars—Y a-t-il quelque fondement aux assertions des journaux qui prétendent que depuis la dernière session du parlement un honorable membre de cette Chambre, l'honorable Frank Smith, a résigné son siège au Conseil Privé parce qu'il n'avait pas été consulté sur certaines nominations judiciaires pour sa province? Si tel est le cas, quelles raison a-t-il données de sa démission? Cette démission a-t-elle été acceptée, ou a-t-elle été retirée et quand l'a-t-elle été?

ORDRE DU JOUR.

Mardi, 27 mars 1888.

1888.

1 | 26 mars—2e lecture (Bill D) Chambre de Commerce de Toronto.—Honorable M. Macdonald, Midland).

2 | 26 mars—2e lecture (Bill E) chemin de fer de Belleville et du lac Nipissingue.—(Honorable M. Flint).

3 | 26 mars—2e lecture (Bill C) Convention internationale pour la conservation des câbles sousmarins.—(Honorable M. Abbott).

4 | 26 mars—2e lecture (Bill 21) Cie du chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et l'Ouest.—Honorable M. Clemow).

N° 14.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Lundi, 26 *Mars* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 27 mars 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,
Boucherville, de,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
Cockrane,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Hardisty,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C. Breton),
McInnes (B.C.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (Midland),
Macdonald (C.B.),
Macfarlane,
Merner,
Montgomery,
Odell,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Paquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Ross (de la Durantaye)
Ryan,
Sanford,
Schultz,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Turner,
Vidal,
Wark.

PRIÈRE.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De la Corporation municipale de la ville de Lindsay ; demandant que la faculté particulière d'option attribuée aux cités sous l'empire du " Scott Act " soit également accordée aux villes de quatre mille habitants et plus.

De la Compagnie du chemin de fer Central du Nord-Ouest ; demandant que l'acte sollicité par la Compagnie du chemin de fer Central du grand Nord-Ouest ne soit adopté que sous réserve des droits et intérêts de la pétitionnaire.

De la Compagnie du chemin de fer des Mille Isles, constituée en corporation en vertu des statuts de la province d'Ontario ; demandant un acte qui déclare son chemin d'intérêt public général et en autorise la fusion avec le chemin de fer de Gananoque, Perth et Baie de James.

De W. R. Brock et autres, officiers de la Société Humaine, de Toronto ; demandant l'adoption du bill portant de nouvelles dispositions pour empêcher la cruauté envers les animaux.

De K. F. Burns et autres ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie des Gypses et du chemin de fer de colonisation de Tobique."

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie des délibérations de la conférence coloniale tenue à Londres en 1887, pour ce qui concerne les communications postales et télégraphiques impériales par la voie du Canada, et aussi toute correspondance échangée entre les autoritées impériales et le gouvernement ou quelqu'un de ses départements sur ce sujet depuis la conférence.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Sutherland, a proposé :

Que la règle 61 qui exige un avis de vingt-quatre heures avant l'examen par un comité de cette Chambre, d'un bill ayant pris naissance aux Communes, soit suspendue relativement au bill intitulé : " Acte relatif à la Compagnie du chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et l'Ouest."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ryan, a proposé :

Que lorsque la Chambre s'ajournera demain mercredi le 28 du courant elle soit ajournée à mercredi le quatrième jour d'avril prochain à huit heures et demie du soir.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des plans et rapports de la dernière exploration relative au tunnel projeté entre le cap Traverse, Ile du Prince-Edouard, et le cap Tourmentine, Nouveau-Brunswick.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre le rapport du ministre de l'agriculture du Canada, de l'année 1887.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(*Voir documents de la session No*).

L'honorable M. Read, du comité nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
MARDI, 27 mars 1888.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session a l'honneur de présenter son deuxième rapport :

Votre comité recommande qu'une somme de cent piastres ($100) soit payée à J. Beaufort Hurlbert, écr., M.D. pour avoir rédigé, conformément à la recommandation contenue dans le septième rapport du comité mixte des deux Chambres sur les impressions du parlement, présenté au Sénat, le 20 juin 1887 et adopté le même jour, une analyse de l'enquête du comité spécial du Sénat sur les produits alimentaires naturels du Nord-Ouest.

Votre comité a pris en considération une requête présentée par les sténographes de plusieurs grands journaux, demandant qu'on leur procure plus de facilités pour rapporter les débats du Sénat ; ils exposent que l'on pourrait résoudre la difficulté en établissant un compartiment approprié à leur usage pendant la présente session, sur le devant de l'une des galleries latérales. Si cela était jugé à propos, on pourvoierait à une installation plus complète pendant la vacance du parlement.

Votre comité recommande qu'on fournisse aux sténographes une installation comme celle qu'ils demandent.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'ho orable M. Schultz a appellé l'attention de la Chambre sur la valeur de toute cette portion du Canada qui est située au nord du faîte des terres de la Saskatchewan, à l'est des Montagnes Rocheuses et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie ; sur l'étendue de ses rivières navigables, de ses lacs et de sa côte maritime ; sur ses terres arables et ses pâturages naturels ; sur ses pêcheries, ses forêts et ses mines—afin de provoquer une enquête soit sénatoriale ou autre dans le but de constater les possibilités commerciales et agricoles de cette vaste région.

Débat.

L'honorable M. Schultz, secondé par l'honorable M. Girard, a proposé :

Qu'un comité composé des honorables messieurs Almon, Bolduc, Botsford, Carvell, Chaffers, Ferrier, Dickey, Girard, Howlan, Kaulbach, Leonard, McCallum, McClelan, McInnes (N.W.), Macdonald (Victoria), Macpherson (Sir David Lewis), Merner, Miller, Ogilvie, Pelletier, Reesor, Robitaille, Sanford, Sutherland, Thibaudeau, Turner, O'Donohoe, Poirier, Macdonald (Midland), Hardisty, Gowan et du

proposant soit nommé pour recueillir des renseignements sur la valeur de toute cette portion du Canada qui est située au nord du faîte des terres de la Saskatchewan, à l'est des Montagnes Rocheuses et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie; sur l'étendue de ses rivières navigables, de ses lacs et de sa côte maritime; sur ses terres arables et ses pâturages naturels; sur ses pêcheries, ses forêts et ses mines; que le quorum soit de cinq membres et que le comité soit autorisé à employer un sténographe.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte modifiant les différents actes relatifs au bureau de commerce de la cité de Toronto," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Midland), secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Belleville au lac Nipissingue," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Flint, secondé par l'honorable M. Guévrement, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte concernant la convention internationale pour la protection des cables télégraphiques sousmarins,"

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et l'Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Sanford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 28 mars 1888.

Pétitions à présenter. **Pétitions à lire.**

Rapports de comités à présenter. **Avis de motions**

MOTIONS.

Pour mercredi, 28 mars 1888.

1888. Par l'honorable M. Botsford:

1 26 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie du rapport des ingénieurs qui ont été chargés en 1884 et 1885 d'explorer la côte du détroit de Northumberland au cap Tourmentine et dans le voisinage de ce cap, avec copie du plan et des sondages qui accompagnent le dit rapport.

Par l'honorable M. Pelletier:

2 23 mars—Qu'il demandera au gouvernement si la France a invité le Canada à prendre part à l'exposition universelle qui se tiendra à Paris en 1889. Si l'invitation a été faite au gouvernement, l'a-t-il accepté? S'il ne l'a pas acceptée, se propose-t-il d'aider les exposants canadiens en défrayant leurs dépenses ou une partie de leurs dépenses?

Pour jeudi, 29 mars 1888.

1888. Par l'honorable M. O'Donohoe :

3 | 26 mars—Y a-t-il quelque fondement aux assertions des journaux qui prétendent que depuis la dernière session du parlement un honorable membre de cette Chambre, l'honorable Frank Smith, a résigné son siège au Conseil Privé parce qu'il n'avait pas été consulté sur certaines nominations judiciaires pour sa province ? Si tel est le cas, quelles raison a-t-il données de sa démission ? Cette démission a-t-elle été acceptée, ou a-t-elle été retirée et quand l'a-t-elle été ?

Question par l'honorable M. Dever :

4 | 27 mars—Qu'il demandera au gouvernement s'il est disposé à favoriser l'établissement de communications plus faciles pour le transport des malles, des passagers et des marchandises entre le Canada et les Indes Occidentales ?

Pour mercredi, 4 avril 1888.

Question par l'honorable M. Schultz :

5 | 27 mars—Le gouvernement se propose-t-il d'établir dès ce printemps une ferme expérimentale dans le Manitoba ?

Pour jeudi, 5 avril 1888.

Par l'honorable M. O'Donohoe :

6 | 21 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant la somme qu'a coûtée au Canada l'entretien du bureau du gouverneur général depuis la confédération jusqu'au 1er janvier 1888, en traitements, frais de résidence, frais de voyages et toutes autres dépenses accessoires,—le dit état devant faire voir le montant payé pour chacun des gouverneurs.

ORDRE DU JOUR.

Mercredi, 28 mars 1888.

1888.

1 | 27 mars—Prise en considération du 2e rapport du comité des comptes contingents.—(Honorable M. Read).

2 | 27 mars—2e lecture (Bill C) Convention internationale pour la protection des câbles sousmarins.—(Honorable M. Abbott).

N° 15.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Mardi, 27 *Mars* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 28 mars 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,
Boucherville, de,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
Cockrane,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C. Breton),
McInnes (B.C.),
McKay,
McMillan,
Macdonald (Midland),
Macdonald (C.B.),
Macfarlane,
MacInnes (Burlington),
Merner,
Montgomery,
Odell,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Pâquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Reesor,
Ross (de la Durantaye)
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Read,—De Catherine Morrison, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Power,—De J. L. Murray et autres, de Kincardine.

Par l'honorable M. Bolduc,—De la corporation de la ville de Lévis, province de Québec.

Par l'honorable M. Odell,—De Caleb C. Wetmore, de la cité de St. Jean, province du Nouveau-Brunswick.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De la Chambre de Commerce de Montréal ; demandant qu'il soit passé un acte pour régler la distribution équitable des biens des débiteurs insolvables.

Du révérend A. H. Munro, pasteur de l'église baptiste de Centre Street, et de I. P. Bailey, R. S., de Grace Church, St. Thomas, province d'Ontario ; demandant qu'il soit passé un acte pour prohiber tout trafic par chemins de fer et par bateaux à vapeur le dimanche.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et l'Ouest," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Read, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du parlement, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
28 mars 1888.

Le comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du parlement a l'honneur de présenter son quatrième rapport :

Votre comité, après avoir examiné avec soin les documents suivants, recommande de ne pas les imprimer :

Réponse à un Ordre de la Chambre du 2 mai 1887, pour un état montrant les noms de toutes les personnes qui ont soumissionné pour le transport des malles entre les glaces de côte au cap Traverse, I.P.-E., le montant de chaque soumission et à qui le contrat a été donné.

Réponse à une Adresse à Son Excellence le gouverneur général, en date du 5 du courant, pour copie de toutes demandes, lettres ou autres communications adressées au gouvernement ou à quelque département ou ministre ou de tous rapports relativement à la requête présentée de la part du bataillon York-Simcoe pour l'allocation de petit équipement pendant la campagne du Nord-Ouest, et de toutes réponses à ce sujet.

Le comité recommande aussi que pour rendre plus facile la consultation des volumes reliés des documents sessionnels, il soit ajouté sur les volumes une étiquette indiquant les titres des rapports, etc., qu'ils contiennent, et que pour ce service une somme de trois centins d'extra par volume soit allouée à l'entrepreneur de la reliure.

Le comité croit devoir aussi soumettre la résolution suivante à titre de recommandation.

Résolu, qu'un exemplaire des Statuts annuels et des Statuts Refondus soit adressé à chaque membre des législatures provinciales qui, en échange voudront envoyer un exemplaire de leurs statuts respectifs, tant annuels que refondus, à chaque membre des deux Chambres du parlement fédéral.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
Mercredi, 28 mars 1888.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son septième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

Du révérend Alexander Campbell et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de l' " Académie Nisbet, de Prince Albert " ;

De la Compagnie du chemin de fer de Kincardine et Teeswater, demandant la passation d'un acte pour réduire son capital social, prolonger les délais dans lesquels elle doit commencer et achever son chemin, et pour d'autres objets ;

De la Compagnie du chemin de fer Central de Ste-Catherine et Niagara, demandant qu'il soit passé un acte pour lever certains doutes sur les pouvoirs que possède la dite compagnie et pour prolonger le délai dans lequel elle doit achever ses travaux.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

Ordonné qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
Mercredi, 28 mars 1888.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son huitième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de l'honorable sir A. T. Galt et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie des charbonnages et du chemin de fer d'Alberta " et a constaté qu'il n'a pas été donné d'avis de cette pétition ; mais comme il a été justifié devant votre comité que les pétitionnaires ont fait des démarches pour obtenir leur constitution en corporation à la dernière

session du parlement; que le chemin de fer projeté contribuerait beaucoup à développer les ressources du pays qu'il doit traverser et que la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique dont les droits et intérêts pourraient être atteints, sera dûment protégée par une disposition spéciale du bill, votre comité recommande la suspension de la 51e règle, relativement à cette pétition.

Votre comité recommande aussi que le délai pour la présentation des bills privés, lequel expire aujourd'hui, soit prolongé jusqu'au mercredi dix-huit avril prochain.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de l'honorable sir A. T. Galt et autres, demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie de chemin de fer et houillère d'Alberta," tel que recommandé dans le huitième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. McInnes (N.W.), a proposé:

Que le délai fixé pour la présentation des bills privés, qui expire aujourd'hui, soit prolongé à mercredi le dix-huitième jour d'avril prochain.

Après débat,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
Mercredi, 28 mars 1888.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son neuvième rapport:

Conformément à l'ordre de renvoi de votre honorable Chambre en date du lundi 19 mars courant, votre comité a de nouveau examiné la pétition de Eleonora Elizabeth Tudor ou Hart, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant un acte pour dissoudre son mariage avec Frederick Levy Hart, et rapporte maintenant que la soixante-douzième règle de votre honorable Chambre a été observée par la pétitionnaire.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
President.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Ogilvie a présenté à la Chambre le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Eleonora Elizabeth Tudor."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Montgomery, a proposé:

Que le dit bill soit lu la seconde fois le jeudi, douzième jour d'avril prochain, et qu'avis de cette lecture soit affiché aux portes de la Chambre; que les sénateurs soient notifiés d'être présents, et que Eleonora Elizabeth Tudor soit entendue par son conseil, à la dite seconde lecture, sur la vérité des allégations du dit bill, et que

copie du dit bill soit signifiée à Frederick Levy Hart et qu'avis lui soit donné de la dite seconde lecture, ou qu'il soit produit des preuves suffisantes de l'impossibilité de lui donner cet avis, et qu'il lui soit permis en même temps d'être entendu par son conseil pour faire valoir les raisons qu'il peut alléguer contre le dit bill, que la dite Eleonora Elizabeth Tudor comparaisse devant cette Chambre le dit douzième jour d'avril prochain pour être interrogée à la seconde lecture du dit bill, si la Chambre le juge à propos, afin de constater s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte de sa part, relativement à l'adultère que pourrait avoir commis son mari ou s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte entre elle et lui ou une ou plusieurs autres personnes au sujet du dit bill de divorce, ou relativement à toute action qu'elle peut avoir intentée en justice contre lui le dit mari de la dite Eleonora Elizabeth Tudor; et si, au temps de l'adultère dont elle se plaint, il vivait en vertu d'un contrat ou autrement, avec le consentement de sa femme séparé et dispensé par elle en tant qu'elle le pouvait faire, des devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, elle cohabitait avec lui et vivait sous sa protection et son autorité maritale.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Montgomery, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie du rapport des ingénieurs qui ont été chargés en 1884 et 1885 d'explorer la côte du détroit de Northumberland au cap Tourmentine et dans le voisinage de ce cap, avec copie du plan et des sondages qui accompagnent le dit rapport.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le premier rapport du comité mixte de la bibliothèque du Parlement.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

Le comité mixte de la bibliothèque a l'honneur de présenter son premier rapport :

Le comité s'est réuni, le président du Sénat au fauteuil.

Il a été ordonné que certains volumes endommagés et qui ne peuvent plus servir dans la bibliothèque soient vendus de la manière que les bibliothécaires le décideront.

Un sous-comité a été nommé pour considérer certaines propositions faites par J. G. Bourinot, écr, L.L.D., greffier de la Chambre des Communes, pour la publication des constitutions, chartes, etc., des provinces de l'Amérique Britannique du Nord.

Un sous-comité a été nommé pour faire l'examen des comptes de la bibliothèque.

Les bibliothécaires ont été chargés de consigner au procès-verbal l'expression de la satisfaction du comité pour la manière dont les affaires de la bibliothèque sont conduites.

Le comité s'est ajourné.

G. W. Allan,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du second rapport du comité chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat,

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte concernant la convention internationale pour la protection des cables télégraphiques sous marins," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi le quatrième jour d'avril prochain.

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte concernant l'agiotage sur les stocks et les marchandises."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois mercredi le quatrième jour d'avril prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du tunnel du Canada et du Michigan."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi, le quatrième jour d'avril prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada et la compagnie du chemin de fer d'Erié et Niagara."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi, le quatrième jour d'avril prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier les actes concernant la compagnie du chemin de fer de jonction du Grand Occidental à la rive du lac Ontario."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi, le quatrième jour d'avril prochain.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré la Chambre ajournée à mercredi, le quatrième jour d'avril prochain à huit heures et demie du soir.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 4 avril 1888.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions

MOTIONS.

Pour mercredi, 4 avril 1888.

1888. Par l'honorable M. O'Donohoe :

1 | 26 mars—Y a-t-il quelque fondement aux assertions des journaux qui prétendent que depuis la dernière session du parlement un honorable membre de cette Chambre, l'honorable Frank Smith, a résigné son siège au Conseil Privé parce qu'il n'avait pas été consulté sur certaines nominations judiciaires pour sa province ? Si tel est le cas, quelles raison a t-il données de sa démission ? Cette démission a-t-elle été acceptée, ou a-t-elle été retirée et quand l'a-t-elle été ?

Question par l'honorable M. Dever :

2 | 27 mars—Qu'il demandera au gouvernement s'il est disposé à favoriser l'établissement de communications plus faciles pour le transport des malles, des passagers et des marchandises entre le Canada et les Indes Occidentales ?

Question par l'honorable M. Schultz :

3 | 27 mars—Le gouvernement se propose-t-il d'établir dès ce printemps une ferme expérimentale dans le Manitoba ?

1888. Par l'honorable M. Clemow :

4 28 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant le coût total de la construction des divers travaux exécutés pour la descente des bois et billots sur la rivière Ottawa et ses tributaires jusqu'au 30 juin dernier ; aussi un état indiquant la dépense annuelle de l'entretien de ces ouvrages pendant les cinq années antérieures au 30 juin dernier, sous les différents chefs de reconstruction, réparation, et frais d'administration, à chacune des stations, avec le nom de la rivière ou du tributaire où la dépense a eu lieu ; et copie de toute demande reçue de particuliers ou de compagnies à charte pour l'acquisition par voie d'achat ou autrement de tout ou partie de ces ouvrages et améliorations sur la rivière Ottawa et ses tributaires.

Pour jeudi, 5 avril 1888.

Par l'honorable M. O'Donohoe :

5 21 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant la somme qu'a coûtée au Canada l'entretien du bureau du gouverneur général depuis la confédération jusqu'au 1er janvier 1888, en traitements, frais de résidence, frais de voyages et toutes autres dépenses accessoires,—le dit état devant faire voir le montant payé pour chacun des gouverneurs.

Par l'honorable M. Ogilvie :

6 28 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes pétitions, lettres et autres documents en la possession du gouvernement sur la dette du chenal et sur l'amélioration du port de Montréal.

ORDRE DU JOUR.

Mercredi, 4 avril 1888.

1888.

1 | 20 mars—2e lecture (Bill B) pour faire droit à Mary Matilda White—Comparution de la pétitionnaire et audition de son conseil.—Honorable M. McKindsey).

2 | 28 mars—Comité de toute la Chambre sur le Bill relatif à la convention internationale pour la protection des câbles sousmarins.—(Honorable M. Abbott).

3 | 28 mars—2e lecture (Bill G) Agiotage sur les stocks et marchandises.—(Honorable M. Abbott).

4 | 28 mars—2e lecture (Bill 8) Cie du tunnel du Canada et du Michigan.—(Honorable M. Casgrain).

5 | 28 mars—2e lecture (Bill 9) Cie du chemin de fer du Sud et du chemin de fer Erié et Niagara.—(Honorable M. McCallum).

6 | 28 mars—2e lecture (Bill 18) Cie du chemin de fer de Jonction du Grand Occidental à la rive du lac Ontario.—(Honorable M. Vidal).

N° 16.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Mercredi, 28 *Mars* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

142

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 4 avril 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Boyd,
Boucherville, de,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
Cockrane,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferrier,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C. Breton),
McInnes (B.C.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (Midland),
Macdonald (C.B.),
Macfarlane,
Merner,
Miller,
Montgomery,
Odell,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Páquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Robitaille,
Reesor,
Ross (de la Durantaye)
Sanford,
Schultz,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sullivan,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De Catherine Morrison, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario ; demandant permission de poursuivre en divorce *in formâ pauperis*.

De J. L. Murray et autres, de Kincardine ; demandant qu'il soit passé un acte pour prohiber tout trafic par chemins de fer et par bateaux à vapeur le dimanche.

De la corporation municipale de la ville de Lévis ; demandant que la faculté particulière d'option attribuée aux cités sous l'empire du "Scott Act" soit également accordée aux villes de quatre mille habitants et plus.

De Cabel C. Wetmore, de la cité de St-Jean, province du Nouveau-Brunswick ; demandant que le bill relatif au chemin de fer Central du Nouveau-Brunswick ne soit pas adopté sans qu'on y insère une clause portant que l'acte n'aura pas d'effet pour ce qui est de la poursuite intentée par le pétitionnaire contre la dite compagnie.

L'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Gowan, a proposé :

Que la pétition de Catherine Morrison, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, lue et reçue aujourd'hui, soit renvoyée au comité des ordres permanents et des bills privés.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Schultz, du comité spécial chargé de s'enquérir sur la valeur de toute cette portion du Canada qui est située au nord du faîte des terres de la Saskatchewan, à l'est des Montagnes Rocheuses et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie ; sur l'étendue de ses rivières navigables, de ses lacs et de sa côte maritime ; sur ses terres arables et ses pâturages naturels ; sur ses pêcheries, ses forêts et ses mines,—a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 2,
MERCREDI, 4 avril, 1888.

Le comité spécial chargé de recueillir des renseignements sur la valeur de toute cette portion du Canada qui est située au nord du faîte des terres de la Saskatchewan, à l'est des Montagnes Rocheuses, et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie ; sur l'étendue de ses rivières navigables, de ses lacs et de sa côte maritime ; sur ses terres arables et ses pâturages naturels ; sur ses pêcheries, ses forêts et ses mines—a l'honneur de présenter son premier rapport :

Votre comité a constaté que les témoignages qu'il va être en mesure de recueillir sont beaucoup plus considérables qu'il ne l'avait d'abord supposé ; en sorte qu'il devra siéger presque tous les jours. Son enquête nécessitera beaucoup de correspondance, la collection de documents, le choix d'extraits à en tirer, la comparaison des témoignages, la préparation de statistiques et de rapports.

Comme le greffier en loi, qui est aussi greffier de comités, et les autres employés ne pourraient être appelés à ce travail qu'en dehors des séances des comités permanents ordinaires, et qu'après s'être acquittés de leurs autres devoirs ; comme celui qui remplira la fonction de greffier de ce comité, aura à rendre des services particuliers, votre comité recommande que M. James Dryden, qui est un résident des Territoires du Nord Ouest, qui connait bien les questions soumises à l'études du comité, et dont la connaissance comme sténographe sera très utile, soit employé comme greffier de de votre comité moyennant la rémunération payée aux commis sessionnels ordinaires à la Chambre des Communes.

Le tout respectueusement soumis.

J. SCHULTZ,
Président.

Alors sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant le coût total de la construction des divers travaux exécutés pour la descente des bois et billots sur la rivière Ottawa et ses tributaires jusqu'au 30 juin dernier ; aussi un état indiquant la dépense annuelle de l'entretien de ces ouvrages pendant les cinq années antérieures au 30 juin dernier, sous les différents chefs de reconstruction, réparation, et frais d'administration, à chacune des stations, avec le nom de la rivière ou du tributaire où la dépense a eu lieu ; et copie de toute demande reçue de particuliers ou de compagnies à charte pour l'acquisition par voie d'achat ou autrement de tout ou partie de ces ouvrages et améliorations sur la rivière Ottawa et ses tributaires.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant les obligations sur les lignes d'embranchements de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Shuswap à Okanagan."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte autorisant la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo, à établir un bac passeur entre la baie de Beecher, dans la Colombie Britannique, et un point du détroit de Fuca dans les Etats-Unis d'Amérique."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Sanford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Norfolk-Sud."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer d'embranchement d'Hereford et de changer le nom de la compagnie en celui de la Compagnie du chemin de fer d'Hereford."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Cochrane, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Nipissingue à la baie de James."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec bill un intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Collingwood à la baie de Quinté."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer d'Ontario Ouest. "

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à Mary Matilda White," et que la pétitionnaire se rende à la barre pour y être entendue par son conseil,

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant la Convention Internationale pour la protection des cables télégraphiques sous-marins."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les première, deuxième et troisième clauses ont été lues et agréées.

La quatrième clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 1, ligne 32, retranchez depuis " Quiconque " jusqu'à " volontairement " et après " volontairement " insérez : " et injustement ".

Page 1, ligne 33, après " détériorera " insérez : " ou tentera volontairement et injustement de rompre ou détériorer ".

Page 2, ligne 1, après " délibéré " insérez : " ou injustement ".

Page 2, ligne 14, retranchez " illégalement et ".

Page 2, ligne 15, après " volontairement " insérez : " et injustement ".

Page 2, ligne 16, retranchez " illégalement et ".

Page 2, ligne 17, après " volontairement " insérez " injustement ".

Les clauses cinq à neuf inclusivement ont été séparément lues et agréées.

La dixième clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 3, ligne 47, après " sous-marins " insérez : " et elles s'appliqueront à toutes " infractions de leurs termes commises dans les eaux territoriales du Canada, et ".

Les clauses restantes ont été lues et agréées.

L'annexe a été lue et agréée.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Archibald a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient pris en considération demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte concernant l'agiotage dans les stocks et les marchandises, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ferrier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du tunnel du Canada et du Michigan, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada et la Compagnie du chemin de fer d'Erié à Niagara, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'hononable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier les actes concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction du Grand Occidental à la rive du lac Ontario," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ferrier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Clemow, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 5 avril 1888.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions

MOTIONS.

Pour jeudi, 5 avril 1888.

1888. Par l'honorable M. O'Donohoe :

1 | 21 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant la somme qu'a coûtée au Canada l'entretien du bureau du gouverneur général depuis la confédération jusqu'au 1er janvier 1888, en traitements, frais de résidence, frais de voyages et toutes autres dépenses accessoires,—le dit état devant faire voir le montant payé pour chacun des gouverneurs.

Par l'honorable M. Ogilvie :

2 | 28 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes pétitions, lettres et autres documents en la possession du gouvernement sur la dette du chenal et sur l'amélioration du port de Montréal, depuis le 1er janvier 1880 jusqu'à présent.

1888. Question par l'honorable M. Schultz:

3 | 27 mars—Le gouvernement se propose-t-il d'établir dès ce printemps une ferme expérimentale dans le Manitoba ?

Pour vendredi, 6 avril 1888.

Par l'honorable M. Alexander:

4 | 4 avril—Le gouvernement se propose-t-il de rendre plus sévères les lois qui punissent les agressions commises avec l'intention criminelle de commettre le vol ?

Question par l'honorable M. Alexander :

5 | 4 avril—Le gouvernement se propose-t-il de présenter pendant la présente session, un projet de loi sur les banques, en vue d'empêcher les fraudes de la nature de celles qui ont été commises dans l'affaire de la Banque Centrale de Toronto, et d'autres fraudes pires encore, comme celles qui ont été commises autrefois dans la cité de Toronto et qui ont causé la ruine de familles respectées ?

ORDRE DU JOUR.

Jeudi, 5 avril 1888.

1888.

1 | 4 avril—Prise en considération du premier rapport du comité spécial sur les ressources du bassin du fleuve McKenzie.—Honorable M. Macdonald).

2 | 4 avril—Prise en considération des amendements faits en comité général au Bill C—Convention internationale pour la protection des câbles sousmarins.—(Honorable M. Abbott).

150

N° 17.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Mercredi, 4 *avril* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 5 avril 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,	*Dickey,*	*McInnes (B.C.),*	*Power,*
Alexander,	*Ferrier,*	*McKay,*	*Read,*
Almon,	*Girard,*	*McKindsey,*	*Robitaille,*
Archibald,	*Glasier,*	*McMillan,*	*Ross (Laurentides),*
Armand,	*Gowan,*	*Macdonald (Midland),*	*Ross (de la Durantaye)*
Baillargeon,	*Grant,*	*Macdonald (C.B.),*	*Sanford,*
Bellerose,	*Guévremont,*	*Macfarlane,*	*Schultz,*
Bolduc,	*Haythorne,*	*Merner,*	*Scott,*
Boyd,	*Howlan,*	*Miller,*	*Smith,*
Boucherville, de,	*Kaulbach,*	*Montgomery,*	*Stevens,*
Casgrain,	*Lacoste,*	*Odell,*	*Sullivan,*
Chaffers,	*Leonard,*	*O'Donohoe,*	*Sutherland,*
Clemow,	*Lewin,*	*Ogilvie,*	*Trudel,*
Cockrane,	*McCallum,*	*Páquet,*	*Turner,*
DeBlois,	*McClelan,*	*Pelletier,*	*Vidal,*
Dever,	*McDonald (C.Breton),*	*Poirier,*	*Wark.*

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:

Par l'honorable M. Howlan,—De William Lesslie et autres, de la cité de Kingston,—de A. Peters et autres, de la cité de Toronto, et de James Norris et autres, de la cité de Ste-Catherines.

Par l'honorable M. Ferrier,—De la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Montréal au lac Champlain.

Par l'honorable M. Alexander,—Du révérend W. Galbraith et autres, d'Orillia.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes pétitions, lettres et autres documents en la possession du gouvernement sur la dette du chenal et sur l'amélioration du port de Montréal, depuis le 1er janvier 1880 jusqu'à présent.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du premier rapport du comité spécial chargé de s'enquérir sur la valeur de toute cette portion du Canada qui est située au nord du faîte des terres de la Saskatchewan, à l'est des Montagnes Rocheuses et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie; sur l'étendue de ses rivières navigables, de ses lacs et de sa côte maritime; sur ses terres arables et ses pâturages naturels; sur ses pêcheries, ses forêts et ses mines,

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération des amendements faits en comité général au bill intitulé: "Acte concernant la convention internationale pour la protection des câbles télégraphiques sous-marins,"

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Lacoste, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Lacoste, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 6 avril 1888.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions

MOTIONS.

Pour vendredi, 6 avril 1888.

1888. Par l'honorable M. Alexander:

1 | 4 avril—Le gouvernement se propose-t-il de rendre plus sévères les lois qui punissent les agressions commises avec l'intention criminelle de commettre le vol ?

Question par l'honorable M. Alexander :

2 | 4 avril—Le gouvernement se propose-t-il de présenter pendant la présente session, un projet de loi sur les banques, en vue d'empêcher les fraudes.

Pour mardi, 10 avril 1888.

Par l'honorable M. O'Donohoe :

3 | 21 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant la somme qu'a coûtée au Canada l'entretien du bureau du gouverneur général depuis la confédération jusqu'au 1er janvier 1888, en traitements, frais de résidence, frais de voyages et toutes autres dépenses accessoires,—le dit état devant faire voir le montant payé pour chacun des gouverneurs.

1888. Question par l'honorable M. Schultz :

4 | 27 mars—Le gouvernement se propose-t-il d'établir dès ce printemps une ferme expérimentale dans le Manitoba ?

ORDRE DU JOUR.

Vendredi, 6 avril 1888.

1888.

1 | 4 avril—2e lecture (Bill 44)—Obligations sur les lignes d'embranchement du chemin de fer Canadien du Pacifique.—(Honorable M. Scott).

2 | 4 avril—2e lecture (Bill 43)—Amendement de l'acte du chemin de fer de Shuswap et Okanagan.—(Honorable M. McDonald, C.-B.)

3 | 4 avril—2e lecture (Bill 36)—Bill relatif au chemin de fer Grand-Tronc.—(Honorable M. Ferrier).

4 | 4 avril—2e lecture (Bill 35)—Bac à vapeur du chemin de fer d'Esquimalt et Nanaïmo.—(Honorable M. Clemow).

5 | 4 avril—2e lecture (Bill 34)—Cie du chemin de fer de Norfolk-Sud.—(Honorable M. McCallum).

6 | 4 avril—2e lecture (Bill 33)—Amendement de l'acte relatif au chemin de fer d'embranchement de Hereford.—(Honorable M. Cochrane).

7 | 4 avril—2e lecture (Bill 37)—Cie du chemin de fer du lac Nipissingue et de la Baie James.—(Honorable M. Turner).

8 | 4 avril—2e lecture (Bill 19)—Incorporation de la Cie du chemin de fer de Collingwood et de la Baie de Quinté.—(Honorable M. McCallum).

9 | 4 avril—2e lecture (Bill 17)—Cie du Pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Saint-Clair.—(Honorable M. McCallum).

10 | 4 avril—2e lecture (Bill 14)—Incorporation de la Cie du chemin de fer d'Ontario-Ouest.—(Honorable M. McKindsey).

11 | 4 avril—Comité de toute la Chambre (Bill 9)—Agiotage sur les stocks et marchandises.—(Honorable M. Abbott).

12 | 5 avril—Prise en considération du premier rapport du comité spécial chargé de recueillir des renseignements sur la valeur de toute cette portion du Canada qui est située au nord du faîte des terres de la Saskatchewan, à l'est des Montagnes Rocheuses, et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie ; sur l'étendue de ses rivières navigables, de ses lacs et de sa côte maritime ; sur ses terres arables et ses pâturages naturels ; sur ses pêcheries, ses forêts et ses mines.—(Honorable M. McDonald, C.-B.)

N° 18.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Jeudi, 5 *avril* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 6 avril 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,	*Ferrier,*	*McKay,*	*Power,*
Alexander,	*Flint,*	*McKindsey,*	*Read,*
Almon,	*Girard,*	*McMillan,*	*Robitaille,*
Archibald,	*Glasier,*	*Macdonald (Midland),*	*Ross (Laurentides),*
Armand,	*Gowan,*	*Macdonald (C.B.),*	*Ross (de la Durantaye)*
Baillargeon,	*Grant,*	*Macfarlane,*	*Sanford,*
Bellerose,	*Guévremont,*	*Merner,*	*Schultz,*
Bolduc,	*Haythorne,*	*Miller,*	*Scott,*
Boyd,	*Howlan,*	*Montgomery,*	*Smith,*
Casgrain,	*Kaulbach,*	*Odell,*	*Stevens,*
Chaffers,	*Leonard,*	*O'Donohoe,*	*Sutherland,*
Clemow,	*Lewin,*	*Ogilvie,*	*Trudel,*
Cockrane,	*McCallum,*	*Páquet,*	*Turner,*
DeBlois,	*McClelan,*	*Pelletier,*	*Vidal,*
Dever,	*McDonald (C.Breton),*	*Poirier,*	*Wark.*
Dickey,	*McInnes (B.C.),*		

PRIÈRES.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre une copie certifiée d'un rapport d'un comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur-général en Conseil, le 23 juillet 1887, sur un mémoire, en date du 19 juillet 1887, du ministre des Travaux Publics, donnant son assentiment aux recommandations contenues dans le rapport annexé du surintendant des télégraphes du gouvernement, savoir: que les mesures nécessaires soient prises pour permettre à la Puissance de prendre part à la convention pour la protection des câbles sous-marins.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

(*Voir documents de la session No.*)

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du tunnel du Canada et du Michigan," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Flint, secondé par l'honorable M. Alexander, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il.

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud et la Compagnie du chemin de fer d'Erié et Niagara," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable McCallum, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier les actes concernant la Compagnie du chemin de fer de Jenction du Grand Occidental à la rive du lac Ontario," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable Trudel, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Belleville au lac Nipissingue," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 11, retranchez depuis " ligne " jusqu'à " ou " dans la 12e ligne.

Dans le préambule :

Page 1, ligne 12, retranchez depuis " point " jusqu'à " ou ".

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Flint, secondé par l'honorable M. Guévremont, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, le bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ, n° 8.
VENDREDI, 6 avril, 1888.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son dixième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

Du conseil municipal de la ville de Kincardine, demandant qu'il soit passé un acte pour l'autoriser à percevoir et imposer des taux et péages dans le havre de la dite corporation ;

D'Alexander Ramsay et autres, de la cité de Montréal, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie d'Assurance Dominion sur les glaces " ;

De la Compagnie du chemin de fer de Shuswap et Okanagan, demandant un acte pour prolonger les délais dans lesquels elle doit commencer et achever son chemin, et pour augmenter sa faculté d'émission de bons en l'autorisant à élever son chiffre d'émission de vingt mille à vingt cinq mille piastres par mille ;

De l'honorable sir A. T. Galt et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie du pont international de Grenville " ;

D'Alexander Leeshman et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer de jonction de Chatham " ;

De W. R. Brock et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie de chemin de fer et de bateaux à vapeur de Buffalo, Chippawa et chûte de Niagara " ;

De la Compagnie du chemin de fer de Stanstead, Shefford et Chambly, demandant la passation d'un acte qui amende les diverses actes relatifs à la dite compagnie en l'autorisant à réorganiser son système d'obligations et à conclure quelque arrangement de bail, vente ou fusion avec toute autre compagnie de chemin de fer en Canada ;

De J. R. Booth et autres, de la cité d'Ottawa et autres lieux, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à Parry Sound ;

De V. Hudon et autres, demandant à être constitués en compagnie dans le but d'établir et exploiter un chemin de fer reliant les différentes parties de l'île de Montréal avec la cité de Montréal ;

Des directeurs provisoires de la Compagnie hydraulique et manufacturière de St. Jean et Iberville, demandant un acte qui l'autorise à creuser la rivière Richelieu sur certains points et qui lui accorde d'autres pouvoirs ;

De R. G Hervey et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer de New-York, St. Laurent et Ottawa.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
VENDREDI, 6 avril, 1888.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son onzième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes :

De la Compagnie de téléphone de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée), compagnie incorporée par la législature de la province de la Nouvelle-Ecosse, demandant à être constituée en corporation par le parlement fédéral ; votre comité a constaté que la pétitionnaire n'a pas publié d'avis de cette pétition ; mais comme la nécessité de l'acte législatif qu'elle demande ne s'est produite que tout récemment, votre comité recommande de suspendre la 51e règle, vu que le comité auquel le bill sera renvoyé pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité ;

De la Compagnie d'assurance de l'Amérique du Nord contre les accidents, demandant qu'il soit passé un acte pour réduire son capital social ; votre comité a constaté que la cinquante-unième règle n'a pas été observée par rapport à cette pétition ;

De H. L. Troop et autres, de la cité de Saint-Jean, province du Nouveau-Brunswick, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie d'assurance ' la Clef de Voute ' contre l'incendie " ;

De la Compagnie d'amélioration du havre de Moncton, demandant un acte qui amende son acte d'incorporation ;

Du gouvernement exécutif de la province du Manitoba, demandant un acte qui l'autorise à construire un pont tournant pour un chemin de fer et pour le public sur la rivière Assiniboine dans l'enceinte de la cité de Winnipeg, et un autre pont semblable à ou près la ville du Portage-la-Prairie, sur une ligne à établir entre la cité de Winnipeg et la ville du Portage-la-Prairie.

Votre comité a constaté que les avis dans ces cas n'ont pas eu la durée voulue ; il recommande néanmoins de suspendre la cinquante-unième règle, vu que les comités qui seront saisis des bills, pourront veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de ces irrégularités.

Votre comité a aussi examiné la pétition de John Haggart et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de Gananoque, Perth et Baie de James, demandant un acte à l'effet de modifier son acte constitutif en changeant son nom, déterminant son tracé, et l'autorisant à se fusionner avec le chemin de fer des Mille Isles, et à d'autres fins ; et de la Compagnie du chemin de fer des Mille Isles, consti-

tuée en corporation en vertu des Statuts de la province d'Ontario, demandant un acte qui déclare son chemin d'intérêt public général et en autorise la fusion avec le chemin de fer de Gananoque, Perth et Baie de James ; et a constaté que les avis ont été publiés dans la *Gazette du Canada* seulement, mais comme on a prouvé que la demande est faite avec le consentement des actionnaires des deux compagnies, votre comité recommande de suspendre la cinquante-unième règle, vu que le comité qui sera saisi du bill pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis,

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Lewin, il a été Ordonné, que la 51e règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'il s'agit de la pétition de la Compagnie de téléphone de la Nouvelle-Ecosse, tel que recommandé dans le onzième rapport du comité spécial des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. Lewin, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que la 51e règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'il s'agit de la pétition de H. L. Troop et autres, tel que recommandé dans le onzième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Read, il a été Ordonné, que la 51e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition du gouvernement exécutif de la province du Manitoba, tel que recommandé dans le onzième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été Ordonné, que la 51e règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'il s'agit de la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Gananoque, Perth et de la Baie de James, tel que recommandé dans le onzième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que la 51e règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'il s'agit de la pétition de la Compagnie d'amélioration du havre de Moncton, tel que recommandé dans le onzième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Schultz, du comité spécial chargé de s'enquérir sur la valeur de toute cette portion du Canada qui est située au nord du faîte des terres de la Saskatchewan, à l'est des Montagnes Rocheuses et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie ; sur l'étendue de ses rivières navigables, de ses lacs et de sa côte maritime ; sur ses terres arables et ses pâturages naturels ; sur ses pêcheries, ses fôrets et ses mines, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 17,
VENDREDI, 6 avril, 1888.

Le comité spécial chargé de recueillir des renseignements sur la valeur de toute cette portion du Canada qui est située au nord du faîte des terres de la Saskatchewan, à l'est des Montagnes Rocheuses, et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie ; sur l'étendue de ses rivières navigables, de ses lacs et

de sa côte maritime ; sur ses terres arables et ses pâturages naturels ; sur ses pêcheries, ses fôrêts et ses mines, a l'honneur de présenter son second rapport :

D'après la recommandation d'un sous-comité nommé par lui, votre comité a adopté une liste de questions qu'il va adresser aux missionnaires, aux fonctionnaires de la Compagnie de la Baie d'Hudson, aux voyageurs arctiques et aux hommes de science en situation de donner les renseignements désirés ; cette liste fera aussi la base du questionnaire dont on se servira pour l'interrogation des témoins appelés devant votre comité.

Votre comité fait aussi rapport qu'il a siégé tous les jours depuis sa nomination, qu'il a reçu déjà des témoignages très importants et qu'il s'attend à siéger journellement pour continuer son enquêtre.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN SCHULTZ,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Schultz, secondé par l'honorable M. Macdonald, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre mardi prochain.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
VENDREDI, 6 avril, 1888.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son douzième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la réception des rapports sur des bills privés, expiré hier, le douze courant, soit prolongé à vendredi, le 27 courant.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, qu'il soit adopté.

L'honorable M. Gowan, du comité chargé de faire des nouvelles règles et formes de procéder en matière de divorce, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ N° 8,
OTTAWA, jeudi, 5 avril, 1888.

Le comité spécial du Sénat chargé de rédiger de nouvelles règles et formes de procéder en matière de divorce a l'honneur de présenter son second rapport :

Votre comité recommande :

1. Que les règles et formes contenues dans le projet ci-joint soient substituées aux règles et formes existantes concernant les procédures en divorce.

2. Que le comité spécial des divorces, dont la création est proposée par l'article A de ce projet, soit nommé pendant la présente session ; qu'à l'égard des procédures pendantes, les nouvelles règles s'appliquent, si le Sénat l'ordonne, à toutes ces procédures, à compter seulement de la seconde lecture des bills de divorce ; que néanmoins, jusqu'à la nomination du comité, les procédures dans les cas pendants se continuent et se conduisent suivant et d'après les dispositions des règles actuelles ; et

que ces dernières si le Sénat ne rend pas l'ordre ci-dessus, continuent à régir toutes les procédures pendantes.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

(*Pour les règles et formes de procéder, voir Journal.*)

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Odell, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant les obligations sur les lignes d'embranchement de la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Shuswap à Okanagan," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du Grand-Tronc du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte autorisant la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo à établir un bac passeur entre Beecher Bay, dans la Colombie-Britannique, et un point du détroit de Fuca, dans les Etats-Unis d'Amérique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Sanford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Norfolk-Sud," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer d'embranchement d'Hereford et de changer le nom de la compagnie en celui de Compagnie de chemin de fer d'Hereford," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Stevens, secondé par l'honorable M. Read, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Nipissingue à la Baie de James," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Turner, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Collingwood à la Baie de Quinté," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du pont de chemin de fer et de tunnel de Ste Claire," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Occidental d'Ontario," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Odell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant l'agiotage dans les stocks et les marchandises."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McClelan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Gowan, it a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du premier rapport du comité spécial chargé de s'enquérir sur la valeur de toute cette portion du Canada qui est située au nord du faîte des terres de la Saskatchewan, à l'est des Montagnes Rocheuses et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie ; sur l'étendue de ses rivières navigables, de ses lacs et de sa côte maritime ; sur ses terres arabes et ses pâturages naturels ; sur ses pêcheries, ses forêts et ses mines,

Sur motion de l'honorable M. Schultz, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Gowan,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 9 avril 1888.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions

MOTIONS.

Pour mardi, 10 avril 1888.

1888. Par l'honorable M. O'Donohoe :

1 | 21 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant la somme qu'a coûtée au Canada l'entretien du bureau du gouverneur général depuis la confédération jusqu'au 1er janvier 1888, en traitements, frais de résidence, frais de voyages et toutes autres dépenses accessoires,—le dit état devant faire voir le montant payé pour chacun des gouverneurs.

Question par l'honorable M. Schultz :

2 | 27 mars—Le gouvernement se propose-t-il d'établir dès ce printemps une ferme expérimentale dans le Manitoba ?

ORDRE DU JOUR.

Lundi, 9 avril 1888.

1888.

15 avril—Prise en considération des amendements faits en comité général au Bill C—Convention internationale pour la protection des câbles sousmarins.—(Honorable M. Abbott).

N° 19.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Vendredi, 6 avril 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 9 avril 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,	*Dickey,*	*McDonald (C. Breton),*	*Poirier,*
Alexander,	*Ferguson,*	*McInnes (B.C.),*	*Power,*
Almon,	*Ferrier,*	*McKay,*	*Read,*
Archibald,	*Flint,*	*McKindsey,*	*Robitaille,*
Armand,	*Girard,*	*McMillan,*	*Ross (de la Durantaye)*
Baillargeon,	*Glasier,*	*Macdonald (Midland),*	*Sanford,*
Bellerose,	*Gowan,*	*Macdonald (C.B.),*	*Schultz,*
Bolduc,	*Grant,*	*Macfarlane,*	*Scott,*
Boyd,	*Guévremont,*	*Merner,*	*Smith,*
Boucherville, de,	*Haythorne,*	*Miller,*	*Stevens,*
Casgrain,	*Howlan,*	*Montgomery,*	*Sullivan,*
Chaffers,	*Kaulbach,*	*Odell,*	*Sutherland,*
Clemow,	*Leonard,*	*O'Donohoe,*	*Trudel,*
Cockrane,	*Lewin,*	*Ogilvie,*	*Turner,*
DeBlois,	*McCallum,*	*Páquet,*	*Vidal,*
Dever,	*McClelan,*	*Pelletier,*	*Wark.*

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Read,—Du conseil municipal de la corporation du township de Kincardine, comté de Bruce, et de la ville d'Owen-Sound, comté de Grey.

Les pétitions suivantes ont été lues et déposées sur la table :

De W. Leslie et autres, de la cité de Kingston,—de A. Peters et autres, de la cité de Toronto, et de James Norris et autres, de la cité de Sainte-Catherine ; demandant séparément qu'il soit passé un acte pour permettre aux navires américains de porter secours aux navires naufragés ou désemparés dans les eaux canadiennes.

De la Compagnie du chemin de fer de jonction de Montréal et Champlain ; demandant que le bill à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest ne soit pas adopté.

Du révérend W. Galbraith et autres, d'Orillia ; demandant la prohibition de tout trafic par chemins de fer et par bateaux à vapeur le dimanche.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération des amendements faits en comité général au bill intitulé : " Acte concernant la convention internationale pour la protection des cables télégraphiques sous-marins,"

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que l'amendement proposé à la dixième clause ne soit pas agréé mais que la dite clause soit amendée comme suit :

(*Voir Journal.*)

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative' et il a été

Ordonné, en conséquence.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus, et les dits amendements ayant été lus la seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 10 avril 1888.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions

MOTIONS.

Pour mardi, 10 avril 1888.

1888. Par l'honorable M. O'Donohoe :

1 | 21 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant la somme qu'a coûtée au Canada l'entretien du bureau du gouverneur général depuis la confédération jusqu'au 1er janvier 1888, en traitements, frais de résidence, frais de voyages et toutes autres dépenses accessoires,—le dit état devant faire voir le montant payé pour chacun des gouverneurs.

Question par l'honorable M. Schultz :

2 | 27 mars—Le gouvernement se propose-t-il d'établir dès ce printemps une ferme expérimentale dans le Manitoba ?

Par l'honorable M. Macdonald, Midland :

3 | 9 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé de toutes les pétitions qui ont été présentées de 1881 à 1888 pour demander que l'on fasse mieux observer le jour du Seigneur, avec indication des sources d'où sont venues ces pétitions.

Pour vendredi, 13 avril 1888.

1888. Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.) :

4 | 9 avril—Le gouvernement a-t-il fait choix d'un emplacement pour la ferme expérimentale de la Colombie-Britannique? S'il a fait un tel choix, où est situé l'emplacement et quand la ferme sera-t-elle établie ?

ORDRE DU JOUR.

Mardi, 10 avril 1888.

1888.

1 | 4 avril—2e lecture (Bill B) pour faire droit à Mary Matilda White—Comparution de la pétitionnaire à la barre et audition de son conseil.—(Honorable M. McKindsey).

2 | 6 avril—Prise en considération du 2e rapport du comité spécial chargé de recueillir des renseignements sur la valeur de toute cette portion du Canada qui est située au nord du faîte des terres de la Saskatchewan, à l'est des Montagnes Rocheuses, et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie ; sur l'étendue de ses rivières navigables, de ses lacs et de sa côte maritime ; sur ses terres arables et ses pâturages naturels ; sur ses pêcheries, ses forêts et ses mines.—(Honorable Schultz.)

3 | 6 avril—Prise en considération du 2e rapport du comité spécial chargé de rédiger de nouvelles règles et formes concernant les procédures en matière de divorce.—)Honorable M. Gowan).

N° 20.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Lundi, 9 avril 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 10 avril 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Almon,
Archibald,
Armand,
Bellerose,
Bolduc,
Boyd,
Boucherville, de,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
Cockrane,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C.Breton),
McInnes (B.C.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (Midland),
Macdonald (C.B.),
Macfarlane,
Merner,
Miller,
Montgomery,
Odell,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Pâquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Ross (de la Durantaye)
Sanford,
Schultz,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sullivan,
Sutherland,
Trudel,
Turner,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant les obligations sur les lignes d'embranchement de la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Haythorne, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte constitutif de la Compaghie du chemin de fer de Shuswap à Okanagan," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue à l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue à l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte autorisant la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo, à établir un bac passeur entre la baie de Beecher, dans la Colombie-Britannique, et un point du détroit de Fuca dans les Etats-Unis d'Amérique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de M. Clemow, secondé par l'honorable M. Sanford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue à l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Norfolk-Sud," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer d'embranchement d'Hereford et de changer le nom de la compagnie en celui de la Compagnie du chemin de fer d'Hereford," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Cochrane, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Nipissingue à la baie de James," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Turner, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Collingwood à la baie de Quinté," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de chemin de fer et de tunnel de la rivière St-Clair," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer d'Ontario-Ouest," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Cochrane, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
MARDI, 10 avril 1888.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son treizième rapport:

Votre comité a examiné la pétition suivante et a constaté qu'un avis suffisant en a été donné:

De K. F. Burns et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie des Gypses et du chemin de fer de colonisation de Tobique."

Votre comité a aussi examiné la pétition de la Compagnie du chemin de fer de l'Ontario Central, demandant un acte qui amende son acte d'incorporation; et a constaté que l'avis de cette pétition n'a été publié qu'une fois dans la *Gazette du Canada*, et ne l'a pas été dans les journaux locaux; par conséquent la cinquante-unième règle n'a pas été observée.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la Compagnie du chemin de fer de la Montagne de Bois et Qu'Appelle, demandant la passation d'un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit achever la première section de son chemin, et qui l'autorise à réduire le nombre de ses directeurs; et a constaté que l'avis donné de cette pétition ne mentionne pas l'intention de réduire le nombre des directeurs; votre comité recommande en conséquence que la pétitionnaire soit restreinte par les dispositions du bill aux termes de l'avis qu'elle a donné, lequel est suffisant sous les autres rapports.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quatorzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ N° 8,
MARDI, 10 avril, 1888.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quatorzième rapport :

Votre comité, conformément à l'ordre de renvoi du 4 courant, a examiné la pétition de Mary Matilda White, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant la permission de poursuivre sa cause en divorce *in formâ pauperis*, et la suspension de toutes les règles qui s'opposent à un semblable mode de procédure.

Votre comité, sur la preuve qui lui a été soumise à l'appui de la dite pétition a l'honneur de recommander à votre honorable Chambre d'accueillir cette demande, en tant qu'il s'agit des règles de cette Chambre, et de suspendre la quatre-vingt-dixième et la quatre-vingt-troisième règles en faveur de la pétitionnaire.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Abbott,	Gowan,	McMillan,	Sanford,
Alexander,	Grant,	Macdonald (Midland),	Schultz,
Archibald,	Haythorne,	Macdonald (Victoria),	Smith,
Boyd,	Howlan,	Macfarlane,	Stevens,
Clemow,	Kaulbach,	Merner,	Sullivan,
Cochrane,	Leonard,	Montgomery,	Sutherland,
Ferguson,	Lewin,	Odell,	Turner,
Ferrier,	McCallum,	Ogilvie,	Vidal,
Flint,	McKay,	Read,	Wark.—38.
Glasier,	McKindsay,		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Almon,	Casgrain,	Guévremont,	Pelletier,
Armand,	Chaffers,	McDonald (C.-B.),	Poirier,
Bellerose,	DeBlois,	McInnes	Power,
Bolduc,	Dever,	(New-Westminster),	Ross (de la Durantaye),
Boucherville, de,	Girard,	Pâquet,	Trudel.—19.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Odell, a proposé :

Que la 82e et la 83e règles de cette Chambre soient suspendues, en conformité avec la résolution du comité des ordres permanents et des bills privés, et que la 49e règle soit aussi suspendue pour permettre la présentation de la pétition de Catherine Morrison, y mentionné.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

La pétition suivante a été alors présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. McKindsey,—De Catherine Morrison, de la cité d'Ottawa, dans le comté de Carleton, province d'Ontario.

L'honorable M. O'Donohoe a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant la somme qu'a coûtée au Canada l'entretien du bureau du gouverneur général depuis la confédération jusqu'au 1er janvier 1888, en traitements, frais de résidence, frais de voyages et toutes autres dépenses accessoires,—le dit état devant faire voir le montant payé pour chacun des gouverneurs.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à Mary Matilda White," et que la pétitionnaire comparaisse à la barre du Sénat pour y être entendue par son conseil,

L'honorable M. McKindsey a présenté à la Chambre, le certificat du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été alors lu par Son Honneur le Président comme suit :

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le mardi, vingtième jour de mars 1888, relativemant à la deuxième lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à Mary Matilda White," a été, conformément à l'ordre permanent du Sénat, applicable en tels cas, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit vingtième jour de mars, 1888, et le quatrième jour d'avril, 1888.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, ce quatrième jour d'avril, 1888, en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-huit.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Odell, a proposé :

Que George James Hawkins soit appelé à la barre de cette Chambre pour être assermenté et interrogé.

La question de concours ayant été mise sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, George James Hawkins a été appelé à la barre de la Chambre, et ayant été assermenté a été examiné comme suit :

Q. Veuillez dire vos nom, demeure, profession et qualité.

R. Je me nomme George James Hawkins ; je demeure en la cité d'Ottawa ; je suis étudiant en droit.

Q. Regardez l'écrit qui vous est représenté sous la cote A, intitulé : " Acte pour faire droit à Mary Matilda White " ; regardez aussi l'écrit qui vous est représenté sous la cote B, lequel est un ordre du Sénat en date du vingtième jour de mars 1888 —ces deux écrits certifiés par le greffier du Sénat—et regardez aussi l'écrit qui vous

est représenté sous la cote C, ce dernier étant un avis du procureur de Mary Matilda White portant que la 2e lecture au Sénat du dit bill coté A avait été remise du 4 avril au mardi 10 avril ; avez-vous signifié copie des cas écrits cotés A et B et du certificat du greffier du Sénat dont ils sont revêtus, et copie de l'écrit coté C, à quelque personne et à qui ; et en quel temps et lieu ?

R. J'ai signifié une copie conforme des écrits cotés A et B qui me sont représentés et des certificats du greffier du Sénat dont ils sont revêtus, et aussi une copie conforme de l'écrit coté C qui m'est représenté, à David Crystal White, à l'hôtel Brunswick, en la cité d'Ottawa, province d'Ontario, le vendredi sixième jour d'avril mil huit cent quatre-vingt-huit.

Q. Dites comment vous avez fait cette signification.

R. J'ai signifié une copie conforme des dites pièces A, B, C, au dit David Crystal White en lui remettant à lui-même la dite copie et lui expliquant la nature et l'objet de ces pièces.

Q. Connaissez-vous le dit David Crystal White ?

R. A l'époque de la signification j'avais appris que le dit David Crystal White logeait à l'hôtel Brunswick, Ottawa, et m'étant transporté à cet hôtel, je demandai au commis de m'indiquer le dit David Crystal White, ce qu'il fit. Là-dessus, je demandai à la personne indiquée comme étant David Crystal White si elle était David Crystal White, et elle me répondit que oui.

Q. David Crystal White à qui vous avez signifié copie des pièces A, B, C, est il le même que David Crystal White nommé dans ces pièces et désigné en icelles comme le mari de la dite Mary Matilda White ?

R. Je suis informé et je crois véritablement que c'est la même personne.

Q. Avez-vous comparé la copie que vous avez signifiée des dites pièces avec les pièces elles-mêmes pour constater si cette copie était conforme ?

R. J'ai comparé soigneusement la dite copie avec les pièces elles-mêmes et j'ai constaté qu'elle était conforme.

Le dit George James Hawkins a reçu ordre de se retirer.

L'honorable Président a informé la Chambre que Mary Matilda White, la pétitionnaire dans cette affaire, était présente à la barre pour y être interrogée par le Sénat tant généralement que relativement à toute collusion ou connivence qui pourrait exister entre les parties pour obtenir une séparation.

L'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Odell, a proposé :

Que l'interrogatoire de la pétitionnaire soit suspendu quant à présent, mais qu'il soit donné instruction à tout comité auquel le bill sur ce sujet sera renvoyé, de procéder à cet interrogatoire.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Odell, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à Mary Matilda White, soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours ayant été mise sur icelle, la dite motion a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Odell, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs Gowan, McInnes (New Westminster), Kaulbach, Macdonald (Midland), Macdonald (Victoria), Boyd, Wark, Sanford, et du proposant, pour faire rapport le plus tôt possible, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces et d'interroger les témoins sous serment, et que toutes personnes assignées à comparaître devant le Sénat en cette affaire aient à comparaître devant le dit comité, et qu'il soit permis au dit comité d'employer un sténographe.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du 2e rapport du comité spécial chargé de recueillir des renseignements sur la valeur de toute cette portion du Canada qui est située au nord du faîte des terres de la Saskatchewan, à l'est des Montagnes Rocheuses, et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie ; sur l'étendue de ses rivières navigables, de ses lacs et de sa côte maritime ; sur ses terres arables et ses pâturages naturels ; sur ses pêcheries, ses forêts et ses mines,

Sur motion de l'honorable M. Schultz, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du 2e rapport du comité spécial chargé de rédiger de nouvelle règles et formes concernant les procédures en matière de divorce,

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Odell, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

L'honosable M. Alexander, secondé par l'honorable M. Bellerose, a proposé :

Que le dit rapport ne soit pas pris en considération par la Chambre maintenant mais que la considération en soit remise à la deuxième semaine de la prochaine session du Parlement.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Alexander,	Casgrain,	Leonard,	Poirier,
Almon,	Chaffers,	McClelan,	Power,
Bellerose,	DeBlois,	Mcdonald (B.C.),	Read,
Bolduc,	Girard,	O'Donohoe,	Ross (de la Duran-
Boyd,	Guévremont,	Pâquet,	taye.—19.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Abbott,	Hyathorne,	McKindsey,	Sanford,
Allan (Président),	Howlan,	McMillan,	Smith,
Archibald,	Kaulbach,	Macdonald (Midland)	Stevens,
Clmow,	Lewin,	Macdonald (Victoria)	Sullivan,
Cochrane,	McCallum,	Macfarlane,	Sutherland,
Dickey,	McInnes	Merner,	Turner,
Ferrier,	(New Westminter)	Odell,	Vidal,
Gowan,	McKay,	Ogilvie,	Wark.—31.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

Sur motion de l'honorablo M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur l'adoption du rapport soit remise à demain et qu'elle soit le premier item de l'ordre du jour.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie d'exploitation de bois Bronson et Weston."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Sanford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Pontiac et Renfrew."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Sanford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer Jonction de Chatham."

Le dit bill a été lu pour la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lewin, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant les actes concernant la compagnie du chemin de fer de la Montagne de Bois à Qu'Appelle."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McClelan, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 11 avril 1888.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions

MOTIONS.

Pour mercredi, 11 avril 1888.

1888. Par l'honorable M. Macdonald, Midland :

1 | 9 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé de toutes les pétitions qui ont été présentées de 1881 à 1888 pour demander que l'on fasse mieux observer le jour du Seigneur, avec indication des sources d'où sont venues ces pétitions.

Pour vendredi, 13 avril 1888.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.) :

2 | 9 avril—Le gouvernement a-t-il fait choix d'un emplacement pour la ferme expérimentale de la Colombie-Britannique? S'il a fait un tel choix, où est situé l'emplacement et quand la ferme sera-t-elle établie?

Pour lundi, 16 avril 1888.

Par l'honorable M. Alexander :

3 | 10 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté pour demander qu'il soit apporté à l'acte de l'Amérique britannique du Nord, un amendement qui permette au Sénat du Canada d'élire son président.

ORDRE DU JOUR.

Mercredi, 11 avril 1888.

1888.

1 | 10 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Gowan pour pour l'adoption du 2e rapport du comité spécial chargé de rédiger de nouvelles règles et formes concernant les procédures en matière de divorce.—(Honorable M. Vidal.)

N° 21.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Mardi, 10 *avril* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 11 avril 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,	*Ferguson,*	*McDonald (C. Breton),*	*Pelletier,*
Alexander,	*Ferrier,*	*McInnes (B.C.),*	*Poirier,*
Almon,	*Girard,*	*McKay,*	*Power,*
Archibald,	*Glasier,*	*McKindsey,*	*Read,*
Armand,	*Gowan,*	*McMillan,*	*Ross (de la Durantaye)*
Bellerose,	*Grant,*	*Macdonald (Midland),*	*Sanford,*
Bolduc,	*Guévremont,*	*Macdonald (C.B.),*	*Scott,*
Boyd,	*Haythorne,*	*Macfarlane,*	*Smith,*
Boucherville, de,	*Howlan,*	*Merner,*	*Stevens,*
Casgrain,	*Kaulbach,*	*Miller,*	*Sullivan,*
Chaffers,	*Lacoste,*	*Montgomery,*	*Sutherland,*
Clemow,	*Leonard,*	*Odell,*	*Trudel,*
Cockrane,	*Lewin,*	*O'Donohoe,*	*Turner,*
DeBlois,	*McCallum,*	*Ogilvie,*	*Vidal,*
Dever,	*McClelan,*	*Pâquet,*	*Wark.*
Dickey,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Vidal,—De Thomas Webster, G.M.P., et William H. Burrell Grand secrétaire de la grande division des fils de la tempérance d'Ontario, et de Simon W. Crablee, G.M.P., et Jesse S. Burns, Grand secrétaire de la grande division des fils de la tempérance de l'Ile du Prince-Edouard.

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Gowan pour l'adoption du 2e rapport du comité spécial chargé de rédiger de nouvelles règles et formes concernant les procédures en matière de divorce,

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ogilvie, a proposé en amendement :

Que le dit rapport ne soit pas agréé maintenant, mais qu'il soit renvoyé à un comité général maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit rapport.

(*En comité.*)

La règle A a été lue et amendée comme il suit :

Ligne 1, retranchez " sept " et insérez " neuf."

Ligne 7, retranchez " quatre " et insérez " cinq."

Ligne 10, après " président " insérez " qui n'aura pas voix prépondérante. "

Retranchez le quatrième paragraphe.

Les règles B et C ont été lues et agréées.

La règle D a été lue et amendée comme il suit :

Ligne 3, retranchez depuis " durant " jusqu'à " présentation " dans la 4e ligne et insérez " six mois avant la."

Ligne 13, après " ci-après " insérez : " Si un avis donné pour une session, n'a " pas la durée complète en temps opportun pour qu'on puisse traiter la pétition " pendant cette session, la pétition pourra être présentée et traitée pendant la session " prochaine du Parlement, sans nouvelle publication de l'avis. "

Les règles E à L inclusivement ont été lues et agréées.

La règle M a été lue et amendée comme il suit :

Ligne 7, après " lui " insérez : " La minorité peut présenter un rapport faisant " connaître les motifs pour lesquels elle diffère du rapport du comité. "

La règle N a été lue et agréée.

La règle O a été lue et amendée comme il suit :

Ligne 2, retranchez " ou " et après " connivence " insérez : " ou acte d'adultère. "

Les règles P à W inclusivement ont été lues et agréées.

Les formules ont été lues et agréées.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dickey a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit rapport en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que les dits amendements soient agréés.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Alors sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit rapport tel qu'amendé soit adopté.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du St-Laurent et Adirondack. "

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M McKindsey, secondé par l'honorable M. Cochrane, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de ratifier une certaine convention conclue entre la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada, la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada et la Compagnie du chemin de fer de London à Port Stanley. "

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ferrier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de ratifier une certaine convention conclue entre la Compagnie du chemin de fer *London and South Eastern* et la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada. "

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ferrier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Maskinongé à Nipissingue. "

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ross (de la Durantaye), secondé par l'honorable M. Lewin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 12 avril 1888.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions

MOTIONS.

Pour jeudi, 12 avril 1888.

1888. Par l'honorable M. Macdonald, Midland :

1 | 9 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé de toutes les pétitions qui ont été présentées de 1881 à 1888 pour demander que l'on fasse mieux observer le jour du Seigneur, avec indication des sources d'où sont venues ces pétitions.

Pour vendredi, 13 avril 1888.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.) :

2 | 9 avril—Le gouvernement a-t-il fait choix d'un emplacement pour la ferme expérimentale de la Colombie-Britannique? S'il a fait un tel choix, où est situé l'emplacement et quand la ferme sera-t-elle établie ?

Pour lundi, 16 avril 1888.

Par l'honorable M. Alexander :

3 | 10 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté pour demander qu'il soit apporté à l'acte de l'Amérique britannique du Nord, un amendement qui permette au Sénat du Canada d'élire son président.

ORDRE DU JOUR.

Jeudi, 12 avril 1888.

1888.

1 | 10 avril—Lecture de la Pétition de Catherine Morrison demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec John F. Morrison.—(Honorable M. McKindsey).

2 | 28 mars—2e lecture (Bill F) Pour faire droit à Eleonora Elizabeth Tudor—Comparution de la pétitionnaire à la barre et audition de son conseil.—(Honorable M. Ogilvie).

3 | 10 avril—2e lecture (Bill 27) Cie des bois de sciage Bronson et Weston.—(Honorable M. Clemow).

4 | 10 avril—2e lecture (Bill 42) Chemin de fer de Pontiac et Renfrew.—(Honorable M. Clemow).

5 | 10 avril—2e lecture (Bill 64) Cie du chemin de fer de Jonction de Chatham.—(Honorable M. Lewin).

6 | 10 avril—2e lecture (Bill 63) amendement des actes de la Cie du chemin de fer de la Montagne de Bois et Qu'Appelle.—(Honorable M. McLelan).

N° 22.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Mercredi, 11 *avril* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 12 avril 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,	*Dickey,*	*McDonald (C. Breton),*	*Poirier,*
Alexander,	*Ferguson,*	*McInnes (B.C.),*	*Power,*
Almon,	*Ferrier,*	*McKay,*	*Read,*
Archibald,	*Girard,*	*McKindsey,*	*Ross (de la Durantaye)*
Armand,	*Glasier,*	*McMillan,*	*Sanford,*
Baillargeon,	*Gowan,*	*Macdonald (Midland),*	*Scott,*
Bellerose,	*Grant,*	*Macdonald (C.B.),*	*Smith,*
Bolduc,	*Guévremont,*	*Macfarlane,*	*Stevens,*
Boyd,	*Haythorne,*	*Merner,*	*Sullivan,*
Boucherville, de,	*Howlan,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Casgrain,	*Kaulbach,*	*Montgomery,*	*Thibaudeau,*
Chaffers,	*Lacoste,*	*Odell,*	*Trudel,*
Clemow,	*Leonard,*	*O' Donohoe,*	*Turner,*
Cockrane,	*Lewin,*	*Ogilvie,*	*Vidal,*
DeBlois,	*McCallum,*	*Pâquet,*	*Wark.*
Dever,	*McClelan,*	*Pelletier,*	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Pelletier,—Du révérend Geo. P. Côté et autres, de Ste-Croix, dans le comté de Lotbinière.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De la municipalité du township de Kincardine, dans le comté de Bruce, et de la municipalité de la ville d'Owen-Sound ; demandant que la Compagnie du chemin de fer de Kincardine et Teeswater soit autorisée par les amendements à sa charte à prolonger sa voie ferrée jusqu'à la ville d'Owen-Sound.

L'honorable M. Macdonald (Midland) a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé de toutes les pétitions qui ont été présentées de 1881 à 1888 pour demander que l'on fasse mieux observer le jour du Seigneur, avec indication des sources d'où sont venues ces pétitions.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'ordre du jour ayant été lu pour la lecture de la pétition de Catherine Morrison, de la cité d'Ottawa, demandant un acte pour dissoudre son mariage avec John Morrison,

L'honorable M. McKindsey a présenté certains papiers : l'avis de divorce et le procès-verbal de la signification de l'avis.

L'avis et la déclaration de la signification de l'avis ont été lus par le greffier comme suit :

Canada,
Province d'Ontario,
Comté de Carleton.

Je, John Fosbery Orde, de la cité d'Ottawa, comté de Carleton, étudiant en droit, déclare solennellement :

Que le douzième jour d'août 1887, sur les onze heures du matin, j'ai signifié personnellement à John F. Morrison, de la dite cité d'Ottawa, épicier, l'avis de demande en divorce ci-joint coté A, en lui remettant et laissant à lui-même, en la prison de comté de la dite cité d'Ottawa, une copie conforme du dit avis coté A.

Et je fais cette solennelle déclaration, qu'en conscience je crois vraie, en vertu de l'acte concernant les serments extra-judiciaires.

JOHN F. ORDE.

Déclaration faite devant moi en la cité d'Ottawa, comté de Carleton, ce 12e jour d'août 1887.

F. H. CHRYSLER,
Notaire public.

"A."

Avis est par le présent donné que Catherine Morrison, de la cité d'Ottawa, épouse de John F. Morrison, du même lieu, épicier, demandera au parlement du Canada à sa prochaine session un bill de divorce d'avec le dit John F. Morrison pour cause d'adultère, de bigamie et d'abandon.

McINTYRE, LEWIS ET CODE,
Procureurs de Catherine Morrison.

Ottawa, 12 août 1887.

La pièce ci-dessus cotée A est celle qui est mentionnée dans la déclaration d'Ivan C. Gooding, faite devant moi ce 12e jour d'avril 1888.

J. J. GODFREY,
Notaire public dans et pour Ontario.

Canada,
Province d'Ontario,
Comté de Carleton,
Savoir :

Dans l'affaire de Catherine Morrison, demandant au Parlement du Canada un bill de divorce d'avec son mari John F. Morrison.

Je, Ivan Lewis Carleton Gooding, de la cité d'Ottawa, dans le comté de Carleton, étudiant en droit, déclare solennellement :

1.° Que j'ai comparé moi-même l'écrit ci-joint coté A avec l'avis de demande en divorce donné par Catherine Morrison, et inséré dans la *Gazette du Canada* pendant la durée de six mois expirés le 13 février dernier, et j'ai constaté que cet écrit est une copie conforme de l'avis tel que publié dans la *Gazette du Canada.*

Et je fais cette solennelle déclaration, qu'en conscience je crois vraie, en vertu de l'acte concernant les serments extra-judiciaires.

IVAN L. C. GOODING.

Déclaration faite devant moi en la cité d'Ottawa, comté de Carleton, ce 12e jour d'avril, 1888.

J. G. GODFREY,
Notaire public dans et pour la province d'Ontario.

Ordonné, que ces pièces soient déposées sur la table.

L'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McInnes, a proposé :

Que la pétition de Catherine Morrison, de la cité d'Ottawa, demandant un acte pour dissoudre son mariage avec John F. Morrisson soit maintenant lue et reçue.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

La pétition de Catherine Morrison a été alors lue et reçue.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour faire droit à Eleonora Elizabeth Tudor," et que la pétitionnaire comparaisse à la barre du Sénat pour y être entendue par son conseil,

L'honorable M. Ogilvie a présenté à la Chambre, le certificat du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été alors lu par Son Honneur le Président comme suit :

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le vingt-huitième jour de mars 1888, relativement à la deuxième lecture du bill intitulé : "Acte pour faire droit à Eleonora Elizabeth Tudor," a été, conformément à l'ordre permanent du Sénat, applicable en tels cas, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit vingt-huitième jour de mars, 1888, et le douzième jour d'avril 1888.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, ce douzième jour d'avril, 1888, en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-huit.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Ferrier, a proposé :

Que Samuel William Pratt soit appelé à la barre de cette Chambre pour être assermenté et interrogé.

La question de concours ayant été mise sur cette motion, elle a été résolue dan l'affirmative.

Alors, Samuel William Pratt a été appelé à la barre de la Chambre, et ayant été assermenté a été examiné comme suit :

Q. Veuillez dire vos nom, demeure, profession et qualité.

R. Je me nomme Samuel William Pratt; je demeure en la cité de Montréal, dans la province de Québec; je suis étudiant en droit.

Q. Regardez l'écrit qui vous est représenté sous la cote A, intitulé : "Acte pour faire droit à Eleonora Elizabeth Tudor" ; regardez aussi l'écrit qui vous est représenté sous la cote B, lequel est un ordre du Sénat en date du 28e jour de mars 1888— ces deux écrits certifiés par le greffier du Sénat. Avez-vous signifié copie de ces écrits cotés A et B, et du certificat du greffier du Sénat dont ils sont revêtus, à quelque personne, et à qui; et en quels temps et lieu ?

R. J'ai signifié une copie conforme des écrits cotés A et B qui me sont représentés et du certificat du greffier du Sénat dont ils sont revêtus, à Frederick Levy Hart, en la cité de Montréal, province de Québec, le mardi troisième jour d'avril 1888.

Q. Dites comment vous avez fait cette signification ?

R. J'ai signifié une copie conforme des dites pièces A et B au dit Frederick Levy Hart en lui remettant et laissant à lui-même la dite copie, alors et là.

Q. Connaissez-vous le dit Frederick Levy Hart ?

R. Je le connais de vue depuis deux ans au moins.

Q. Frederick Levy Hart à qui vous avez signifié copie des pièces A et B est-il le même que Frederick Levy Hart nommé dans ces pièces et désigné en icelles comme le mari de la dite Eleonora Elizabeth Tudor ?

R. C'est la même personne.

Q. Avez-vous comparé la copie que vous avez signifié des pièces A et B avec ces mêmes pièces pour constater si cette copie était conforme ?

R. J'ai comparé soigneusement la dite copie avec ces mêmes pièces, et j'ai constaté qu'elle était conforme.

Le dit Samuel William Pratt a reçu ordre de se retirer.

L'honorable Président a informé la Chambre que Eleonora Elizabeth Tudor, la pétitionnaire dans cette affaire, était présente à la barre pour y être interrogée par le Sénat tant généralement que relativement à toute collusion ou connivence qui pourrait exister entre les parties pour obtenir une séparation.

L'onorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Ferrier, a proposé :

Que l'interrogatoire de la pétitionnaire soit suspendu quant à présent, mais qu'il soit donné instruction à tout comité auquel le bill sur ce sujet sera renvoyé, de procéder à cet interrogatoire.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Ferrier, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à Eleonora Elizabeth Tudor, soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours ayant été mise sur icelle, la dite motion a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Ferrier, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs Macfarlane, Ferrier, McKindsey, Boyd, Read, Sutherland, Macdonald (Midland), Macdonald (Victoria), et du proposant, pour faire rapport le plus tôt possible, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces et d'interroger les témoins sous serment, et que toutes personnes assignées à comparaître devant le Sénat en cette affaire aient à comparaître devant le dit comité, et qu'il soit permis au dit comité d'employer un sténographe.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'exploitation de bois Bronson et Weston," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Sanford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Pontiac et Renfrew," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Sanford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de jonction de Chatham," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lewin, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte modifiant les actes concernant la Compagnie du chemin de fer de la Montagne de Bois à la Qu'Appelle," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McClelan, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la zône Chinook à la rivière de la Paix.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 13 avril 1888.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions

MOTIONS.

Pour vendredi, 13 avril 1888.

1888. Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.) :

1 | 9 avril—Le gouvernement a-t-il fait choix d'un emplacement pour la ferme expérimentale de la Colombie-Britannique? S'il a fait un tel choix, où est situé l'emplacement et quand la ferme sera-t-elle établie ?

Par l'honorable M. Abbott :

2 | 12 avril—Que le comité des divorces se compose des honorables messieurs Dickey, Gowan, Macfarlane, Kaulbach, Read, McClelan, Haythorne, Ogilvie et Macdonald (C.-B.)

Pour lundi, 16 avril 1888.

Par l'honorable M. Alexander :

3 | 10 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté pour demander qu'il soit apporté à l'acte de l'Amérique britannique du Nord, un amendement qui permette au Sénat du Canada d'élire son président,

ORDRE DU JOUR.

Vendredi, 13 avril 1888.

1888.

1 | 11 avril—2e lecture (Bill 66) Incorporation de la compagnie du chemin de fer St-Laurent et Adirondac.—(Honorable M. McKindsey).

2 | 11 avril—2e lecture (Bill 26) Convention entre les compagnies du Grand-Tronc, du chemin de fer du Sud du Canada et du chemin de London et Port Stanley.—(Honorable M. Vidal).

3 | 11 avril—2e lecture (Bill 77) Convention entre les compagnies du chemin de fer de London et du Sud-Est et du chemin de fer du Sud du Canada.—(Honorable M. Vidal).

N° 23.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Jeudi, 12 *avril* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 13 avril 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,	*Ferguson,*	*McKay,*	*Read,*
Alexander,	*Ferrier,*	*McKindsey,*	*Reesor,*
Almon,	*Girard,*	*McMillan,*	*Robitaille,*
Archibald,	*Glasier,*	*Macdonald (Midland),*	*Ross (de la Durantaye),*
Armand,	*Gowan,*	*Macdonald (C.B.),*	*Sanford,*
Baillargeon,	*Grant,*	*Macfarlane,*	*Scott,*
Bellerose,	*Guévremont,*	*Merner,*	*Smith,*
Bolduc,	*Haythorne,*	*Miller,*	*Stevens,*
Boyd,	*Howlan,*	*Montgomery,*	*Sullivan,*
Boucherville, de,	*Kaulbach,*	*Odell,*	*Sutherland,*
Casgrain,	*Leonard,*	*O'Donohoe,*	*Thibaudeau,*
Chaffers,	*Lewin,*	*Ogilvie,*	*Trudel,*
Clemow,	*McCallum,*	*Paquet,*	*Turner,*
DeBlois,	*McClelan,*	*Pelletier,*	*Vidal,*
Dever,	*McDonald (C.Breton),*	*Poirier,*	*Wark.*
Dickey,	*McInnes (B.C.),*	*Power,*	

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De Thomas Webster, G.W.P., et Wm. H. Burell, grand secrétaire de la division des fils de la tempérance d'Ontario, et de Simon W. Crablee, G.W.P., et Lesse S. Burns, grand secrétaire de la division des fils de la tempérance de l'Ile du Prince-Edouard ; demandant qu'on adopte une loi pour soumettre la question de la prohibition totale du trafic des boissons enivrantes au verdict de l'électorat.

L'honorable M. Kaulbach, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à Mary Matilda White," a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
Jeudi, 12 avril, 1888.

Le comité spécial auquel a été renvoyé par ordre de votre honorable Chambre en date du 10 du courant, le bill intitulé : " Acte pour faire droit à Mary Matilda White," avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces et documents, et qui a été chargé de faire rapport avec toute la diligence convenable, a l'honneur de présenter son premier rapport :

1o Votre comité, en exécution de l'ordre de renvoi, a examiné le dit bill, et après l'avoir dûment considéré ainsi que la preuve faite et les pièces produites devant lui, a conclu que le préambule du dit bill n'a pas été prouvé ; il recommande en conséquence à votre honorable Chambre de ne pas donner suite à ce bill.

2o En conformité de la soixante et dix-huitième règle de votre honorable Chambre, votre comité rapporte les témoignages pris par écrit des témoins qu'il a entendu sous la foi du serment, ainsi que le témoignage de la pétitionnaire, qui, suivant l'instruction donnée par votre honorable Chambre, a été interrogée sous la foi du serment, tant généralement que relativement à toute collusion au connivence qui aurait pu exister entre les parties pour obtenir une séparation, et rapporte aussi les pièces produites à l'appui.

3o Votre comité croit aussi devoir exprimer l'opinion que, d'après la preuve qui a été faite, les allégations énoncées contre le défendeur n'ont aucun fondement.

4o Votre comité recommande qu'une somme de $20 soit payée au défendeur pour l'indemniser des frais qu'il a subis dans cette affaire, et que cette somme soit portée au compte des dépenses casuelles du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

W. A. KAULBACH,
Président.

Alors sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre mardi prochain.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ n° 8,
VENDREDI, 13 avril, 1888.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quinzième rapport :

Votre comité a examiné la pétition suivante et a trouvé suffisant l'avis qui en a été donné ;

De Wm K. Muir et autres, demandant la passation d'un acte pour les constituer en corporation, sous le nom de " Compagnie du pont de chemin de fer d'hiver, sur la rivière Détroit."

Votre comité a aussi examiné la pétition de Catherine Morrison, de la cité d'Ottawa, dans le comté de Carleton, province d'Ontario, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec John F. Morrison, et a constaté que la 72e règle de votre honorable Chambre a été observée.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, qu'il soit adopté.

L'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Glasier, a proposé :

Que la 49e règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport à la présentation de bills privés, afin de permettre la présentation du bill intitulé : " Acte pour faire droit à Catherine Morrison."

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue, sur division, dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. McKindsey a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour faire droit à Catherine Morrison."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Glasier, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois le mercredi trentième jour d'avril et qu'avis de cette lecture soit affiché aux portes de la Chambre ; que les sénateurs soient notifiés d'être présents, et que la dite Catherine Morrison soit entendue par son conseil, à la dite seconde lecture, sur la vérité des allégations du dit bill, et que copie du dit bill soit signifiée à John F. Morrison et qu'avis lui soit donné de la dite seconde lecture, ou qu'il soit produit des preuves suffisantes de l'impossibilité de lui donner cet avis, et qu'il lui soit permis en même temps d'être entendu par son conseil pour faire valoir les raisons qu'il peut alléguer contre le dit bill.

Que la dite Catherine Morrison comparaisse devant cette Chambre mercredi, le trentième jour d'avril courant, pour être interrogée à la seconde lecture du dit bill, si la Chambre le juge à propos, afin de constater s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte de sa part, relativement à l'adultère que pourrait avoir commis son mari, ou s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte entre elle et lui ou une ou plusieurs autres personnes au sujet du dit bill de divorce, ou relativement à toute action qu'elle peut avoir intentée en justice contre lui ; et si, au temps de l'adultère dont elle se plaint, il vivait en vertu d'un contrat ou autrement, avec le consentement de sa femme séparé et dispensé par elle en tant qu'elle le pouvait faire, des devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, elle cohabitait avec lui et vivait sous sa protection et son autorité maritale.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son seizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ n° 8,
VENDREDI, 13 avril, 1888.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son seizième rapport :

Relativement au bill intitulé : " Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de Maskinongé et Nipissingue," votre comité a constaté qu'il n'a pas été présenté de pétition, mais que les avis exigés par la cinquante-unième règle ont été régulièrement publiés.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Grant, il a été

Ordonné, que le bill reçu de la Chambre des Communes mercredi le onzième jour d'avril courant et intitulé : " Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de Maskinongé au lac Nipissingue," soit remis à l'ordre du jour pour sa seconde lecture, mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le comité spécial des divorces se compose des honorables messieurs Dickey, Gowan, Macfarlane, Kaulbach, Read, McClelan, Haythorne, Ogilvie et Macdonald (Victoria.)

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer du St-Laurent et Adirondack," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte à l'effet de ratifier une certaine convention entre la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer, la Compagnie du chemin de fer du Sud, et la Compagnie du chemin de fer de London à Port Stanley," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ferrier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte à l'effet de ratifier une certaine convention entre la compagnie du chemin de fer London et South Eastern, et la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ferrier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de réduire le capital social de la banque Nationale."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la banque Fédérale du Canada."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Midland), secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 16 avril 1888.

Pétitions à présenter — **Pétitions à lire.**

Rapports de comités à présenter. — **Avis de motions.**

MOTIONS.

Pour lundi, 16 avril 1888.

1888. Par l'honorable M. Alexander :

1 | 10 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté pour demander qu'il soit apporté à l'acte de l'Amérique britannique du Nord, un amendement qui permette au Sénat du Canada d'élire son président.

Pour lundi, 23 avril 1888.

Par l'honorable M. Alexander :

2 | 13 avril—Qu'il soit nommé un comité spécial pour considérer les règles de cette Chambre en vue d'y apporter, si cela est jugé nécessaire, des changements propres à assurer davantage la liberté de la parole dans la discussion des questions de grande importrnce publique; et que le dit comité se compose des honorables messieurs Abbott, de Boucherville, Howlan, Miller, Almon, Kaulbach, McInnes (C.-B.), Macdonald (Midland), Bellerose et du proposant.

ORDRE DU JOUR.

Lundi, 16 avril 1888.

1888.

1 | 13 avril—2e lecture (Bill 23) Réduction du capital de la Banque Nationale.—(Honorable M. Bolduc).

2 | 13 avril—2e lecture (Bill 51) Banque fédérale du Canada.—(Honorable M. Macdonald, Midland).

N° 24.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Vendredi, 13 *avril* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 16 avril 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Boyd,
Boucherville, de,
Carvell,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Lacoste,
Leonard,
Lewin,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C. Breton),
McInnes (B.C.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (Midland),
Macdonald (C.B.),
Macfarlane,
MacInnes (Burlington),
Merner,
Miller,
Montgomery,
Odell,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Páquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Ross (de la Durantaye)
Scott,
Smith,
Stevens,
Sullivan,
Sutherland,
Turner,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président a informé la Chambre qu'il avait accordé congé d'absence au vénérable archidiacre Lauden, D.C.L., chapelain du Sénat, et que pendant son absence ses fonctions sont remplies par le révérend W. J. Muckleston, M.A., d'Ottawa.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante à été lue :

Du révérend P. Côté et autres, de Sainte-Croix, dans le comté de Lotbinière; demandant une allocation pour construire un embranchement sur le chemin de fer Intercolonial, de la Chaudière à Sainte-Croix, et plus à l'ouest.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Pontiac et Renfrew," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Grant, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue à l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rendre à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de ratifier une certaine convention entre la Compagnie du chemin de fer *London and South-Eastern*, et la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ferrier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue à l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer du St-Laurent et Adirondack," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue à l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de ratifier une certaine convention conclue entre la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc du Canada, la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada et la Compagnie du chemin de fer de London à Port Stanley," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ferrier, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue à l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dix-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
Vendredi, 13 avril, 1888.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son dix-septième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de Andrew Maxwell Irving, dela cité de Toronto, province d'Ontario, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec Marie Louise Skelton, et a constaté que la soixante-douzième règle de votre honorable Chambre a été observée.

Le tout respectueusement soumis,

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Macdonald (Midland), a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour faire droit à Andrew Maxwell Irving."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Macdonald (Midland), secondé par l'honorable M. Dever, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois le mardi, premier jour de mai prochain, et qu'avis de cette lecture soit affiché aux portes de la Chambre ; que les sénateurs soient convoqués et Andrew Maxwell Irving soit entendu par son conseil, à la dite seconde lecture, sur la vérité des allégations du dit bill, et que copie du dit bill soit signifiée à Marie Louise Skelton et qu'avis lui soit donné de la dite seconde lecture, ou qu'il soit produit des preuves suffisantes de l'impossibilité de lui donner cet avis, et qu'il lui soit en même temps permis d'être entendue par conseil pour faire valoir les raisons qu'elle peut alléguer contre le dit bill.

Qu'Andrew Maxwell Irving comparaisse devant cette Chambre le dit premier jour de mai pour être interrogé, à la seconde lecture du dit bill, si la Chambre le juge à propos, afin de constater s'il y a quelque collusion directe ou indirecte de sa part, relativement à l'adultère que pourrait avoir commis sa femme, ou s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte entre elle et lui, ou une ou plusieurs autres personnes au sujet du dit bill de divorce, ou relativement à toute action qu'il peut avoir intentée en justice contre quelqu'un pour cause de relations criminelles avec elle ; et si, au temps de l'adultère dont il se plaint, elle vivait en vertu d'un contrat ou autrement, avec le consentement de son mari séparé, et dispensé par lui en tant qu'il le pouvait faire, des devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, elle cohabitait avec lui et vivait sous sa protection et son autorité maritale.

Objection ayant été faite à la dite motion.

La question de concours a été mise sur icelle, elle a été résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Alexander a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté demandant que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord soit modifié de manière à permettre aux sénateurs d'élire leur Président.

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte à l'effet de réduire le capital de la Banque Nationale," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte concernant la Banque Fédérale du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Midland), secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après elle a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte autorisant la Compagnie d'assurance maritime des Marchands du Canada," à abandonner sa charte et liquider ses affaires."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte établissant de nouvelles dispositions au sujet de la Compagnie du chemin de fer de Brantford, Waterloo et lac Erié."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte confirmant la charte de la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mereredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance de l'Est du Canada.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Lewin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Kincardine à Teeswater."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 17 avril 1888.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

MOTIONS.

Pour mercredi, 18 avril 1888.

1888. Par l'honorable M. Bellerose :

1 | 16 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie d'une lettre en date du 31 mars dernier, de l'honorable Joseph H. Bellerose, relative à l'incendie de la maison de M. Louis Guimond, à St-Vincent de Paul ; aussi copie d'une lettre de James Devlin, ingénieur, sur le même sujet ; aussi copie des déclarations solennelles qui accompagnent les dites lettres.

Pour lundi, 23 avril 1888.

Par l'honorable M. Alexander :

2 | 13 avril—Qu'il soit nommé un comité spécial pour considérer les règles de cette Chambre en vue d'y apporter, si cela est jugé nécessaire, des changements propres à assurer davantage la liberté de la parole dans la discussion des questions de grande importrnce publique ; et que le dit comité se compose des honorables messieurs Abbott, de Boucherville, Howlan, Miller, Almon, Kaulbach, McInnes (C.-B.), Macdonald (Midland), Bellerose et du proposant.

ORDRE DU JOUR.

Mardi, 17 avril 1888.

1888.

1 | 16 avril—Prise en considération du rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bill pour faire droit à Mary Matilda White.—(Honorable M. Kaulbach).

2 | 16 avril—2e lecture (Bill 52) Incorporation de la Cie du chemin de fer de Maskinongé et Nipissingue.—(Honorable M. Clemow).

N° 25.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Lundi, 16 *avril* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 17 avril 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Boyd,
Boucherville, de,
Carvell,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
Cochrane,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Lacoste,
Leonard,
Lewin,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C. Breton),
McInnes (B.C.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (Midland),
Macdonald (C.B.),
Macfarlane,
MacInnes (Burlington),
Merner,
Miller,
Montgomery,
Odell,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Paquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Ross (Laurentides),
Ross (de la Durantaye)
Schultz,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sullivan,
Sutherland,
Trudel,
Turner,
Vidal,
Wark.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Read,—Du conseil municipal du township de Bruce.

Par l'honorable M. Leonard,—De A. W. Harty et autres, de la cité de St-Thomas.

L'honorable M. Vidal, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie de colonisation des agriculteurs de York," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 29, après " suit " insérez la clause A :

Clause A.

" Le capital-actions de la dite compagnie est par le présent réduit à la somme de " cent quatre-vingt mille piastres, divisé en trois mille actions de soixante piastres " chacune, en sorte que les actions du dit capital seront à l'avenir de soixante piastres " au lieu d'être de cent piastres, la réduction de quarante pour cent par le présent " opérée comprenant la portion impayée des dits actions jusqu'à concurrence de qua- " rante pour cent ; et chaque porteur d'actions actuelles aura le même nombre de " nouvelles actions entièrement libérées, pourvu que tous les versements demandés " antérieurement aient été effectués."

Page 1, ligne 43, après " remises " insérez : " qu'après qu'un état estimatif de la " valeur des dites terres et propriétés aura été dressé et aura été approuvé par le " bureau, qui pourra le modifier de temps à autre ; ni à un prix moindre que celui " porté à cet état ; et en outre."

Dans le préambule :

Page 1, ligne 24, après "autorisée" insérez : "à réduire son dit capital-actions et"

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre,—Copie des règles et formes générales faites par les juges de la cour Suprême et de l'Echiquier depuis la dernière session.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session No.*)

L'ordre du jour appelant la considération du premier rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à Mary Matilda White,"

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macdonald, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de Maskinongé au lac Nipissing," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Grant, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de l'Ile de Montréal," auquel elle demande le concours de cette Chambre."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer des Gypses et de colonisation de Tobique," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. McInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer d'Ottawa à Parry-Sound," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Grant, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 18 avril 1888.

Pétitions à présenter

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour mercredi, 18 avril 1888.

1888. Par l'honorable M. Bellerose :

1 16 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie d'une lettre en date du 31 mars dernier, de l'honorable Joseph H. Bellerose, relative à l'incendie de la maison de M. Louis Guimond, à St-Vincent de Paul ; aussi copie d'une lettre de James Devlin, ingénieur, sur le même sujet ; aussi copie des déclarations solennelles qui accompagnent les dites lettres.

Pour vendredi, 20 avril 1888.

Question par l'honorable M. Girard :

2 17 avril—Le gouvernement a-t-il pris des mesures, et quelles mesures, pour faire cesser l'état de misère dans lequel se trouvent les Sauvages des Territoires du Nord-Ouest ? Est-il vrai que les Sauvages du lac Ste-Anne manquent de tout et meurent de faim ?

Pour lundi, 23 avril 1888.

1888. Par l'honorable M. Alexander :

3 | 13 avril—Qu'il soit nommé un comité spécial pour considérer les règles de cette Chambre en vue d'y apporter, si cela est jugé nécessaire, des changements propres à assurer davantage la liberté de la parole dans la discussion des questions de grande importrnce publique; et que le dit comité se compose des honorables messieurs Abbott, de Boucherville, Howlan, Miller, Almon, Kaulbach, McInnes (C.-B.), Macdonald (Midland), Bellerose et du proposant.

ORDRE DU JOUR.

Mercredi, 18 avril 1888.

1888.

1 | 16 avril—2e lecture (Bill 53) Compagnie du chemin de fer de Brantford, Waterloo et lac Erié.—(Honorable M. McCallum).

2 | 16 avril—2e lecture (Bill 25) Confirmation de la charte de la Cie du chemin de fer central Grand Nord-Ouest.—(Honorable M. Clemow).

3 | 16 avril—2e lecture (Bill 22) Incorporation de la Cie d'assurance de l'est du Canada.—(Honorable M Power).

4 | 16 avril—2e lecture (Bill 74) Amendement de l'acte d'incorporation de la Cie du chemin de fer de Kincardine et Teeswater.—(Honorable M. Read).

N° 26.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Mardi, 17 *avril* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 18 avril 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,
Boyd,
Boucherville, de,
Carvell,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
Cochrane,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C. Breton),
McInnes (B.C.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (Midland),
Macdonald (C.B.),
Macfarlane,
MacInnes (Burlington),
Merner,
Miller,
Montgomery,
Odell,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Pâquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Ross (Laurentides),
Ross (de la Durantaye)
Sanford,
Schultz,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sullivan,
Sutherland,
Trudel,
Turner,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Abbott,—De l'honorable J. C. Abbott, sénateur, et autres, de Montréal.

L'honorable M. Vidal, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de réduire le capital-social de la Banque Nationale," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Odell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue à l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Vidal, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la Banque Fédérale du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Middland), secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue à l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Vidal, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte modifiant les différents actes relatifs au bureau de commerce de la cité de Toronto,' a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 33, retranchez depuis " corporation " jusqu'à la fin du bill et insérez la clause A :

Clause A.

" Le dit bureau de commerce, nonobstant toute disposition contraire contenue " dans les différents actes relatifs au dit bureau et à l'association de la Halle au blé " de Toronto, pourra établir par règlement une formule de consentement ou soumis- " sion à l'arbitrage entre membres, laquelle ne devra pas être contraire à la loi, au " lieu et place de la formule contenue à l'annexe de l'acte mentionné ci-dessus en " premier lieu, et au lieu et place de la formule contenue à l'annexe A de l'acte passé " en la trente cinquième année du règne de Sa Majesté, chapitre quarante cinq, inti- " tulé: " Acte pour incorporer l'Association de la Halle au blé de Toronto " ; et l'article neuf de ce dernier acte s'appliquera à la formule ainsi substituée.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Midland), secondé par l'honorable M. Derer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie d'une lettre en date du 31 mars dernier, de l'honorable Joseph H. Bellerose, relative à l'incendie de la maison de M. Louis Guimond, à St-Vincent de Paul ; aussi copie d'une lettre de James Devlin, ingénieur, sur le même sujet ; aussi copie des déclarations solennelles qui accompagnent les dites lettres et de toute autre correspondance relative à ce sujet.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse du Sénat, en date du 4 avril 1888, pour un état indiquant le coût total de la construction des divers travaux exécutés pour la descente des bois et billots sur la rivière Ottawa et ses tributaires jusqu'au 30 juin dernier ; aussi un état indiquant la dépense annuelle de l'entretien de ces ouvrages pendant les cinq années antérieures au 30 juin dernier, sous les différents chefs de reconstruction, réparation, et frais d'administration, à chacune des stations, avec le nom de la rivière ou du tributaire où la dépense a eu lieu ; et copie de toute demande reçue de particuliers ou de compagnies à charte pour l'acquisition par voie d'achat ou autrement de tout ou partie de ces ouvrages et améliorations sur la rivière Ottawa et ses tributaires.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session No*)

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse du Sénat, en date du 27 mars, 1888, pour copie des plans et rapports de la dernière exploration relative au tunnel projeté entre le Cap Traverse, Ile du Prince Edouard, et le Cap Tourmentine, Nouveau Brunswick.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session No.*)

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse du Sénat, en date du 22 mars, 1888, pour un état détaillé de toutes sommes d'argent payées à M. A. F. Wood, de Madoc, pour ses services et ses dépenses comme évaluateur ou à tout autre titre, sur le canal de la vallée de la Trent, depuis la date de sa nomination jusqu'au 1er janvier 1888 ; aussi un état détaillé de toutes sommes à lui payées pour ses services et ses dépenses sur le canal Murray du 1er décembre 1883 au 1er janvier 1888, afin de compléter l'état des sommes à lui payées, qui a été demandé à la session dernière.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session No.*)

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: " Acte établissant de nouvelles dispositions au sujet de la Compagnie du chemin de fer de Brantford, Waterloo et lac Erié," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: " Acte confirmant la charte de la compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie d'Assurance de l'Est," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Lewin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: " Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de Kincardine à Teeswater," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 17 avril 1888.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

MOTIONS.

Pour vendredi, 20 avril 1888.

1888. Question par l'honorable M. Girard :

1 | 17 avril—Le gouvernement a-t-il pris des mesures, et quelles mesures, pour faire cesser l'état de misère dans lequel se trouvent les Sauvages des Territoires du Nord-Ouest ? Est-il vrai que les Sauvages du lac Ste-Anne manquent de tout et meurent de faim ?

Pour lundi, 23 avril 1888.

Par l'honorable M. Alexander :

2 | 13 avril—Qu'il soit nommé un comité spécial pour considérer les règles de cette Chambre en vue d'y apporter, si cela est jugé nécessaire, des changements propres à assurer davantage la liberté de la parole dans la discussion des questions de grande importrnce publique ; et que le dit comité se compose des honorables messieurs Abbott, de Boucherville, Howlan, Miller, Almon, Kaulbach, McInnes (C.-B.), Macdonald (Midland), Bellerose et du proposant.

ORDRE DU JOUR.

Jeudi, 19 avril 1888.

1888.

1 | 12 avril—2e lecture (Bill 16) Chemin de fer de la Zône Chinook et de la rivière la Paix.—(Honorable M. Sanford).

2 | 17 avril—Prise en considération du rapport du comité spécial sur le bill B pour faire droit à Mary Matilda White.—(Honorable M. Kaulbach).

3 | 17 avril—2e lecture (Bill 70) Incorporation de la Cie du chemin de fer de l'Ile de Montréal.—(Honorable M. Lacoste).

4 | 17 avril—2e lecture (Bill 79) Cie des Gypses et du chemin de fer de colonisation de la Tobique.—(Honorable M. Howlan).

5 | 17 avril—2e lecture (Bill 75) Incorporation de la Cie du chemin de fer d'Ottawa et Parry-Sound.—(Honorable M. Clemow).

N° 27.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Mercredi, 18 *avril* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 19 avril 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,
Boyd,
Boucherville, de,
Carvell,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
Cochrane,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Lacoste,
Leonard,
Lewin,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C. Breton),
McInnes (B.C.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (Midland),
Macdonald (C.B.),
Macfarlane,
MacInnes (Burlington),
Merner,
Miller,
Montgomery,
Odell,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Páquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Ross (Laurentides),
Ross (de la Durantaye),
Sanford,
Schultz,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sullivan,
Sutherland,
Thibaudeau,
Trudel,
Turner,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De la municipalité du township de Bruce ; demandant que la Compagnie du chemin de fer de Kincardine et Teeswater soit autorisée par les amendements à sa charte à prolonger sa voie ferrée jusqu'à la ville d'Owen-Sound.

De A. W. Harty et autres, de la cité de St. Thomas ; demandant qu'il soit passé un acte pour prohiber tout trafic par chemins de fer et par bateaux à vapeur, le dimanche.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de jonction de Chatham," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 27, retranchez " de jonction."

Dans le préambule du bill.

Page 1, ligne 4, retranchez " de jonction."

Dans le titre du bill.

Retranchez " de jonction."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Lewin, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte modifiant les actes concernant la Compagnie du chemin de fer de la Montagne de Bois à Qu'Appelle," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 1, lignes 16 et 17, retranchez : " trente-unième jour de juillet," et insérez : " trentième jour de septembre."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. McClelan, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Maskinongé à Nipissingue," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 2 , après " seront " insérez : " commencés dans les deux ans et "

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Ross (de la Durantaye), secondé par l'honorable M. Lacoste, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la zône Chinook à la rivière de la Paix," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour appelant la considération du rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à Mary Matilda White,"

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le greffier reçoive instruction de détruire les copies imprimées de l'interrogatoire dans l'affaire du bill intitulé : " Acte pour faire droit à Mary Matilda White," qui avaient été imprimées pour l'usage des membres des Communes.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de l'Ile de Montréal," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Merner, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer des gypses et de colonisation de Tobique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à Parry-Sound," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Carvell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: " Acte modifiant les statuts revisés, chapitre quatre-vingt-dix-sept, concernant les passages d'eau," auquel elle demance le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: " Acte concernant un traité conclu entre Sa Majesté Britannique et le Président des Etats-Unis," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 20 avril 1888.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

MOTIONS.

Pour vendredi, 20 avril 1888.

1888. Question par l'honorable M. Girard :

1 | 17 avril—Le gouvernement a-t-il pris des mesures, et quelles mesures, pour faire cesser l'état de misère dans lequel se trouvent les Sauvages des Territoires du Nord-Ouest ? Est-il vrai que les Sauvages du lac Ste-Anne manquent de tout et meurent de faim ?

Pour lundi, 23 avril 1888.

Par l'honorable M. Alexander :

2 | 13 avril—Qu'il soit nommé un comité spécial pour considérer les règles de cette Chambre en vue d'y apporter, si cela est jugé nécessaire, des changements propres à assurer davantage la liberté de la parole dans la discussion des questions de grande importrnce publique ; et que le dit comité se compose des honorables messieurs Abbott, de Boucherville, Howlan, Miller, Almon, Kaulbach, McInnes (C.-B.), Macdonald (Midland), Bellerose et du proposant.

ORDRE DU JOUR.

N° 28.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Jeudi, 19 *avril* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 20 avril 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,
Boucherville, de,
Carvell,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
Cochrane,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Lacoste,
Leonard,
Lewin,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C. Breton),
McInnes (B.C.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (Midland),
Macdonald (C.B.),
Macfarlane,
Merner,
Miller,
Montgomery,
Odell,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Paquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Reesor,
Robitaille,
Ross (Laurentides),
Ross (de la Durantaye)
Sanford,
Schultz,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Thibaudeau,
Trudel,
Turner,
Wark.

PRIÈRE.

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue :

De l'honorable J. J. C. Abbott et autres, de la cité de Montréal; demandant la permission de présenter une pétition à l'effet d'obtenir un acte qui incorpore un collège à Montréal, avec des succursales ou écoles préparatoires dans les territoires du Nord-Ouest et la Colombie Britannique, pour l'éducation supérieure des femmes.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte établissant de nouvelles dispositions au sujet de la compagnie du chemin de fer de Brantford, Waterloo et lac Erié," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue à l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte confirmant la charte de la compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue à l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant l'acte concernant les lettres patentes entachées d'erreurs et le dégrèvement des biens engagés à la Couronne," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte concernant la convention internationale pour la protection des cables télégraphiques sous-marins," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a passé le dit bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 23 avril 1888.

Pétitions à présenter

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour lundi, 23 avril 1888.

1888. Par l'honorable M. Alexander :

1 | 13 avril—Qu'il soit nommé un comité spécial pour considérer les règles de cette Chambre en vue d'y apporter, si cela est jugé nécessaire, des changements propres à assurer davantage la liberté de la parole dans la discussion des questions de grande importrnce publique; et que le dit comité se compose des honorables messieurs Abbott, de Boucherville, Howlan, Miller, Almon, Kaulbach, McInnes (C.-B.), Macdonald (Midland), Bellerose et du proposant.

Par l'honorable M. Macdonald, C.-B. :

2 | 20 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le surintendant des affaires des Sauvages dans la Colombie britannique et le gouvernement au sujet de l'établissement d'écoles industrielles pour les Sauvages dans cette province.

ORDRE DU JOUR.

Lundi, 23 avril 1888.

1888.

1 | 16 avril—2e lecture (Bill 11) Liquidation de la Cie d'assurance des Marchands.—(Honorable M. Ferrier).

2 | 19 avril—2e lecture (Bill 39) amendement du chapitre 97 des Statuts Revisés du Canada, relatif aux passages d'eau.—(Honorable M. Abbott).

3 | 19 avril—2e lecture (Bill 65) Traité entre Sa Majesté britannique et le Président des Etats-Unis.—(Honorable M. Abbott).

4 | 20 avril—2e lecture (Bill 4) Lettres patentes défectueuses et dégrèvement des biens engagés à la Couronne.—(Honorable M. Abbott).

N° 29.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Vendredi, 20 avril 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 23 avril, 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,
Boucherville, de,
Boyd,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C. Breton),
McInnes (B.C.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (Midland),
Macdonald (C.B.),
Macfarlane,
MacInnes (Burlington),
Merner,
Miller,
Montgomery,
Odell,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Páquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Reesor,
Robitaille,
Ross (de la Durantaye)
Sanford,
Scott,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Wark.

PRIÈRES.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que cette Chambre, en signe de respect pour la mémoire de feu l'honorable Thomas White, ministre de l'Intérieur, s'ajourne maintenant et qu'elle reste ajournée à mercredi prochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré la Chambre continuée à mercredi prochain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 25 avril 1888.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

MOTIONS.

Pour mercredi, 25 avril 1888.

1888. Par l'honorable M. Alexander :

1 | 13 avril—Qu'il soit nommé un comité spécial pour considérer les règles de cette Chambre en vue d'y apporter, si cela est jugé nécessaire, des changements propres à assurer davantage la liberté de la parole dans la discussion des questions de grande importrnce publique ; et que le dit comité se compose des honorables messieurs Abbott, de Boucherville, Howlan, Miller, Almon, Kaulbach, McInnes (C.-B.), Macdonald (Midland), Bellerose et du proposant.

Par l'honorable M. Macdonald, C.-B. :

2 | 20 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le surintendant des affaires des Sauvages dans la Colombie britannique et le gouvernement au sujet de l'établissement d'écoles industrielles pour les Sauvages dans cette province.

ORDRE DU JOUR.

Mercredi, 25 avril 1888.

1888.

1 | 16 avril—2e lecture (Bill 11) Liquidation de la Cie d'assurance des Marchands.—(Honorable M. Ferrier).

2 | 19 avril—2e lecture (Bill 39) amendement du chapitre 97 des Statuts Revisés du Canada, relatif aux passages d'eau.—(Honorable M. Abbott).

3 | 19 avril—2e lecture (Bill 65) Traité entre Sa Majesté britannique et le Président des Etats-Unis.—(Honorable M. Abbott).

4 | 20 avril—2e lecture (Bill 4) Lettres patentes défectueuses et dégrèvement des biens engagés à la Couronne.—(Honorable M. Abbott).

N° 30.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Lundi, 23 avril 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 25 avril, 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,
Boucherville, de,
Boyd,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C. Breton),
McInnes (B.C.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (Midland),
Macdonald (C.B.),
Macfarlane,
MacInnes (Burlington),
Merner,
Miller,
Montgomery,
Odell,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Pâquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Ross (Laurentides),
Ross (de la Durantaye)
Sanford,
Schultz,
Scott,
Stevens,
Sullivan,
Sutherland,
Trudel,
Turner,
Vidal,
Wark.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Sanford,—Des officiers du collège et université Victoria, et du conseil du Sénat et des gradués de l'Université Victoria. (2 pétitions).

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de Kincardine à Teeswater," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue à l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de la zône Chinook et de la rivière de la Paix," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue à l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer d'Ottawa à Parry-Sound," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Sanford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue à l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de l'Ile de Montréal," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Dans le préambule :

Page 1, ligne 6, retranchez depuis " Lachine " jusqu'à " et " dans la 8e ligne et insérez : " est une entreprise désirable; et considérant que ce chemin de fer, si on

" le construit, traversera le chemin de fer Grand-Tronc et le chemin de fer Canadien " du Pacifique, et sera en conséquence, d'après les dispositions de l'article cent-un de " l'Acte des chemins de fer, un ouvrage pour l'avantage général du Canada ".

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit pris en considération demain.

L'honorable M. Dicky, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer des Gypses et de colonisation de Tobique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 33, retranchez " partant de quelque " et insérez : " depuis un ".

Page 1, ligne 35, retranchez de " Brunswick " à " jusqu'au ", ligne 38.

Page 1, ligne 39, retranchez " dite ".

Page 2, ligne 28, retranchez " d'Andover " et insérez : " de Woodstock ".

Page 2, ligne 42, retranchez " jnin " et insérez : " juillet ".

Page 6, ligne 33, retranchez " sanction " et insérez : " mise en force ".

Dans le préambule :

Page 1, ligne 2, retranchez " partant d'un " et insérez : " depuis un ".

Page 1, ligne 4, retranchez de " Brunswick " à " jusqu'au " dans la 7e ligne.

Page 1, ligne 8, retranchez " dite ".

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Odell, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dix-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
Lundi, 23 avril 1888.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport :—

Votre comité a examiné la pétition de l'honorable J. J. C. Abbott et autres, de la cité de Montréal, demandant la permission de présenter une pétition à l'effet d'obtenir un acte qui incopore un collège à Montréal, avec des succursales ou écoles préparatoires dans les territoires du Nord-Ouest et la Colombie Britannique, pour l'éducation supérieure des femmes ;

Votre comité a trouvé suffisantes les raisons pour lesquelles les pétitionnaires n'ont pas présenté de pétition dans le délai fixé pour la présentation des pétitions au Sénat en obtention de bills privés ; il recommande en conséquence de suspendre la 49e règle dans ce cas et d'accorder aux pétitionnaires la permission qu'ils demandent.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté et que la quarante neuvième règle de cette Chambre soit suspendue, tel que recommandé dans le dit rapport.

La pétition suivante a été présenté et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Abbott,—De J. J. C. Abbott et autres, de la cité de Montréal.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été
Ordonné, que la pétition de l'honorable J. J. C. Abbott et autres, de la cité de Montréal, demandant la passation d'un acte incorporant le Collège Royal Victoria, soit maintenant lue et reçue.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte autorisant la Compagnie d'Assurance Maritime des Marchands du Canada à abandonner sa charte et liquider ses affaires," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte modifiant les statuts révisés du Canada, chapitre quatre-vingt-dix-sept, concernant les passages d'eau," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant un certain traité conclu entre Sa Majesté Britannique et le Président des Etats-Unis,"
L'honorable M. Abbott, a proposé, secondé par l'honorable M. Batsford:
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été
Ordonné, que la suite du débat soit remis à demain.

Comformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte concernant les lettres patentes entachées d'erreurs et le dégrèvement des biens engagés à la Couronne," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte conférant certains pouvoirs à la compagnie de téléphone de la Nouvelle-Ecosse (limitée), auquel elle demande le concours de cette Chambre.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Scott, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un billl intitulé : " Acte modifiant les Statuts Revisés, chap. cent quatre-vingt-un, concernant les peines, pardons et commutations de sentence," auquel elle demande le concours de cette Chambre.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant l'acte des falsifications, chapitre cent sept des Statuts Revisés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie des améliorations du havre de Moncton," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. McDonald (C.B.), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant l'acte du revenu consolidé et de l'audition, chapitre vingt-neuf des Statuts Revisés du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte établissant de nouvelles dispositions au sujet de l'octroi d'une subvention à la Compagnie de chemin de fer de transport maritime de Chignecto (limitée)," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau la loi concernant la procédure en matières criminelles," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, seconde par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation l'Académie Nisbet de Prince Albert," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Wark, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant les Actes concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McDonald (C.B.), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie du pont de chemin de fer d'hiver de la rivière Détroit," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 26 avril, 1888.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

MOTIONS.

Pour jeudi, 1er mai 1888.

1888. Par l'honorable M. Alexander :

1 | 13 avril—Qu'il soit nommé un comité spécial pour considérer les règles de cette Chambre en vue d'y apporter, si cela est jugé nécessaire, des changements propres à assurer davantage la liberté de la parole dans la discussion des questions de grande importrnce publique; et que le dit comité se compose des honorables messieurs Abbott, de Boucherville, Howlan, Miller, Almon, Kaulbach, McInnes (C.-B.), Macdonald (Midland), Bellerose et du proposant.

Pour jeudi, 3 mai 1888.

Par l'honorable M. Macdonald, C.-B. :

2 | 20 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le surintendant des affaires des Sauvages dans la Colombie britannique et le gouvernement au sujet de l'établissement d'écoles industrielles pour les Sauvages dans cette province.

ORDRE DU JOUR.

Jeudi, 26 avril 1888.

1888.

1 | 25 avril—Prise en considération des amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres (Bill 70) Cie du chemin de fer de l'Ile de Montréal.—(Honorable M. Power).

2 | 25 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Abbott pour la 2e lecture du bill 65 relatif au traité entre Sa Majesté britannique et le Président des Etats-Unis.—(Honorable M. Scott).

3 | 25 avril—2e lecture (Bill 90) Peines, pardons, et commutations de sentences.—(Honorable M. Abbott).

N° 31.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Mercredi, 25 avril 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMÉS MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 26 avril, 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,
Boucherville, de,
Boyd,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
Cochrane,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Lacoste,
Leonard,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C. Breton),
McInnes (B.C.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (Midland),
Macdonald (C.B.),
Macfarlane,
MacInnes (Burlington),
Merner,
Miller,
Montgomery,
Odell,
Ogilvie,
Páquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Ross (Laurentides),
Ross (de la Durantaye)
Sanford,
Schultz,
Scott,
Stevens,
Sullivan,
Sutherland,
Trudel,
Turner,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Sanford,—De la corporation de la cité de Toronto, province d'Ontario.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dix-neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
Jeudi, 26 avril, 1888.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de l'honorable J. J. C. Abbott et autres, de la cité de Montréal, demandant la passation d'un acte qui incorpore le Collège Royal Victoria, et a constaté qu'il n'a pas été publié d'avis de cette pétition dans la *Gazette du Canada* ni dans aucun journal local ;

Votre comité recommande néanmoins de suspendre la 51e règle dans ce cas-ci, vu que le comité auquel le bill sera renvoyé pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Votre comité recommande aussi de suspendre la 49e règle en tant qu'il s'agit de la présentation de bills privés, afin de permettre aux promoteurs de la mesure de présenter leur bill.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. R. GOWAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que la 49e règle de cette Chambre soit suspendue tel que recommandé dans le dix-neuxième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Abbott, a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte constituant en corporation le Collège Royal Victoria."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que la 61e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du bill intitulé : " Acte constituant en corporation le Collège Royal Victoria."

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné que le bill intitulé : " Acte constituant en corporation le Collège Royal Victoria," soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'honorable M. Macfarlane, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à Eleonora Elizabeth Tudor, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
Jeudi, 26 avril, 1888.

Le comité spécial auquel a été renvoyé par ordre de votre honorable Chambre en date du jeudi douzième jour d'avril courant, le bill intitulé : " Acte pour faire droit à Eleonora Elizabeth Tudor," avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces

et documents, et qui a été chargé de faire rapport avec toute la diligence convenable, a l'honneur de présenter son premier rapport :

Votre comité, en exécution de l'ordre de renvoi, a examiné le dit bill et est convenu d'en faire rapport sans amendement.

En conformité de la soixante-et-dix-huitième règle de votre honorable Chambre, votre comité rapporte les témoignages pris par écrit des témoins qu'il a entendus sous la foi du serment, ainsi que le témoignage de la pétitionnaire, qui, suivant l'instruction donnée par votre honorable Chambre, a été interrogée sous la foi du serment tant généralement que relativement à toute collusion ou connivence qui aurait pu exister entre les parties pour obtenir une séparation, et rapporte aussi les pièces produites à l'appui.

Le tout respectueusement soumis.

ALEX. MECFARLANE,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit rapport avec les témoignages et le bill y mentionnés soient pris en considération par la Chambre, mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la considération des amendements faits par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres au bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de l'île de Montréal,"

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Abbott : Que le bill intitulé : " Acte concernant un certain traité conclu entre Sa Majesté Britannique et le Président des Etats-Unis," soit maintenant lu la seconde fois.

Six heures étant sonnées, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie de ce soir.

7.30 P.M.

La Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Abbott : Que le bill intitulé : " Acte concernant un certain traité entre Sa Majesté Britannique et le Président des Etats-Unis," soit maintenant lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie du pont international de Grenville," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer et de pont d'Ottawa, Morrisburgh et New-York," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte modifiant les Statuts revisés du Canada, chapitre cent quatre-vingt-un, concernant les peines, pardons et commutations de sentences," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Dickey,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 27 avril, 1888.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

MOTIONS.

Pour lundi, 30 avril 1888.

1888. Par l'honorable M. Alexander :

1 | 26 avril—Qu'un comité spécial soit nommé pour instituer une enquête et faire rapport sur l'emploi de l'actif restant de la banque du Haut-Canada; (lequel actif d'après le rapport de sir John Rose, ministre des finances, en date du 19 mars 1869, s'élèverait à plus d'un demi million de piastres); et que ce comité se compose des honorables messieurs Abbott, McInnes (C.B.), Macdonald (Midland), de Boucherville et du proposant.

Pour mardi, 1er mai 1888.

Par l'honorable M. Alexander :

2 | 13 avril—Qu'il soit nommé un comité spécial pour considérer les règles de cette Chambre en vue d'y apporter, si cela est jugé nécessaire, des changements propres à assurer davantage la liberté de la parole dans la discussion des questions de grande importance publique; et que le dit comité se compose des honorables messieurs Abbott, de Boucherville, Howlan, Miller, Almon, Kaulbach, McInnes (C.-B.), Macdonald (Midland), Bellerose et du proposant.

Pour jeudi, 3 mai 1888.

1888. Par l'honorable M. Macdonald, C.-B. :

3 | 20 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le surintendant des affaires des Sauvages dans la Colombie britannique et le gouvernement au sujet de l'établissement d'écoles industrielles pour les Sauvages dans cette province.

Pour mercredi, 9 mai 1888.

Par l'honorable M. McInnes (C.-B.) :

4 | 26 avril—Que cette Chambre est d'opinion qu'il est à la fois désirable et dans l'intérêt public que la région du Pacifique et la région des prairies soient représentées chacune dans le Conseil privé de la Reine pour le Canada.

ORDRE DU JOUR.

Vendredi, 27 avril 1888.

1888.

1 | 25 avril—2e lecture (Bill 59) Cie de téléphone de la Nouvelle-Ecosse.—(Honorable M. Power).

2 | 25 avril—2e lecture (Bill 83) Amélioration du havre de Moncton.—(Honorable M. Poirier).

3 | 25 avril—2e lecture (Bill 15) Incorporation de l'Académie Nisbet de Prince-Albert.—(Honorable M. Ogilvie).

4 | 25 avril—2e lecture (Bill 46) Amendement de l'acte de la Cie du chemin de fer de Manitoba et du Nord-Ouest.—(Honorable M. Girard).

5 | 25 avril—2e lecture (Bill 54) Incorporation de la Cie du chemin de fer du Sud-Ouest.—(Honorable M. McKindsey).

6 | 25 avril—2e lecture (Bill 31) Incorporation de la Cie du Pont de la rivière Détroit.—(Honorable M. Sanford).

7 | 25 avril—Reprise du débat sur la motion de l'honorable M. Abbott pour la 2e lecture du bill 65—Traité entre Sa Majesté britannique et le Président des Etats-Unis.—(Honorable M. Dickey).

N° 32.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Jeudi, 26 *avril* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 27 avril, 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,
Boucherville, de,
Boyd,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
Cochrane,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C. Breton),
McInnes (B.C.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (Midland),
Macdonald (C.B.),
Macfarlane,
Merner,
Miller,
Montgomery,
Odell,
Ogilvie,
Páquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Ross (Laurentides),
Ross (de la Durantaye)
Schultz,
Scott,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Turner,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Clemow,—Des directeurs et actionnaires de la Compagnie du pont de chemin de fer d'Ottawa, Waddington et New-York.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, il a été
Ordonné, que la pétition des directeurs et des actionnaires de la Compagnie de chemin de fer et de pont d'Ottawa, Waddington et New-York, demandant que le bill constituant en corporation la compagnie de chemin de fer et de pont d'Ottawa, Morrisburg et New-York, ne soit pas passé, soit maintenant lue et reçue.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

Des officiers du Collège et de l'Université Victoria, et du révérend John Wilson L. L. D., et autres, membres du conseil, du sénat, et gradués de l'Université Victoria ; demandant que dans le bill soumis au parlement pour l'incorporation du Collège Royal Victoria, les mots " Collège Victoria," soient retranchés.

L'honorable M. Vidal, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie d'assurance de l'Est," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue à l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Vidal, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte autorisant la compagnie d'assurance maritime des Marchands à abandonner sa charte et liquider ses affaires," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.
Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et
Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

(*Pour amendements, voir Journal.*)

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.
Sur motion de l'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été
Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Vidal, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie d'exploitation de bois Bronson et Weston," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 13, retranchez depuis "ou" jusqu'à "et" dans la 15e ligne et insérez " d'amélioration de rivière."

Page 2, ligne 32, retranchez depuis " compagnie " jusqu'à la fin du sixième article et insérez la clause A.

Clause A.

" Les directeurs de la compagnie, après avoir obtenu l'autorisation des action-
" naires à une assemblée générale convoquée pour cet objet—à la quelle assemblée
" assisteront en personne ou par fondés de pouvoirs des actionnaires représentant au
" moins la moitié en somme du capital émis de la compagnie—pourront aussi créer
" et émettre de temps à autre des obligations signées par le président ou autre
" officier président, contresignées par le secrétaire, et payables au porteur ou à
" ordre ; et les directeurs pourront vendre ou engager les dites obligations pour
" effectuer les emprunts ou pour solder ou garantir les dettes de la compagnie, mais
" le montant total des obligations en circulation à toute époque ne devra pas
" excéder deux cent cinqante mille piastres ; et les dites obligations pourront
" être garanties par des hypothèques sur les biens et propriétés de la compagnie,
" qui seront décrits dans les actes d'hypothèque ; et les dits actes d'hypothèque
" pourront donner aux porteurs des dites obligations ou aux fidéi commissaires nom-
" més dans ces actes pour les dits porteurs, tels pouvoirs, pouvoirs de vente, droits,
" et recours qui y seront spécifiés."

Page 3, ligne 7, après " poste " insérez " par lettre enregistrée."

Page 3, ligne 9, retranchez depuis " 9 " jusqu'à " les " et insérez : " Aussitôt que cent mille piastres du capital secial auront été souscrites et que dix pour cent en auront été versés au crédit de la compagnie dans quelque banque constituée en Canada."

Page 3, ligne 18, après " poste " insérez : " par lettre enrégistrée."

Page 3, ligne 42, retranchez depuis " 13 " jusqu'à la fin de l'article et insérez : " L'article dix-huit de " l'acte des clauses des compagnies " ne s'appliquera pas à la " compagnie incorporée par le présent."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le bill reçu des Communes hier, le 26 courant, et intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de pont d'Ottawa, Morrisburgh et New York," soit mis à l'ordre du jour pour sa seconde lecture lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le délai fixé pour la réception des rapports relatifs à des bills privés soit prolongé à mercredi, le neuvième jour de mai prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte conférant certains pouvoirs à la compagnie de téléphone de la Nouvelle-Ecosse (limitée) a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Macfarlane, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie des améliorations du havre de Moncton," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. McDonald (C.B.), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation l'Académie Nisbet de Prince-Albert," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte modifiant les actes concernant la compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McDonald (C.-B.), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du pont de chemin de fer d'hiver de la rivière Détroit," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Turner, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance Keystone contre l'incendie," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Wark, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie d'assurance de la Puissance sur les glaces," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Power, secondé par l'honorable M. Grant, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte autorisant la construction de ponts sur la rivière Assiniboine à Winnipeg et au Portage La Prairie, à l'usage des chemins de fer et des voyageurs," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Abbott : Que le bill intitulé : " Acte concernant un certain traité conclu entre Sa Majesté Britannique et le Président des Etats-Unis," soit maintenant lu la seconde fois.

Après débat.

Six heures étent sonnées, Son Honneur le Président a quitté le fauteuli pour le reprendre à sept heures et demie de ce soir.

7.30 P.M.

La Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Abbott : Que le bill intitulé : " Acte concernant un certuin traité entre Sa Majesté Britannique et le Président des Etats-Unis," soit maintenant lu la seconde fois.

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. Howland, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à lundi et qu'elle soit le premier item de l'ordre du jour.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Vidal, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 30 avril, 1888.

Pétitions à présenter — **Pétitions à lire.**

Rapports de comités à présenter. — **Avis de motions.**

MOTIONS.

Pour lundi, 30 avril 1888.

1888. Par l'honorable M. Alexander :

1 | 26 avril—Qu'un comité spécial soit nommé pour instituer une enquête et faire rapport sur l'emploi de l'actif restant de la banque du Haut-Canada ; (lequel actif d'après le rapport de sir John Rose, ministre des finances, en date du 19 mars 1869, s'élèverait à plus d'un demi million de piastres) ; et que ce comité se compose des honorables messieurs Abbott, McInnes (C.B.), Macdonald (Midland), de Boucherville et du proposant.

Pour mardi, 1er mai 1888.

Par l'honorable M. Alexander :

2 | 13 avril—Qu'il soit nommé un comité spécial pour considérer les règles de cette Chambre en vue d'y apporter, si cela est jugé nécessaire, des changements propres à assurer davantage la liberté de la parole dans la discussion des questions de grande importance publique ; et que le dit comité se compose des honorables messieurs Abbott, de Boucherville, Howlan, Miller, Almon, Kaulbach, McInnes (C.-B.), Macdonald (Midland), Bellerose et du proposant.

Pour vendredi, 4 mai 1888.

1888. Par l'honorable M. Macdonald, C.-B. :

3 | 20 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le surintendant des affaires des Sauvages dans la Colombie britannique et le gouvernement au sujet de l'établissement d'écoles industrielles pour les Sauvages dans cette province.

Pour mercredi, 9 mai 1888.

Par l'honorable M. McInnes (C.-B.) :

4 | 26 avril—Que cette Chambre est d'opinion qu'il est à la fois désirable et dans l'intérêt public que la région du Pacifique et la région des prairies soient représentées chacune dans le Conseil privé de la Reine pour le Canada.

ORDRE DU JOUR.

Lundi, 30 avril 1888.

1888. PREMIER ORDRE.

1 | 27 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Abbott pour la 2e lecture du bill 65—Traité entre Sa Majesté britannique et le Président des Etats-Unis.—(Honorable M. Poirier).

2 | 13 avril—2e lecture (Bill H) pour faire droit à Catherine Morrison.—(Honorable M. McKindsey).

3 | 25 avril—2e lecture (Bill 47) Acte des falsifications.—(Honorable M. Abbott).

4 | 25 avril—2e lecture (Bill 87) Amendement de l'acte du revenu et d'audition.—(Honorable M. Abbott).

5 | 25 avril—2e lecture (Bill 101) Cie de transport maritime de Chignecton.—(Honorable M. Abbott).

6 | 25 avril—2e lecture (Bill 48) Amendement de l'acte de la procédure en matières criminelles.—(Honorable M. Abbott).

1888.

7 | 26 avril—Comité de toute la Chambre (Bill 4) Lettres patentes défectueuses et degrèvement des biens engagés à la Couronne.—(Honorable M. Abbott).

8 | 26 avril—2e lecture (Bill 62) Incorporation de la Cie du pont international de Grenville.—(Honorable M. Ogilvie).

9 | 26 avril—Comité de toute la Chambre (Bill 90) Punitions, pardons et commutations de sentences.—(Honorable M. Abbott).

10 | 27 avril—2e lecture (Bill 50) Incorporation de la Cie du pont et du chemin de fer d'Ottawa, Morrisburg et New-York.—Honorable M. Read).

11 | 27 aqril—2e lecture (Bill 78) Cie d'assurance Keystone contre l'incendie.—(Honorable M. Botsford).

12 | 27 avril—2e lecture (Bill 52) Cie d'assurance sur les glaces dite Dominion.—(Honorable M. Power).

13 | 27 avril—2e lecture (Bill 86) Pont sur la rivière Assiniboine à Winnipeg et au Portage-la Prairie.—(Honorable M. Girard).

N° 33.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1[8]

Vendredi, 27 *avril* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNA

OTTAWA:

IMPRIMÉS MACLEAN, ROGER ET CIE

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 30 avril, 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,
Boucherville, de,
Boyd,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
Cochrane,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C. Breton),
McInnes (B.C.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (Midland),
Macdonald (C.B.),
Macfarlane,
MacInnes (Burlington),
Merner,
Miller,
Montgomery,
Odell,
Ogilvie,
Páquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Ross (de la Durantaye),
Scott,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Turner,
Vidal,
Wark.

PRIÈRE.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingtième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
Lundi, 30 avril, 1888.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son vingtième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de William Henry Middleton, de la cité d'Ottawa, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec Mary Fraude Middleton, et a constaté que la soixante-douzième règle de votre honorable Chambre a été observée.

Votre comité recommande de suspendre la quarante-neuvième règle de votre honorable Chambre en tant qu'elle concerne la présentation des bills privés, afin de permettre au pétitionnaire de présenter son bill.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'hon. M. Clemow, secondé par l'honorable M. Grant, a proposé :

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue, tel que recommandé dans le vingtième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour faire droit à William Henry Middleton."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Grant, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois le mardi quinzième jour de mai prochain et qu'avis de cette lecture soit affiché aux portes de la Chambre ; que les sénateurs soient convoqués et que le dit William Henry Middleton soit entendu par son conseil, à la dite seconde lecture, sur la vérité des allégations du dit bill, et que copie du dit bill soit signifiée à Mary Fraude Middleton et qu'avis lui soit donné de la dite seconde lecture, ou qu'il soit produit des preuves suffisantes de l'impossibilité de lui donner cet avis, et qu'il lui soit en même temps permis d'être entendue par son conseil pour faire valoir les raisons qu'elle peut alléguer contre le dit bill.

Que le dit William Henry Middleton comparaisse devant cette Chambre le quinzième jour, pour être interrogé à la seconde lecture du dit bill, si la Chambre le juge à propos, afin de constater s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte de sa part, relativement à l'adultère que pourrait avoir commis sa femme pour obtenir la séparation, ou s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte entre lui et elle ou une ou plusieurs autres personnes au sujet du dit bill de divorce, ou relativement à toute action qu'il peut avoir intentée en justice contre quelqu'un pour cause de relations criminelles avec sa dite femme ; et si, au temps de l'adultère dont il se plaint, elle vivait en vertu d'un contrat ou autrement, avec le consentement de son mari, séparée et dispensée par lui en tant qu'il le pouvait faire, des devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, elle cohabitait avec lui et vivait sous sa protection et son autorité maritale.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Pour mercredi, 9 mai 1888.

1888. Par l'honorable M. McInnes (C.-B.) :

3 | 26 avril—Que cette Chambre est d'opinion qu'il est à la fois désirable et dans l'intérêt public que la région du Pacifique et la région des prairies soient représentées chacune dans le Conseil privé de la Reine pour le Canada.

ORDRE DU JOUR.

Mardi, 1er mai 1888.

1888. PREMIER ORDRE.

1 | 27 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Abbott pour la 2e lecture du bill 65—Traité entre Sa Majesté britannique et le Président des Etats-Unis.—(Honorable M. Kaulbach).

2 | 25 avril—2e lecture (Bill 47) Acte des falsifications.—(Honorable M. Abbott).

3 | 25 avril—2e lecture (Bill 87) Amendement de l'acte du revenu et d'audition.—(Honorable M. Abbott).

4 | 25 avril—2e lecture (Bill 101) Cie de transport maritime de Chignectou.—(Honorable M. Abbott).

5 | 25 avril—2e lecture (Bill 48) Amendement de l'acte de la procédure en matières criminelles.—(Honorable M. Abbott).

6 | 26 avril—Comité de toute la Chambre (Bill 4) Lettres patentes défectueuses et degrèvement des biens engagés à la Couronne.—(Honorable M. Abbott).

7 | 26 avril—2e lecture (Bill 62) Incorporation de la Cie du pont international de Grenville.—(Honorable M. Ogilvie).

8 | 26 avril—Comité de toute la Chambre (Bill 90) Punitions, pardons et commutations de sentences.—(Honorable M. Abbott).

9 | 27 avril—2e lecture (Bill 50) Incorporation de la Cie du pont et du chemin de fer d'Ottawa, Morrisburg et New-York.—Honorable M. Read).

10 | 27 aqril—2e lecture (Bill 78) Cie d'assurance Keystone contre l'incendie.—(Honorable M. Botsford).

11 | 27 avril—2e lecture (Bill 32) Cie d'assurance sur les glaces dite Dominion.—(Honorable M. Power).

1888.

12 27 avril—2e lecture (Bill 86) Pont sur la rivière Assiniboine à Winnipeg et au Portage-la-Prairie.—(Honorable M. Girard).

13 16 avril—2e lecture (Bill I) Pour faire droit à Andrew Maxwell Irving—comparution du pétitionnaire et audition de son conseil.—(Honorable M. Macdonald, Midland).

14 26 avril—2e lecture (Bill J) Incorporation du Collège Royal Victoria.—(Honorable M. Abbott).

15 26 avril—Prise en considération du rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le (Bill F) pour faire droit à Eleonora Elizabeth Tudor.—(Honorable M. Ogilvie).

16 25 avril—Prise en considération des amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres (Bill 70) Incorporation du chemin de fer de l'Isle de Montréal.—(Honorable M. Lacoste).

N° 34.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 18

Lundi, 30 *avril* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNA

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 1er mai, 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,
Boucherville, de,
Boyd,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
Cochrane,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Lacoste,
Leonard,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C. Breton),
McInnes (B.C.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (Midland),
Macdonald (C.B.),
Merner,
Miller,
Montgomery,
Odell,
Ogilvie,
Pâquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Reesor,
Ross (de la Durantaye)
Schultz,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sullivan,
Sutherland,
Thibaudeau,
Turner,
Vidal,
Wark.

PRIÈRE.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation l'Académie Nisbet de Prince-Albert," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Howlan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue à l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Alexander a proposé :

Qu'il soit nommé un comité spécial pour considérer les règles de cette Chambre en vue d'y apporter, si cela est jugé nécessaire, des changements propres à assurer davantage la liberté de la parole dans la discussion des questions de grande importance publique ; et que le dit comité se compose des honorables messieurs Abbott, de Boucherville, Howlan, Miller, Almon, Kaulbach, McInnes (C.-B.), Macdonald (Midland), Bellerose et du proposant.

La dit motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné, que la pétition de la compagnie du chemin de fer Central d'Ontario, demandant qu'il soit passé un acte modifiant son acte d'incorporation rapporté par le comité des ordres permanents et des bills privés, mardi, le 10e jour d'avril, soit renvoyée de nouveau au dit comité pour être reconsidérée.

La Chambre, conformément à l'ordre, a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Abbott : Que le bill intitulé : " Acte concernant un certain traité conclu entre Sa Majesté Britannique et le Président des Etats-Unis," soit maintenant lu la seconde fois.

Après débat.

Six heures étant sonnées, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie de ce soir.

7.30 P.M.

La Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Abbott : Que le bill intitulé : " Acte concernant un certain traité entre Sa Majesté Britannique et le Président des Etats-Unis," soit maintenant lu la seconde fois.

Après un nouveau débat.

La question ayant été de nouveau posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(*En comité— Voir Journal*).

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Miller a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été
Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte modifiant l'Acte des falsifications, chapitre 107 des Statuts Revisés du Canada," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte modifiant l'acte du revenu consolidé et de l'audition, chapitre cent vingt-neuf des statuts revisés du Canada," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : "Acte établissant de nouvelles dispositions au sujet de l'octroi d'une subvention à la compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou (limitée)," ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été
Ordonné, que le dit bill soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte modifiant de nouveau la loi concernant la procédure en matières criminelles," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : "Acte modifiant la loi concernant les lettres patentes entachées d'erreur et le dégrèvement des biens engagés à la couronne," ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été
Ordonné, qu'il soit rayé et que le bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du pont internationale de Grenville," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte modifiant les Statuts Revisés du Canada, chapitre cent quatre-vingt-un, concernant les peines, pardons et commutations de sentences."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Haythorne a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de pont d'Ottawa, Morrisburgh et New-York,"

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance Keystone, contre l'incendie,"

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Abbott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie d'assurance de la Puissance sur les glaces," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: " Acte autorisant la construction de ponts sur la rivière Assiniboine à Winnipeg et au Portage-la-Prairie à l'usage des chemins de fer et des voyageurs," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Boyd, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: " Acte pour faire droit à Andrew Maxwell Irving," et la comparution du pétitionnaire à la barre du Sénat pour y être entendu par conseil, ayant été lu,

L'honorable M. Macdonald (Midland) a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit:

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le seizième jour d'avril, 1888, relativement à la deuxième lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à Andrew Maxwell Irving a été, conformément à l'ordre permanent du Sénat, applicable en tels cas, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit seizième jour d'avril, 1888, et le 1er jour de mai, 1888.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, ce premier jour de mai, en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-huit.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Macdonald (Midland) a présenté les déclarations suivantes.

Les dites déclarations ont été lues comme suit:

(*Voir Journal.*)

L'honorable M. Macdonald (Midland), secondé par l'honorable M. Dever, a proposé:

Que cette Chambre trouve satisfaisante la preuve de l'impossibilité de se conformer à la 76e règle du Sénat qui exige la signification à la personne de laquelle le divorce est demandé et l'avis de la seconde lecture et copie du bill pour faire droit à Andrew Maxwell Irving.

Objection ayant été faitte à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que Andrew Maxwell Irving, pétitionnaire dans cette affaire, était présent à la barre pour y être interrogé par le Sénat tant généralement que relativement à toute collusion ou connivence qui pourrait exister entre les parties pour obtenir une séparation.

L'honorable M. Macdonald (Midland), secondé par l'honorable M. Dever, a proposé :

Que l'interrogatoire du pétitionnaire soit suspendu quant à présent, mais qu'il soit donné instruction au comité spécial des divorces de procéder à cet interrogatoire.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Macdonald (Midland), secondé par l'honorable M. Dever, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à Andrew Maxwell Irving soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Macdonald (Midland), secondé par l'honorable M. Dever, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité spécial des divorces.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du chemin de fer Central de Ste Catherine à Niagara," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Belleville au lac Nipissingue," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :

(*Voir journal.*)

Et les dits amendements étant lus la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Pâquet, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte modifiant les actes concernant la compagnie du chemin de fer de la Montagne de Bois à Qu'Appelle."

Aussi le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Jonction de Chatham."

Aussi le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Maskinongé au lac Nipissingue."

Aussi le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer des Gypses et Colonisation de la Tobique," et pour informer cette Chambre qu'elle a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : " Acte constituant en corporation le Collège Royal Victoria," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la considération du rapport du comité auquel a été renvoyé le bill intitulé: " Acte pour faire droit à Eleonora Elizabeth Tudor," ainsi que les témoignages pris devant le dit comité, ayant été appelé,

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la considération des amendements proposés par le comité des banques et des chemins de fer au bill intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de l'Ile de Montréal," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Vidal,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 2 mai, 1888.

Pétitions à présenter

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour jeudi, 3 mai 1888.

1888. Par l'honorable M. Clemow :

1 | 1er mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant les noms de tous les locataires de lots hydrauliques à la chute de la Chaudière, à Ottawa, avec la date, les conditions, la durée et le prix annuel des baux ; indiquant aussi, dans les cas où quelques-uns de ces baux sont expirés, s'ils ont été renouvelés, et à quelles conditions et pour quel terme ultérieur ;

Aussi un état indiquant les arrérages de loyer dûs sur ces baux, les noms des locataires en retard de paiement et la cause de ce retard ;

Aussi toute correspondance échangée avec ces locataires au sujet de leur défaut de paiement, et toutes instructions données pour exiger la rentrée de ces arrérages par les moyens judiciaires ;

Aussi copie des rapports du département du revenu de l'Intérieur sur les causes qui ont fait négliger pendant si longtemps la perception de ces arrérages.

Pour vendredi, 4 mai 1888.

1888. Par l'honorable M. Macdonald, C.-B. :

2 | 20 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le surintendant des affaires des Sauvages dans la Colombie britannique et le gouvernement au sujet de l'établissement d'écoles industrielles pour les Sauvages dans cette province.

Par l'honorable M. Clemow :

3 | 1er mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur génétal pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport de H. A. Gray, ingénieur civil, qui a été chargé de constater dans quelle condition se trouve la rivière Ottawa par suite des sciures, dasses et déchets de bois que l'on permet aux scieries de la Chaudière et d'autres endroits de déverser dans cette rivière.

Question par l'honorable M. Clemow :

4 | 1er mai—Le gouvernement se propose-t-il de prendre des mesures pour prévenir l'obstruction de la rivière Ottawa en prohibant de déverser dans ses eaux, à l'avenir, les sciure de bois, dasses et déchets de scieries ?

Pour mercredi, 9 mai 1888.

Par l'honorable M. McInnes (C.-B.) :

5 | 26 avril—Que cette Chambre est d'opinion qu'il est à la fois désirable et dans l'intérêt public que la région du Pacifique et la région des prairies soient représentées chacune dans le Conseil privé de la Reine pour le Canada.

ORDRE DU JOUR.

Mercredi, 2 mai 1888.

1888.

1 | 1er mai—3e lecture (Bill 4) Lettres patentes défectueuses et dégrèvement des biens engagés à la Couronne.—(Honorable M. Abbott).

2 | 1er mai—3e lecture (Bill 90) Punitions, pardons et commutations de sentences.—(Honorable M. Abbott).

3 | 30 avril—2e lecture (Bill 30) Perception de droits de havre par la ville de Kincardine.—(Honorable M. Miller).

1888.

4 30 avril—2e lecture (Bill 91) Amendement de la loi concernant les marques frauduleuses sur les marchandises.—(Honorable M. Abbott).

5 30 avril—2e lecture (Bill 92) Amendement du chapitre 32 des Statuts Revisés concernant les douanes.—(Honorable M. Abbott).

6 30 avril—2e lecture (Bill 93) Amendement du chapitre 175 des Statuts Revisés contre les procès expéditifs.—(Honorable M. Abbott).

7 30 avril—2e lecture (Bill 82) Incorporation de la Cie du chemin de fer Annapolis-Atlantique.—(Honorable M. Boyd).

8 30 avril—2e lecture (Bill 106) Amendement du chapitre 43 des Statuts Révises, " Acte des Sauvages "— (Honorable M. Abbott.)

9 30 avril—2e lecture (Bill 67) Incorporation de la compagnie de bateaux à vapeur et de tramways de Buffalo, Chippewa et Niagara—(Honorable M. Macdonald, Midland)

10 1er mai—Comité de toute la Chambre ((Bill 47) Amendement de l'acte des falsifications.—(Honorable M. Abbott).

11 1er mai—Comité de toute la Chambre (Bill 87) Amendement de l'acte du revenu et d'audition.—(Honorable M. Abbott).

12 1er mai—2e Lecture (Bill 101) Cie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou.—(Honorable M. Abbott).

13 1er mai—Comité de toute la Chambre (Bill 48) Amendement de l'acte de la procédure en matières criminelles.—(Honorable M. Abbott).

14 1er mai—2e lecture (Bill 50) Incorporation de la Cie du pont et du chemin de fer d'Ottawa, Morrisburg et New-York.—(Honorable M. Read).

15 1er mai—2e lecture (Bill 78) Cie d'assurance Keystone contre l'incendie.—(Honorable M. Botsford).

16 1er mai—2e lecture (Bill 86) Pont sur la rivière Assiniboine à Winnipeg et au Portage-la-Prairie.—(Honorable M. Girard).

17 1er mai—2e lecture (Bill J) Incorporation du Collège Royal Victoria.—(Honorable M. Abbott).

18 1er mai—Prise en considération des amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres (Bill 70) Incorporation du chemin de fer de l'Isle de Montréal.—(Honorable M. Abbott).

N° 35.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Mardi, 1*er mai* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 2 mai, 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,
Boucherville, de,
Boyd,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
Cochrane,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C.Breton),
McInnes (B.C.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (Midland),
Macdonald (C.B.),
Macfarlane,
MacInnes (Burlington),
Merner,
Miller,
Montgomery,
Odell,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Paquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Reesor,
Ross (Laurentides),
Ross (de la Durantaye),
Sanford,
Schultz,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sullivan,
Sutherland,
Thibaudeau,
Trudel,
Turner,
Vidal,
Wark.

PRIÈRE.

La pétition suivante a présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Clemow,—De Charles Odell, président de la Compagnie du chemin de fer et de pont d'Ottawa, Waddington et New-York, et autres.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la corporation de la cité de Hamilton ; demandant qu'une allocation soit accordée à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud.

De W. H. Kingston, président de l'Ecole de médecine de Montréal ; demandant que dans le bill soumis au parlement pour l'incorporation du Collège Victoria, les mots " Collège Victoria " soient retranchés.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Sud Ouest," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Dickey, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Grant, a proposé :

Que le dit bill ne soit pas lu maintenant, mais qu'il soit amendé en ajoutant la clause suivante :

" 21. Cet acte ne sera pas mis en force avant le premier jour de juillet 1890, et les délais ci-dessus mentionnés pour le commencement et l'achèvement des travaux du chemin de fer, compteront du dit jour, comme si cet acte avait passé en ce jour."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

La question ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte conférant certains pouvoirs à la compagnie de téléphone de la Nouvelle-Ecosse (limitée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue à l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Schultz, du comité spécial chargé de s'enquérir sur la valeur de toute cette portion du Canada qui est située au nord du faîte des terres de la Saskatchewan, à l'est des Montagnes Rocheuses et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie ; sur l'étendue de ses rivières navigables, de ses lacs et de sa côte maritime ; sur ses terres arables et ses pâturages naturels ; sur ses pêcheries, ses forêts et ses mines, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:

(Voir journal.)

Sur motion de l'honorable M. Schultz, secondé par l'honorable M. Girard, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération demain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill intitulé: "Acte modifiant l'acte concernant les lettres patentes entachées d'erreur et le dégrèvement des biens engagés à la Couronne,"
Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: "Acte autorisant la ville de Kincardine, dans le comté de Bruce, à imposer et percevoir certains péages au havre de la dite ville,"
Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte modifiant la loi concernant les marques frauduleusement apposées sur les marchandises," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte modifiant le chapitre trente-deux des Statuts Revisés concernant les douanes," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'acte des procès expéditifs, chapitre cent soixante-quinze des Statuts Revisés," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Annapolis-Atlantique," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des Sauvages, chapitre quarante-trois des statuts revisés," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie de bateaux à vapeur et de tramway de Buffalo, Chippewa et Niagara Falls," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Midland), secondé par l'honorable M. Dever, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et c'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte des falsification, chapitre cent sept des statuts revisés du Canada."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. MacInnes (Burlington) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte du revenu consolidé et de l'audition, chapitre vingt-neuf des Statuts Revisés du Canada."

(*En comité*).

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bellerose a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : " Acte établissant de nouvelles dispositions concernant l'octroi d'une subvention à la Compagnie de chemin de fer de transport maritime de Chignectou (limitée),"

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau la loi concernant la procédure en matières criminelles."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Wark a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie de chemin de fer et de pont d'Ottawa, Morrisburgh et New-York," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Comformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie d'assurance Keystone, contre l'incendie," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Wark, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Comformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte autorisant la construction de ponts sur la rivière Assiniboine à Winnipeg et au Portage-la-Prairie, à l'usage des chemins de fer et des voyageurs," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: "Acte constituant en corporation le Collège Royal Victoria,"

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements fait, par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de l'Ile de Montréal."

Les dits amendements ayant été lus de nouveau par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de New-York, St-Laurent et Ottawa," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Mille-Iles," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 3 mai, 1888.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

MOTIONS.

Pour jeudi, 3 mai 1888.

1888. Par l'honorable M. Clemow :

1 | 1er mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant les noms de tous les locataires de lots hydrauliques à la chute de la Chaudière, à Ottawa, avec la date, les conditions, la durée et le prix annuel des baux ; indiquant aussi, dans les cas où quelques-uns de ces baux sont expirés, s'ils ont été renouvelés, et à quelles conditions et pour quel terme ultérieur ;

Aussi un état indiquant les arrérages de loyer dûs sur ces baux, les noms des locataires en retard de paiement et la cause de ce retard ;

Aussi toute correspondance échangée avec ces locataires au sujet de leur défaut de paiement, et toutes instructions données pour exiger la rentrée de ces arrérages par les moyens judiciaires ;

Aussi copie des rapports du département du revenu de l'Intérieur sur les causes qui ont fait négliger pendant si longtemps la perception de ces arrérages.

Pour vendredi, 4 mai 1888.

1888. Par l'honorable M. Macdonald, C.-B. :

2 20 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le surintendant des affaires des Sauvages dans la Colombie britannique et le gouvernement au sujet de l'établissement d'écoles industrielles pour les Sauvages dans cette province.

Par l'honorable M. Clemow :

3 1er mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur génétal pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport de H. A. Gray, ingénieur civil, qui a été chargé de constater dans quelle condition se trouve la rivière Ottawa par suite des sciures, dosses et déchets de bois que l'on permet aux scieries de la Chaudière et d'autres endroits de déverser dans cette rivière.

Question par l'honorable M. Clemow :

Le gouvernement se propose-t-il de prendre des mesures pour prévenir l'obstruction de la rivière Ottawa en prohibant de déverser dans ses eaux, à l'avenir, les sciure de bois, dosses et déchets de scieries ?

Pour mercredi, 9 mai 1888.

Par l'honorable M. McInnes (C.-B.) :

4 26 avril—Que cette Chambre est d'opinion qu'il est à la fois désirable et dans l'intérêt public que la région du Pacifique et la région des prairies soient représentées chacune dans le Conseil privé de la Reine pour le Canada.

ORDRE DU JOUR.

Jeudi, 3 mai 1888.

1888.

1 | 1er mai—3e lecture (Bill 4) Lettres patentes défectueuses et dégrèvement des biens engagés à la Couronne.—(Honorable M. Abbott).

2 | 1er mai —2e lecture (Bill 61) Chemin de fer Central de Ste-Catherine et Niagara.—(Honorable M. McKindsey).

3 | 2 mai—Prise en considération du 3e rapport du comité spécial chargé de recueillir des renseignements sur la valeur de toute cette portion du Canada qui est située au nord du faîte des terres de la Saskatchewan, à l'est des Montagnes Rocheuses et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie; sur l'étendue de ses rivières navigables, de ses lacs et de sa côte maritime; sur ses terres arables et ses pâturages naturels; sur ses pêcheries, ses forêts et ses mines.—(Honorable M. Schultz).

4 | 2 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 91) Marques frauduleuses apposées sur les marchandises.—(Honorable M. Abbott).

5 | 2 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 93) Amendement de l'acte des procès expéditifs, chapitre 175 des Statuts Revisés du Canada.—(Honorable M. Abbott).

6 | 2 mai—2e lecture (Bill 101) Chemin de fer de transport maritime de Chignectou.—(Honorable M. Abbott).

N° 36.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 188

Mercredi, 2 mai 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNA

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 3 mai, 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,
Boucherville, de,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
Cochrane,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C.Breton),
McInnes (B.C.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (Midland),
Macdonald (C.B.),
Macfarlane,
MacInnes (Burlington),
Merner,
Miller,
Montgomery,
Odell,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Paquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Reesor,
Ross (Laurentides),
Ross (de la Durantaye)
Sanford,
Schultz,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sullivan,
Sutherland,
Trudel,
Turner,
Vidal,
Wark.

PRIÈRE.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que la conduite de l'honorable G. W. Alexander, sénateur, de Woodstock, en employant les serviteurs de cette Chambre à distribuer dans l'enceinte de cette Chambre un imprimé qui contient des accusations libelleuses et diffamatoires contre l'honorable Président et contre un autre honorable membre de cette Chambre, et en abusant pour répandre cet imprimé dans le pays, du privilège d'affranchissement postal qui lui appartient comme membre de cette Chambre, est une infraction flagrante des privilèges de cette Chambre, et mérite sa censure la plus sévère.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Abbott,	Ferrier,	McMillan,	Power,
Almon,	Flint,	Macdonald (Midland)	Reesor,
Archibald,	Girard,	Macdonald (Victoria)	Ross (Laurentides),
Baillargeon,	Gowan,	Macfarlane,	Ross (delaDurantaye)
Bellerose,	Grant,	MacInnes	Sanford,
Bolduc,	Guévremont,	(Burlington),	Schultz,
Botsford,	Haythorne,	Merner,	Scott,
Boucherville, de,	Kaulbach,	Miller,	Smith,
Casgrain,	McCallum,	Montgomery,	Sullivan,
Chaffers,	McDonald (C. B.)	Odell,	Sutherland,
Clemow,	McInnes (N.-W.)	Pâquet,	Turner,
DeBlois,	McKay,	Pelletier,	Vidal,
Dickey,	McKindsey,	Poirier,	Wark.—51.

NON-CONTENT :

Aucun.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné, en conséquence.

Ordonné, que les portes soient ouvertes.

L'honorable M. Schultz, du comité spécial chargé de s'enquérir sur la valeur de toute cette portion du Canada qui est située au nord du faîte des terres de la Saskatchewan, à l'est des Montagnes Rocheuses et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie ; sur l'étendue de ses rivières navigables, de ses lacs et de sa côte maritime ; sur ses terres arables et ses pâturages naturels ; sur ses pêcheries, ses forêts et ses mines, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ No 17,
JEUDI, 3 mai, 1888.

Le comité spécial du Sénat chargé de recueillir des renseignements sur les ressources du grand bassin du fleuve Mackenzie, a l'honneur de présenter son quatrième rapport :

Comme les témoignages annexés au troisième rapport de ce comité contiennent des noms sauvages et d'autres termes locaux qui ne pourraient probablement pas être imprimés avec leur ortographe propre par un correcteur d'épreuves ordinaire ; comme aussi certaines cartes qui accompagnent le dit troisième rapport, devront recevoir des tracés et dessins lithographiques d'illustration, on a trouvé utile de retenir les services de M. J. Dryden, qui est employé par vo tre honorable Chambre sur la recom

mandation faite par votre comité dans son deuxième rapport, jusqu'à ce que les épreuves de l'enquête aient été corrigées et que les cartes aient reçu les tracés, et dessins lithographiques dont il s'agit.

Votre comité recommande en conséquence que les services de M. Dryden soient continués.

Votre comité recommande aussi que son troisième rapport présenté hier soit imprimé comme appendice des volumes reliés du journal de votre honorable Chambre afin d'assurer par là, l'impression de ce rapport en français aussi bien qu'en anglais, et recommande encore que les cartes mentionnées forment partie de l'appendice du journal.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN SCHULTZ,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Schultz, secondé par l'honorable M. Macdonald, (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération demain.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable Sanford, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant les noms de tous les locataires de lots hydrauliques à la chute de la Chaudière, à Ottawa, avec la date, les conditions, la durée et le prix annuel des baux ; indiquant aussi, dans les cas où quelques-uns de ces baux sont expirés, s'ils ont été renouvelés, et à quelles conditions et pour quel terme ultérieur ;

Aussi un état indiquant les arrérages de loyer dûs sur ces baux, les noms des locataires en retard de paiement et la cause de ce retard ;

Aussi toute correspondance échangée avec ces locataires au sujet de leur défaut de paiement, et toutes instructions données pour exiger la rentrée de ces arrérages par les moyens judiciaires ;

Aussi copie des rapports du département du revenu de l'Intérieur sur les causes qui ont fait négliger pendant si longtemps la perception de ces arrérages.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membre du Conseil privé.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill intitulé : " Acte concernant les lettres patentes entachées d'erreur et le dégrèvement des biens engagés à la Couronne,

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé comme suit :

(*Voir Journal*)

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, sur motion de l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du chemin de fer central de Ste-Catherine à Niagara," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte autorisant la compagnie d'assurance maritime des marchands du Canada à abandonner sa charte et liquider ses affaires," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie d'exploitation de bois Bronson et Weston," et pour informer cette Chambre qu'elle a agréé les amendements du Sénat avec un amendement additionnel auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit :

Dans les amendements.

Page 2, ligne 5, après " obligations " insérez : " pour des sommes de pas moins de cent piastres."

Et le dit amendement étant lu la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, qu'il soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait aux amendements du Sénat sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 4 mai, 1888.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

MOTIONS.

Pour vendredi, 4 mai 1888.

1888. Par l'honorable M. Macdonald, C.-B. :

1 | 20 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le surintendant des affaires des Sauvages dans la Colombie britannique et le gouvernement au sujet de l'établissement d'écoles industrielles pour les Sauvages dans cette province.

Par l'honorable M. Clemow :

2 | 1er mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur génétal pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport de H. A. Gray, ingénieur civil, qui a été chargé de constater dans quelle condition se trouve la rivière Ottawa par suite des sciures, dosses et déchets de bois que l'on permet aux scieries de la Chaudière et d'autres endroits de déverser dans cette rivière.

Question par l'honorable M. Clemow :

Le gouvernement se propose-t-il de prendre des mesures pour prévenir l'obstruction de la rivière Ottawa en prohibant de déverser dans ses eaux, à l'avenir, les sciure de bois, dosses et déchets de scieries ?

Pour lundi, 7 mai 1888.

1888. Question par l'honorable M. Flint :

3 | 3 mai—Qu'il demandera au gouvernement si A. F. Wood, écr., de Madoc, est encore employé par le département des chemins de fer et canaux comme évaluateur ou arbitre sur le canal Murray ou sur le canal de la vallée de la Trent, et s'il doit encore être employé en cette capacité à grands frais?

Pour mercredi, 9 mai 1888.

Par l'honorable M. McInnes (C.-B.) :

4 | 26 avril—Que cette Chambre est d'opinion qu'il est à la fois désirable et dans l'intérêt public que la région du Pacifique et la région des prairies soient représentées chacune dans le Conseil privé de la Reine pour le Canada.

ORDRE DU JOUR.

Vendredi, 4 mai 1888.

1888.

1 | 2 mai—Prise en considération du 3e rapport du comité spécial chargé de recueillir des renseignements sur la valeur de toute cette portion du Canada qui est située au nord du faîte des terres de la Saskatchewan, à l'est des Montagnes Rocheuses et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie; sur l'étendue de ses rivières navigables, de ses lacs et de sa côte maritime; sur ses terres arables et ses pâturages naturels; sur ses pêcheries, ses forêts et ses mines.—(Honorable M. Schultz).

2 | 2 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 91) Marques frauduleuses apposées sur les marchandises.—(Honorable M. Abbott).

3 | 2 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 93) Amendement de l'acte des procès expéditifs, chapitre 175 des Statuts Revisés du Canada.—(Honorable M. Abbott).

4 | 2 mai—2e lecture (Bill 101) Chemin de fer de transport maritime de Chignectou.—(Honorable M. Abbott).

5 | 2 mai—2e lecture (Bill 30) Péages dans le havre de la ville de Kincardine, comté de Bruce.—(Honorable M. Miller).

6 | 2 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 92) Bill des douanes.—(Honorable M. Abbott).

1888.

7 | 2 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 106) Amendement de l'acte des Sauvages.—(Honorable M. Abbott.)

8 | 2 mai—2e lecture (Bill 72) Cie du chemin de fer New-York, St-Laurent et Ottawa.—(Honorable M. McCallum).

9 | 2 mai—2e lecture (Bill 84) Chemin de fer des Mille-Isle.—(Honorable M. Read).

10 | 3 mai—Considération du rapport du comité chargé de s'enquérir des ressources du bassin du fleuve Mackenzie.—(Honorable M. Schultz).

N° 37.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Jeudi, 3 *mai* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 4 mai, 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,
Boucherville, de,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
Cochrane,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C. Breton),
McInnes (B.C.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (Midland),
Macdonald (C.B.),
Macfarlane,
MacInnes (Burlington),
Merner,
Miller,
Montgomery,
Odell,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Paquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Ross (Laurentides),
Ross (de la Durantaye),
Sanford,
Schultz,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Turner,
Vidal,
Wark.

PRIÈRE.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du pont d'hiver pour chemins de fer de la rivière Détroit," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue à l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie du pont international de Grenville, " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue à l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Annapolis-Atlantique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 22, retranchez " de deux millions " et insérez " d'un million."

Page 2, ligne 31, retranchez " cinq cent " et insérez : " deux cent cinquante."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Archibald, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue à l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constitnant en corporation la Compagnie des bateaux à vapeur et de tramway de Buffalo, Chippawa et Niagara Falls," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 2, ligne 3, après " points " insérez: " Pourvu que la compagnie ne puisse " prendre ni occuper aucune partie du parc de la Reine Victoria et de Niagara Falls, " ni aucuns terrains actuellement transférés aux commissaires du dit parc."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Midland), secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue à l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de pont d'Ottawa, Morrisburg et New-York," a présenté son rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 2,
VENDREDI, 4 mai, 1888.

Le comité spécial des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill de la Chambre des Communes, intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de pont d'Ottawa, Morrisburg et New-York," a, en conformité de l'ordre de renvoi du mercredi, deuxième jour de mai courant, examiné le dit bill, et a l'honneur de faire rapport que le préambule du dit bill n'a pas été prouvé à sa satistaction.

Et conformément à la 68e règle de votre honorable Chambre, votre comité expose que la raison sur laquelle repose sa conclusion est que l'adoption du dit bill serait une violation des droits de " La Compagnie de chemin de fer et de pont d'Ottawa, Waddington et New-York."

Le tout respectueusement soumis.

R. B. DICKEY,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Dickey, du comité spécial des divorces, auquel a été renvoyé le bill intitulé: " Acte pour faire droit à Andrew Maxwell Irving," a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

(*Voir Journal.*)

Alors, sur motion de l'honorable M. Macdonald (Midland), secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, que le dit rapport ainsi que les témoignages y joints et le bill y mentionné soient pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-et-unième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
VENDREDI, 4 mai, 1888.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter sont vingt et-unième rapport.

En conformité de l'ordre de renvoi de votre honorable Chambre du mardi premier du courant, votre comité a examiné de nouveau la pétition de la Compagnie du chemin de fer Central d'Ontario, demandant un acte d'incorporation, et a constaté que si les avis n'ont pas été publiés pendant tout le temps voulu, la publication en est encore continuée actuellement.

Votre comité recommande en conséquence de suspendre la cinquante-et-unième règle, en autant que le comité qui sera saisi du bill pourra veiller à ce que personne ne soit lésé par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de la Compagnie du chemin de fer Central d'Ontario, tel que recommandé dans le vingt-et-unième rapport du comité spécial des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il avait reçu la communication suivante :

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL,
OTTAWA, 4 mai 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le juge en chef, sir William Ritchie, en qualité de député de Son Excellence le gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, cet après-midi, à trois heures, pour donner la sanction royale aux bills qu'ont passé le Sénat et la Chambre des Communes du Canada pendant la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
HENRY STREATFIELD,
Secrétaire du gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

L'honorable sir William Johnston Ritchie, chevalier, juge en chef de la cour Suprême du Canada, député gouverneur, étant assis sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir du député gouverneur qu'elle se rende immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur ;

Le greffier de la couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés comme suit :—

Acte concernant la Compagnie de chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et l'Ouest.

Acte constituant en corporation la Compagnie du tunnel du Canada et du Michigan.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada et la Compagnie du chemin de fer d'Erié à Niagara.

Acte à l'effet de modifier les actes concernant la Compagnie du chemin de fer de jonction du Grand Occidental à la rive du lac Ontario.

Acte concernant les obligations sur les lignes d'embranchements de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Shuswap à Okanagon.

Acte concernant la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada.

Acte autorisant la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo à établir un bac passeur entre la baie de Beecher, dans la Colombie-Britannique, et un point du détroit de Fuca, dans les Etats-Unis d'Amérique.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Norfolk-Sud.

Acte à l'effet de modifier l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer d'embranchement d'Hereford, et de changer le nom de la compagnie en celui de "La Compagnie du chemin de fer d'Hereford."

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Nipissingue à la baie de James.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Collingwood à la baie de Quinté.

Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Ontario-Ouest.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Pontiac et Renfrew.

Acte à l'effet de ratifier une certaine convention conclue entre la Compagnie du chemin de fer *London and South-Eastern* et la Compagnie du chemin de fer du Canada.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Saint Laurent et d'Adirondack.

Acte à l'effet de ratifier une certaine convention conclue entre la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada et la Compagnie du chemin de fer de London à Port Stanley.

Acte à l'effet de réduire le capital social de la banque Nationale.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la zone Chinook à la rivière de la Paix.

Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Kincardine à Teeswater.

Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer d'Ottawa à Parry-Sound.

Acte modifiant les actes concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada.

Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie des améliorations du havre de Moncton.

Acte concernant un certain traité conclu entre Sa Majesté Britannique et le Président des Etats-Unis.

Acte modifiant le chapitre cent quatre-vingt-un des Statuts revisés du Canada, concernant les peines, pardons et commutations de sentences.

Acte modifiant "l'Acte des falsifications," chapitre cent sept des Statuts revisés du Canada.

Acte modifiant "l'Acte du revenu consolidé et de l'audition," chapitre vingt-neuf des Statuts revisés du Canada.

Acte modifiant de nouveau la loi concernant la procédure en matières criminelles.

La sanction royale a été prononcée sur ces bills par le greffier de cette Chambre dans les mots suivants: "Au nom de Sa Majesté Son Honneur le député du gouverneur général, sanctionne ces bills."

Il a plu au député gouverneur de se retirer, et

La Chambre des Communes s'est retirée.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant le chapitre vingt-sept des Statuts revisés, concernant le département des impressions et de la papeterie publiques," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant les avances de fausse monnaie," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la compagnie des améliorations du haut de l'Ottawa," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Haythorne, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Ontario," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 7 mai, 1888.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions

MOTIONS.

Pour lundi, 7 mai 1888.

1888. Par l'honorable M. Macdonald, C.-B. :

1 | 20 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le surintendant des affaires des Sauvages dans la Colombie britannique et le gouvernement au sujet de l'établissement d'écoles industrielles pour les Sauvages dans cette province.

Par l'honorable M. Clemow :

2 | 1er mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur génétal pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport de H. A. Gray, ingénieur civil, qui a été chargé de constater dans quelle condition se trouve la rivière Ottawa par suite des sciures, dosses et déchets de bois que l'on permet aux scieries de la Chaudière et d'autres endroits de déverser dans cette rivière.

Question par l'honorable M. Clemow :

Le gouvernement se propose-t-il de prendre des mesures pour prévenir l'obstruction de la rivière Ottawa en prohibant de déverser dans ses eaux, à l'avenir, les sciure de bois, dosses et déchets de scieries ?

Pour lundi, 7 mai 1888.

1888. Question par l'honorable M. Flint :

3 | 3 mai—Qu'il demandera au gouvernement si A. F. Wood, écr., de Madoc, est encore employé par le département des chemins de fer et canaux comme évaluateur ou arbitre sur le canal Murray ou sur le canal de la vallée de la Trent, et s'il doit encore être employé en cette capacité à grands frais ?

Pour mardi, 8 mai 1888.

Par l'honorable M. Trudel :

4 | 4 mai—Qu'un humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des ordres en conseil, résolutions, correspondance et autres pièces qui se rapportent à l'octroi d'une subvention ou d'une aide en faveur du chemin de fer de jonction Pontiac-Pacifique.

Pour mercredi, 9 mai 1888.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.) :

5 | 26 avril—Qu'il demandera au gouvernement s'il a l'intention de faire représenter, et dans le cas affirmatif, en quel temps il se propose de faire représenter la région du Pacifique et la région des prairies au Conseil privé de la Reine pour le Canada.

ORDRE DU JOUR.

Lundi, 7 mai 1888.

1888.

1 | 2 mai—Prise en considération du 3e rapport du comité spécial chargé de recueillir des renseignements sur la valeur de toute cette portion du Canada qui est située au nord du faîte des terres de la Saskatchewan, à l'est des Montagnes Rocheuses et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie ; sur l'étendue de ses rivières navigables, de ses lacs et de sa côte maritime ; sur ses terres arables et ses pâturages naturels ; sur ses pêcheries, ses forêts et ses mines.—(Honorable M. Schultz).

2 | 2 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 91) Marques frauduleuses apposées sur les marchandises.—(Honorable M. Abbott).

1888.

3 | 2 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 93) Amendement de l'acte des procès expéditifs, chapitre 175 des Statuts Revisés du Canada.—(Honorable M. Abbott).

4 | 3 mai—2e lecture (Bill 101) Chemin de fer de transport maritime de Chignectou.—(Honorable M. Abbott).

5 | 2 mai—2e lecture (Bill 30) Péages dans le havre de la ville de Kincardine, comté de Bruce.—(Honorable M. Miller).

6 | 2 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 92) Bill des douanes.—(Honorable M. Abbott).

7 | 4 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 106) Amendement de l'acte des Sauvages.—(Honorable M. Abbott.)

8 | 2 mai—2e lecture (Bill 72) Cie du chemin de fer New-York, St-Laurent et Ottawa.—(Honorable M. McCallum).

9 | 2 mai—2e lecture (Bill 84) Chemin de fer des Mille-Isle.—(Honorable M. Read).

10 | 3 mai—Considération du rapport du comité chargé de s'enquérir des ressources du bassin du fleuve Mackenzie.—(Honorable M. Schultz).

11 | 4 mai—2e lecture (Bill J) Incorporation du Collège Royal Victoria.—(Honorable M. Abbott).

12 | 4 mai—Prise en considération du rapport du comité auquel a été renvoyé le Bill H pour faire droit à Andrew Maxwell Irving.—(Honorable M. Macdonald, Midland).

13 | 4 mai—2e lecture (Bill 20) Cie d'améliorations du haut de l'Ottawa.—(Honorable M. Haythorne).

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Vendredi, 4 *mai* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

306

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 7 mai, 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,	*Ferguson,*	*McKay,*	*Poirier,*
Alexander,	*Ferrier,*	*McKindsey,*	*Power,*
Almon,	*Flint,*	*McMillan,*	*Read,*
Archibald,	*Girard,*	*Macdonald (Midland),*	*Reesor,*
Armand,	*Glasier,*	*Macdonald (C.B.),*	*Robitaille,*
Baillargeon,	*Gowan,*	*Macfarlane,*	*Ross (Laurentides),*
Bellerose,	*Grant,*	*MacInnes (Burlington),*	*Ross (de la Durantaye),*
Bolduc,	*Guévremont,*	*Merner,*	*Sanford,*
Botsford,	*Haythorne,*	*Miller,*	*Schultz,*
Boucherville, de,	*Howlan,*	*Montgomery,*	*Scott,*
Casgrain,	*Kaulbach,*	*Odell,*	*Smith,*
Chaffers,	*Lacoste,*	*Ogilvie,*	*Stevens,*
Clemow,	*Leonard,*	*O'Donohoe,*	*Sutherland,*
Cochrane,	*McCallum,*	*Ogilvie,*	*Trudel,*
DeBlois,	*McClelan,*	*Paquet,*	*Turner,*
Dever,	*McDonald (C.Breton),*	*Pelletier,*	*Vidal,*
Dickey,	*McInnes (B.C.),*		*Wark.*

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Macdonald (Midland),—De George Robinson et autres, de York, province d'Ontario.

L'honorable M. Dickey, du comité spécial des divorces, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à Catherine Morrison," a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
SAMEDI, 5 mai, 1888.

Le comité spécial des divorces auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à Catherine Morrison," a, conformément à l'ordre de renvoi du lundi, trentième jour d'avril dernier, examiné le dit bill, et a maintenant l'honneur d'en faire rapport avec l'amendement suivant, qui est nécessaire pour mettre le bill d'accord avec la pétition, le préambule et la preuve :

Page 2, ligne 7, après "égards " insérez la clause A.

Clause A.

" La dite Catherine Morrison aura la garde et l'exclusive surveillance de la personne de sa dite fille Catherine Margaret Morrison, sans que le dit John F. Morrison puisse prétendre aucun droit d'immixtion.

Et en conformité de la 78e règle de votre honorable Chambre, votre comité rapporte les témoignages pris par écrit des témoins qu'il a entendus sous la foi du serment, ainsi que le témoignage de la pétitionnaire, qui, suivant l'instruction donnée par votre honorable Chambre a été interrogée sous la foi du serment, tant généralement que relativement à toute collusion ou connivence qui aurait pu exister entre les parties pour obtenir une séparation, et rapporte aussi les pièces produites à l'appui.

Le tout respectueusement soumis.

R. B. DICKEY,
Président.

L'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Gowan, a proposé :

Que le dit rapport avec les témoignages y joints et le bill y mentionné soient pris en considération par la Chambre, mercredi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Vidal, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance de la Puissance sur les glaces," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 43, après " versés " insérez : " dans quelque banque constituée en Canada."

Page 2, ligne 47, retranchez " une circulaire " et insérez " lettre enregistrée " et après " actionnaire " insérez : " à son adresse alors indiquée dans les registres de la compagnie."

Page 3, ligne 7, retranchez " cinq " et insérez " dix."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Grant, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.
La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Vidal, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie d'assurance Keystone, contre l'incendie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.
Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et
Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :
Page 2, ligne 22, après " vessés " insérez: " dans quelque banque constituée en Canada."
Page 2, ligne 27, après " cité " insérez : " par lettre enregistrée adressée à chaque actionnaire à son adresse alors indiquée dans les registres de la compagnie."
Page 2, ligne 34, retranchez " dix " et insérez " vingt "
Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur iceux ils ont été agréés.
Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Wark, il a été
Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.
La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill intitulé: " Acte modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales."
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la considération du troisième rapport du comité spécial chargé de recueillir des renseignements sur la valeur de toute cette portion du Canada qui est située au nord du faîte des terres de la Saskatchewan, à l'est des Montagnes Rocheuses et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie; sur l'étendue de ses rivières navigables, de ses lacs et de sa côte maritime; sur ses terres arables et ses pâturages naturels; sur ses pêcheries, ses forêts et ses mines, ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Schultz, secondé par l'honorable M. Girard, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte modifiant la loi concernant les marques frauduleusement apposées aux marchandises."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.
Le dit bill a été alors lu la troisième en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'acte des procès expéditifs, chapitre cent soixante-quinze des Statuts revisés.

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Macdonald (Midland) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été mise, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ontario et de Québec," auquel elle demande le concours de cette Chambre.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Stanstead, Shefford et Chambly," auquel elle demande le concours de cette Chambre.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Stevens, secondé par l'honorable M. Turner, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet de ratifier une hypothèque consentie par la Compagnie du chemin de fer Central à la Central Trust Company de New-York, pour garantir une émission de débentures," auquel elle demande le concours de cette Chambre.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Wark, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: "Acte établissant de nouvelles dispositions au sujet de l'octroi d'une subvention à la Compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou (limitée),"
L'honorable M. Abbott a proposé, secondé par l'honorable M. Smith,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

Six heures étant sonnées Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

La Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Abbott: Que le bill intitulé: "Acte établissant de nouvelles dispositions au sujet de l'octroi d'une subvention à la Compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou limitée).

Après débats.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte autorisant la ville de Kincardine, dans le comté de Bruce, à imposer et percevoir certains péages au havre de la dite ville," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant le chapitre trente deux des Statuts revisés, concernant les douanes."

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des Sauvages, chapitre quarante trois des Statuts revisés."

(*En comi*

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ogilvie, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de New-York, Saint-Laurent et Ottawa," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Mille-Iles," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial chargé de recueillir des renseignements sur la valeur de toute cette portion du Canada qui est située au nord du faîte des terres de la Saskatchewan, à l'est des Montagnes Rocheuses et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie; sur l'étendue de ses rivières navigables, de ses lacs et de sa côte maritime; sur ses terres arables et ses pâturages naturels; sur ses pêcheries, ses forêts et ses mines,

Sur motion de l'honorable M. Schultz, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Schultz, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que les témoignages contenus dans le troisième rapport soient imprimés en français et en anglais.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: "Acte constituan en corporation le Collège Royal Victoria,"

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité spécial des divorces auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Andrew Maxwell Irving," avec les témoignages pris par le comité,

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Midland), secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie des améliorations du haut de l'Ottawa,"

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 8 mai, 1888.

Pétitions à présenter — **Pétitions à lire.**

Rapports de comités à présenter. — **Avis de motions**

MOTIONS.

Pour mardi, 8 mai 1888.

1888. Par l'honorable M. Trudel :

1 | 4 mai—Qu'un humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des ordres en conseil, résolutions, correspondance et autres pièces qui se rapportent à l'octroi d'une subvention ou d'une aide en faveur du chemin de fer de jonction Pontiac-Pacifique.

Pour mercredi, 9 mai 1888.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.) :

2 | 26 avril—Qu'il demandera au gouvernement s'il a l'intention de faire représenter, et dans le cas affirmatif, en quel temps il se propose de faire représenter la région du Pacifique et la région des prairies au Conseil privé de la Reine pour le Canada.

Par l'honorable M. Macdonald, C.-B. :

3 | 20 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le surintendant des affaires des Sauvages dans la Colombie britannique et le gouvernement au sujet de l'établissement d'écoles industrielles pour les Sauvages dans cette province.

1888. Question par l'honorable M. McInnes (C.B.) :

4 | 7 mai—Le gouvernement a-t-il l'intention d'abolir quelques branches ou toutes les branches de la banque d'épargne du gouvernement dans la Colombie-Britannique, et de les remplacer par des branches de la caisse d'épargne des Postes?

Pour vendredi, 11 mai 1888.

Question par l'horable M. Almon :

5 | 7 mai—Qu'il demandera au gouvernement s'il a l'intention d'accorder un octroi de $200 pour faire améliorer la passe migratoire à poissons et enlever les obstructions dans la rivière Sackville à la tête du bassin Bedford, afin de permettre au saumon et au gaspareau de remonter aux frayères du lac qui est la source de cette rivière ?

ORDRE DU JOUR.

Mardi, 8 mai 1888.

1888.

1 | 7 mai—3e lecture (Bill 91) Marques frauduleuses sur les marchandises.—(Honorable M. Abbott).

2 | 7 mai—3e lecture (Bill 106) Amendement de l'acte des Sauvages.—(Honorable M. Abbott).

3 | 1er mai—Prise en considération du rapport du comité spécial (Bill F) pour faire droit à Eleonora Elizabeth Tudor.—(Honorable M. Ogilvie).

4 | 4 mai—2e lecture (Bill 60) Impressions publiques et papeterie.—(Honorable M. Abbott).

5 | 4 mai—2e lecture (Bill 108) Annonces de la monnaie contrefaite.—(Honorable M. Abbott).

6 | 4 mai—2e lecture (Bill 102) Chemin de fer de l'Ontario Central.—(Honorable M. Read).

7 | 25 avril—Comité de toute la Chambre (Bill 39) Acte des passages d'eau.—(Honorable M. Abbott).

1888.

8 | 7 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 101) Cie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou.— (Honorable M. Abbott).

9 | 7 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 92) Acte des douanes.—(Honorable M. Abbott).

10 | 7 mai—2e lecture (Bill 69) Hypothèque par la Compagnie du chemin de fer Central à la Central Trust Company de New-York.—(Honorable M. Wark.

11 | 7 mai—2 lecture (Bill 20) Cie d'améliorations du Haut de l'Outaouais—(Honorable M. Scott).

N° 39.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Lundi, 7 *mai* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 8 mai, 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,
Boucherville, de,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
Cochrane,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Lacoste,
Leonard,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C. Breton),
McInnes (B.C.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (Midland),
Macdonald (C.B.),
Macfarlane,
MacInnes (Burlington),
Merner,
Miller,
Montgomery,
Odell,
Ogilvie,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Pâquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Ross (Laurentides),
Ross (de la Durantaye)
Sanford,
Schultz,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Thibaudeau,
Trudel,
Turner,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte autorisant la construction de pont sur la rivière Assiniboine à Winnipeg et à Portage-la-Prairie pour l'usage des chemins de fer et des passagers," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue à l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Sainte-Catherine et Central de Niagara," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 13, retranchez depuis "incorporées" jusqu'à la fin de la troisième clause.

Page 4, ligne 24, retranchez depuis "rapports" jusqu'à "légales" et insérez : "causées et réputées, etc".

Page 4, ligne 40, après la septième clause, insérez la clause A.

Clause A.

" Rien de contenu au présent acte n'affectera aucun litige antérieur ou actuelle-" ment pendant."

Dans le titre :

Après " Acte" insérez : " modifiant l'acte."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'un comité spécial composé des honorables messieurs Smith, Scott, Pelletier, Miller, John J. Ross, Macdonald (C.B.), Clemow, Botsford, Haythorn et Glasier, soit nommé pour faire une enquête et un rapport sur l'étendue et l'effet des dépôts de sciures et autres déchêts des scieries dans les eaux de la rivière Ottawa ; sur l'opportunité ou l'urgence d'empêcher ces dépôts à l'avenir, et sur les mesures à prendre pour cet objet avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers.

L'honorable M. Trudel, secondé par l'honorable M. Armand, a proposé :

Qu'un humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des ordres en conseil, résolutions, correspondance et autres pièces qui se rapportent à

l'octroi d'une subvention ou d'une aide en faveur du chemin de fer de jonction Pontiac-Pacifique.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill intitulé: "Acte modifiant la loi concernant les marques frauduleusement apposées aux mardhandises,"

L'honorable M. Abbott a proposé, secondé par l'honorable M. Smith:

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit amendé comme suit:

(*Pour amendement, voir journal.*)

La question de concours étant posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformement à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'acte des Sauvages, chapître quarante-trois des Statuts revisés," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la considération du rapport du comité spécial des divorces auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Eléonora Elizabeth Tudor," ainsi que les témoignages pris par le dit comité, ayant été lu.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

Après débat.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé:

Que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain et qu'elle soit le premier item de l'ordre du jour.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affimative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Six heures ayant sonnées, Son Honneur le Préident a quitté le fautenil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte modifiant le chapitre vingt-sept des Statuts revisés concernant le département des impressions et de la papeterie publiques," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les annonces de fausse monnaie," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Odell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Ontario," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte modifiant les Statuts revisés du Canada, chapitre quatre-vingt dix-sept, concernant les passages d'eau."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Read a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte établissant de nouvelles dispositions pour l'octroi d'une subvention à la Compagnie de chemin de fer de transport maritime de Chignectou (limitée.)"

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Pelletier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte modifiant le chapitre trente-deux des Statuts revisés, concernant les douanes."

(*En comité—voir Journal.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Macfarlane a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelques progrès et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de ratifier une hypothèque consentie par la compagnie du chemin de fer Central à la *Central Trust Company* de New-York," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Wark, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, qu'il soit rayé et qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant la compagnie d'amélioration du haut de l'Ottawa," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de l'île de Montréal," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 9 mai, 1888.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

MOTIONS.

Pour mercredi, 9 mai 1888.

1888. Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.) :

1 | 26 avril—Qu'il demandera au gouvernement s'il a l'intention de faire représenter, et dans le cas affirmatif, en quel temps il se propose de faire représenter la région du Pacifique et la région des prairies au Conseil privé de la Reine pour le Canada.

Par l'honorable M. Macdonald, C.-B. :

2 | 20 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le surintendant des affaires des Sauvages dans la Colombie britannique et le gouvernement au sujet de l'établissement d'écoles industrielles pour les Sauvages dans cette province.

Question par l'honorable M. McInnes (C.B.) :

3 | 7 mai—Le gouvernement a-t-il l'intention d'abolir quelques branches ou toutes les branches de la banque d'épargne du gouvernement dans la Colombie Britannique, et de les remplacer par des branches de la caisse d'épargne des Postes?

Pour vendredi, 11 mai 1888.

1888.

Question par l'honorable M. Almon :

4 7 mai—Qu'il demandera au gouvernement s'il a l'intention d'accorder un octroi de $200 pour faire améliorer la passe migratoire à poissons te enlever les obstructions dans la rivière Sackville à la tête du bassin Bedford, afin de permettre au saumon et au gaspareau de remonter aux frayères du lac qui est la source de cette rivière ?

Question par l'honorable M. Haythorne :

5 8 mai—Qu'il demandera au ministre en cette Chambre :

1. Si le gouvernement a l'intention de construire ou d'echeter un navire à vapeur pour l'employer au transport des malles et des voyageurs en hiver entre la province de l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme ?

2. Si le gouvernement est en mesure de donner des renseignements d'un caractère général sur le genre de navire qui sera employé à ce service, et sur l'époque à laquelle commencera l'exécution de ce service ?

3. Si l'attention du gouvernement ou de quelqu'un de ses fonctionnaires a été appelée sur la construction récente d'un navire à vapeur destiné à transporter en hiver les trains de chemin de fer à travers le détroit de Makinac ?

Par l'honorable M. McInnes (C.B.) :

6 8 mai—Lorsque le bill (No 117) de la Chambre des Communes, intitulé : " Acte modifiant de nouveau les Statuts Revisés, chapitre cinq, concernant le cens électoral," sera pris en considération en comité de toute la Chambre, il proposera d'amender le dit bill comme suit :

Page 1, ligne 10, après le premier article, insérez la clause A.

Clause A.

3. Les personnes suivantes n'auront pas droit d'être inscrites sur les listes d'électeurs en vertu des dispositions du présent acte, ni de voter aux élections des membres pour la Chambre des Communes:

(*a*) Les membres du service civil du Canada, au sens de l'acte du service civil, soit qu'ils appartiennent à la division intérieure ou à la division extérieure de ce service ;

(*b*) Toutes personnes employées dans les territoires du Nord-Ouest par les différents départements du gouvernement exécutif, ou recevant pour leur emploi un salaire fixe payable sur les fonds publics du Cannda ;

(*c*) Les officiers, commis et serviteurs du Sénat, de la Chambre des Communes et de la bibliothèque du parlement ;

(*d*) L'auditeur général ;

(*e*) Les officiers, commis et messagers de la cour Suprême du Canada, de la cour d'Echiquier du Canada et de la cour Suprême des Territoires du Nord-Ouest et de toute autre cour de jurisdiction civile ou criminelle, constituée sous l'autorité législative du parlement du Canada ;

(*f*) Toutes personnes auxquelles sont applicables les dispositions de l'acte des pensions du service civil.

1888. Par l'honorable M. McInnes, C.-B. :

7|8 mai—Lorsque le bill (No 89) de la Chambre des Communes, intitulé: "l'Acte des élections fédérales," chapitre huit des Statuts revisés du Canada," sera pris en considération en comité de toute la Chambre, il proposera d'ajouter la clause suivante au dit bill:

Les personnes suivantes ne solliciteront point de votes pour un candidat à l'élection d'un membre devant servir à la Chambre des Communes, ne feront point de propagande pour un tel candidat, et ne parleront ni pour, ni contre un tel candidat aux assemblées tenues pendant une élection, savoir :

(*a*) Les membres du service civil du Canada, au sens de l'acte du service civil, soit qu'ils appartiennent à la division intérieure ou à la division extérieure de ce service ;

(*b*) Toutes personnes employées dans les Territoires du Nord-Ouest par les différents départements du gouvernement exécutif, ou recevant pour leur emploi un salaire fixe payable sur les fonds publics du Canada ;

(*c*) Les officiers, commis et serviteurs du Sénat, de la Chambre des Communes et de la bibliothèque du parlement ;

(*d*) L'auditeur général ;

(*e*) Les officiers, commis et messagers de la Cour Suprême du Canada, de la cour d'Echiquier du Canada et de la cour Suprême des territoires du Nord-Ouest, et de toute antre cour de jurisdiction civile ou criminelle, constituée sous l'autorité législative du parlement du Canada ;

(*f*) Toutes personnes auxquelles sont applicables les dispositions de l'Acte des pensions du service civil ;

et quiconque enfreindra les dispositions du présent article, sera coupable de délit et passible d'une amende de mille piastres ou plus, ou d'un emprisonnement de douze mois ou plus, ou des deux peines à la fois.

ORDRE DU JOUR.

Mercredi, 9 mai 1888.

1888. PREMIER ITEM :—

1 | 8 mai—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Ogilvie pour l'adoption du rapport du comité spécial (Bill F) pour faire droit à Eleonora Elizabeth Tudor.—(Honorable M. Ogilvie).

2 | 8 mai—3e lecture (Bill 39) concernant les passages d'eau.—(Honorable M. Abbott.)

3 | 7 mai—Prise en considération du rapport du comité spécial (Bill H) pour faire droit à Catherine Morrison.—(Honorable M. McKindsey).

4 | 7 mai—Prise en considération du 3e rapport du comité spécial chargé de s'enquérir sur la valeur de toute cette portion du Canada qui est située au nord du faîte des terres de la Saskatchewan, à l'est des Montagnes Rocheuses et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie; sur l'étendue de ses rivières navigables, de ses lacs et de sa côte maritime; sur ses terres arables et ses pâturages naturels; sur ses pêcheries, ses forêts et ses mines.—(Honorable M. Schultz).

5 | 7 mai—2e lecture (Bill 45) Cie du chemin de fer d'Ontario et Québec.—(Honorable M. McKindsey).

6 | 7 mai—2e lecture (Bill 73) Cie du chemin de fer de Stanstead, Shefford et Chambly.—(Honorable M. Stevens).

7 | 7 mai—2e lecture (Bill L) amendement de l'acte des terres fédérales.—(Honorable M. Abbott).

8 | 7 mai—Prise en considération du rapport du comité spécial (Bill I) pour faire droit à Andrew Maxwell Irving.—(Honorable M. Macdonald).

9 | 8 mai—2e lecture (Bill 20) Cie d'amélioration du haut de l'Outaouais—(Honorable M. Scott).

N° 40.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Mardi, 8 *mai* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 9 mai, 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,
Boucherville, de,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
Cochrane,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Lacoste,
Leonard,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C. Breton),
McInnes (B.C.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (Midland),
Macdonald (C.B.),
Macfarlane,
MacInnes (Burlington),
Merner,
Miller,
Montgomery,
Odell,
Ogilvie,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Pâquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Ross (Laurentides),
Ross (de la Durantaye)
Sanford,
Schultz,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Thibaudeau,
Trudel,
Turner,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte autorisant la ville de Kincardine, dans le comté de Bruce, à imposer et percevoir certains péages au havre de la dite ville," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue à l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de New-York, St-Laurent et Ottawa," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue à l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du chemin de fer des Mille-Isles," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant.

Les dits amendements ont été lu par le greffier comme suit :

(*Pour amendements voir Journal.*)

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté sont vingt-deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
Mercredi, 9 mai, 1888.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport :

Relativement au bill intitulé : " Acte à l'effet de ratifier une hypothèque consentie par la Compagnie du chemin de fer Central à la Central Trust Company, de

New-York, pour garantir une émission de débentures," votre comité a constaté que les avis exigés par la cinquante-unième règle ont été régulièrement donnés.

Votre comité a trouvé satisfaisantes les raisons pour lesquelles on n'a pas présenté de pétition au Sénat en obtention de ce bill, et il recommande de suspendre la cinquante-septième règle dans ce cas-ci.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Wark, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que la cinquante-septième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au bill intitulé: "Acte à l'effet de ratifier une hypothèque consentie par la Compagnie du chemin de fer Central à la *Central Trust Company*, de New-York, pour garantir une émission de billets," tel que recommandé dans le vingt-deuxième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. Wark, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill intitulé: "Acte à l'effet de ratifier une hypothèque consentie par la Compagnie du chemin de fer Central à la *Central Trust Company*, de New-York, et pour garantir une émission de débentures," soit maintenant lu la seconde fois.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'honorable M. Miller, du comité nommé pour faire une enquête et un rapport sur l'étendue et l'effet des dépôts de sciures et autres déchêts des scieries dans les eaux de la rivière Ottawa; sur l'opportunité ou l'urgence d'empêcher ces dépôts à l'avenir, et sur les mesures à prendre pour cet objet, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 2,
OTTAWA, mercredi, 9 mai, 1888.

Le comité spécial nommé pour faire une enquête et un rapport sur l'étendue et l'effet des sciures de bois et autres déchets déversés dans la rivière Ottawa par les scieries établies à différents points de son cours; sur l'opportunité ou l'urgence d'empêcher ces dépôts à l'avenir, et sur les mesures à prendre pour cet objet, a l'honneur de présenter son premier rapport:

1. Votre comité recommande que permission lui soit donnée d'employer un sténographe qui prendra par écrit les témoignages reçus par votre comité pour l'information de votre honorable Chambre.

2. Votre comité recommande respectueusement de retrancher de l'ordre de renvoi passé par votre honorable Chambre le mardi huitième jour de mai courant les mots: "par les scieries établies à différents points de son cours," afin de donner à votre comité plus de latitude dans son enquête.

Le tout respectueusement soumis.

W. MILLER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été Ordonné, qu'il soit adopté.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Girard, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le surintendant des affaires des Sauvages dans la Colombie britannique et le gouvernement au sujet de l'établissement d'écoles industrielles pour les Sauvages dans cette province.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Ogilvie : Que le rapport du comité spécial des divorces auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à Eleonora Elizabeth Tudor," ainsi que les témoignages pris par le dit comité, soit adopté, ayant été lu,

Après débat.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

La Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Ogilvie : Que le rapport du comité spécial des divorces auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à Eleonora Elizabeth Tudor," ainsi que les témoignages pris par le dit comité, soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Abbott,	Gowan,	McKindsey,	Reesor,
Alexander,	Grant,	Macdonald (Midland)	Sanford,
Allan (Président),	Haythorne,	MacInnes	Schultz,
Almon,	Howlan,	(Burlington),	Stevens,
Archibald,	Leonard,	Merner,	Sutherland,
Botsford,	McCallum,	Montgomery,	Turner,
Cochrane,	McClelan,	Odell,	Vidal,
Ferrier,	McKay,	Ogilvie,	Wark.—32.
Glazier,			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Armand,	Casgrain,	Girard,	Power,
Baillargeon,	Chaffers,	Kaulbach,	Robitaille,
Bellerose,	DeBlois,	McInnes (N.-W.),	Ross
Bolduc,	Dever,	Macdonald (Victoria)	(de la Durantaye),
Boucherville, de,	Dickey,	Macfarlane,	Thibaudeau.—19.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue à l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été
Ordonné, qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie, pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial des divorces auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Eleonora Elizabeth Tudor," ainsi que les papiers qui lui ont été soumis, avec prière de les retourner à cette Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte modifiant les Statuts revisés du Canada, chapitre quatre-vingt-dix-sept, concernant les passages d'eau," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue à l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Catherine Morrisson,"

L'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Odell, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Odell, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Odell, a proposé:

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Catherine Morrison," ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du 3e rapport du comité spécial chargé de s'enquérir sur la valeur de toute cette portion du Canada qui est située au nord du faîte des terres de la Saskatchewan, à l'est des Montagnes Rocheuses et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie; sur l'étendue de ses rivières navigables, de ses lacs et de sa côte maritime; sur ses terres arables et ses pâturages naturelles; sur ses pêcheries, ses forêts et ses mines,

Sur motion de l'honorable M. Schultz, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'elle soit remis à vendredi prochain et qu'elle soit le premier item de l'ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ontario et Québec," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable McKindsey, secondé par l'honorable M. Odell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Stanstead, Shefford et Chambly,"

Sur motion de l'honorable M. Stevens, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité spécial des divorces sur le bill intitulé : " Acte pour faire droit à Andrew Maxwell Irving,"

L'honorable M. Macdonald (Midland), secondé par l'honorable M. Dever, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Macdonald (Midland), secondé par l'honorable M. Dever, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Macdonald (Midland), secondé par l'honorable M. Dever, a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à Andrew Maxwell Irving," ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec la demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie des améliorations du haut de l'Ottawa," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au bill intitulé : " Acte modifiant l'acte des terres fédérales."

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford :

Le dit bill intitulé : " Acte modifiant l'acte des terres fédérales," a été lu la seconde fois.

Ordonné, qu'il soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le délai fixé pour la réception de bills privés, qui expire aujourd'hui, soit prolongé à samedi le dix-neuf mai courant.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, a proposé :

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui elle reste ajournée à vendredi prochain à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant l'Acte de Tempérance du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: " Acte à l'effet de modifier l'Acte de Tempérance du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Abbot., secondé par l'honorable M. Botsford, a proposé :

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue à l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré la Chambre ajournée à vendredi prochain à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 11 mai, 1888.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions

MOTIONS.

Pour vendredi, 11 mai 1888.

1888. Question par l'honorable M. Almon :

17 mai—Qu'il demandera au gouvernement s'il a l'intention d'accorder un octroi de $200 pour faire améliorer la passe migratoire à poissons et enlever les obstructions dans la rivière Sackville à la tête du bassin Bedford, afin de permettre au saumon et au gaspareau de remonter aux frayères du lac qui est la source de cette rivière ?

Question par l'honorable M. Haythorne :

28 mai—Qu'il demandera au ministre en cette Chambre :

1. Si le gouvernement a l'intention de construire ou d'echeter un navire à vapeur pour l'employer au transport des malles et des voyageurs en hiver entre la province de l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme ?

2. Si le gouvernement est en mesure de donner des renseignements d'un caractère général sur le genre de navire qui sera employé à ce service, et sur l'époque à laquelle commencera l'exécution de ce service ?

3. Si l'attention du gouvernement ou de quelqu'un de ses fonctionnaires a été appelée sur la construction récente d'un navire à vapeur destiné à transporter en hiver les trains de chemin de fer à travers le détroit de Makinac ?

1888. Par l'honorable M. McInnes (C.-B.) :

3 8 mai—Lorsque le bill (No 117) de la Chambre des Communes, intitulé : "Acte modifiant de nouveau les Statuts Revisés, chapitre cinq, concernant le cens électoral," sera pris en considération en comité de toute la Chambre, il proposera d'amender le dit bill comme suit :

Page 1, ligne 10, après le premier article, insérez la clause A.

Clause A.

3. Les personnes suivantes n'auront pas droit d'être inscrites sur les listes d'électeurs en vertu des dispositions du présent acte, ni de voter aux élections des membres pour la Chambre des Communes :

(*a*) Les membres du service civil du Canada, au sens de l'acte du service civil, soit qu'ils appartiennent à la division intérieure ou à la division extérieure de ce service ;

(*b*) Toutes personnes employées dans les territoires du Nord-Ouest par les différents départements du gouvernement exécutif, ou recevant pour leur emploi un salaire fixe payable sur les fonds publics du Cannda ;

(*c*) Les officiers, commis et serviteurs du Sénat, de la Chambre des Communes et de la bibliothèque du parlement ;

(*d*) L'auditeur général ;

(*e*) Les officiers, commis et messagers de la cour Suprême du Canada, de la cour d'Echiquier du Canada et de la cour Suprême des Territoires du Nord-Ouest et de toute autre cour de jurisdiction civile ou criminelle, constituée sous l'autorité législative du parlement du Canada ;

(*f*) Toutes personnes auxquelles sont applicables les dispositions de l'acte des pensions du service civil.

Par l'honorable M. McInnes (C.B.) :

4 8 mai—Lorsque le bill (No 89) de la Chambre des Communes, intitulé : "l'Acte des élections fédérales," chapitre huit des Statuts revisés du Canada," sera pris en considération en comité de toute la Chambre, il proposera d'ajouter la clause suivante au dit bill :

Les personnes suivantes ne solliciteront point de votes pour un candidat à l'élection d'un membre devant servir à la Chambre des Communes, ne feront point de propagande pour un tel candidat, et ne parleront ni pour, ni contre un tel candidat aux assemblées tenues pendant une élection, savoir :

(*a*) Les membres du service civil du Canada, au sens de l'acte du service civil, soit qu'ils appartiennent à la division intérieure ou à la division extérieure de ce service ;

(*b*) Toutes personnes employées dans les Territoires du Nord-Ouest par les différents départements du gouvernement exécutif, ou recevant pour leur emploi un salaire fixe payable sur les fonds publics du Canada ;

(*c*) Les officiers, commis et serviteurs du Sénat, de la Chambre des Communes et de la bibliothèque du parlement ;

(*d*) L'auditeur général ;

(*e*) Les officiers, commis et messagers de la Cour Suprême du Canada, de la cour d'Echiquier du Canada et de la cour Suprême des territoires du Nord-Ouest, et de toute autre cour de jurisdiction civile ou criminelle, constituée sous l'autorité législative du parlement du Canada ;

1888.

(*f*) Toutes personnes auxquelles sont applicables les dispositions de l'Acte des pensions du service civil;
et quiconque enfreindra les dispositions du présent article, sera coupable de délit et passible d'une amende de mille piastres ou plus, ou d'un emprisonnement de douze mois ou plus, ou des deux peines à la fois.

Question par l'honorable M. Macdonald (Midland):

5 | 9 mai—1° Le comité des chemins de fer du Conseil privé a-t-il passé un ordre prescrivant la pose de barrières aux traverses des rues Simcoe et York, à Toronto, afin de prévenir des accidents comme ceux qui ont eu lieu à ces traverses l'été dernier?

2° Si le gouvernement a passé un tel ordre, la Compagnie du Grand-Tronc a-t-elle posé des barrières à ces endroits; et si la compagnie ne la pas fait, le gouvernement a-t-il pris ou va-t-il prendre des mesures pour la contraindre à le faire?

ORDRE DU JOUR.

Vendredi, 11 mai 1888.

1888. PREMIER ITEM:—

1 | 9 mai—Prise en considération du 3e rapport du comité spécial chargé de s'enquérir sur la valeur de toute cette portion du Canada qui est située au nord du faîte des terres de la Saskatchewan, à l'est des Montagnes Rocheuses et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie; sur l'étendue de ses rivières navigables, de ses lacs et de sa côte maritime; sur ses terres arables et ses pâturages naturels; sur ses pêcheries, ses forêts et ses mines.—(Honorable M. Schultz).

2 | 7 mai—2e lecture (Bill J) Incorporation du collège Victoria.—(Honorable M. Abbott).

3 | 8 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 60) Impressions et papeterie publiques.—(Honorable M. Abbott).

4 | 8 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 108) Annonces de fausse monnaie.—(Honorable M. Abbott).

5 | 8 mai—La Chambre de nouveau en comité (Bill 92) Acte des Douanes.—(Honorable M. Abbott).

N° 41.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Mercredi, 9 *mai* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 11 mai, 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,
Boucherville, de,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
Cochrane,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C.Breton),
McInnes (B.C.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (Midland),
Macdonald (C.B.),
Macfarlane,
MacInnes (Burlington),
Merner,
Miller,
Montgomery,
Odell,
Ogilvie,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Pâquet,
Pelletier
Poirier,
Power,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Ross (Laurentides),
Ross (de la Durantaye)
Schultz,
Scott,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Turner,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. McKindsey,—De la Corporation du village de Streetsville, comté de Peel, province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue :

De George Robinson et autres, de Yorick; demandant qu'il soit passé un acte pour prohiber tout trafic par chemins de fer et bateaux à vapeur le Dimanche.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Ontario," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième maintenant.

Le dit bill a eté alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue à l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ontario et Québec," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier,et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

Le question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue à l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et d'amélioration du haut de l'Ottawa," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Clemow, du consentement de la Chambre, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé comme suit :

Page 1, ligne 26, après " d'abord " retranchez " obtenir du " et insérez : " donner " avis par annonce insérée pendant un mois à la Gazette du Canada et dans un jour- " nal du comté où seront situés ces endroits, de son intention de demander au."

Page 1, ligne 29, après " et " insérez : " après avoir obtenu cette approbation."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Armand,	Girard,	McInnes (N.W.),	Odell,
Clemow,	Kaulbach,	Merner,	Power,
Dever,	McDonald (C.-Bre.),	Miller,	Trudel.—13.
Flint,			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Abbott,	DeBlois,	McMullan,	Reesor,
Alexander,	Dickey,	Macdonald (Midland),	Schultz,
Baillargeon,	Guévremont,	Macdonald (Victoria),	Scott,
Bolduc,	Haythorne,	Macfarlane,	Sutherland,
Botsford,	McCallum,	MacInnes	Turner,
Boucherville, de,	McClelan,	(Burlington),	Vidal,
Casgrain,	McKay,	Montgomery,	Wark.—29.
Chaffers,	McKindsey,		

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: " Acte autorisant la liquidation de la banque de London en Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Midland), secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: " Acte modifiant l'acte à l'effet de constituer le conseil d'administration du fonds de construction d'églises et de presbytères de l'Eglise presbytérienne en Canada, pour le Manitoba et le Nord-Ouest," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Wark, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance Keystone contre l'incendie."

Aussi le bill intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie de bateaux à vapeur et de tramway de Buffalo, Chippawa et Niagara Falls."

Aussi le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance de la Puissance sur les glaces."

Aussi le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer Annapolis-Atlantique," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte modifiant les différents actes relatifs au bureau de commerce de la cité de Toronto," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte concernant la Compagnie de colonisation des agriculteurs de York," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 3, retranchez depuis "remises" et insérez : "sauf en conformité des termes et conditions d'un règlement ou de règlements adoptés à une assemblée générale des actionnaires."

Et le dit amendement étant lu la seconde fois par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, qu'il soit pris en considération par la Chambre mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné, que le certificat du mariage de Mary Matilda White à David Crystal White, déposé par Mary Matilda White comme exhibit devant le comité spécial du Sénat auquel a été renvoyé sa pétition demandant un acte pour dissoudre son mariage avec le dit David Crystal White, lui soit remis par le greffier de cette Chambre.

La Chambre, conformément à l'ordre, a repris la considération du 3e rapport du comité spécial chargé de s'enquérir sur la valeur de toute cette portion du Canada qui est située au nord du faîte des terres de la Saskatchewan, à l'est des Montagnes Rocheuses et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie ; sur l'étendue de ses rivières navigables, de ses lacs et de sa côte maritime ; sur ses terres arables et ses pâturages naturels ; sur ses pêcheries, ses forêts et ses mines.

Après débat.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

La Chambre a repris le débat ajourné sur la prise en considération du 3e rapport du comité spécial chargé de s'enquérir sur la valeur de toute cette portion du Canada qui est située au nord du faîte des terres de la Saskatchewan, à l'est des Montagnes Rocheuses et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie ; sur l'étendue de ses rivières navigables, de ses lacs et de sa côte maritime ; sur ses terres arables et ses pâturages naturels ; sur ses pêcheries, ses forêts et ses mines.

Sur motion de l'honorable M. Schultz, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : "Acte constituant en corporation le Collège Royal Victoria,"

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, qu'il soit rayé des ordres du jour.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte modifiant le chapitre vingt-sept des Statuts revisés concernant le département des impressions et de la papeterie publiques."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Odell a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte concernant les annonces de fausse monnaie."

(*En comité—Voir Journal.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Gowan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité général sur le bill intitulé : "Acte modifiant le chapitre trente-deux des Statuts revisés, concernant les douanes."

(*En comité—Voir Journal.*)

Quelques temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Macfarlane a fait rapport, de la part du comité qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Ste-Catherine à Niagara," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 14 mai, 1888.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions

MOTIONS.

Pour lundi, 14 mai 1888.

1888. Par l'honorable M. McKindsey :

1 | 11 mai—Que le droit de $200 payé au greffier de cette Chambre par Matilda White lors de la présentation de sa pétition en obtention d'un acte pour dissoudre son mariage avec David Crystal White, soit remboursé à la dite Matilda White, moins les dépenses qui ont été faites.

Question par l'honorable M. Almon :

2 | 7 mai—Qu'il appellera l'attention sur le mauvais état de la rivière Sackville, dans le comté d'Halifax, et qu'il demandera au gouvernement s'il a l'intention d'accorder un crédit de $200 pour faire améliorer la passe migratoire à poissons et enlever les obstructions dans cette rivière, à la tête du bassin Bedford, afin que le saumon et gaspareau puissent gagner les frayères du lac où la rivière a sa source ?

1888. Par l'honorable M. McInnes (C.-B.) :

3 8 mai—Lorsque le bill (No 117) de la Chambre des Communes, intitulé : " Acte modifiant de nouveau les Statuts Revisés, chapitre cinq, concernant le cens électoral," sera pris en considération en comité de toute la Chambre, il proposera d'amender le dit bill comme suit :

Page 1, ligne 10, après le premier article, insérez la clause A.

Clause A.

3. Les personnes suivantes n'auront pas droit d'être inscrites sur les listes d'électeurs en vertu des dispositions du présent acte, ni de voter aux élections des membres pour la Chambre des Communes :

(*a*) Les membres du service civil du Canada, au sens de l'acte du service civil, soit qu'ils appartiennent à la division intérieure ou à la division extérieure de ce service ;

(*b*) Toutes personnes employées dans les territoires du Nord-Ouest par les différents départements du gouvernement exécutif, ou recevant pour leur emploi un salaire fixe payable sur les fonds publics du Cannda ;

(*c*) Les officiers, commis et serviteurs du Sénat, de la Chambre des Communes et de la bibliothèque du parlement ;

(*d*) L'auditeur général ;

(*e*) Les officiers, commis et messagers de la cour Suprême du Canada, de la cour d'Echiquier du Canada et de la cour Suprême des Territoires du Nord-Ouest et de toute autre cour de juridiction civile ou criminelle, constituée sous l'autorité législative du parlement du Canada ;

(*f*) Toutes personnes auxquelles sont applicables les dispositions de l'acte des pensions du service civil.

Par l'honorable M. McInnes (C.B.) :

4 8 mai—Lorsque le bill (No 89) de la Chambre des Communes, intitulé : " l'Acte des élections fédérales," chapitre huit des Statuts revisés du Canada," sera pris en considération en comité de toute la Chambre, il proposera d'ajouter la clause suivante au dit bill :

Les personnes suivantes ne solliciteront point de votes pour un candidat à l'élection d'un membre devant servir à la Chambre des Communes, ne feront point de propagande pour un tel candidat, et ne parleront ni pour, ni contre un tel candidat aux assemblées tenues pendant une élection, savoir :

(*a*) Les membres du service civil du Canada, au sens de l'acte du service civil, soit qu'ils appartiennent à la division intérieure ou à la division extérieure de ce service ;

(*b*) Toutes personnes employées dans les Territoires du Nord-Ouest par les différents départements du gouvernement exécutif, ou recevant pour leur emploi un salaire fixe payable sur les fonds publics du Canada ;

(*c*) Les officiers, commis et serviteurs du Sénat, de la Chambre des Communes et de la bibliothèque du parlement ;

(*d*) L'auditeur général ;

(*e*) Les officiers, commis et messagers de la Cour Suprême du Canada, de la cour d'Echiquier du Canada et de la cour Suprême des territoires du Nord-Ouest, et de toute antre cour de jurisdiction civile ou criminelle, constituée sous l'autorité législative du parlement du Canada ;

1888.

(*f*) Toutes personnes auxquelles sont applicables les dispositions de l'Acte des pensions du service civil;
et quiconque enfreindra les dispositions du présent article, sera coupable de délit et passible d'une amende de mille piastres ou plus, ou d'un emprisonnement de douze mois ou plus, ou des deux peines à la fois.

ORDRE DU JOUR.

Lundi, 14 mai 1888.

1888.

1 | 9 mai—2e lecture (Bill 10) Acte modifiant l'acte de tempérance du Canada.—(Honorable M. Vidal).

2 | 9 mai—2e lecture (Bill 6) Acte qui modifie l'acte de tempérance du Canada.—(Honorable M. McMillan).

3 | 11 mai—Prise en considération de l'amendement fait par la Chambre des Communes (Bill A) Cie de colonisation des agriculteurs d'York.—(Honorable M. Abbott).

N° 42.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Vendredi, 11 *mai* 1888.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
IMPRIMÉS MACLEAN, ROGER ET CIE.
1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 14 mai, 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,
Boucherville, de,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,
Flint,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C. Breton),
McInnes (C.B.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (Midland),
Macdonald (C.B.),
Macfarlane,
MacInnes (Burlington),
Merner,
Miller,
Montgomery,
Odell,
Ogilvie,
Paquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Turner,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il avait donné congé au vénérable archidiacre Lauder, D.C.L., chapelain du Sénat, et que ses fonctions sont remplies pendant son absence par le révérend P. Owen Jones, M.D., d'Ottawa.

L'honorable M. Vidal, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de ratifier une hypothèque consentie par la Compagnie du chemin de fer Central à la *Central Trust Company* de New-York, pour garantir une émission de débentures," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 15, retranchez " Les chemins " et insérez : " Le chemin."

Page 2, ligne 16, retranchez depuis " central ' jusqu'à "d'un " dans la 17e ligne et insérez : " y compris le chemin de fer de Saint-Martin's à Upham est un ouvrage."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur iceux ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Wark, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Miller, du comité nommé pour faire une enquête et un rapport sur l'étendue et l'effet des dépôts de sciures de bois et autres déchets, dans les eaux de la rivière Ottawa ; sur l'opportunité ou l'urgence d'empêcher ces dépôts à l'avenir et sur les mesures à prendre pour cet objet, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 2,
SAMEDI, 12 mai, 1888.

Le comité spécial chargé de faire une enquête et un rapport sur l'étendue et l'effet dans la rivière Ottawa des dépôts de sciures et autres déchets déversés dans son lit ; sur l'opportunité ou l'urgence de faire cesser l'usage d'y jeter ces matières, et sur les mesures à prendre à cet effet, a l'honneur de présenter son second rapport :

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois membres.

Le tout respectueusement soumis.

WILLIAM MILLER,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
LUNDI, 14 mai, 1888.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son vingt-troisième rapport :

Relativement au bill intitulé : " Acte autorisant la liquidation de la Banque

London, en Canada," et relativement au bill intitulé : " Acte modifiant l'acte à l'effet de constituer le conseil d'administration du fonds de construction d'églises et presbytère de l'Eglise presbytérienne en Canada, pour le Manitoba et le Nord-Ouest," votre comité a constaté que les avis exigés par la cinquante-unième règle ont été régulièrement donnés.

Votre comité a trouvé satisfaisantes les raisons pour lesquelles on n'a pas présenté de pétitions au Sénat en obtention de ces bills et il recommande de suspendre la cinquante-unième règle dans ces deux cas.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Midland), secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, que la cinquante-septième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du bill intitulé : " Acte autorisant la liquidation de la Banque de London, en Canada," tel que recommandé dans le vingt-troisième rapport du comité spécial des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald, secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, que le bill intitulé : " Acte autorisant la liquidation de la Banque de London, en Canada," soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Sur motion de l'honorable M. Sutherland, secondé par l'honorable M. Turner, il a été

Ordonné, que la cinquante-septième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du bill intitulé : " Acte modifiant l'acte à l'effet de constituer le conseil d'administration du fonds de construction d'églises et de presbytères de l'Église presbytérienne en Canada, pour le Manitoba et le Nord-Ouest," tel que recommandé dans le vingt-troisième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. Sutherland, secondé par l'honorable M. Turner, il a été

Ordonné, que le dit bill intitulé : " Acte modifiant l'Acte à l'effet de constituer le conseil d'administration du fonds de construction d'églises et de presbytères de l'Église presbytérienne en Canada, pour le Manitoba et le Nord-Ouest," soit maintenant lu la seconde fois.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Odell, il a été

Ordonné, que le droit de $200 payé au greffier de cette Chambre par Matilda White lors de la présentation de sa pétition en obtention d'un acte pour dissoudre son mariage avec David Crystal White, soit remboursé à la dite Matilda White, moins les dépenses qui ont été faites.

L'honorable M. Almon a appelé l'attention sur le mauvais état de la rivière Sackville, dans le comté d'Halifax, et a demandé au gouvernement s'il a l'intention d'accorder un crédit de $200 pour faire améliorer la passe migratoire à poissons et enlever les obstructions dans cette rivière, à la tête du bassin Bedford, afin que le saumon et gaspareau puissent gagner les frayères du lac où la rivière a sa source.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte modifiant l'Acte de Tempérance du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'acte de tempérance du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par la Chambre des Communes au bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie de colonisation des agriculteurs de York,"

Le dit amendement ayant été lu par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, qu'il soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 15 mai, 1888.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions

MOTIONS.

Pour mercredi, 16 mai 1888.

1888. Par l'honorable M. McInnes, C.-B. :

1 | 14 mai—Qu'il proposera :

1. Que l'on devrait empêcher l'importation en ce pays d'enfants et d'adultes indigents recueillis par les " Emigration Homes " et les " Poor Law Unions."

2. Que l'importation des sujets des " Workhouses " et des " Reformatory Schools " devrait être absolument prohibée.

3. Le gouvernement devrait adopter une politique ayant pour objet non seulement de retenir au pays notre population actuelle, mais encore d'y rappeler ceux des nôtres qui sont passés aux Etats-Unis.

1888. Par l'honorable M. McInnes (C.-B.) :

2 8 mai—Lorsque le bill (No 117) de la Chambre des Communes, intitulé : " Acte modifiant de nouveau les Statuts Revisés, chapitre cinq, concernant le cens électoral," sera pris en considération en comité de toute la Chambre, il proposera d'amender le dit bill comme suit :

Page 1, ligne 10, après le premier article, insérez la clause A.

Clause A.

3. Les personnes suivantes n'auront pas droit d'être inscrites sur les listes d'électeurs en vertu des dispositions du présent acte, ni de voter aux élections des membres pour la Chambre des Communes :

(*a*) Les membres du service civil du Canada, au sens de l'acte du service civil, soit qu'ils appartiennent à la division intérieure ou à la division extérieure de ce service ;

(*b*) Toutes personnes employées dans les territoires du Nord-Ouest par les différents départements du gouvernement exécutif, ou recevant pour leur emploi un salaire fixe payable sur les fonds publics du Cannda ;

(*c*) Les officiers, commis et serviteurs du Sénat, de la Chambre des Communes et de la bibliothèque du parlement ;

(*d*) L'auditeur général ;

(*e*) Les officiers, commis et messagers de la cour Suprême du Canada, de la cour d'Echiquier du Canada et de la cour Suprême des Territoires du Nord-Ouest et de toute autre cour de jurisdiction civile ou criminelle, constituée sous l'autorité législative du parlement du Canada ;

(*f*) Toutes personnes auxquelles sont applicables les dispositions de l'acte des pensions du service civil.

Par l'honorable M. McInnes (C.B.) :

3 8 mai—Lorsque le bill (No 89) de la Chambre des Communes, intitulé : " l'Acte des élections fédérales," chapitre huit des Statuts revisés du Canada," sera pris en considération en comité de toute la Chambre, il proposera d'ajouter la clause suivante au dit bill :

Les personnes suivantes ne solliciteront point de votes pour un candidat à l'élection d'un membre à la Chambre des Communes, ne feront point de propagande pour un tel candidat, et ne parleront ni pour, ni contre un tel candidat aux assemblées tenues pendant une élection, savoir :

(*a*) Les membres du service civil du Canada, au sens de l'acte du service civil, soit qu'ils appartiennent à la division intérieure ou à la division extérieure de ce service ;

(*b*) Toutes personnes employées dans les Territoires du Nord-Ouest par les différents départements du gouvernement exécutif, ou recevant pour leur emploi un salaire fixe payable sur les fonds publics du Canada ;

(*c*) Les officiers, commis et serviteurs du Sénat, de la Chambre des Communes et de la bibliothèque du parlement ;

(*d*) L'auditeur général ;

(*e*) Les officiers, commis et messagers de la Cour Suprême du Canada, de la cour d'Echiquier du Canada et de la cour Suprême des territoires du Nord-Ouest, et de toute antre cour de jurisdiction civile ou criminelle, constituée sous l'autorité législative du parlement du Canada ;

1888.

(*f*) Toutes personnes auxquelles sont applicables les dispositions de l'Acte des pensions du service civil;
et quiconque enfreindra les dispositions du présent article, sera coupable de délit et passible d'une amende de mille piastres au plus, ou d'un emprisonnement de douze mois au plus, ou des deux peines à la fois.

ORDRE DU JOUR.

Mardi, 15 mai 1888.

1888.

1 | 30 avril—2e lecture (Bill K) Pour faire droit à William Henry Middleton.—Comparution du pétitionnaire à la barre.—(Honorable M. Clemow)

2 | 9 mai—2e lecture (Bill 73) Cie du chemin de fer de Stantead, Shefford et Chambly.—(Honorable M. Vidal).

3 | 14 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 10) Amendement de l'acte de Tempérance du Canada.—(Honorable M. Vidal).

4 | 14 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 6) Pour amender l'acte de tempérance du Canada.—(Honorable M. McMillan).

N° 43.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Lundi, 14 *mai* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 15 mai, 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,
Boucherville, de,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,
Flint,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lacoste,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C.Breton),
McInnes (C.B.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (Midland),
Macdonald (C.B.),
Macfarlane,
Merner,
Miller,
Montgomery,
Odell,
Ogilvie,
Páquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Ross (de la Durantaye)
Sanford,
Schultz,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Turner,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue :

De la corporation du village de Streetsville, dans le comté de Peel, province d'Ontario ; demandant qu'aide soit accordé à la Compagnie du chemin de fer Ontario et Pacifique du Sud.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : " Acte autorisant le prélèvement, par emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'acte des cours Suprême et de l'Echiquier, chapitre cent trente-cinq des Statuts revisés du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : " Acte concernant l'intérêt payable sur les dépôts dans les banques d'épargne du département des Postes et de l'Etat," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : " Acte modifiant le chapitre trente-quatre des Statuts revisés du Canada concernant le revenu de l'Intérieur," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : " Acte concernant l'application de certaines lois y mentionnées à la province du Manitoba," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte des poids et mesures à l'égard du contenu des colis de sel," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte modifiant la loi concernant les marques frauduleusement apposées sur les marchandises," et pour informer cette Chambre qu'elle a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des banques, chapitre cent vingt des Statuts revisés du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé: "Acte modifiant le chapitre trente-trois des Statuts revisés du Canada, concernant les droits de douane," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé: "Acte établissant de nouvelles dispositions au sujet de la construction du chenal des navires entre Montréal et Québec," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé: "Acte concernant un certain arrangement entre le gouvernement du Canada et la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'ordre du jour appelant la seconde du bill intitulé: "Acte pour faire droit à William Henry Middleton," et la comparution du pétitionnaire à la barre du Sénat pour y être entendu par conseil, ayant été lu,

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit:

Je, Edouard J. Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le trentième jour d'août 1888, relativement à la deuxième lecture du bill intitulé: "Acte pour faire droit à William Henry Middleton," a été, conformément à l'ordre permanent du Sénat, applicable en tels cas, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit trentième jour d'avril 1888 et le quinzième jour de mai, 1888.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, en la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce quinzième jour de mai, en l'an de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-huit.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre la déclaration suivante, et elle a été lue par le greffier comme suit:

(*Voir Journal.*)

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Sanford, a proposé:

Que cette Chambre trouve satisfaisante la preuve de la signification à la personne de laquelle le divorce est demandé, de l'avis de la seconde lecture et d'une copie du bill pour faire droit à William Henry Middleton, tel que prouvé dans la déclaration de Robert Victor Sainclair, faite le quinzième jour de mai courant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que William Henry Middleton, pétitionnaire dans cette affaire, était présent à la barre pour y être interrogé par le Sénat tant généralement que relativement à toute collusion ou connivence qui pourrait exister entre les parties pour obtenir une séparation.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Sanford, a proposé :

Que l'interrogatoire du pétitionnaire soit suspendu quant à présent, mais qu'il soit donné instruction à tout comité auquel le bill sur ce sujet sera renvoyé, de procéder à cet interrogatoire.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Sanford, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à William Henry Middleton, soit lu la seconde fois maintenant,

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Sanford, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité spécial des divorces.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Stanstead, Shefford et Chambly," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Sur motion de l'honorable M. Stevens, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que la soixante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du dit bill.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte modifiant l'Acte de tempérance du Canada."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les clauses une à neuf ont été séparément lues et agréées.

La dixième clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 4, ligne 3, après " fait " insérez : " de jour."

Page 4, ligne 30, après " sentence " insérez la clause A.

Clause A.

L'article cent-quatorze du dit acte est par le présent amendé en en retranchant les mots " et contraints de déposer " dans les cinquième et sixième lignes.

Les clauses suivantes ainsi que les annexes et formules ont été lues et agréées.

Le titre lu de nouveau et agréé.

Le préambule lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Miller a fait rapport, de la part du comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçu maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'acte de tempérance du Canada."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Ordonné, que le texte français de la première clause soit amendé comme il suit :

Page 1, ligne 4, retranchez " modificateur " et insérez : " modifiant."

Les clauses une à sept ont été séparément lues et agréées.

La huitième clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 2, ligne 21, après " acte " insérez : " Sur ce bulletin de vote, les mots " contre l'acte " seront imprimés en encre rouge, et les mots " pour l'acte " en encre noire.

Les clauses restantes et l'annexe O ont été lues et agréées.

La formule P a été amendée de manière à présenter la disposition ci-dessous :

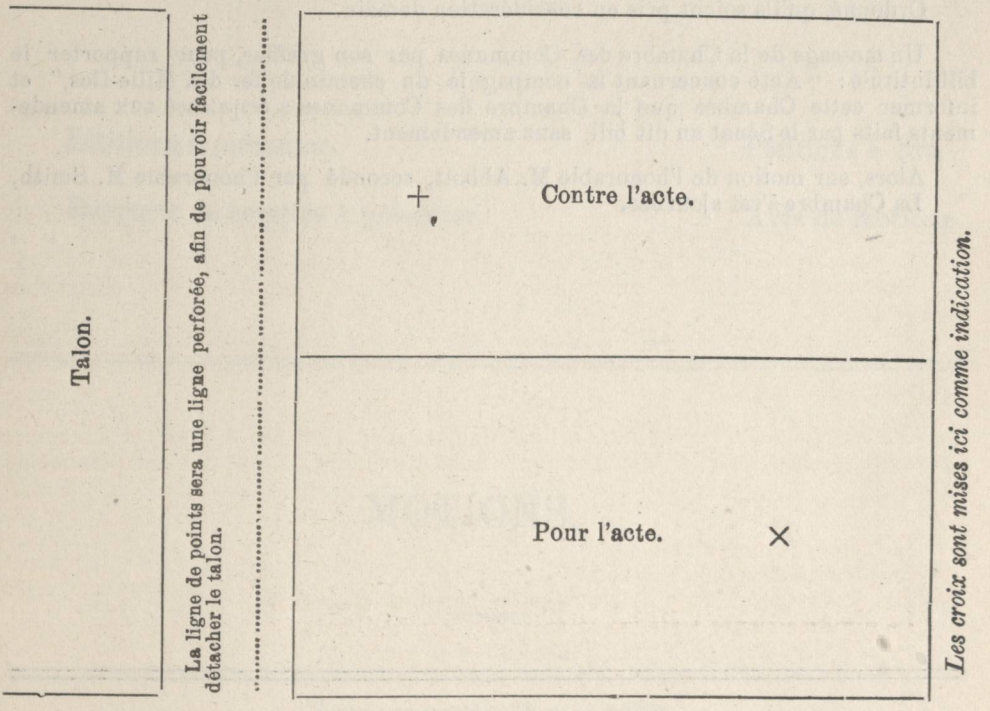

La formule Q a été lue et agréée.

Le préambule lu de nouveau et agréé.

Le titre lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Odell a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. McMullan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: " Acte concernant l'agiotage sur stocks et sur marchandises," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 37, après " piastres " insérez : " Mais les dispositions qui précèdent ne s'appliqueront pas aux cas où le courtier de l'acheteur aura reçu livraison, en son nom, de la chose vendue lors même que ce courtier la garderait ou engagerait comme garantie de l'avance du prix d'achat ou d'une partie du prix d'achat."

Page 2. ligne 30, après " acte " insérez ce qui suit comme clause A :

Clause A.

" Dans toute poursuite intentée en vertu du présent acte l'accusé pourra rendre témoignage en sa propre faveur."

Et les dits amendements étant lus la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'ils soient pris en considération demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: " Acte concernant la compagnie du chemin de fer des Mille-Iles," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 16 mai, 1888.

Pétitions à présenter — **Pétitions à lire.**

Rapports de comités à présenter. — **Avis de motions**

MOTIONS.

Pour mercredi, 16 mai 1888.

1888. Par l'honorable M. McInnes, C.-B. :

1 | 14 mai—Qu'il proposera :

1. Que l'on devrait empêcher l'importation en ce pays d'enfants et d'adultes indigents recueillis par les " Emigration Homes " et les " Poor Law Unions."

2. Que l'importation des sujets des " Workhouses " et des " Reformatory Schools " devrait être absolument prohibée.

3. Le gouvernement devrait adopter une politique ayant pour objet non seulement de retenir au pays notre population actuelle, mais encore d'y rappeler ceux des nôtres qui sont passés aux Etats-Unis.

1888. Par l'honorable M. McInnes (C.-B.) :

2 8 mai—Lorsque le bill (No 117) de la Chambre des Communes, intitulé : " Acte modifiant de nouveau les Statuts Revisés, chapitre cinq, concernant le cens électoral," sera pris en considération en comité de toute la Chambre, il proposera d'amender le dit bill comme suit :

Page 1, ligne 10, après le premier article, insérez la clause A.

Clause A.

3. Les personnes suivantes n'auront pas droit d'être inscrites sur les listes d'électeurs en vertu des dispositions du présent acte, ni de voter aux élections des membres pour la Chambre des Communes:

(*a*) Les membres du service civil du Canada, au sens de l'acte du service civil, soit qu'ils appartiennent à la division intérieure ou à la division extérieure de ce service ;

(*b*) Toutes personnes employées dans les territoires du Nord-Ouest par les différents départements du gouvernement exécutif, ou recevant pour leur emploi un salaire fixe payable sur les fonds publics du Cannda;

(*c*) Les officiers, commis et serviteurs du Sénat, de la Chambre des Communes et de la bibliothèque du parlement;

(*d*) L'auditeur général ;

(*e*) Les officiers, commis et messagers de la cour Suprême du Canada, de la cour d'Echiquier du Canada et de la cour Suprême des Territoires du Nord-Ouest et de toute autre cour de jurisdiction civile ou criminelle, constituée sous l'autorité législative du parlement du Canada ;

(*f*) Toutes personnes auxquelles sont applicables les dispositions de l'acte des pensions du service civil.

Par l'honorable M. McInnes (C.B.) :

3 8 mai—Lorsque le bill (No 89) de la Chambre des Communes, intitulé: " l'Acte des élections fédérales," chapitre huit des Statuts revisés du Canada," sera pris en considération en comité de toute la Chambre, il proposera d'ajouter la clause suivante au dit bill:

Les personnes suivantes ne solliciteront point de votes pour un candidat à l'élection d'un membre à la Chambre des Communes, ne feront point de propagande pour un tel candidat, et ne parleront ni pour, ni contre un tel candidat aux assemblées tenues pendant une élection, savoir :

(*a*) Les membres du service civil du Canada, au sens de l'acte du service civil, soit qu'ils appartiennent à la division intérieure ou à la division extérieure de ce service ;

(*b*) Toutes personnes employées dans les Territoires du Nord-Ouest par les différents départements du gouver nement exécutif, ou recevant pour leur emploi un salaire fixe payable sur les fonds publics du Canada ;

(*c*) Les officiers, commis et serviteurs du Sénat, de la Chambre des Communes et de la bibliothèque du parlement ;

(*d*) L'auditeur général ;

(*e*) Les officiers, commis et messagers de la Cour Suprême du Canada, de la cour d'Echiquier du Canada et de la cour Suprême des territoires du Nord-Ouest, et de toute antre cour de jurisdiction civile ou criminelle, constituée sous l'autorité législative du parlement du Canada ;

1888.

(*f*) Toutes personnes auxquelles sont applicables les dispositions de l'Acte des pensions du service civil;
et quiconque enfreindra les dispositions du présent article, sera coupable de délit et passible d'une amende de mille piastres au plus, ou d'un emprisonnement de douze mois au plus, ou des deux peines à la fois.

ORDRE DU JOUR.

Mercredi, 16 mai 1888.

1888.

1 | 15 mai—3e lecture (Bill 10) Pour amender l'acte de Tempérance, tel qu'amendé.—(Honorable M. Vidal).

2 | 15 mai—3e lecture (Bill 6) Amendant l'acte de Tempérance, tel qu'amendé.—(Honorable M. McMillan).

3 | 15 mai—2e lecture (Bill 133) Emprunt de certaines sommes pour le service public.—(Honorable M. Abbott).

4 | 15 mai—2e lecture (Bill 120) Amendement de l'acte des cours Suprême et d'Echiquier.—(Honorable M. Abbott).

5 | 15 mai—2e lecture (Bill 128) Intérêt sur dépôts aux caisses d'épargnes des postes et du gouvernement.—(Honorable M. Abbott).

6 | 15 mai—2e lecture (Bill 122) Pour amender le chapitre 34 des Statuts revisés concernant le revenu de l'Intérieur.—(Honorable M. Abbott).

7 | 15 mai—2e lecture (Bill 41) Application de certaines lois à la province de Manitoba.—(Honorable M. Abbott).

8 | 15 mai—2e lecture (Bill 118) Acte des poids et mesures en ce qui concerne les colis de sel.—(Honorable M. Abbott).

9 | 15 mai—2e lecture (Bill 119) Amendement de l'acte des banques.—(Honorable M. Abbott).

10 | 15 mai—2e lecture (Bill 121) Amendement du chapitre 33 des Statuts revisés concernant les droits de douane.—(Honorable M. Abbott).

11 | 15 mai—2e lecture (Bill 134) Chenal à navires entre Montréal et Québec.—Honorable M. Abbott).

12 | 15 mai—2e lecture (Bill 132) Convention entre le Canada et la Cie du chemin de fer du Pacifique.—(Honorable M. Abbott).

13 | 15 mai—Prise en considération des amendements de la Chambre des Communes (Bill G) concernant l'agiotage sur stocks et marchandises.—(Honorable M. Abbott).

N° 44.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Mardi, 15 *mai* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 16 mai, 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,
Boucherville, de,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Flint,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C. Breton),
McInnes (C.B.),
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (Midland),
Macdonald (C.B.),
Macfarlane,
MacInnes (Burlington),
Merner,
Miller,
Montgomery,
Odell,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Páquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Ross (Laurentides),
Sanford,
Schultz,
Scott,
Stevens,
Sutherland,
Thibaudeau,
Trudel,
Turner,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Stanstead, Shefford et Chambly," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec les divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 4, ligne 35, retranchez depuis " fer " jusqu'à " aux " dans la 37e ligne, et insérez : " de la vallée des rivières Missisquoi et Noire."

Page 5, ligne 18, retranchez depuis " fer " jusqu'à " pourvu " dans la 20e ligne, et insérez : " de la vallée des rivières Missisquoi et Noire."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Stevens, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois, en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Miller, du comité nommé pour faire une enquête et un rapport sur l'étendue et l'effet des dépôts de sciures de bois et autres déchets, dans les eaux de la rivière Ottawa ; sur l'opportunité ou l'urgence d'empêcher ces dépôts à l'avenir, et sur les mesures à prendre pour cet objet, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ, N° 2,
Mercredi, 15 mai 1888.

Le comité spécial chargé par ordre de votre honorable Chambre en date du mardi, huitième jour de mai courant, de faire une enquête et un rapport sur l'étendue et l'effet dans la rivière Ottawa des dépôts de sciures et autres déchets déversés dans son lit par les scieries riveraines ; sur l'opportunité ou l'urgence de faire cesser l'usage d'y jeter ces matières, et sur les mesures à prendre à cet effet—avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces—a l'honneur de présenter son troisième rapport :—

Vu l'époque avancée de la session, à laquelle a été rendu l'ordre de renvoi, et l'importance de faire une enquête aussi complète que possible sur les sujets indiqués par le renvoi, votre comité a procédé en diligence et avec toute l'attention voulue au travail dont il était chargé.

Un grand nombre de témoins, représentant les divers intérêts en cause, ont été interrogés. Votre comité annexe à son rapport la liste de ces personnes et le procès-verbal de leurs dépositions.

Bien que votre honorable Chambre ait, par des instructions subséquentes, compris aussi dans son renvoi l'étendue et les effets des dépôts dans le lit de l'Ottawa, de tous déchets autres que ceux des scieries riveraines, votre comité, désireux de présenter un rapport sur les questions principales, n'a pas jugé à propos de faire une enquête spéciale sur l'usage de déverser à la rivière les débris d'animaux, matières d'égoûts et vidanges, et sur ses conséquences au point de vue de la salubrité publique ; toutefois, ces points sont touchés incidemment par plusieurs témoins, au cours de leurs dépositions.

Votre comité a pris connaissance du rapport fait en février 1873, par l'honorable H. H. Killaly, MM. R. W. Sheppard et John Mather, commissaires chargés en 1871

d'une enquête sur l'état des cours d'eau navigables, ainsi que du rapport présenté en juin 1877, par M. John Mather au ministre de la marine et des pêcheries, sur le déversement dans la rivière Ottawa des sciures et débris de scieries. Il a eu aussi l'avantage d'obtenir les témoignages de personnes de profession technique, telles que M. John K. Arnoldi, ingénieur-mécanicien du département des travaux publics ; M. H. A. Gray, adjoint de l'ingénieur en chef du même département, qui a fait dans l'été de 1887 un examen de l'état du lit de la rivière Ottawa et de l'étendue des dégâts des sciures et débris de bois dans son lit ; M. G. T. Brophy, ingénieur civil du même département, surintendant de la rivière Ottawa ; M. F. A. Wise, ingénieur surintendant du canal Rideau, et M. T. C. Keefer, ingénieur civil—qui tous, en raison de leur emploi officiel et de leur expérience particulière, ont pu fournir à votre comité les plus utiles renseignements.

Votre comité doit reconnaître l'empressement avec lequel les propriétaires de scieries et fabricants de sciages entendus par lui et dont les intérêts ont été habilements représentés par leurs conseils, ont fourni tous les renseignements demandés ; et reconnaîtra aussi la valeur des dépositions des autres témoins.

De l'enquête faite par votre comité, il résulte incontestablement qu'il existe de grands dépôts de sciures et autres débris de bois dans la rivière Ottawa, entre la Chaudière et le canal Grenville, et que ces dépôts constituent un sérieux et croissant obstacle au droit public de navigation, dont l'exercice, déjà fort entravé, deviendra avant longtemps, si on n'arrête promptement le mal, irrémédiablement impossible. Ces dépôts empêchent aussi d'utiliser certains points, sur les bords de la rivière, pour l'établissement de quais et autres ouvrages semblables, et causent en outre des dommages aux propriétaires en diminuant la valeur de la portion riveraine de leurs terres.

Votre comité a constaté que les sciures et autres débris des scieries peuvent être utilisés industriellement, et qu'on réussit à en opérer la destruction dans une scierie au moins sur l'Ottawa, et dans beaucoup d'autres, tant en Canada qu'aux Etats-Unis.

Votre comité est aussi d'opinion que ces dépôts considérables de matières végétales en décomposition deviennent en certains temps une menace pour la salubrité si, en réalité, ils n'y portent pas atteinte.

Votre comité émet en conséquence l'avis que le gouvernement rescinde, aussitôt que cela sera possible, la proclamation du 17 avril 1885 par laquelle la partie de la rivière Ottawa comprise entre la Chaudière et la baie de Mackay ainsi que toute la partie de la rivière Gatineau située entre l'écluse de la scierie de Gilmour et Cie à Chelsea et l'embouchure de la Gatineau, sont exceptées, en ce qui concerne les scieries, de l'application de l'article sept de l'Acte concernant la protection des eaux navigables (Statuts Revisés, Canada, ch. 91)—tout en ayant égard aux grands intérêts engagés dans une industrie aussi considérable, aussi importante pour le public que l'est le commerce de bois ; et votre comité recommande d'appliquer strictement à l'avenir les prescriptions du dit article sept, dans l'intérêt public.

Le tout respectueusement soumis.

WILLIAM MILLER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été
Ordonné, qu'il soit pris en considération par la Chambre vendredi prochain.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte à l'effet d'incorporer le conseil d'administration du fonds de construction des églises et presbytères de l'église presbytérienne en Canada, pour le Manitoba et le Nord-Ouest," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Sutherland, secondé par l'honorable M. Turner, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue à l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Read, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du parlement, a présenté son cinquième rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

SALLE DE COMITÉ, 15 mai 1888.

Le comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du parlement demande la permission de présenter son cinquième rapport:—

Votre comité a examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir:—

8*a*. Rapport de la Commission Royale des chemins de fer avec annexes, savoir: 1o Rapport du comité qui a visité les Etats-Unis; 2o Rapport supplémentaire du même comité; 3o Extraits, Hadley, etc. (*Distribution et documents de la session*).

25*a*. Réponse (partielle) conformément à une résolution de la Chambre des Communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique Canadien, et donnant des détails concernant,—

(1) le choix de la route;
(2) le progrès des travaux;
(3) le choix ou la réserve des terres;
(4) le paiement de deniers;
(5) la construction des embranchements;
(6) le progrès des travaux sur les embranchements;
(7) les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises;
(8) les conditions particulières requises par l'acte refondu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent;
(9) les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état;
(10) copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la Cie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. (*Doc. de la session*).

25*b* Réponse (supplémentaire) conformément à une résolution de la Chambre des Communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique Canadien, et donnant des détails concernant,—

(1) le choix de la route;
(2) le progrès des travaux;
(3) le choix ou la réserve des terres;
(4) le paiement de deniers;
(5) la construction des embranchements;
(6) le progrès des travaux sur les embranchements;
(7) les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises;
(8) les conditions particulières requises par l'Acte refondu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent;
(9) les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état;
(10) copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la Cie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. (*Doc. de la session*).

36*a*. Copie de la déclaration faite par les plénipotentiaires anglais à la commission des pêcheries à Washington, au sujet de la réciprocité commerciale entre le Canada et les Etats-Unis, et de la réponse faite par les plénipotentiaires américains. (*Doc. de la session*).

36*b*. Deux communications relatives à la question des pêcheries, l'une portant la mention "personnelle et non-officielle," par l'honorable T. B. Bayard, Secrétaire d'Etat, Washington, E.-U., en date du 31 mai, 1887, et adressé à Sir Charles Tupper;—et l'autre, la réponse de Sir Charles à l'honorable M. Bayard, portant aussi la mention de "personnelle et non-officielle," en date du 6 juin, 1887. (*Distribution et doc. de la session.*)

36*c*. Dépêches et documents se rapportant à la question des pêcheries. (*Doc. de la session et distribution.*)

53. Dépêches de Sir L. West à lord Lansdowne; et de Sir L. West à lord Salisbury; et aussi, copie certifiée d'un rapport du comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil, concernant l'admission en franchise de certains articles, lorsqu'il paraîtra, à la satisfaction du Gouverneur en Conseil que des articles similaires du Canada pourront être importés en franchise par les Etats-Unis. (*Doc. de la session.*)

58*b*. Réponse à Adresse,—Copie de toute correspondance échangée avec le gouvernement Impérial relativement au désaveu des Actes du Manitoba concernant les chemins de fer. (*Distribution et doc. de la session.*)

65. Réponse à Adresse,—Copie de tous papiers, correspondance, arrêtés du conseil et ordres administratifs, non encore produits, concernant: —

(1.) Le refus de la part des autorités des Etats-Unis de permettre aux navires ou machines de sauvetage du Canada, de venir en aide aux bâtiments canadiens en détresse dans les eaux américaines.

(2.) Le refus de la part des autorités canadiennes de permettre aux navires ou machines de sauvetage des Etats-Unis, de venir en aide aux bâtiments américains en détresse dans les eaux canadiennes. (*Distribution et doc. de la session.*)

65*a*. Correspondance concernant la saisie de navires anglais dans la mer de Behring. (*Distribution et doc. de la session.*)

67. Réponse à Ordre (1887),—Copie de tous rapports d'exploration et correspondance relatifs à l'exploration du détroit de Northumberland en vue de la construction d'une voie sous-marine pour traverser le détroit, avec les noms des ingénieurs employés, et le compte détaillé des dépenses encourues dans la dite exploration pendant l'année 1886.

67*a* Réponse à Adresse (Sénat),—Plans et rapports de la dernière exploration concernant la voie sous-marine projetée entre le Cap-Traverse et le Cap-Tourmente. (*doc. de la session, sans les plans.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:

30*a*. Réponse à Adresse,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et les commissaires nommés par le gouvernement pour faire une enquête et recueillir des données au sujet du canal de la vallée de la Trent, et de la continuation future des travaux. Aussi, copie de toutes instructions autorisant les commissaires à agir et définissant leurs pouvoirs et attributions et le mode de procédure, de même que copie de tous rapports adressés au gouvernement par l'ingénieur ou les ingénieurs des travaux du dit canal depuis la dernière session du parlement.

30*b*. Réponse à Adresse du Sénat,—Etat détaillé de toutes sommes d'argent payées à M. A. F. Wood, de Madoc, pour ses services et ses dépenses comme évaluateur ou à tout autre titre, sur le canal de la vallée de la Trent, depuis la date de sa nomination jusqu'au 1er janvier 1888; aussi un état détaillé de toutes sommes à lui payées pour ses services et ses dépenses sur le canal Murray, du 1er décembre 1883 au 1er janvier 1888, afin de compléter l'état des sommes à lui payées, qui a été demandé à la session dernière.

34*b*. Réponse à Ordre (1887,)—Copie de toute correspondance ou télégrammes depuis le 31 décembre dernier, touchant la construction ou la réparation de brisselames ou jetées à Scotts Bay, Horton Landing et Boot Island, dans le comté de King, N.-E.; et aussi de toutes instructions données à l'ingénieur du département des Travaux Publics qui a visité les dites localités dans les mois de janvier et février dernier ainsi que de ses rapports à ce sujet.

34*c*. Réponse à Ordre,—Copie du rapport de l'ingénieur en chef sur le brise-lames de la Baie Fortune, comté de King, I.P.-E., dans le but de l'allonger; aussi, copie de toutes pétitions, lettres, etc., se rapportant à ce sujet.

40*a*. Réponse à Ordre,—Relevé du montant total déboursé par le gouvernement par suite du soulèvement du Nord-Ouest.

43*b*. Réponse à Ordre,—Copie de tous rapports, correspondance, pétitions ou documents concernant la construction permanente projetée d'un bureau de poste et de douane à Strathroy, et de toutes recommandations faites au sujet de son emplacement, de son caractère, de son coût, etc., etc.

43*c*. Réponse à Ordre,—Copie de toutes lettres, mémoires et autres documents concernant la construction d'édifices publics dans la cité de St-Hyacinthe, tels que le bureau de poste et entrepôt pour la douane, etc.

43*d*. Réponse à Ordre,—Copie de toute correspondance et pétitions concernant la construction des bureaux de poste, de douane et du revenu de l'intérieur, dans la ville de Pictou.

46*a*. Rapport, suivant les termes de la clause 109 de l'acte des Cours Suprême et de l'Echiquier, Statuts Revisés du Canada, chap. 135, au sujet de l'Ordre Général, No. 83, qui a été fait par les juges de la Cour Suprême du Canada, pendant l'année dernière.

46*b*. Réponse à Ordre,—Etat donnant les noms de tous les juges de cours Supérieure, de Loi ou d'Equité admis à la retraite en Canada et la date de leurs lettres-patentes respectives. Aussi, copie de la dernière lettre-patente adressée à un juge de la cour Supérieure admis à la retraite.

52. Réponse à Adresse,—Règlements faits par le Gouverneur en Conseil concernant l'enregistrement des unions ouvrières.

54. Réponse à Ordre,—Rapport de M. Parmelee au ministre des Douanes sur l'àpropos de faire de Kamloops un port douanier.

55. Réponse à Ordre,—Etat donnant la date à laquelle le steamer " Northern Light " a commencé ses voyages entre l'Ile du Prince-Edouard et Pictou, N.-E., le nombre de voyages faits, le nombre de voyageurs transportés, et la date de son dernier voyage jusqu'à date.

55*a*. Réponse à Ordre,—Etat donnant les noms et les salaires de tous les capitaines en charge de steamers du gouvernement, ainsi que les salaires et allocations actuellement payables aux dits capitaines et à eux payés; et copie de toutes pétitions, correspondance, télégrammes, etc., concernant le salaire du capitaine du " Northern Light " depuis le 1er janvier 1879.

Aussi, état donnant les noms et le nombre d'hommes employés à bord du dit steamer, ou en rapport avec lui, au cours de l'été dernier, à partir de la discontinuation de ses voyages au printemps de 1887 jusqu'à la reprise de son service dans l'automne de la même année.

55*b* Réponse supplémentaire à Ordre,—Etat donnant les noms et le nombre d'hommes employés à bord du steamer *Northern Light*, ou en rapport avec lui, au cours de l'été dernier, à partir de la discontinuation de ses voyages au printemps de 1887 jusqu'à la reprise de son service dans l'automne de la même année.

56. Réponse à Ordre,—Relevé du montant total payé par le gouvernement en rapport avec l'acte des licenses pour la vente des liqueurs.

57. Réponse à Ordre,—Etat indiquant le montant des sommes dépensées depuis 1867 aux réparations et améliorations du quai à St-Jérôme de Matane.

58. Réponse à Ordre,—Relevé des accidents de chemins de fer signalés au gouvernement en 1886, et au sujet desquels des actions sont actuellement pendantes.

58*a*. Réponse à Ordre,—Etat indiquant le montant voté à chaque session depuis 1880 comme subventions aux chemins de fer, combien a été voté pour chaque province, et le montant payé à compte de ces subventions.

58*c*. Réponse à Ordre,—Copie de toute correspondance et rapport entre M. Allan Knight et le gouvernement; aussi entre le département des chemins de fer ou aucuns de ses officiers, au sujet de dommages subis par lui en rapport avec l'embranchement de Derby, dans le comté de Northumberland, N.-B.

58*d*. Réponse à Adresse,—Copie des rapports d'explorations des chemins de fer entre le Détroit de Canso et Sydney *viâ* Grand-Narrows, et entre le Détroit de Canso et Louisbourg *viâ* St. Peters, pendant l'été de 1885, avec les évaluations du coût des deux lignes;

Aussi, copie des rapports d'explorations entre Grand-Narrows, *viâ* Boisdale, et North Sydney et Sydney, et entre East Bay et St. Peters; de même que des rapports d'explorations entre Sydney et Loch Lomond *viâ* la Vallée de Mira et la Vallée de Salmon River, pendant l'année 1886; et aussi copie de tous télégrammes adressés au département des chemins de fer pendant la saison des explorations;

Aussi, copie de la minute du Conseil adoptant la route de Grand-Narrows à North et South Sydney, *viâ* Boisdale, avec celle du rapport de l'ingénieur au sujet de la traverse de Grand-Narrows.

Et aussi, copie de tous énoncés et arguments soumis au gouvernement, à l'encontre de la route de Grand-Narrows, par la délégation du Cap-Breton, en janvier dernier; et aussi, un état indiquant la route particulière favorisée par la dite délégation.

58*e*. Réponse à Ordre (1887),—Copie de toutes réclamations adressées au département des chemins de fer pour expropriation de terrains pour la construction de l'embranchement de St-Charles, dans le comté de Lévis; aussi un état indiquant le montant de chaque réclamation; le nom de ceux dont les réclamations ont été réglées jusqu'au 1er avril 1887, et le montant qui leur a été accordé; aussi le nom de ceux dont les réclamations sont encore pendantes.

58*f*. Réponse à Ordre,—Copie de toute correspondance entre le département des chemins de fer et MM. A. Pion et Cie, de Québec, au sujet d'une réclamation pour marchandises endommagées sur l'Intercolonial.

59. Réponse à Ordre,—Etat indiquant la quantité du matériel roulant acheté pour le chemin de fer Intercolonial pendant le dernier semestre de l'année expirée le 31 décembre 1887, donnant chaque espèce de matériel roulant, s'il a été acheté par contrat, ou autrement, les noms des vendeurs, et le coût de chaque espèce; aussi un état montrant le matériel roulant construit dans les ateliers du gouvernement.

59*a*. Réponse à Ordre,—Etat détaillé des dépenses faites sur l'Intercolonial et portées au compte du capital pour les années 1879 à 1887.

59*b*. Réponse à Ordre,—Copie des procédés de l'enquête faite à Ste-Flavie, le 23 septembre 1887, sur le corps de Wm. L. Duncan, tué le jour précédent sur le chemin de fer Intercolonial, avec la preuve faite à cette enquête. Aussi, copie de tout rapport ou investigation sur l'accident par les autorités du chemin de fer ou d'aucun rapport relatif à cet accident adressé au département des chemins de fer et canaux, et de toute correspondance échangée avec le dit département relativement à cette affaire.

59*c*. Réponse à Ordre,—Copie de toutes soumissions reçues par le gouvernement en février dernier, pour le clôturage du chemin de fer de prolongement vers l'Est, dans la Nouvelle-Ecosse, et de l'Intercolonial, à partir de Pictou Landing jusqu'à la jonction à Windsor, ainsi qu'un état indiquant le nom de la personne ou des personnes auxquelles des contrats ont été donnés, s'il en a été donné, et la longueur de clôturage donnée à chaque entrepreneur, ainsi que le montant à payer à chacun d'eux.

59*d*. Réponse à Ordre,—Copie de la correspondance entre J. C. Pottinger, écr., surintendant du chemin de fer Intercolonial, et M. Noel Fortin, de la paroisse de St-Fabien, concernant l'accident et les dommages causés à ce dernier.

59*e*. Réponse à Ordre,—Relevé des accidents arrivés aux trains de l'Intercolonial par suite de collisions, rails brisés, ou autrement, depuis le 1er avril 1887, jusqu'au 1er mars 1888, les causes et dates respectives; les noms de tous chefs de train, ingénieurs-mécaniciens ou autres employés destitués, suspendus de leurs fonctions ou mis à l'amende à la suite de telles collisions ou de toute autre négligence de leurs devoirs; le montant du dommage (si aucun) causé dans chaque cas à la propriété; le chiffre de la compensation payée aux personnes possédant des propriétés détruites ou endommagées, ainsi que le montant des réclamations pour pertes ou dommages (s'il en est) non réglées.

59*f*. Réponse à Adresse,—Copie de tous papiers, documents, correspondances, etc., concernant la destitution de Odias Carbonneau, Eudore Gaumont et Fidèle Pelle-

tier, tous trois employés sur le chemin de fer Intercolonial, le premier comme opérateur du télégraphe à la Chaudière, comté de Lévis, le second comme homme de section à St-Thomas, comté de Montmagny, et le troisième comme agent à la station du Cap St-Ignace, dit comté.

60. Réponse à Ordre,—Copie du contrat qui existe actuellement entre le gouvernement et les entrepreneurs pour l'impression des billets de la Puissance, et de toute correspondance ayant trait à son adjudication.

61. Réponse à Ordre,—Etat indiquant le coût total de la construction des divers travaux exécutés pour la descente des bois et billots sur la rivière Ottawa et ses tributaires jusqu'au 30 juin dernier; aussi un état indiquant la dépense annuelle de l'entretien de ces ouvrages pendant les cinq années antérieures au 30 juin dernier, sous les différents chefs de reconstruction, réparation, et frais d'administration, à chacune des stations, avec le nom de la rivière ou du tributaire où la dépense a eu lieu; et copie de toute demande reçue de particuliers ou de compagnies à charte pour l'acquisition par voie d'achat ou autrement de tout ou partie de ces ouvrages et améliorations sur la rivière Ottawa et ses tributaires.

63. Réponse à Ordre,—Copie de tous contrats conclus par le gouvernement avec John Harvey pour la construction de glissoires et autres améliorations dans la rivière Mattawa; de toutes annonces demandant des soumissions pour ces travaux; des dites soumissions et de tous autres papiers, lettres et correspondance entre le gouvernement et Harvey au sujet des dits contrats et travaux.

64. Réponse à Ordre,—Copie de toute correspondance, pétitions et rapports concernant la réclamation des Sauvages Chippewas et Ottawas à certaines îles dans le lac Erié et la rivière Détroit.

64*a*. Réponse à Adresse,—Copie de toute correspondance, accusations, papiers ou ordres concernant la démission d'Archibald Culbertson de la position de conseiller de la bande des Mohawks.

64*b*. Réponse à Ordre,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement et toute personne ou personnes au sujet de la réclamation des Sauvages de Mississauga, en vertu des divers traités concernant des terrains non cédés, ainsi que tous rapports et plans s'y rattachant.

64*c*. Réponse à Adresse,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui de l'Ontario concernant une réclamation des Sauvages des Six Nations demandant une indemnité pour la submersion de leurs terres par suite de la construction d'un barrage dans la grande rivière, à Dunsville, par la Cie du Canal Welland, vers l'année 1833; aussi, copie de tous ordres en conseil et rapports de département, relatifs à cette réclamation ou au paiement d'une indemnité.

64*d*. Réponse à Ordre,—Copie de toutes lettres, télégrammes et requêtes adressées par des Sauvages de la réserve de Caughnawaga au ministre de l'Intérieur, demandant une élection de chefs suivant les dispositions de l'Acte des Sauvages, et de toutes correspondances échangées à ce sujet entre les dits Sauvages, le ministère de l'Intérieur et l'agent de la réserve.

66. Copie certifiée du rapport d'un comité du Conseil Privé, au sujet des chemins de fer dans le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie Anglaise, ainsi que le rapport du ministre des chemins de fer et canaux sur ce sujet, y compris copie d'un projet de convention avec annexe.

68. Copie de rapports de comités du Conseil Privé, et autres papiers, concernant le désaveu de certains actes passés par la législature de la province de la Colombie Anglaise.

69. Rapport des Commissaires du Hâvre de Québec, pour 1887.

69*a*. Rapport des Commissaires du Hâvre de Montréal, pour 1887.

70. Réponse à Ordre (1887),—Copie de tous papiers et correspondance concernant quelque changement à apporter dans le système de ventilation de la salle des délibérations de la Chambre des Communes.

71. Réponse à Ordre,—Copie du rapport fait par le professeur Saunders relativement au site de la ferme expérimentale dans le Nord-Ouest, et de toutes lettres,

documents et papiers concernant les divers sites proposés ainsi que les recommandations qu'il a faites à ce sujet.

72. Réponse à Ordre,—Copie de toute correspondance, rapports et recommandations se rapportant à l'allégation du capitaine George H. Young, de Winnipeg, qui prétend avoir sauvé le prêtre blessé, le révérend père Moulin, à Batoche, le 11 mai, 1885, avec l'aide des hommes de l'ambulance Bailey et King, du 90ième bataillon ; et que le dit sauvetage n'a pas été effectué par le docteur Gravely, de Cornwall, tel que relaté dans le rapport du chirurgien-général de la milice, présenté au parlement en mai, 1886.

73. Copie certifiée d'un rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur-général en Conseil, le 23 juillet 1887, sur un mémoire, en date du 19 juillet 1887, du ministre des Travaux Publics, donnant son assentiment aux recommandations contenues dans le rapport annexé du surintendant des télégraphes du gouvernement, savoir : que les mesures nécessaires soient prises pour permettre à la Puissance de prendre part à la convention pour la protection des câbles sous-marins.

Le tout respectueusement soumis,

ROBERT READ,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. Miller, du comité mixte des deux Chambres relatif à la bibliothèque du parlement, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE—DEUXIÈME RAPPORT, 1888.

Le comité mixte de la Bibliothèque a eu sa seconde réunion de la session de 1888, samedi matin le 12 mai, dans les salles du Président du Sénat.

Présents :—L'honorable Président du Sénat, au fauteuil ; les honorables messieurs Odell, Almon, Poirier, Power, Baillargeon, Wark et Scott, et messieurs Scriver, Davin, Edgar, Colby, O'Brien et Weldon.

La commission d'audition présenta son rapport au sujet des comptes de la bibliothèque ; ce rapport est annexé au présent.

Le sous-comité chargé d'examiner la proposition faite par M. Bourinot pour la publication d'un volume de chartes et d'autres documents historiques, présenta le rapport suivant :

Le sous-comité du comité de la Bibliothèque chargé d'examiner la proposition de M. Bourinot au sujet de la publication d'un volume de chartes, dépêches et autres documents se rattachant à l'histoire constitutionnelle du Canada, s'est réuni dans le cabinet du Bibliothécaire à 2.15 p.m.

Présent :—L'honorable M. Haythorne, M. Colby, député-orateur, M. Scriver, M.P., et le soussigné.

M. Bourinot, greffier de la Chambre des Communes, assiste à la réunion.

Le sous-comité est d'opinion que la publication d'un ouvrage comme celui dont parle M. Bourinot dans ses communications du 17 et du 26 ult., est désirable.

Le sous-comité recommande que l'ouvrage soit publié par M. Bourinot à ses propres risques, et que le parlement soit invité à en acheter cinq cents exemplaires à raison soit de cinq piastres l'exemplaire.

Le sous-comité est informé que M. DeCelles a commencé le travail d'une compilation du même genre, et M. Bourinot annonce qu'il va conférer avec M. DeCelles et tâcher de voir à ce que le travail et les matériaux de ce monsieur soient utilisés et rémunérés.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER.

Ce rapport fut adopté. La correspondance concernant le projet de travail de M. Bourinot fut lue, et elle est annexée au présent.

SALLE DU PRÉSIDENT DU SÉNAT,
15 mai 1888.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ DE L'AUDITION.

Le sous-comité chargé par le comité mixte de la Bibliothèque du Parlement pour la session de 1888, de faire l'audition du compte des recettes et des dépenses de la Bibliothèque durant l'année dernière, présente le rapport suivant :

Le sous-comité a examiné les comptes, livres et pièces justificatives qui lui ont été soumis par le comptable, et numérotés 527 à 833 (inclusivement), ainsi que les pièces justificatives des lettres de change expédiées aux agents de Londres, Angleterre, et de Paris, France, et portant les lettres H de 1886-87 et de A à H (inclusivement) de 1887-88, respectivement, et a constaté qu'ils correspondaient les uns aux autres.

Un relevé de compte à partir du 31 mai 1887 jusqu'au 8 mai 1888, tel qu'indiqué par les livres, est présenté ci-joint pour l'information du comité.

(Signé) W. H. ODELL,
" CHAS. C. COLBY, } *Auditeurs.*
" J. SCRIVER,

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,
OTTAWA, 9 mai 1888.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

ETAT de la dépense faite pour des livres depuis le 31 mai 1887 jusqu'au 8 mai 1888, répartie par sujets.

Religion, philosophie et éducation	$ 394 47
Histoire et biographie	2,244 66
Géographie et voyages	690 20
Sciences	449 57
Arts mécaniques	406 80
Beaux arts	471 07
Sports et jeux	47 63
Philologie, histoire littéraire et bibliograghie	194 01
Belles-lettres	1,419 17
Encyclopédies, magasins, etc	900 72
Loi	3,396 73
Science sociale et économie politique	677 90
Reliure canadienne	1,847 15
Assurance, commission, port, etc	575 36
Total	$13,715 44

BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT.

COMPTE COURANT des sommes reçues et déboursées depuis le 31 mai 1887 (date de la dernière audition), jusqu'au 8 mai 1888.

1887		$ cts.	1887		$ cts.	$ cts.
31 mai	A balance de subventions de 1886-87 non dépensée à cette date	3,290 54	30 juin	Par montant dépensé pour livres anglais jusqu'à date	1,017 22	
1er juill.	A montant des subventions de 1887-88, générales	10,000 00	do	Par montant dépensé pour livres français jusqu'à date	101 40	
do	Spéciales pour livres, sur l'Am. du Nord	1,000 00	do	Par montant dépensé pour livres sur l'Amérique du Nord jusqu'à date	174 84	
do	do reliure	2,000 00				1,293 46
			1888			
			8 mai	Par montant dépensé pour livres anglais jusqu'à date	7,753 13	
			do	Par montant dépensé pour livres français jusqu'à date	1,891 94	
			do	Par montant dépensé pour livres sur l'Amérique du Nord jusqu'à date	927 76	
			do	Par montant dépensé pour reliure, jusqu'à date	1,847 15	
						12,421 98
				Montant total dépensé depuis le 31 mai 1887		13,715 44
			do	Par balance encore non dépensée		2,575 10
		$16,290 54				16,290 54

EXPLICATION DE LA BALANCE.

1888		$ cts.	$ cts.
8 mai	Balance de subventions non utilisée		2,169 86
do	do à la banque de Montréal (v. livret)	960 15	
do	Moins chèques non payés	554 19	
			405 24
			2,575 10

RECAPITULATION DE LA DEPENSE.

1888.		$ cts.
8 mai	Mont. total dép. pour des livres ang. depuis le 31 mai, 1887	8,770 35
8 do	do do do livres français, do do	1,993 34
8 do	do do do livres sur l'Am. du N. do	1,104 60
8 do	do do do reliure do do	1,847 15
		13,715 44

(Signé) JOHN SMITH,
Comptable.

CHAMBRE DES COMMUNES,
17 mars 1888.

M. L'ORATEUR,—Permettez-moi d'attirer votre bienveillante attention sur un sujet que je désire soumettre au comité de la bibliothèque, lorsque vous le jugerez à propos. Comme vous le savez sans doute, le gouvernement de Washington a ordonné il n'y a pas longtemps, l'impression de deux forts volumes contenant la copie de la constitution fédérale et de celles des Etats, des chartes coloniales et autres lois organiques des Etats-Unis, avec toutes les notes et indications nécessaires pour expliquer les circonstances qui ont donné origine à chaque document. L'évêque Stubbs, qui est une autorité sur ce sujet, a publié un petit volume sous le titre "Select Charters, illustrative of English Constitutional History." M. Howard Preston a aussi publié tout récemment un travail remarquable comprenant des documents qui traitent de l'histoire constitutionnelle des Etats-Unis.

La valeur de semblables ouvrages a été parfaitement démontrée par le professeur Freeman, historien distingué, qui, dans un discours d'ouverture prononcé à Oxford, a dit que celui qui étudie l'histoire, de même que le publiciste, " doit toujours se rappeler et s'efforcer de faire comprendre aux autres que les discours sur l'histoire les plus ingénieux et les plus éloquents de notre époque, peuvent, après tout, se réduire au commentaire d'un texte."

Avec de pareils exemples sur les yeux, j'ai pensé qu'il serait utile de faire, pour l'usage du Parlement du Canada et des bibliothèques du pays et de l'étranger, une compilation de toutes les chartes coloniales, lois organiques, dépêches impériales et autres documents qui se rapprochent plus directement de l'organisation constitutionnelle du Canada depuis son origine jusqu'à nos jours.

Le sommaire suivant des documents les plus importants que renfermera cet ouvrage, vous donnera une idée plus complète de la valeur de ce travail :

PARTIE I.

I. Commission de Jacques-Cartier, 1540.

II. Commission délivrée par Henri IV au marquis de la Roche, lui donnant pleine et souveraine autorité dans les premiers temps de la découverte.

III. Commission du comte de Soissons, 1612, déléguant le pouvoir souverain à Champlain, fondateur de Québec.

IV. Charte de la compagnie des Cent-Associés, en 1627.

V. Traité de St-Germain-en-Laye, 1632, rendant le Canada à la France, après une courte occupation du pays par les Anglais.

VI. Décret de Louis XIV, reprenant en 1663, le gouvernement du Canada qu'il avait concédé à la compagnie des Cent-Associés, et établissant un conseil suprême ou supérieur (comme il fut appelé par la suite.)

VII. Décret concédant le Canada à la compagnie des Indes Occidentales, en 1664.

VIII. Décret de dissolution de la compagnie précédente, et remettant tous pouvoirs à la Couronne.

IX. Décret de 1675 déléguant le pouvoir à un intendant ou commissaire de Justice, et renouvelant les pouvoirs du Conseil Souverain.

X. Décret modifiant la constitution du Conseil Suprême, et poursuivant le même mode de gouvernement.

XI. Décret modifiant de nouveau le Conseil Supérieur en y introduisant des assesseurs ou officiers de justice et de finance.

XII. Commissions de Gouverneurs et de lieutenant général.

PARTIE II.

Gouvernement, de 1760 *à* 1774.

I. Termes de la capitulation, 8 septembre, 1760.

II. Extraits du Traité de Paris, 10 février, 1763.

III. Proclamation de Georges III, établissant quatre nouveaux gouvernements dans l'Amérique du Nord.

IV. Commission et instructions royales à Sir John (Général) Murray, 1763.

PARTIE III.

De 1774 *à* 1791

I. Acte de Québec—Acte à l'effet de prendre des mesures plus efficaces pour le gouvernement de la province de Québec, dans l'Amérique du Nord.

II. Acte établissant un fonds pour mieux faire face aux charges de l'administration de la justice et du soutien du gouvernement civil dans les limites de la province de Québec, en Amérique.

PARTIE IV.

De 1791 *à* 1840

I. Acte constitutionnel, 1791.

II. Proclamation dans le Haut et le Bas-Canada, mettant l'acte en vigueur.

III. Commission de Lord Gosford, 1835.

IV. Acte impérial suspendant la constitution et établissant des mesures temporaires pour le gouvernement du Bas-Canada, proclamé le 29 mars, 1838.

V. Instruction à Lord Durham pour la constitution du conseil spécial—Proclamation de Lord Durham pour la dissolution du conseil spécial—Lettre de Lord Durham aux membres du conseil exécutif, les congédiant.

PARTIE V.

De 1840 *à* 1867.

I. Acte pour réunir les provinces du Haut et du Bas-Canada, et pour le gouvernement du Canada, 1840.

II. Proclamation concernant l'Union des Provinces, 1841.

III. Réponse à une Adresse de la Chambre d'assemblée au Gouverneur-Général, 5 août, 1841, *re* dépêche de Lord John Russell au Gouverneur-Général sur le gouvernement responsable, en date du 14 octobre, 1839.

IV. Dépêche transmettant à Lord Sydenham les instructions de Sa Majesté lorsqu'il prit le gouvernement de l'Amérique Britannique du Nord, 7 septembre, 1839.

V. Acte pour permettre aux législatures coloniales d'établir des postes à l'intérieur.

VI. Acte impérial concernant le cabotage dans les possessions britanniques.

VII. Dépêches relatives à l'enlèvement des restrictions sur le commerce du Canada.

VIII. Acte impérial pour abroger la partie de l'acte des troisième et quatrième années du règne de Sa Majesté, à l'effet de réunir les provinces du Haut et du Bas-Canada, et pour le gouvernement du Canada, relativement à l'usage de l'anglais dans les actes concernant le Conseil législatif et l'Assemblée législative de la province du Canada, 14 août, 1848.

IX. Acte impérial autorisant la législature du Canada à changer la constitution du Conseil législatif de cette province, et pour autres fins, 11 août, 1854.

X. Charte de la Compagnie de la Baie d'Hudson, etc.

PARTIE VI.

De 1867 à 1888.

I. Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

II. Proclamation pour unir les provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick en une seule Puissance sous le nom de Canada.

III. Acte impérial pour le gouvernement temporaire de la Terre de Rupert et du Territoire du Nord-Ouest, lors de leur union avec le Canada.

IV. Acte impérial concernant l'établissement de provinces dans la Puissance du Canada, 29 juin, 1871.

V. Acte impérial pour enlever certains doutes au sujet des pouvoirs du Parlement du Canada, en vertu de la clause 18 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Ordres en conseil concernant la Terre de Rupert et le Territoire du Nord-Ouest, 1870 ; et la province de la Colombie Anglaise, 1871, 33 Vic., chap. 3.—Acte pour amender et continuer l'Acte 32 et 33 Vic., chap. 3, et pour établir et constituer le gouvernement de la province du Manitoba,—et autres actes concernant le Manitoba.

Ordre en conseil concernant l'union de l'Ile du Prince-Edouard avec la Puissance du Canada, 26 juin 1873.

PARTIE VII.

Commissions, etc., de gouverneurs-généraux.

De lord Monck, 1867 ; de lord Dufferin, 1873 ; du marquis de Lorne, 1879.

PARTIE VIII.

Commissions de lieutenants gouverneurs et autres documents concernant le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard, avant 1867.

Constitutions des provinces, depuis 1867. Actes concernant le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

D'après le court sommaire qui précède, l'on verra que l'objectif de l'auteur est de faire une compilation de tous les documents qui donnent la nature précise des modes de gouvernement qui se sont succédés dans le cours des siècles qui ont suivi l'établissement du Canada. Le gouvernement de Québec a pris tant de soin pour réunir à diverses époques, tous les documents qui se rattachent à l'histoire du Canada, qu'il suffit de citer, au cours du travail que je me propose de publier, les chartes, commissions et décrêts qui se rapportent plus directement au gouvernement du pays à diverses époques ou phases du régime français. Quant à la période durant laquelle les provinces de l'Amérique Britannique du Nord ont été de simples dépendances de la Grande-Bretagne, toutes les lois organiques et autres documents faisant connaître les changements opérés dans les constitutions de ces provinces, sont disséminés dans un grand nombre de volumes que les hommes politiques, les publicites et les personnes étudiant l'histoire ne peuvent consulter qu'au prix de beaucoup de difficultés dans les deux ou trois bibliothèques qui seules les possèdent en Canada. Il est de fait que certains documents nécessaires à mon travail devront être copiés dans les archives impériales.

Je me propose de faire précéder chaque document d'une courte introduction et d'indiquer les sources, afin de permettre au lecteur de retirer plus de fruit de son étude. L'éditeur préparera aussi, sous forme de préface, un aperçu succint des diverses évolutions du régime constitutionnel en ce pays qui, tout en complétant l'ouvrge, le rendra plus précieux aux yeux de ceux qui auront occasion de le consulter.

Je pense que ce travail sera d'une grande utilité pour le parlement et pour le pays. Mais il est évident que ce n'est pas une entreprise qui doive être laissée à la seule initiative de l'auteur. En conséquence, je me permettrai de suggérer que le comité de la bibliothèque examine d'abord la question avec soin ; et si, après mûr examen, il est convaincu, comme je le suis, de l'excellence du projet, alors il pourra l'appuyer favorablement auprès des deux Chambres. La question pourrait, ensuite, être soumise au comité des Impressions, si les Chambres jugent que le projet est digne d'attention, et ce dernier comité pourrait ordonner qu'au moins 600 exemplaires soient imprimés, d'une manière qui fasse honneur au pays ; car il ne serait pas convenable d'envoyer à l'étranger un ouvrage imprimé comme le sont nos documents publics et nos statuts. J'ajouterai ici que l'ouvrage publié par le gouvernement des Etats-Unis a été compilé et publié par un fonctionnaire distingué du Congrès, feu M. Ben. Perley Poore, sous la direction du comité des impressions publiques, conformément à l'ordre du Sénat des Etats-Unis.

Le comité comprendra que je ne me propose pas de préparer cet ouvrage, qui entraînera un travail considérable, dans le but d'en retirer un avantage pécuniaire. fait, je donnerai mon travail gratuitement aux Chambres. Tout ce que je désire

c'est que le comité des impressions m'alloue un certain montant, très modéré, pour couvrir les frais de copie, d'index, de correction d'épreuve et de publication. Les 600 exemplaires devraient être, pour la plupart, reliés en veau, et le soin de les distribuer pourraient être laissé au greffier de la Chambre et au bibliothécaire du parlement.

Je vous laisse à présent à décider de la question de concert avec le comité, et j'espère que vous voudrez bien apprécier les avantages que présente l'ouvrage sur lequel j'attire votre attention. Avec les notes que j'y ajouterai et les citations que je me propose de faire, ce travail sera, essentiellement, une histoire constitutionnelle du Canada, à l'usage spécial des hommes politiques, des publicistes et des personnes studieuses désirant consulter, sous une forme facile et intelligible, les documents originaux auxquels ils doivent tôt ou tard recouvrir, afin d'acquérir des notions complètes sur les institutions passées et présentes du pays. J'ose espérer que la publication, sous cette forme, des pièces et des sources primitives de notre histoire, aura pour effet, dans une certaine mesure, de faire connaître plus parfaitement le système constitutionnel du Canada qui attire, de jour en jour, plus l'attention, tant ici qu'à l'étranger.

Bien à vous,

JNO. GEO. BOURINOT.

A l'hon. L. G. POWER,
Chambre du Sénat.

MONSIEUR LE SÉNATEUR,—D'après la conversation que nous avons eue samedi dernier, je crois que quelques membres du comité de la bibliothèque sont sous une fausse impression quant à certains points qui ne sont pas nettement définis dans ma lettre à l'Orateur de la Chambre des Communes. Pour cette raison, je crois utile de vous donner les explications qui suivent:—

1. La lecture de ma lettre fera voir que je ne donne aucunement l'exposé détaillé de tous les documents qui se suivront régulièrement dans l'ouvrage que je me propose de faire. Un exposé semblable nécessiterait plusieurs pages d'impression, et je n'avais pour objectif unique que de donner une idée générale de mon travail.

2. L'espace consacré à l'évolution du gouvernement représentatif et responsable dans les provinces maritimes sera nécessairement très étendu, pour la raison que l'histoire politique de cette section du pays présente un intérêt tout particulier à celui qui étudie nos institutions politiques. Cette partie de mon travail comprendra les commissions et instructions données aux gouverneurs Cornwallis, Patterson, Carleton, Lawrence, et autres; les instructions spéciales au comte de Durham; les dépêches des lords Russell, Gleneley et Grey sur le gouvernement responsable, et tous les autres documents nécessaires pour donner une connaissance complète des choses depuis l'origine jusqu'à l'époque actuelle. Sur ce sujet, il a été publié en 1883, dans nos documents de la session, une communication très intéressante du lieutenant-gouverneur Archibald qui a sa place marquée comme étant très importante pour l'homme politique et le publiciste.

3. Tous les documents relatifs à l'établissement de la Colombie Anglaise et de Vancouver comme colonies de la couronne, et à l'histoire primitive du Cap-Breton comme gouvernement colonial distinct, paraîtront en leur lieu et place.

4. Qu'il soit bien compris aussi que l'arrangement des documents, comme je le donne dans ma première lettre, n'est que provisoire et peut être considérablement modifié à mesure que le travail avancera. Je crois qu'il sera nécessaire, aussi, de faire une division de l'ouvrage, par provinces.

5. La partie de l'ouvrage qui m'est propre, sera aussi complète que possible et indiquera l'origine de chaque statut et document; elle comprendra environ cent pages qui ont nécessité beaucoup de recherches et d'étude. L'index sera complet et les documents français seront traduits avec soin—quelques-uns pour la première fois.

Suivant toute probabilité, le volume sera de 900 à 1,000 pages, octavo-royal.

Bien à vous,

JNO. GEO. BOURINOT.

CHAMBRE DES COMMUNES,
26 mars 1888.

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Archibald, il a été
Ordonné, qu'il soit pris en considération par la Chambre vendredi prochain.

L'honorable M. Vidal, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de pourvoir à la liquidation de la Banque de London, en Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, lignes 13 et 14, retranchez " trois " et insérez " cinq ".

Page 2, ligne 41, après " Canada ", insérez les clauses A et B.

Clause A.

" Les directeurs, lors de la liquidation finale de la banque, convoqueront les " actionnaires pour qu'ils renoncent à la charte et prononcent la dissolution de la " banque, et du moment qu'une résolution aura été adoptée à cet effet, la charte de la " banque prendra fin."

Clause B.

" Tous transferts d'actions de la dite banque, après la passation du présent acte, " à l'exception de ceux qui se feront avec l'approbation expresse des directeurs, " seront nuls."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois, en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant l'acte des élections fédérales, chapitre huit des Statuts revisés du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott secondé par l'honorable M. Botsford, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant l'acte d'inspection des bateaux à vapeur, chapitre soixante dix-huit des Statuts revisés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant certaines avances faites aux commissaires du havre de Québec," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant le chapitre cent soixante-dix-huit des Statuts revisés du Canada, Acte des convictions Sommaires," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte modifiant le chapitre trente deux des Statuts revisés concernant les douanes," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

L'honorable M. McInnes (New-Westminster), a proposé

Que cette Chambre est d'opinion :—

1. Que l'on devrait empêcher l'importation en ce pays d'enfants et d'adultes indigents recueillis par les " Emigration Homes " et les " Poor Law Unions."

2. Que l'importation des sujets des " Workhouses " et des " Reformatory Schools " devrait être absolument prohibée.

3. Le gouvernement devrait adopter une politique ayant pour objet non seulement de retenir au pays notre population actuelle, mais encore d'y rappeler ceux des nôtres qui sont passés aux Etats-Unis.

Après débat ;

Six heures ayant sonné, Son Honneur le président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 P.M.

La Chambre a repris le débat sur la motion de l'honorable M. McInnes (New-Westminster),

Que cette Chambre est d'opinion :—

1. Que l'on devrait empêcher l'importation en ce pays d'enfants et d'adultes indigents recueillis par les " Emigration Homes " et les " Poor Law Unions."

2. Que l'importation des sujets des " Workhouses " et des " Reformatory Schools " devrait être absolument prohibée.

3. Le gouvernement devrait adopter une politique ayant pour objet non seulement de retenir au pays notre population actuelle, mais encore d'y rappeler ceux des nôtres qui sont passés aux Etats-Unis.

Après un nouveau débat ;

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

La Chambre a continué de siéger jusqu'à minuit :

Jeudi, 17 mai 1888.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte de tempérance du Canada," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'Acte de tempérance du Canada," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte autorisant le prélèvement par emprunt de certaines sommes d'argent pour le service public," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'acte des Cours Suprême et de l'Echiquier, chapitre cent trente-cinq des Statuts revisés du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte relatif à l'intérêt payable sur dépôts dans les banques d'épargne du département des postes et de l'Etat," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte modifiant le chapitre trente quatre des Statuts revisés, concernant le revenu de l'intérieur," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte concernant l'application de certaines lois y mentionnées à la province du Manitoba," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jonr le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte des poids et mesures à l'égard du contenu des colis de sel," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte des banques," chapitre cent vingt des Statuts revisés du Canada, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte modifiant le chapitre trente-trois des Statuts revisés du Canada, concernant les droits de douane," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte établissant de nouvelles dispositions concernant la construction du chenal des navires entre Montréal et Québec," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte concernant un certain arrangement entre le gouvernement du Canada et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé : "Acte concernant l'agiotage sur stocks et sur marchandises."

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, La Chambre s'est ajournée à cet après midi, à trois heures.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 17 mai, 1888.

Pétitions à présenter — **Pétitions à lire**

Rapports de comités à présenter. — **Avis de motions**

MOTIONS.

Pour jeudi, 17 mai 1888.

1888. Par l'honorable M. McInnes, C.-B. :

18 mai — Lorsque le bill (No 117) de la Chambre des Communes, intitulé : "Acte modifiant de nouveau les Statuts Revisés, chapitre cinq, concernant le cens électoral," sera pris en considération en comité de toute la Chambre, il proposera d'amender le dit bill comme suit

Page 1, ligne 10, après le premier article, insérez la clause A.

Clause A.

3. Les personnes suivantes n'auront pas droit d'être inscrites sur les listes d'électeurs en vertu des dispositions du présent acte, ni de voter aux élections des membres pour la Chambre des Communes:

(*a*) Les membres du service civil du Canada, au sens de l'acte du service civil, soit qu'ils appartiennent à la division intérieure ou à la division extérieure de ce service;

(*b*) Toutes personnes employées dans les territoires du Nord-Ouest par les différents départements du gouvernement exécutif, ou recevant pour leur emploi un salaire fixe payable sur les fonds publics du Cannda;

(*c*) Les officiers, commis et serviteurs du Sénat, de la Chambre des Communes et de la bibliothèque du parlement;

(*d*) L'auditeur général;

(*e*) Les officiers, commis et messagers de la cour Suprême du Canada, de la cour d'Echiquier du Canada et de la cour Suprême des Territoires du Nord-Ouest et de toute autre cour de jurisdiction civile ou criminelle, constituée sous l'autorité législative du parlement du Canada;

(*f*) Toutes personnes auxquelles sont applicables les dispositions de l'acte des pensions du service civil.

Par l'honorable M. McInnes (C.B.) :

28 mai—Lorsque le bill (No 89) de la Chambre des Communes, intitulé: "l'Acte des élections fédérales," chapitre huit des Statuts revisés du Canada," sera pris en considération en comité de toute la Chambre, il proposera d'ajouter la clause suivante au dit bill:

Les personnes suivantes ne solliciteront point de votes pour un candidat à l'élection d'un membre à la Chambre des Communes, ne feront point de propagande pour un tel candidat, et ne parleront ni pour, ni contre un tel candidat aux assemblées tenues pendant une élection, savoir :

(*a*) Les membres du service civil du Canada, au sens de l'acte du service civil, soit qu'ils appartiennent à la division intérieure ou à la division extérieure de ce service;

(*b*) Toutes personnes employées dans les Territoires du Nord-Ouest par les différents départements du gouvernement exécutif, ou recevant pour leur emploi un salaire fixe payable sur les fonds publics du Canada;

(*c*) Les officiers, commis et serviteurs du Sénat, de la Chambre des Communes et de la bibliothèque du parlement;

(*d*) L'auditeur général;

(*e*) Les officiers, commis et messagers de la Cour Suprême du Canada, de la cour d'Echiquier du Canada et de la cour Suprême des territoires du Nord-Ouest, et de toute autre cour de jurisdiction civile ou criminelle, constituée sous l'autorité législative du parlement du Canada;

(*f*) Toutes personnes auxquelles sont applicables les dispositions de l'Acte des pensions du service civil;

et quiconque enfreindra les dispositions du présent article, sera coupable de délit et passible d'une amende de mille piastres au plus, ou d'un emprisonnement de douze mois au plus, ou des deux peines à la fois.

ORDRE DU JOUR.

Jeudi, 17 mai 1888.

1888.

1 | 16 mai—Prise en considération du 5e rapport du comité mixte des impressions.—(Honorable M. Read).

2 | 16 mai—2e lecture (Bill 89) Acte des élections fédérales.—(Honorable M. Abbott).

3 | 16 mai—2e lecture (Bill 99) Inspection des bateaux à vapeur.—(Honorable M. Abbott).

4 | 16 mai—2e lecture (Bill 135) Commissaires du havre de Montréal.—Honorable M. Abbott).

5 | 16 mai—2e lecture (Bill 113) Amendement de l'acte des convictions sommaires.—(Honorable M. Abbott).

6 | 16 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 133) Emprunt de certaines sommes pour le service public.—(Honorable M. Abbott).

7 | 16 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 120) Amendement de l'acte des cours Suprême et d'Echiquier.—(Honorable M. Abbott).

8 | 16 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 128) Intérêt sur dépôts aux caisses d'épargnes des posteset du gouvernement.—(Honorable M. Abbott).

9 | 16 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 122) Pour amender le chapitre 34 des Statuts revisés concernant le revenu de l'Intérieur.—(Honorable M. Abbott).

10 | 16 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 41) Application de certaines lois à la province de Manitoba.—(Honorable M. Abbott).

11 | 16 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 118) Acte des poids et mesures en ce qui concerne les colis de sel.—(Honorable M. Abbott).

12 | 16 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 119) Amendement de l'acte des banques.—(Honorable M. Abbott).

13 | 16 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 121) Amendement du chapitre 33 des Statuts revisés concernant les droits de douane.—(Honorable M. Abbott).

14 | 16 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 134) Chenal à navires entre Montréal et Québec.—Honorable M. Abbott).

15 | 16 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 132) Convention entre le Canada et la Cie du chemin de fer du Pacifique.—(Honorable M. Abbott).

N° 45.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Mercredi, 16 *mai* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 17 mai, 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Boucherville, de,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Flint,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C. Breton),
McInnes (C.B.),
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (Midland),
Macdonald (C.B.),
Macfarlane,
MacInnes (Burlington),
Merner,
Miller,
Montgomery,
Odell,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Pâquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Robitaille,
Ross (Laurentides),
Sanford,
Schultz,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Thibaudeau,
Trudel,
Turner,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

L'honorable M. Read, du comité des comptes contingents du Sénat, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 2,
Jeudi, 17 mai 1888.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session a l'honneur de présenter son deuxième rapport :

Votre comité a examiné les comptes du greffier du Sénat pour l'exercice clos le 31 décembre 1887.

Ces comptes montrent que la somme totale reçue par lui pendant l'exercice se compose des montants suivants :

Balance au crédit du greffier, 1er janvier 1887, suivant rapport du 18 juin 1887	$ 8,560 64
Argent en caisse	38 30
Lettres de crédit	148,762 82
Lettres de change, £108.1.11	525 55
Somme portée au débit du Sénat :	
Crédit pour payer Bureau de la papeterie	230 88
Recettes provenant de sources diverses	3,078 36
Total	$161,196 55

Le greffier a rendu compte de cette somme à la satisfaction du comité de la manière suivante :

Payé par chèques	$137,918 59
Payé par lettres de change	525 55
Payé pour publication des règles relatives aux avis de bills privés dans les Gazettes Officielles des provinces	1,111 60
Payé pour sténographie des témoignages dans les cas de divorce, etc	753 70
Payé, Bureau de la Papeterie	275 44
Dépense totale	$140,584 88
Montant non-dépensé, cancellé par l'auditeur général, sur le crédit ouvert pour 1886-87	7,169 68
Argent en main, 31 décembre	1,165 95
Balance en banque (après provision faite pour chèques non soldés)	12,276 04
Total	$161,196 55

La comptabilité est tenue d'une manière claire et satisfaisante ; chaque article de dépense est accompagné d'une pièce justificative.

2. Votre comité recommande qu'à l'avenir les règles sur les avis à donner en matière de législation d'intérêt privé ne soient point publiées *in extenso* dans les Gazettes Officielles des provinces où l'on exigera plus de $60 pour l'insertion des règles du Sénat et de la Chambre des Communes en anglais seulement, et plus de $120 pour leur insertion en anglais et en français—la moitié de la somme étant dans

les deux cas à la charge du Sénat—que si l'on refusait de faire ces insertions pour les sommes indiquées, la substance seulement des dites règles soit publiée dans ces gazettes, conformément à la cinquantième règle de votre honorable Chambre.

3. Votre comité recommande que M. Thomas Wheeler, gardien de la salle de lecture, ait son salaire augmenté de $800 à $900 par année, en considération de son attention et de son assiduité.

4. Votre comité recommande que les règles suivantes soient adoptées pour les messagers et les messagers sessionnels :

(1) Les messagers et les messagers sessionnels du Sénat seront sous le contrôle du concierge qui sera responsable du bon accomplissement de leur service : il rapportera à Son Honneur le Président les cas d'absence, de désobéissance ou de manquement de leur part pour que Son Honneur prononce ; et en attendant la décision de Son Honneur, le salaire du messager accusé sera retenu pendant une période qui ne devra pas excéder deux semaines.

(2) Les messagers, pendant la vacance, auront un mois de congé, à tour de rôle, selon que le règlera le concierge.

(3) Tout messager ou messager sessionnel qui s'absentera à raison de maladie devra produire un certificat de médecin sur la cause de son absence.

5. Votre comité recommande que la somme de cent piastres ($100) soit mise à disposition du comité spécial nommé pour aider Son Honneur le Président dans l'administration du restaurant, afin de payer une assistance et surveillance nécessaire.

6. Votre comité recommande que l'arrangement en vertu duquel Madame Ivanhoë Taché a rempli la fonction d'assistant greffier du journal français depuis le commencement de la présente session, soit continué jusqu'au commencement de la prochaine session, mais pas plus longtemps, de manière qu'elle continue de recevoir les appointements qu'elle reçoit actuellement, savoir : huit cents piastres ($800) par année ; que le greffier du Sénat soit autorisé à lui payer au même taux le temps écoulé depuis le commencement de la présente session.

7. Votre comité recommande que Andrew C. Wilson, actuellement page, soit nommé messager sessionnel à partir du commencement de la prochaine session.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. READ,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. Read, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du parlement, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ,
17 mai, 1888.

Le comité mixte des deux Chambres des impressions du parlement a l'honneur de présenter son sixième rapport :

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

36. Message,—Copie du traité des pêcheries entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, relativement aux pêcheries du Canada et de Terreneuve, signé à Washington le 15ème jour de février, 1888 ; et les protocoles des diverses conférences, en même temps que le protocole des plénipotentiaires anglais offrant de conclure un arrangement temporaire pour une période n'excédant pas deux années dans le but d'en arriver à un *modus vivendi* en attendant la ratification du traité et du protocole des plénipotentiaires américains, exprimant leur satisfaction au sujet du *modus vivendi* communiqué par les plénipotentiaires anglais. (*Doc. de la session.*)

65*b*. Nouvelle correspondance concernant la saisie de navires anglais dans la mer de Behring. (*Doc. de la session.*)

Rapport du comité spécial de la Chambre des Communes chargé d'étudier la question des fraudes politiques au détriment de la classe agricole en lui faisant souscrire des billets promissoires pour des grains de semence, instruments d'agriculture, etc.

Rapport du comité spécial de la Chambre des Communes sur les coalitions commerciales formées pour contrôler le commeree des produits indigènes et étrangers, etc. (*A stéréotyper—les planches devant être conservées.*)

Rapport du comité d'Agriculture et de Colonisation de la Chambre des Communes.

Rapport du comité spécial du Sénat, chargé de s'enquérir sur la valeur de toute cette portion du Canada qui est située au nord du faîte des terres de la Saskatchewan à l'est des Montagnes Rocheuses et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie ; sur l'étendue de ses rivières navigables, de ses lacs et de sa côte maritime ; sur ses terres arables et ses pâturages naturels ; sur ses pêcheries, ses forêts et ses mines. (5,000 *copies—à stéréotyper, et conservant les planches.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:

34*d*. Etat indiquant le coût total de la construction des divers travaux exécutés pour la descente des bois et billots sur la rivière Ottawa et ses tributaires jusqu'au 30 juin dernier ; aussi un état indiquant la dépense annuelle de l'entretien de ces ouvrages pendant les cinq années antérieures au 30 juin dernier, sous les différents chefs de reconstruction, réparation et frais d'administration, à chacune des stations, avec le nom de la rivière ou du tributaire où la dépense a eu lieu ; et copie de toute demande reçue de particuliers ou de compagnies à charte pour l'acquisition par voie d'achat ou autrement de tout ou partie de ces ouvrages et améliorations sur la rivière Ottawa et ses tributaires.

40*b*. Mémoire du lieutenant-gouverneur des territoires du Nord-Ouest à Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil, demandant l'inauguration d'un nouveau mode de législation dans les territoires du Nord-Ouest.

64*b*. Copie de toute correspondance entre le gouvernement et toute personne ou personnes au sujet de la réclamation des Sauvages de Mississauga, en vertu des divers traités concernant des terrains non cédés, ainsi que tous rapports et plans s'y rattachant.

69*b*. Copie de toute correspondance, pétitions, rapports d'ingénieurs et autres, touchant le dragage du havre de Pictou, sur la baie de Quinté, qui n'ont pas encore été soumis à la Chambre.

58*g*. Copie de toute correspondance entre le gouvernement, ou un quelconque de ses membres, et les conseils municipaux des comtés de Pictoû, Antigonish et Guysboro', Nouvelle-Ecosse, et toutes autres personnes ; ainsi que copies des résolutions passées par les dits conseils municipaux concernant le remboursement, par le gouvernement, des deniers payés par les dits conseils municipaux pour le droit d'expropriation pour le chemin de fer de Prolongement-Est, maintenant la propriété du gouvernement et en sa possession.

58*h*. Copie de tous papiers écrits, et rapports entre M. Allan Bryanton et le gouvernement du Canada ou quelqu'un en son nom, ou entre les officiers du gouvernement et lui ou quelqu'un en son nom, ou entre le gouvernement et ses officiers, concernant la construction d'une plateforme ou d'une voie d'évitement près de sa propriété, sur la ligne du chemin de fer d'embranchement de Derby, dans le comté de Northumberland, N.-B.

58*i*. Copie de toute correspondance entre M. Albert Bryanton et le département des chemins de fer ou aucuns de ses officiers ou quelqu'un en son nom ; aussi, copie de tous rapports et instructions entre le dit département ou ses officiers pour placer une ligne d'évitement et un quai d'embarquement sur la propriété du dit Bryanton sur l'embranchement de Derby, dans le comté de Northumberland, N.-B.

Votre comité recommande aussi respectueusement que le salaire de John Wiltshire, du bureau de la distribution, soit augmenté de cent piastres, à dater du 1er janvier dernier.

Le tout respectueusement soumis,

ROBERT READ,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le cinquième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des élections fédérales, chapitre 8, des Statuts revisés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte d'inspection des bateaux à vapeur, chapitre soixante-huit des Statuts revisés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte relatif à certaines avances aux commissaires, du havre de Québec," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte modifiant le chapitre cent soixante dix-huit des Statuts revisés du Canada: Acte des convictions sommaires," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte autorisant le prélèvement par emprunt de certaines sommes d'argent pour le service public."

(*En comité*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Montgomery a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'acte des Cours Suprême et de l'Echiquier, chapitre cent trente-cinq des Statuts revisés du Canada."

(*En comité*)

Page 1, ligne 35, après " Supérieure " insérez la clause A.

Clause A.

Le régistraire sous la direction du ministre de la Justice aura l'administration et le contrôle de la bibliothèque de la cour et fera les achats de livres destinés à cette bibliothèque.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Macdonald (Victoria) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passsera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte relatif à l'intérêt payable sur les dépôts dans les banques d'épargne du département des postes et de l'Etat.

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ross (Laurentides) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément a l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte modifiant le chapitre trente-quatre des statuts revisés, concernant le revenu de l'Intérieur."

(*En comité*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Casgrain a fait rapport, de la part du comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé per l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant l'application de certaines lois y mentionnées à la province du Manitoba."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McMillan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant l'Acte des poids et mesures à l'égard des colis de sel."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Sanford a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des banques, chapitre cent vingt des Statuts revisés du Canada."

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant le chapitre trente-trois des Statuts Revisés du Canada, concernant les droits de douane."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Kaulbach a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant le chapitre cent vingt-quatre des Statuts revisés concernant l'assurance," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: " Acte modifiant le chapitre cinquante et un des Statuts Revisés du Canada, l'Acte de la propriété foncière dans les territoires," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le Bill intitulé: " Acte à l'effet de ratifier une hypothèque consentie par la Compagnie du chemin de fer Central à la *Central Trust Company* de New-York pour garantir une émission de débentures," et informe cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte établissant de nouvelles dispositions concernant la construction du chenal des navires entre Montréal et Québec."

(*En comité*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Power a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant un arrangement entre le gouvernement du Canada et la Compagnie du chemin de fer du Pacifique.

(*En comité.*)

(*Voir Journal.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. MacInnes (Burlington) a fait rapport, de la part du dit comité qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant l'acte du service civil du Canada, chapitre dix-sept des Statuts revisés du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour faire droit à Catherine Morrison " ;

Aussi le bill intitulé : " Acte pour faire droit à Andrew Maxwell Irving."

Aussi le bill intitulé : " Acte pour faire droit à Eleonora Elizabeth Tudor," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte autorisant la liquidation de la banque de London, en Canada."

Aussi le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Stanstead, Shefford et Chambly," et pour informer cette Chambre qu'elle a acquiescé aux amendements faits aux dits bills sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 18 mai, 1888.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

MOTIONS.

Pour vendredi, 18 mai 1888.

1888. Par l'honorable M. Abbott:

1 17 mai—Lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle soit ajournée à demain, samedi le 19 courant à deux heures de l'après-midi, et qu'il y ait ce jour-là deux séances distinctes: l'une de deux heures à six heures P.M., à moins que la Chambre ne s'ajourne avant six heures, et l'autre à sept heures et demie du soir.

Par l'honorable M. Abbott:

2 17 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général du Canada, à l'occasion de son prochain départ du Canada, dans les termes suivants:

A Son Excellence le Très honorable Sir HENRY CHARLES KEITH PETTY-FITZMAURICE, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Caln et Calnstone, dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, Chevalier Grand'croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, en parlement assemblés, désirant assurer Votre Excel-

1888.

lence de nos sincères regrets et de ceux du peuple canadien, au moment où les relations officielles de Votre Excellence avec le Canada vont prendre fin, et où Elle se prépare à partir avec Son épouse distinguée.

Que Votre Excellence nous permette aussi de lui assurer que le peuple canadien a hautement apprécié le soin avec lequel Elle a présidé aux affaires du Canada, comme représentant de Sa Majesté, et que nous reconnaissons avec gratitude l'intérêt actif pris par Elle au progrès constitutionnel et matériel de ce pays.

Nous nous souviendrons avec plaisir que Votre Excellence a très heureusement pu réaliser l'espoir qu'Elle avait exprimé dans un de ses discours publics après son arrivée, d'être le premier gouverneur général qui traverserait le Dominion, dans toute sa largeur, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique; et nous aimerons à nous rappeler les éloquentes paroles de Votre Excellence touchant l'importance de ce grand ouvrage, destiné à ouvrir aux influences de la civilisation nos vastes et fertiles territoires non colonisés, et à créer une nouvelle voie de communication, par territoire britannique, entre les portions orientale et occidentale de l'Empire.

Notre reconnaissance des importants services que Votre Excellence a rendus au Canada, serait imparfaite, si nous n'exprimions pas à Votre Excellence notre appréciation de l'intérêt profond et pratique qu'Elle a pris à la littérature, aux arts, aux sciences dans ce pays, à nos établissements d'éducation, à nos sociétés savantes, à toutes les nobles influences civilisatrices qui nous enseignent à bien développer et utiliser les immenses ressources dont nous avons été dotés. Son Excellence, la marquise de Lansdowne, a donné en tout ceci une aide et un concours marqués et bienfaisants, et le nom de Son Excellence réveillera pendant longtemps, dans le souvenir des Canadiens, l'idée de tout ce qu'il y a de digne dans la carrière publique et de tout ce qu'il y a de gracieux dans la vie privée.

En prenant, par l'ordre de Sa Gracieuse Majesté, l'éminente position de gouverneur général des domaines de Sa Majesté dans l'Amérique Britannique du Nord, Votre Excellence a apporté avec Elle des traditions historiques qui rattachent son nom à la fortune de ce continent dans le siècle dernier. Nous osons espérer que le Canada a acquis en Votre Excellence un ami qui, jouissant de la confiance de la Couronne et participant aux conseils des hommes d'Etat de l'Empire, voudra aider à diriger nos destinées et à sauvegarder nos intérêts.

Le regret que nous cause le départ de Votre Excellence est adouci par la pensée que Votre Excellence nous quitte pour aller occuper une position plus brillante sur un champ plus large que celui qu'Elle avait en Canada pour l'exercice de ses hautes qualités administratives—et en se chargeant, sur l'ordre de l'Impératrice des Indes, de représenter, comme vice-roi, son autorité sur ses sujets orientaux, Votre Excellence continuera selon les traditions de sa maison, à travailler à l'avancement moral et matériel de ces populations.

En disant adieu à Votre Excellence, nous l'assurons, ainsi que Son Excellence la marquise de Lansdowne, que nos vœux les plus ardents pour leur bonheur et celui de leur famille les accompagnent.

Et nous prions Votre Excellence de transmettre à Sa Très

1888.

Gracieuse Majesté l'expression de notre dévouement inaltérable, et de nos vœux loyaux pour la stabilité du Trône, la prospérité et le bonheur de l'Empire.

Pour jeudi, 17 mai 1888.

Par l'honorable M. McInnes, C.-B. :

3 8 mai—Lorsque le bill (No 117) de la Chambre des Communes, intitulé : " Acte modifiant de nouveau les Statuts Revisés, chapitre cinq, concernant le cens électoral," sera pris en considération en comité de toute la Chambre, il proposera d'amender le dit bill comme suit :

Page 1, ligne 10, après le premier article, insérez la clause A.

Clause A.

3. Les personnes suivantes n'auront pas droit d'être inscrites sur les listes d'électeurs en vertu des dispositions du présent acte, ni de voter aux élections des membres pour la Chambre des Communes:

(*a*) Les membres du service civil du Canada, au sens de l'acte du service civil, soit qu'ils appartiennent à la division intérieure ou à la division extérieure de ce service;

(*b*) Toutes personnes employées dans les territoires du Nord-Ouest par les différents départements du gouvernement exécutif, ou recevant pour leur emploi un salaire fixe payable sur les fonds publics du Canada;

(*c*) Les officiers, commis et serviteurs du Sénat, de la Chambre des Communes et de la bibliothèque du parlement;

(*d*) L'auditeur général;

(*e*) Les officiers, commis et messagers de la cour Suprême du Canada, de la cour d'Echiquier du Canada et de la cour Suprême des Territoires du Nord-Ouest et de toute autre cour de jurisdiction civile ou criminelle, constituée sous l'autorité législative du parlement du Canada;

(*f*) Toutes personnes auxquelles sont applicables les dispositions de l'acte des pensions du service civil.

Par l'honorable M. McInnes (C.B.) :

4 8 mai—Lorsque le bill (No 89) de la Chambre des Communes, intitulé: "l'Acte des élections fédérales," chapitre huit des Statuts revisés du Canada," sera pris en considération en comité de toute la Chambre, il proposera d'ajouter la clause suivante au dit bill:

Les personnes suivantes ne solliciteront point de votes pour un candidat à l'élection d'un membre à la Chambre des Communes, ne feront point de propagande pour un tel candidat, et ne parleront ni pour, ni contre un tel candidat aux assemblées tenues pendant une élection, savoir :

(*a*) Les membres du service civil du Canada, au sens de l'acte du service civil, soit qu'ils appartiennent à la division intérieure ou à la division extérieure de ce service;

(*b*) Toutes personnes employées dans les Territoires du Nord-Ouest par les différents départements du gouvernement

1888.

exécutif, ou recevant pour leur emploi un salaire fixe payable sur les fonds publics du Canada;

(*c*) Les officiers, commis et serviteurs du Sénat, de la Chambre des Communes et de la bibliothèque du parlement;

(*d*) L'auditeur général;

(*e*) Les officiers, commis et messagers de la Cour Suprême du Canada, de la cour d'Echiquier du Canada et de la cour Suprême des territoires du Nord-Ouest, et de toute antre cour de jurisdiction civile ou criminelle, constituée sous l'autorité législative du parlement du Canada;

(*f*) Toutes personnes auxquelles sont applicables les dispositions de l'Acte des pensions du service civil;

et quiconque enfreindra les dispositions du présent article, sera coupable de délit et passible d'une amende de mille piastres au plus, ou d'un emprisonnement de douze mois au plus, ou des deux peines à la fois.

ORDRE DU JOUR.

Vendredi, 18 mai 1888.

1888.

1 16 mai—Prise en considération du 3e rapport du comité chargé de faire une enquête sur la rivière Ottawa.—(Honorable M. Miller).

2 16 mai—Prise en considération du 2e rapport du comité de la bibliothèque.—(Honorable M. Miller).

3 17 mai—Prise en considération du 2e rapport du comité des contingents.—(Honorable M. Read).

4 17 mai—Prise en considération du 6e rapport du comité des impressions.—(Honorable M. Read).

5 17 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 89) Acte des élections fédérales.—(Honorable M. Abbott)

6 17 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 99) Inspection des bateaux à vapeur.—(Honorable M. Abbott).

7 17 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 135) Commissaires du havre de Montréal.—Honorable M. Abbott).

8 16 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 113) Amendement de l'acte des convictions sommaires.—(Honorable M. Abbott).

1888.

9 | 17 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 19) Pour amender l'acte des banques.—(Honorable M. Abbott).

10 | 17 mai—2e lecture (Bill 126) Amendement du chapitre 124 des Statuts revisés concernant l'assurance.—(Honorable M. Abbott).

11 | 17 mai—2e lecture (Bill 104) Acte de la propriété foncière dans les territoires.—(Honorable M. Abbott).

12 | 17 mai—2e lecture (Bill 116) Acte du Service Civil.—(Honorable M. Abbott).

N° 46.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Jeudi, 17 *mai* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 18 mai, 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,	*Dever*,	*McKindsey*,	*Poirier*,
Alexander,	*Dickey*,	*McMillan*,	*Power*,
Almon,	*Flint*,	*Macdonald (Midland)*,	*Read*,
Archibald,	*Girard*,	*Macdonald (C.B.)*,	*Robitaille*,
Armand,	*Gowan*,	*Macfarlane*,	*Ross (Laurentides)*,
Baillargeon,	*Grant*,	*MacInnes (Burlington)*,	*Ross (de la Durantaye)*
Bellerose,	*Guévremont*,	*Merner*,	*Sanford*,
Bolduc,	*Haythorne*,	*Miller*,	*Scott*,
Botsford,	*Howlan*,	*Montgomery*,	*Smith*,
Boucherville, de,	*Kaulbach*,	*Odell*,	*Stevens*,
Casgrain,	*Leonard*,	*O'Donohoe*,	*Sutherland*,
Chaffers,	*McCallum*,	*Ogilvie*,	*Trudel*,
Clemow,	*McClelan*,	*Paquet*,	*Turner*,
Cochrane,	*McDonald (C.Breton)*,	*Pelletier*,	*Vidal*,
DeBlois,	*McInnes (C.B.)*,		*Wark*.

PRIÈRES.

L'honorable M. Dickey, du comité des divorces, auquel a été renvoyé le bil intitulé : " Acte pour faire droit à William Henry Middleton," a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ, N° 2,
Vendredi, 18 mai, 1888.

Le comité spécial des divorces auquel a été renvoyé, par ordre de votre honorable Chambre en date du mardi quinzième jour de mai courant, le bill intitulé: " Acte pour faire droit à William Henry Middleton," a l'honneur de présenter son premier rapport.

Comme le parlement va en toute probabilité être prorogé prochainement, et que le comité n'a point le temps de procéder à l'enquête et à la considération du bill en cette affaire d'ici à la fin de la présente session—le conseil du pétitionnaire ayant déclaré que le pétitionnaire dérire continuer les procédures à la prochaine session, et le conseil de la défense ayant déclaré de son côté que la défenderesse ne s'opposera pas à la continuation d'instance—votre comité, vu les circonstances urgentes du cas, croit devoir recommander que faculté soit accordée au pétitionnaire de continuer les procédures devant le comité des divorces, à la prochaine session du parlement, et que toute procédure ultérieure sur ce bill soit en conséquence ajournée à la prochaine session du Parlement.

R. B. DICKEY,
Président.

Alors sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que, lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle soit ajournée à demain, samedi le 19 courant à deux heures de l'après-midi, et qu'il y ait ce jour-là deux séances distinctes: l'une de deux heures à six heures P.M., à moins que la Chambre ne s'ajourne avant six heures, et l'autre à sept heures et demie du soir.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général du Canada, à l'occasion de son prochain départ du Canada, dans les termes suivants :

A Son Excellence le très honorable Sir HENRY CHARLES KEITH PETTY-FITZMAURICE, Marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, Comte de Wycombe, de Chipping-Wycombe, dans le comté de Bucks, Vicomte de Caln et Calnstone, dans le comté de Wilts, et Lord Wycombe, Baron de Chipping-Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne; Comte de Kerry et Comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, Baron de Kerry, Lixnaw et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, Chevalier grand'croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, en parlement assemblés, désirons respectueusement assurer Votre Excellence de nos sincères regrets et de ceux du peuple canadien, au moment où les relations officielles de Votre Excellence avec le Canada vont prendre fin, et où Elle se prépare à partir avec Son épouse distinguée.

Que Votre Excellence nous permette aussi de lui assurer que le peuple canadien a hautement apprécié le soin avec lequel Elle a présidé aux affaires du Canada, comme représentant de Sa Majesté, et que nous reconnaissons avec gratitude l'intérêt actif pris par Elle au progrès constitutionnel et matériel de ce pays.

Nous nous souviendrons avec plaisir que Votre Excellence a très heureusement pu réaliser l'espoir qu'Elle avait exprimé dans un de ses discours publics après son arrivée, d'être le premier gouverneur général qui traverserait le Dominion, dans toute sa largeur, sur le chemin de fer canadien du Pacifique; et nous aimerons toujours à nous rappeler les éloquentes paroles de Votre Excellence touchant l'importance de ce grand ouvrage, destiné à ouvrir aux influences de la civilisation nos vastes et fertiles territoires non colonisés, et à créer une nouvelle voie de communication, par territoire britannique, entre les portions orientale et occidentale de l'Empire.

Notre reconnaissance des importants services que Votre Excellence a rendus au Canada, serait imparfaite, si nous n'exprimions pas à Votre Excellence notre appréciation de l'intérêt profond et pratique qu'Elle a pris à la littérature, aux arts, aux sciences dans ce pays, à nos établissements d'éducation, à nos sociétés savantes, à tous les nobles élements de civilisation qui nous procurent le moyen de développer et utiliser les immenses ressources dont nous avons été dotés. Son Excellence, la marquise de Lansdowne, a donné en cela une aide et un concours marqués et bienfaisants, et le nom de Son Excellence réveillera pendant longtemps, dans le souvenir des Canadiens, l'idée de tout ce qu'il y a de digne dans la carrière publique et de tout ce qu'il y a de gracieux dans la vie privée.

En prenant, par l'ordre de Sa Gracieuse Majesté, l'éminente fonction de gouverneur général des domaines de Sa Majesté dans l'Amérique Britannique du Nord, Votre Excellence a apporté avec Elle des traditions historiques qui rattachent son nom à la fortune de ce continent dans le siècle dernier. Nous osons espérer que le Canada a acquis en Votre Excellence un ami qui, jouissant de la confiance de la Couronne et participant aux conseils des hommes d'Etat de l'Empire, voudra aider à diriger nos destinées et à sauvegarder nos intérêts.

Le regret que nous cause le départ de Votre Excellence est adouci par la pensée que Votre Excellence nous quitte pour aller occuper une position plus brillante sur un champ d'action plus large que celui qu'Elle avait en Canada pour l'exercice de ses hautes qualités administratives—et en se chargeant, sur l'ordre de l'Impératrice des Indes, de représenter, comme vice-roi, son autorité sur ses sujets orientaux, Votre Excellence continuera selon les traditions de sa maison, à travailler à l'avancement moral et matériel de ces populations.

En disant adieu à Votre Excellence, nous lui assurons, ainsi qu'à Son Excellence la marquise de Lansdowne, que nos vœux les plus ardents pour leur bonheur et celui de leur famille les accompagnent.

Et nous prions Votre Excellence de transmettre à Sa Très Gracieuse Majesté l'expression de notre dévouement inaltérable, et de nos vœux loyaux pour la stabilité du Trône, la prospérité et le bonheur de l'Empire.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée et que le Président signe la dite adresse de la part de cette Chambre.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Résolu, qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie pour informer cette Chambre que le Sénat a passé cette adresse à Son Excellence le gouverneur général, à laquellle elle demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier un acte de la présente session, intitulé: "Acte modifiant

l'acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Ste Catherine à Niagara," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau la loi de la procédure en matières criminelles," auquel elle demande son concours.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la première séance de la Chambre demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte de tempérance du Canada";

Aussi: "Acte modifiant l'Acte concernant les lettres-patentes entachées d'erreurs et le dégrèvement des garanties à la couronne";

Aussi: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des cours Suprême et de l'Echiquier, chapitre cent trente-cinq des Statuts Revisés du Canada," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'acte des terres fédérales," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité nommé pour faire une enquête et un rapport sur l'étendue et l'effet des dépôts de sciures de bois et autres déchets, dans les eaux de la rivière Ottawa; sur l'opportunité ou l'urgence d'empêcher ces dépôts à l'avenir, et sur les mesures à prendre pour cet objet, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers,

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du second rapport du comité mixte des deux Chambres relatif à la bibliothèque du Parlement,

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain et qu'il soit le premier item de l'ordre du jour.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du second rapport du comité chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport,

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le sixième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte des élections fédérales, chapitre huit des Statuts Revisés du Canada.

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Haythorne a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau à sept heures et demie.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, en date du 21 mars, 1888, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie des délibérations de la conférence coloniale tenue à Londres en 1887, pour ce qui concerne les communications postales et télégraphiques impériales par la voie du Canada, et aussi toute correspondance échangée entre les autorités impériales et le gouvernement ou quelqu'un de ses départements sur ce sujet depuis la conférence.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No).

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 P.M.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte modifiant l'Acte des élections fédérales, chapitre huit des Statuts Revisés du Canada."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les clauses une à quatorze ont été séparément lues et agréées.

La quinzième clause ayant été lue,

Il a été proposé qu'elle soit amendée comme suit :

Page 5, ligne 31, après " acte " insérez ; " ou autrement par écrit."

Page 5, ligne 40, après " minimes " insérez : " et n'ont pas sensiblement affecté le résultat de l'élection."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

La dite quinzième clause a été lue de nouveau et agréée.

Il a été proposé que la clause suivante soit ajoutée au bill comme clause A :

Clause A.

Les personnes suivantes ne solliciteront point de votes pour un candidat à l'élection d'un membre à la Chambre des Communes, ne feront point de propagande pour un tel candidat, ne parleront ni pour, ni contre un tel candidat aux assemblées tenues pendant une élection et ne prendront aucune part autre que de voter à telle élection, savoir :

(*a*) Les membres du service civil du Canada, au sens de l'acte du service civil, soit qu'ils appartiennent à la division intérieure ou à la division extérieure de ce service ;

(*b*) Toutes personnes employées dans les Territoires du Nord-Ouest par les différents départements du gouvernement exécutif, ou recevant pour leur emploi un salaire fixe payable sur les fonds publics du Canada ;

(*c*) Les officiers, commis et serviteurs permanents du Sénat, de la Chambre des Communes et de la bibliothèque du parlement ;

(*d*) L'auditeur général ;

(*e*) Les officiers, commis et messagers de la Cour Suprême du Canada, de la cour d'Echiquier du Canada et de la cour Suprême des territoires du Nord-Ouest, et de toute autre cour de juridiction civile ou criminelle, constituée sous l'autorité législative du parlement du Canada ;

(*f*) Toutes personnes auxquelles sont applicables les dispositions de l'Acte des pensions du service civil ;

et quiconque enfreindra les dispositions du présent article, sera passible d'une amende de deux cents piastres au plus, ou d'un emprisonnement de deux mois au plus, ou des deux peines à la fois.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, le comité s'est divisé :

CONTENTS : 16.
NON-CONTENTS : 33.

Ainsi elle a été résolue négativement.

Le préambule lu de nouveau et agréé.

Le titre lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Haythorne a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. McInnes (New-Westminster), secondé par l'honorable M. Bellerose, a proposé :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général pour être amendé comme suit :

Page 5, ligne 28, après acte insérez clause A.

Les personnes suivantes ne solliciteront point de votes pour un candidat à l'élection d'un membre à la Chambre des Communes, ne feront point de propagande pour un tel candidat, ne parleront ni pour, ni contre un tel candidat aux assemblées tenues pendant une élection, et ne prendront aucune part autre que de voter à telle élection, savoir :

(*a*) Les membres du service civil du Canada, au sens de l'acte du service civil, soit qu'ils appartiennent à la division intérieure ou à la division extérieure de ce service ;

(*b*) Toutes personnes employées dans les Territoires du Nord-Ouest par les différents départements du gouvernement exécutif, ou recevant pour leur emploi un salaire fixe payable sur les fonds publics du Canada ;

(*c*) Les officiers, commis et serviteurs permanents du Sénat, de la Chambre des Communes et de la bibliothèque du parlement ;

(*d*) L'auditeur général ;

(*e*) Les officiers, commis et messagers de la Cour Suprême du Canada, de la cour d'Echiquier du Canada et de la cour Suprême des territoires du Nord-Ouest, et de toute autre cour de juridiction civile ou criminelle, constituée sous l'autorité législative du parlement du Canada ;

(*f*) Toutes personnes auxquelles sont applicables les dispositions de l'Acte des pensions du service civil ;

et quiconque enfreindra les dispositions du présent article, sera passible d'une amende de deux cents piastres au plus, ou d'un emprisonnement de deux mois au plus, ou des deux peines à la fois.

Objection ayant été à faite la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Alexander,	Haythorne,	O'Donoghoe,	Stevens,
Armand,	Leonard,	Pâquet,	Trudel,
Boucherville, de,	McClelan,	Pelletier,	Wark.—16.
Chaffers,	McInnes	Power,	
Grant,	(New-Westminster),		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Abbott,	Gowan,	Merner,	Ross,
Allan (Président),	Kaulbach,	Miller,	(de la Durantaye),
Archibald,	McCallum,	Montgomery,	Sanford,
Bolduc,	McKindsey,	Odell,	Smith,
Botsford,	McMillan,	Ogilvie,	Sutherland,
Casgrain,	Macdonald (Victoria),	Read,	Turner,
Dever,	Macfarlane,	Robitaille,	Vidal.—31.
Dickey,	MacInnes,	Ross	
Girard,	(Burlington),	(Laurentides),	

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question ayant été pasée sur la motion principale elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte modifiant l'Acte d'inspection des bâteaux à vapeur," chapitre soixante-dix-huit des Statuts revisés.

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dever a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte relatif à certaines avances faites aux commissaires du havre de Québec."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Girard a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans la l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte modifiant le chapitre cent soixante-dix-huit des Statuts revisés du Canada," Acte des convictions sommaires."

(*En comité—voir Journal*).

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Archibald a fait rapport, de la part du comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue à l'affirmative.

Ordonné, que le greffier re rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte des banques, chapitre cent vingt des Statuts revisés du Canada. "

(*En comité—voir journal.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Wark a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçue maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sus motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte modifiant le chapitre cent vingt-quatre des statuts revisés, concernant l'assurance," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau le chapitre cinquante et un des statuts revisés du Canada : Acte de la propriété foncière dans les territoires," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte du service civil, chapitre dix-sept des Statuts revisés du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant le chapitre seize des Statuts revisés, relatif au haut commissaire du Canada dans le royaume uni," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée à demain à deux heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Samedi, 19 mai, 1888.

Pétitions à présenter — Pétitions à lire

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions

MOTIONS.

Pour samedi, 19 mai 1888.

1888. Par l'honorable M. McInnes, C.-B. :

18 mai—Lorsque le bill (No 117) de la Chambre des Communes, intitulé : " Acte modifiant de nouveau les Statuts Revisés, chapitre cinq, concernant le cens électoral," sera pris en considération en comité de toute la Chambre, il proposera d'amender le dit bill comme suit :

Page 1, ligne 10, après le premier article, insérez la clause A.

Clause A.

3. Les personnes suivantes n'auront pas droit d'être inscrites sur les listes d'électeurs en vertu des dispositions du présent acte, ni de voter aux élections des membres pour la Chambre des Communes:

(*a*) Les membres du service civil du Canada, au sens de l'acte du service civil, soit qu'ils appartiennent à la division intérieure ou à la division extérieure de ce service ;

(*b*) Toutes personnes employées dans les territoires du Nord-Ouest par les différents départements du gouvernement exécutif, ou recevant pour leur emploi un salaire fixe payable sur les fonds publics du Cannda;

(*c*) Les officiers, commis et serviteurs du Sénat, de la Chambre des Communes et de la bibliothèque du parlement;

(*d*) L'auditeur général ;

(*e*) Les officiers, commis et messagers de la cour Suprême du Canada, de la cour d'Echiquier du Canada et de la cour Suprême des Territoires du Nord-Ouest et de toute autre cour de jurisdiction civile ou criminelle, constituée sous l'autorité législative du parlement du Canada ;

(*f*) Toutes personnes auxquelles sont applicables les dispositions de l'acte des pensions du service civil.

ORDRE DU JOUR.

Samedi, 19 mai 1888.

1888. PREMIER ORDRE.

1 | 18 mai—Prise en considération, rapport du comité des divorces (Bill K) pour faire droit à William Henry Middleton.—(Honorable M. Dickey).

2 | 18 mai—2e lecture (Bill 123) Amendement de l'acte de la procédure criminelle.—(Honorable M. Abbott)

3 | 18 mai—Prise en considération du 2e rapport du comité mixte de la bibliothèque.—(Honorable M. Miller).

4 | 18 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 126) Amendement du chapitre 124 des Statuts revisés concernant l'assurance.—(Honorable M. Abbott).

5 | 18 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 104) Amendement de l'Acte de la propriété foncière dans les territoires.—(Honorable M. Abbott).

6 | 18 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 116) Amendement de l'Acte du Service Civil.—(Honorable M. Abbott).

7 | 18 mai—2e lecture (Bill 136) Amendement du chapitre 16 des Statuts revisés concernant le Haut-Commissaire du Canada dans le Royaume-Uni.—(Honorable M. Abbott).

N° 47.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Vendredi, 18 *mai* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Samedi, 19 mai, 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,	*Dickey,*	*McKindsey,*	*Read,*
Alexander,	*Flint,*	*McMillan,*	*Robitaille,*
Almon,	*Girard,*	*Macdonald (C.B.),*	*Ross (Laurentides),*
Archibald,	*Gowan,*	*Macfarlane,*	*Ross (de la Durantaye),*
Armand,	*Grant,*	*MacInnes (Burlington),*	*Sanford,*
Baillargeon,	*Guévremont,*		*Schultz,*
Bellerose,	*Haythorne,*	*Merner,*	*Scott,*
Bolduc,	*Howlan,*	*Miller,*	*Smith,*
Botsford,	*Kaulbach,*	*Montgomery,*	*Stevens,*
Boucherville, de,	*Lacoste,*	*Odell,*	*Sutherland,*
Casgrain,	*Leonard,*	*Ogilvie,*	*Trudel,*
Chaffers,	*McCallum,*	*Pâquet,*	*Turner,*
Clemow,	*McClelan,*	*Pelletier,*	*Vidal,*
DeBlois,	*McDonald (C. Breton),*	*Poirier,*	*Wark.*
Dever,	*McInnes (C.B.),*	*Power,*	

PRIÈRES.

L'honorable M. Read, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:

SALLE DE COMITÉ,
17 mai 1888.

Le comité mixte des Impressions des deux Chambres du parlement a l'honneur de présenter comme son septième rapport le rapport du sous-comité (annexé au présent), qu'il a chargé de considérer les changements qui pourraient devenir nécessaires par suite de l'application de l'acte concernant le département des impressions et de la papeterie publiques. Le comité ayant approuvé ce rapport, il le soumet maintenant à la considération des deux Chambres.

Le comité soumet aussi la résolution suivante, à titre de recommandation :—

Résolu,—Que le Secrétaire d'Etat ayant informé le comité "que le gouvernement sera probablement en mesure, en vertu de l'acte concernant le département des impressions et de la papeterie publiques, d'exécuter des impressions et de la reliure requise par le parlement, à l'expiration des contrats actuels," le président de ce comité soit autorisé à conférer avec le Secrétaire d'Etat sur le mode d'exécution des dits services.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,
Président, Sénat.

SALLE DE COMITÉ,
16 mai 1888.

Le sous-comité du comité mixte des Impressions du Parlement, qui a été chargé de considérer les changements qui pourraient devenir nécessaires par suite de l'application de l'acte concernant le département des impressions et de la papeterie publiques, a l'honneur de faire rapport,—

Que le sous-comité a eu une entrevue avec le Secrétaire d'Etat, dans son bureau. Après discussion le ministre a déclaré qu'il ferait amender le bill dont le Parlement est actuellement saisi pour modifier le chapitre 27 des Statuts Revisés, concernant le département des impressions et de la papeterie publiques, afin que le personnel placé sous le contrôle actuel du comité demeure dans le même état tant que le comité le jugera à propos pour l'exécution convenable du service.

Le sous-comité soumet aussi les résolutions suivantes, à titre de recommandations :—

1. Résolu,—Que M. Robert Romaine, du bureau de la papeterie de la Chambre des Communes, soit promu au rang de commis principal.

2. Résolu,—Que M. Robert Brewer, sous-comptable de la Chambre des Communes, soit promu au rang de commis principal.

3. Résolu,—Que vu la diminution du travail dans le bureau de distribution du Parlement lorsque le nouveau département des impressions et de la papeterie publiques sera organisé les changements suivants soient faits, à la demande du Secrétaire d'Etat: Que M. E. Botterell, chef actuel du bureau de distribution, et M. H. A. Botterell, deuxième assistant, soient transférés au nouveau département des impressions et de la papeterie publiques, où leurs expériences pourra être très utile au service public.

Le tout respectueusement soumis.

D. BERGIN,
Président, Sénat.

Alors sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Miller, il a

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité spécial des divorces relatif au bill intitulé : " Acte pour faire droit à William Henry Middleton,"

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, qu'il soit pris en considération par la Chambre à sa prochaine séance.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'acte de procédure criminelle," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le second rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes de la bibliothèque du Parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte modifiant le chapitre cent vingt-quatre des Statuts revisés concernant l'assurance."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première clause a été lue et amendée comme suit :

Page 1, ligne 14, retranchez depuis : " conformant " jusqu'à " aux " dans la 15e ligne.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et remis.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McCallum a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau le chapitre cinquante-et-un des Statuts revisés du Canada : 'Acte de la propriété foncière dans les territoires.' "

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Macdonald a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dtt bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant l'Acte du Service Civil, chapitre dix-sept des Statuts revisés du Canada."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Sutherland a fait rapport, de la part du comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte modifiant le chapitre seize des Statuts revisés, concernant le haut commissaire du Canada dans le Royaume-Uni," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les termes suivants:

CHAMBRE DES COMMUNES,
Samedi, 19 mai 1888.

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a acquiescé à l'adresse votée par eux à Son Excellence le gouverneur général, à l'occasion de son prochain départ, et lui exprimant de sincères regrets de voir prendre fin les relations officielles de Son Excellence avec le Canada—en remplissant le blanc dans la dite adresse par les mots: "et les Communes."

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Certifié, J. G. BOURINOT,
Greffier de la Chambre.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que la dite adresse conjointe soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général de la part de cette Chambre par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau les Statuts revisés, chapitre cinq, concernant le cens électoral," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé "Acte modifiant l'acte concernant les brevets d'invention," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'affet d'étendre la juridiction de la cour maritime d'Ontario," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier avec le le bill intitulé: " Acte modifiant l'acte de la représentation des territoires du Nord-Ouest," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte de la présente session," intitulé : ' Acte concernant la compagnie du chemin de fer de Stanstead, Shefford et Chambly," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été alors lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Stevens, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que la 41e règle de Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honnorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

A sept heures et demie la Chambre s'est réunie, et

Les membres présents étaient :—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,
Alexander,
Archibald,
Armand,
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,
Boucherville, de,
Casgrain,
Chaffers,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Flint,
Girard,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Kaulbach,
Leonard,
McCallum,
McClelan,
McDonald (C.-B.)
McInnes (C.B.),
McKindsey,
Macdonald (C.B.),
MacInnes (Burlington),
Merner,
Miller,
Montgomery,
Odell,
Pâquet,
Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Robitaille,
Ross (Laurentides),
Ross(de la Durantaye,
Sanford,
Scott,
Smith,
Stevens,
Trudel,
Turner,
Vidal,
Wark.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité spécial des divorces auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à William Henry Middleton,"

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au dit comité pour être reconsidéré.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'acte de la procédure criminelle."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Trudel a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte du service civil, chapitre dix-sept des Statuts revisés du Canada."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McClelan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels ii demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte modifiant le chapitre seize des Statuts revisés, concernant le Haut Commissaire pour le Canada dans le Royaume-Uni."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Poirier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill paasera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte modifiant de nouveau les Statuts revisés, chapitre cinq, concernant le cens électoral," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte concernant les brevêts d'invention," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'étendre la juridiction de la cour maritime d'Ontario," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte de la représentation des territoires du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bil.

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. Dickey a fait rapport de la part du comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été
Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte des banques, chapitre cent-vingt des Statuts revisés," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,
La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 21 mai, 1888.

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire

Avis de motions

MOTIONS.

Lundi, 21 mai 1888.

1888. Par l'honorable M. McInnes, C.-B. :

21 mai — Lorsque le bill (No 117) de la Chambre des Communes, intitulé : " Acte modifiant de nouveau les Statuts Revisés, chapitre cinq, concernant le cens électoral," sera pris en considération en comité de toute la Chambre, il proposera d'amender le dit bill comme suit :

Page 1, ligne 10, après le premier article, insérez la clause A.

Clause A.

3. Les personnes suivantes n'auront pas droit d'être inscrites sur les listes d'électeurs en vertu des dispositions du présent acte, ni de voter aux élections des membres pour la Chambre des Communes:

(*a*) Les membres du service civil du Canada, au sens de l'acte du service civil, soit qu'ils appartiennent à la division intérieure ou à la division extérieure de ce service;

(*b*) Toutes personnes employées dans les territoires du Nord-Ouest par les différents départements du gouvernement exécutif, ou recevant pour leur emploi un salaire fixe payable sur les fonds publics du Cannda;

(*c*) Les officiers, commis et serviteurs du Sénat, de la Chambre des Communes et de la bibliothèque du parlement;

(*d*) L'auditeur général;

(*e*) Les officiers, commis et messagers de la cour Suprême du Canada, de la cour d'Echiquier du Canada et de la cour Suprême des Territoires du Nord-Ouest et de toute autre cour de jurisdiction civile ou criminelle, constituée sous l'autorité législative du parlement du Canada;

(*f*) Toutes personnes auxquelles sont applicables les dispositions de l'acte des pensions du service civil.

1888. Par l'honorable M. Bellerose ;

2 | 19 mai—Lorsque le bill 117 de la Chambre des Communes concernant le cens électoral sera considéré en comité général, il proposera l'amendement suivant :

Ajouter le paragraphe suivant au deuxième article :

" Dans la province de Québec, tous ceux qui ont droit de " voter aux élections pour l'Assemblée législative de la pro- " vince, auront droit de voter aux élections pour la Chambre " des Communes, et personne autre."

N° 47.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Samedi, 19 *mai* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SEANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 21 mai, 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,	*Dever,*	*McMillan,*	*Reesor,*
Alexander,	*Dickey,*	*Macdonald (C.B.),*	*Ross (Laurentides),*
Almon,	*Flint,*	*Macfarlane,*	*Ross (de la Durantaye)*
Archibald,	*Girard,*	*MacInnes (Burlington),*	*Sanford,*
Armand,	*Grant,*	*Merner,*	*Schultz,*
Baillargeon,	*Guévremont,*	*Miller,*	*Scott,*
Bellerose,	*Haythorne,*	*Montgomery,*	*Smith,*
Bolduc,	*Kaulbach,*	*Odell,*	*Stevens,*
Botsford,	*Leonard,*	*O'Donohoe,*	*Sutherland,*
Boucherville, de,	*McCallum,*	*Páquet,*	*Trudel,*
Casgrain,	*McClelan,*	*Pelletier,*	*Turner,*
Chaffers,	*McDonald (C. Breton),*	*Poirier,*	*Vidal,*
Clemow,	*McInnes (C.B.),*	*Power,*	*Wark.*
DeBlois,	*McKindsey,*		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:

Par l'honorable M. Leonard,—Du révérend John Currie et autres, de West Elgin. (2 pétitions.)

L'honorable M. Dickey, du comité spécial des divorces, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à William Henry Middleton," a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ N° 2,
Lundi, 21 mai 1888.

Le comité spécial des divorces auquel, par ordre de votre honorable Chambre en date du samedi, dix-neuvième jour de mai courant, a été renvoyé pour qu'il le prît de nouveau en considération, son premier rapport sur le bill intitulé: "Acte pour faire droit à William Henry Middleton," a l'honneur de présenter son second rapport:

En conformité de l'ordre de votre honorable Chambre, votre comité a pris de nouveau en considération son dit rapport, et est convenu de faire rapport comme suit:—

Comme le parlement va en toute probabilité être prorogé prochainement, et que le comité n'a point le temps de procéder à l'enquête et à la considération du bill en cette affaire d'ici à la fin de la présente session—le conseil du pétitionnaire ayant déclaré que le pétitionnaire désire continuer les procédures à la prochaine session, et le conseil de la défense ayant déclaré de son côté que la défenderesse ne s'opposera pas à la continuation de l'instance;

Considérant qu'une pétition en obtention de ce bill a été reçue par votre honorable Chambre; que les règles relatives aux pétitions et aux bills de divorce ont été observées par le pétitionnaire, comme les procès-verbaux de votre honorable Chambre l'ont constaté, votre comité croit devoir recommander, vu les circonstance urgentes du cas, que si le dit pétitionnaire présente à la prochaine session une pétition semblable à celle qu'il a présentée cette année, la nouvelle pétition, tout bill ayant le même objet que le présent bill et toute demande d'exemption de publication de nouveaux avis, reçoivent la considération favorable du comité qui sera saisi de telle pétition et de tel bill, pour ce qui est de la publication et de la signification de l'avis de demande en divorce, de la seconde lecture du bill et du bill même.

Votre comité recommande aussi qu'une copie de ce rapport, certifiée par le greffier du Sénat, soit signifiée, trois mois au moins avant la prochaine session, au conseil qui a représenté la défenderesse devant votre comité, et soit publiée par le pétitionnaire dans la *Gazette du Canada* pendant trois mois au moins avant la prochaine session.

Votre comité recommande de plus que la somme de deux cents piastres ($200) déposée par la pétitionnaire soit retenue par le greffier pour couvrir les dépenses déjà faites, ou qui pourront être faites à la prochaine session, au cours des procédures, sous réserve de tout ordre de votre honorable Chambre.

Le tout respectueusement soumis.

R. B. DICKEY,
Président.

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Haythorne, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Schultz, du comité spécial chargé de s'enquérir sur la valeur de toute cette portion du Canada qui est située au nord du faîte des eaux de la Saskat-

chewan, à l'est des Montagnes Rocheuses et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie ; sur l'étendue de ses rivières navigables, de ses lacs et de sa côte maritime ; sur ses terres arables et ses pâturages naturels ; sur ses pêcheries, ses forêts et ses mines, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 17,
Lundi, 21 mai 1888.

Le comité spécial chargé de recueillir des renseignements sur la valeur de toute cette portion du Canada qui est située au nord du faîte des terres de la Saskatchewan, à l'est des Montagnes Rocheuses, et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie ; sur l'étendue de ses rivières navigables, de ses lacs et de sa côte maritime ; sur ses terres arables et ses pâturages naturels ; sur ses pêcheries, ses forêts et ses mines, a l'honneur de présenter son cinquième rapport :

Votre comité recommande qu'une somme de cinquante piastres ($50) soit payée à Sa Grandeur l'évêque Clut, du vicariat apostolique de Mackenzie, pour le temps qu'il a employé et les dépenses qu'il a faites en se rendant à l'invitation de votre comité, qui l'avait prié de rendre témoignage sur le sujet de ses investigations.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN SCHULTZ,
Président.

Sur motioon de l'honorable M. Schultz, secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : " Acte concernant les chemins de fer," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois maintenant.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(*En comité.*)

Quelques temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Haythorne a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que lorsque cette Chambre s'ajournera à six heures, elle reste ajournée à huit heures du soir, chaque séance devant être une séance distincte.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé: "Acte modifiant les Statuts revisés du Canada, chapitre cinquante, concernant les territoires du Nord-Ouest," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 18 avril, 1888, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie d'une lettre en date du 31 mars dernier, de l'honorable Joseph H. Bellerose, relative à l'incendie de la maison de M. Louis Guimond, à St. Vincent de Paul; aussi copie d'une lettre de James Devlin, ingénieur, sur le même sujet; aussi copie des déclarations solennelles qui accompagnent les dites lettres et de toute autre correspondance relative à ce sujet.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session No.*)

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, en date du 5 mai 1888, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes demandes de lettres-patentes pour des terres situées dans le

towmship	8,	rangs	1 et 2, est
"	8,	"	1 et 2, ouest
"	9,	"	est
"	9,	"	1 et 2, ouest
"	10,	"	1 et 2, est
"	10,	"	1 et 2, ouest,

et aussi pour les sections 11 et 29 du township 10, 2e rang, ouest, et pour toutes autres terres comprises dans l'arpentage du gaulet de la rivière Sale, avec indication des patentes délivrées et des personnes à qui elles l'ont été; aussi copie de toutes demandes de scrips avec une liste des scrips délivrés et un état donnant les noms des

personnes qui ont reçu de tels scrips à la suite de ces demandes, ou en rapport avec ces terres ou pour en tenir lieu.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(*Voir document de la session No.* . .)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé, " Acte modifiant le chapitre cent soixante-dix-huit des Statuts revisés du Canada, Acte des convictions sommaires."

Aussi, le bill intitulé : " Acte modifiant le chapitre cent vingt-quatre des Statuts revisés, concernant l'assurance," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant les chemins de fer."

(*En comite.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Haythorne a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

A huit heures du soir la Chambre s'est réunie, et

Les membres présents étaient :—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	*Haythorne,*	*Merner,*	*Robitaille,*
Alexander,	*Howlan,*	*Miller,*	*Sanford,*
Armand,	*Kaulbach,*	*Montgomery,*	*Schultz,*
Baillargeon,	*Leonard,*	*Odell,*	*Scott,*
Bellerose,	*McCallum,*	*O'Donohoe,*	*Smith,*
Boucherville, de,	*McClelan,*	*Pâquet,*	*Stevens,*
Chaffers,	*McInnes (C.B.),*	*Poirier,*	*Trudel,*
Clemow,	*McKindsey,*	*Power,*	*Turner,*
DeBlois,	*Macdonald (C.B.),*	*Read,*	*Vidal,*
Dever,	*MacInnes (Burlington),*	*Reesor,*	*Wark.*
Girard,			
Guévremont,			

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Montgomery a fait rapport, de la part du comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui elle reste ajournée à demain à onze heures du matin.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre a repris sa séance.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant les chemins de fer."

(*En comité—voir Journal.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Haythorne a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée à demain à onze heures du matin.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 22 mai, 1888.

Pétitions à présenter

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Avis de motions

MOTIONS.

Mardi, 22 mai 1888.

ORDRE DU JOUR.

N° 49.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Lundi, 21 *mai* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SEANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 22 mai, 1888.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Abbott,	*Guévremont*,	*MacInnes (Burlington)*,	*Power*,
Alexander,	*Haythorne*,	*Merner*,	*Robitaille*,
Almon,	*Howlan*,	*Miller*,	*Sanford*,
Chaffers,	*Kaulbach*,	*Montgomery*,	*Schultz*,
Clemow,	*McClelan*,	*Odell*,	*Scott*,
De Blois,	*McInnes (C.B.)*,	*Páquet*,	*Smith*,
Dever,	*McKindsey*,	*Poirier*,	*Turner*,
Flint,	*Macdonald (C.B.)*,		*Wark*.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président a informé la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-général recevra aujourd'hui à trois heures de l'après-midi dans la salle du Sénat l'adresse conjointe du Sénat et de la Chambre des Communes exprimant leurs sincères regrets à l'occasion du départ prochain du Canada de Son Excellence le Gouverneur-général.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend John Currie et autres et de Robert Hornell et autres, de West-Elgin, demandant qu'il soit passé un acte pour prohiber le trafic du dimanche dans le Canada par chemins de fer et par bateaux à vapeur.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-général, en date du 10 avril, 1888, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant la somme qu'a coûtée au Canada l'entretien du bureau du Gouverneur-général depuis la confédération jusqu'au 1er janvier 1888, en traitements, frais de résidence, frais de voyages et toutes autres dépenses accessoires,—le dit état devant faire voir le montant payé pour chacun des gouverneurs.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session, No.*)

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre le rapport du ministre de l'agriculture pour l'année 1886—Statistiques criminelles de l'année 1886.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(*Voir documents de la session, No.*)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte modifiant l'Acte du Service Civil du Canada " ; aussi le bill intitulé : " Acte concernant les chemins de fer," et informer la Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre a repris sa séance.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il avait reçu la communication suivante :

OTTAWA, 22 mai 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur-général se rendra à la salle des séances du Sénat pour proroger la session du Parlement du Canada, mardi le 22 courant, à 4 P.M.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HENRY STREATFEILD,

Secrétaire du Gouverneur-Général.

A l'honorable Président du Sénat.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé: " Acte modifiant l'acte concernant les juges des cours provinciales, chapitre cent trente-huit des Statuts Revisés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé: " Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public pour les exercices expirant respectivement le 30 juin 1888 et le 30 juin 1889, et pour d'autres objets liés au service public," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

Son Honneur le Président a informé cette Chambre qu'il s'était rendu auprès de Son Excellence le Gouverneur-général avec l'Orateur des Communes dans la salle du Sénat pour lui transmettre l'adresse conjointe du Sénat et de la Chambre des Communes exprimant leurs regrets sincères à l'occasion du départ prochain du Canada de Son Excellence le Gouverneur-Général et qu'il a plu à Son Excellence de leur faire la réponse gracieuse suivante :

Honorables membres du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous remercie cordialement des paroles bienveillantes dont vous vous êtes servis pour me dire adieu.

L'expression unanime de vos sentiments, manifestée par toute la députation du Canada, est un acte de haute portée, qui ne laisse aucun doute sur sa signification.

Cet acte de courtoisie généreuse, je l'accepte de votre part et en votre qualité de représentants du peuple canadien, et je vous offre, ainsi qu'à vos commettants, l'expression de mes sentiments de reconnaissance provoqués par le grand honneur que vous me faites.

Je ne puis m'empêcher de faire allusion aux pertes récentes qu'ont éprouvées vos Chambres, non-seulement, M. l'Orateur, dans la personne de votre prédécesseur distingué au fauteuil du Sénat, de cet homme qui, par ses admirables qualités, s'était

conquis le respect et l'affection de tous, mais je fais aussi allusion à la perte d'autres membres marquants des deux Chambres; et je regrette vivement que, de ce nombre, se trouve un de mes ministres des plus importants et des plus honorés. La mort, en frappant cet homme d'Etat, a privé le pays d'un de ses serviteurs dévoués et infatigables, et enlevé du même coup à l'Exécutif un de ses plus fidèles et loyaux conseillers.

Un séjour de près de cinq ans dans ce pays, en qualité de représentant de Sa Majesté, m'a fait porter un intérêt profond et constant à ses affaires; et je ne saurais trop apprécier l'avantage qui m'a été donné de pouvoir prendre part à l'administration du Canada et veiller de près au fonctionnement des institutions sages et libres qui vous régissent.

Je serai heureux si, à l'avenir, je puis, comme vous avez bien voulu le suggérer, mettre mon expérience au profit des intérêts de ce pays ou de son bien-être. Quoi qu'il en soit, je ne pourrai conserver pour le Canada d'autres sentiments que ceux de l'amitié à laquelle me lient la plus profonde reconnaissance, l'attachement et le respect.

Après un séjour agréable de plusieurs années au milieu de vous, je suis fondé, je l'espère, à vous féliciter sur le fait que, pendant ce temps les principes importants de la constitution fédérale ont subi victorieusement l'épreuve de l'expérience et sont considérés aujourd'hui comme formant la base d'un système politique durable et adaptés aux besoins de votre pays.

Vos rapports avec la mère-patrie ont été marqués, sans exception, par la plus franche cordialité. Il n'y a jamais eu de divergence d'opinion sérieuse entre le gouvernement de Sa Majesté et celui du Canada. Un libre échange d'opinions entre ces deux gouvernements a, dans tous les cas, fait ressortir l'accord étroit qui les unit sur toutes les questions d'un intérêt vital; et cet accord, je le crois, reflète l'estime toujours grandissante que nourrissent l'un envers l'autre les peuples, sur lesquels repose l'autorité de ces gouvernements.

Je me réjouis d'apprendre que vous vouliez bien reconnaître l'intérêt profond que m'inspire le progrès matériel de ce pays, et j'ai vu avec une satisfaction particulière votre allusion au parachèvement de la voie ferrée nationale qui unit aujourd'hui les provinces, œuvre qui a non-seulement contribué largement à la consolidation du pays, mais a de plus fortifié l'empire et agrandi ses ressources.

Je me félicite d'avoir pu encourager, en m'y associant, les généreux efforts du peuple canadien dans la voie des beaux-arts, de la littérature et des sciences; et c'est avec plaisir que j'ai constaté que ces efforts avaient été couronnés de succès.

Messieurs, je ne puis passer sous silence l'allusion que vous faites à ma nomination au poste de représentant de Sa Majesté dans une autre partie de l'Empire, bien différente, il est vrai, de celle qui est en ce moment l'objet de vos travaux, mais faisant aussi partie intégrale de cet Empire dont les intérêts sont chers à tout sujet de Sa Majesté. Vos félicitations sur ma nomination et votre empressement à juger favorablement le choix qu'on a fait de moi pour remplir un poste aussi important que difficile, m'encourage à assumer toute la responsabilité qui s'y rattache.

Vos souhaits de bonheur sont sincères, j'en suis certain, et c'est avec un vif sentiment de reconnaissance que j'ai reçu l'expression du regret que vous cause notre départ du Canada.

L'allusion si aimable que vous faites à celle qui a partagé avec moi le bonheur des cinq années que j'ai passées au milieu de vous, nous est à tous deux très-sensible. Au nom de Lady Lansdowne et en mon nom, je vous remercie de votre délicate attention. Nous avons eu, pendant notre séjour au Canada, l'avantage de lier connaissance avec un bon nombre des membres des Communes et du Sénat, et le souvenir de cette intimité avec les représentants du peuple canadien sera toujours pour nous une source de satisfaction d'autant plus que vous nous avez donné l'assurance que l'estime que nous avons pour vous a été payée de retour.

Je ne manquerai pas de faire connaître à Sa Majesté votre dévouement inaltérable pour sa personne et votre loyauté à l'Empire.

C'est en son nom que je vous remercie et que je souhaite vivement à la population qui vous a confié la mission sacrée de sauvegarder ses intérêts dans les conseils de la nation, toutes les bénédictions nécessaires à l'établissement solide de la grandeur et de la bonne renommée du Canada.

J'espère que la Providence lui permettra longtemps encore d'offrir au monde le beau spectacle d'un peuple uni et content; d'un peuple non-seulement fier de sa prospérité et confiant en son avenir, mais se glorifiant des liens qui l'unissent à l'Empire britannique et prêt à contribuer à la grandeur et au renom de la Couronne.

LANSDOWNE.

22 mai 1888.

Son Excellence le Très Honorable HENRY CHARLES KEITH PETTY-FITZMAURICE, Marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wicombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Calne et Calnestone, dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice, et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw, et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande; chevalier grand-croix de Notre ordre très-distingué de Saint-Michel et Saint-George; Gouverneur Général du Canada, et Vice Amiral d'icelui, etc., etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la Salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son président,—

Le greffier de la couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être passés comme suit:—

Acte établissant de nouvelles dispositions au sujet de la Compagnie du chemin de fer de Brantford, Waterloo et Lac Erié.

Acte confirmant la charte de la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest.

Acte concernant la Convention internationale pour la protection des câbles sous-marins.

Acte à l'effet de constituer en corporation l'Académie Nisbet de Prince-Albert.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Belleville au lac Nipissingue.

Acte modifiant les actes concernant la Compagnie du chemin de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Chatham.

Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Maskinongé à Nipissingue.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer des gypses et de colonisation de la Tobique.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest.

Acte conférant certains pouvoirs à la Compagnie de téléphone de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée).

Acte autorisant la Compagnie d'assurance maritime des marchands du Canada à abandonner sa charte et liquider ses affaires.

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie d'exploitation de bois Bronson et Weston.

Acte constituant en corporation la Compagnie du pont d'hiver pour chemin de fer de la rivière Détroit.

Acte constituant en corporation la Compagnie du pont international de Grenville.

Acte modifiant de nouveau "l'Acte des procès expéditifs," chapitre cent soixante-quinze des Statuts revisés.

Acte autorisant la construction de ponts sur la rivière Assiniboine, à Winnipeg et au Portage-la-Prairie, à l'usage des chemins de fer et des voyageurs.

Acte modifiant de nouveau "l'Acte des Sauvages," chapitre quarante-trois des Statuts revisés.

Acte établissant de nouvelles dispositions au sujet de l'octroi d'une subvention à la Compagnie de chemin de fer de transport maritime de Chignectou (à responsabilité limitée.)

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de l'Ile de Montréal.

Acte autorisant la ville de Kincardine, dans le comté de Bruce, à imposer et percevoir certains péages au havre de la dite ville.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer New-York au Saint-Laurent et à Ottawa.

Acte modifiant les Statuts revisés du Canada, chapitre quatre-vingt-dix-sept, concernant les passages d'eau.

Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance Keystone contre l'incendie.

Acte constituant en corporation la Compagnie de bateaux et de tramway de Buffalo, Chippawa et Niagara-Falls.

Acte modifiant les différents actes relatifs au bureau de commerce de la cité de Toronto.

Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance de la Puissance sur les glaces.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Annapolis-Atlantique.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte Catherine à Niagara.

Acte concernant le chemin de fer de l'Ontario Central.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ontario et Québec.

Acte concernant la Compagnie d'amélioration du haut de l'Outaouais.

Acte modifiant le chapitre vingt sept des Statuts revisés, concernant le département des impressions et de la papeterie publiques.

Acte concernant les annonces de fausse monnaie.

Acte concernant la Compagnie de colonisation des agriculteurs d'York.

Acte modifiant la loi concernant les marques frauduleusement apposées sur les marchandises.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer des Mille-Isles.

Acte modifiant l'Acte à l'effet de constituer le conseil d'administration du fonds de construction d'églises et presbytères de l'Eglise presbytérienne en Canada, pour le Manitoba et le Nord Ouest.

Acte modifiant le chapitre trente-deux des Statuts revisés, concernant les douanes.

Acte concernant l'agiotage sur stocks et sur marchandises.

Acte à l'effet de ratifier une hypothèque consentie par la Compagnie du chemin de fer Central à la *Central Trust Company* de New-York pour garantir une émission de débentures.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Stanstead, Shefford et Chambly.

Acte autorisant la liquidation de la Banque de London, en Canada.

Acte pour faire droit à Eleonora Elizabeth Tudor.

Acte pour faire droit à Andrew Maxwell Irving.

Acte pour faire droit à Catherine Morrison.

Acte à l'effet d'autoriser l'emprunt de certaines sommes de deniers requises pour le service public.

Acte concernant l'intérêt payable sur les dépôts faits aux Caisses d'épargne des Postes et de l'Etat.

Acte modifiant le chapitre trente-quatre des Statuts revisés, concernant le Revenu de l'intérieur.

Acte concernant l'application de certaines lois y mentionnées à la province du Manitoba.

Acte modifiant l'Acte des poids et mesures à l'égard du contenu des colis de sel.

Acte modifiant le chapitre trente-trois des Statuts revisés du Canada, concernant les droits de douane.

Acte établissant de nouvelles dispositions au sujet de la construction du chenal des navires entre Montréal et Québec.

Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des terres fédérales.

Acte modifiant l'Acte concernant les lettres patentes entachées d'erreurs, et le dégrèvement des biens engagés à la Couronne.

Acte modifiant l'Acte de tempérance du Canada.

Acte à l'effet de modifier l'Acte de tempérance du Canada.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des cours Suprême et de l'Echiquier, chapitre trente-cinq des Statuts revisés du Canada.

Acte modifiant un acte de la présente session, intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara."

Acte modifiant " l'Acte des élections fédérales," chapitre huit des Statuts revisés du Canada.

Acte modifiant l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur, chapitre soixante-dix-huit des Statuts revisés.

Acte concernant certaines avances faites aux Commissaires du havre de Québec.

Acte modifiant de nouveau le chapitre cinquante et un des Statuts revisés du Canada, " Acte de la propriété foncière dans les Territoires."

Acte modifiant l'acte de la présente session, intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Stanstead, Shefford et Chambly."

Acte concernant une certaine convention entre le gouvernement du Canada et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Acte modifiant de nouveau l'Acte de procédure criminelle.

Acte modifiant le chapitre seize des Statuts revisés, " concernant le Haut Commissaire du Canada dans le Royaume-Uni."

Acte modifiant de nouveau les Statuts revisés, chapitre cinq, concernant le cens électoral.

Acte modifiant l'Acte concernant les brevets d'invention.

Acte à l'effet d'étendre la juridiction de la cour Maritime d'Ontario.

Acte modifiant l'Acte de la représentation des Territoires du Nord Ouest.

Acte modifiant " l'Acte des banques," chapitre cent vingt des Statuts revisés du Canada.

Acte modifiant les Statuts revisés du Canada, chapitre cinquante, concernant les territoires du Nord-Ouest.

Acte modifiant le chapitre cent soixante-dix-huit des Statuts revisés du Canada, " Acte des convictions sommaires."

Acte modifiant le chapitre cent vingt-quatre des Statuts revisés, concernant les assurances.

Acte autorisant l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées.

Acte concernant les chemins de fer.

Acte modifiant l'Acte du service civil, chapitre dix-sept des Statuts revisés du Canada.

Acte à l'effet de modifier le chapitre cent trente-huit des Statuts revisés, concernant les juges des cours provinciales.

Sur ces bills la sanction royale a été prononcée par le greffier des Parlements dans les termes suivants:

" Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur Général sanctionne ces bills."

Alors l'Honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Excellence le Gouverneur-Général comme suit:—

Qu'il plaise à Votre Excellence:

" Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

" Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence le bill suivant :
' Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les exercices expirant respectivement le 30e jour de juin 1888 et le 30e jour de juin 1889, et pour d'autres objets liés au service public,'
que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner."

A ce bill la sanction royale a été donnée dans les termes suivants :

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Après quoi, il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de prononcer le discours suivant :

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

En terminant la présente session du parlement, je désire exprimer mon appréciation de l'empressement et du zèle dont vous avez fait preuve dans l'accomplissement de vos devoirs publics.

La mesure pour la ratification du Traité des pêcheries conclu au commencement de cette année entre les plénipotentiaires de Sa Majesté et ceux des Etats-Unis, à laquelle j'ai donné la sanction de la Reine, sera, je crois, reçue avec satisfaction par la population de tout le Canada comme offrant une preuve incontestable du désir constant du Canada d'arriver à un règlement équitable et honorable de toutes les questions découlant de l'interprétation de la Convention de 1818.

J'espère avec un certain degré de confiance que les différentes autorités dont la sanction du Traité est nécessaire à son opération, ne seront pas insensibles aux grands avantages qui découleraient pour les deux pays de la suppression d'une source aussi féconde d'aigreur et de ressentiment.

L'arrangement en vertu duquel la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique a renoncé aux privilèges exclusifs qu'elle possédait en vertu de la clause 15 du premier contrat passé entre Sa Majesté et la compagnie sera, je le prévois, accepté par tous, et, en augmentant ses ressources financières, il permettra à la compagnie de répondre et subvenir aux besoins toujours croissants de la vaste région que dessert son chemin de fer.

L'extension à la population des territoires du Nord-Ouest d'une plus grande autonomie que celle dont elle a joui jusqu'à présent est une preuve satisfaisante du rapide développement de cette importante portion de la Confédération, et aura, je l'espère, des résultats avantageux.

Je suis heureux de croire que la perspective d'une forte immigration d'une classe de colons désirables, est, cette année, plus grande que jamais.

Les différentes modifications apportées aux lois relatives au revenu de l'intérieur, aux chemins de fer, au service civil et à d'autres actes affectant les intérêts publics, que vous avez adoptées, semblent bien propres à répondre aux circonstances qui les rendaient nécessaires.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Au nom de Sa Majesté, je vous remercie des subsides que vous avez volontiers votés pour les besoins du service public.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je ne puis me séparer de vous pour la dernière fois sans exprimer ici mon profond regret que mes relations officielles avec votre pays soient terminées. C'est une source de grande satisfaction pour moi de rappeler, dans cette circonstance, le fait

que dans les quelques dernières heures vous avez bien voulu m'assurer de la faveur avec laquelle vous avez regardé mes efforts pour accomplir la tâche que m'avait confiée Sa Majesté.

L'intérêt que je porte au Canada ne cessera pas avec mon départ de ses rives, et je prie Dieu que dans l'avenir sa population puisse jouir en abondance de tous les bienfaits qu'il est au pouvoir de la Providence de lui accorder.

Le parlement du Canada a été alors prorogé jusqu'à samedi, le trentième jour de juin prochain.

N° 50.

2e Session, 6e Parlement, 51 Victoria, 1888.

Mardi, 22 *mai* 1888.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1888.

Relié par
Marpell's Press Co-operative
Gardenvale